

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI

 Impossible d'afficher
l'image.

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALISATION

NORTH REGION

BENUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL



Plan Communal de Développement de Bibémi

 Impossible d'afficher l'image.

Hôtel de ville de Bibémi

 Impossible
d'afficher
l'image.

 Impossible
d'afficher
l'image.

 Impossible
d'afficher
l'image.

CTP (Clean Technology Promotion)

MAI 2014

Sommaire

Résumé	7
Liste des abréviations	8
Liste des tableaux	12
Liste des photos	15
Liste des cartes	16
Liste des annexes	17
1.1. Contexte et justification	20
1.2. Objectifs du PCD	21
1.3. Structure du document	22
2. METHODOLOGIE	24
2.1. Préparation de l'ensemble du processus	24
2.1.1. Prise de contact avec l'exécutif municipal	25
2.1.2. Information et sensibilisation des autorités administratives locales	25
2.1.2. Information et sensibilisation des autorités administratives locales	25
2.1.3. Information et sensibilisation des autres parties prenantes	26
2.1.4. Mise en place du dispositif institutionnel (comité de pilotage)	26
2.1.5. Renforcement des capacités des membres de l'équipe de l'OAL	26
2.1.6. Atelier de lancement officiel	27
2.2. Collecte des informations et traitement	27
2.2.1. Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)	27
2.2.2. Diagnostic des Espaces Urbains Communaux (DEUC)	29
2.2.3. Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV)	30
2.2.3.1. La préparation de l'intervention au niveau du village	30
2.2.3.5. Consolidation des données du diagnostic et cartographie	31
2.2.4. Planification	32
2.2.5. Mobilisation des ressources	32
2.2.6. Programmation	32
2.2.7. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif	33
3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	36

3.1. Localisation de la commune	36
3.2. Milieu biophysique	38
3.2.1. Climat	38
3.2.2. Sols	39
3.2.3. Relief	39
3.2.4. Hydrographie	39
3.2.5. Flore	40
3.3. Milieu humain	41
3.3.1. Quelques repères historiques de peuplement de la commune	42
3.3.2. Population	42
3.3.3. Composantes sociologiques	43
3.3.4. Vagues migratoires	43
3.3.5. La mobilité de la population	43
3.3.6. La caractérisation des populations vulnérables	44
3.3.7. Organisation sociétale	44
3.3.8. Structure de la population	44
3.3.9. Religions	51
3.3.11. Les secteurs productifs	51
3.3.11.2. Élevage	54
3.3.11.3. Pêche	54
3.3.11.4. Chasse	55
3.3.11.5. Sylviculture et l'exploitation forestière	55
3.3.11.6. Artisanat	55
3.3.11.7. Les infrastructures hôtelières et touristiques	55
3.3.11.8. Commerce	56
3.3.11.9. L'industrie	56
3.4. Principaux services et/ou infrastructures de l'espace communal	61
3.4.1. Les secteurs sociaux	61
3.4.1.1. Education de base	61
3.4.1.2. Enseignements secondaires	61
3.4.1.3. Santé	62
3.4.1.3.1. Contraintes du secteur de la santé	66

3.4.1.4. Réseau routier	67
3.4.1.4.1. Quelques contraintes du secteur routier	67
3.4.1.5. Hydraulique	67
3.4.1.6. Énergie	68
3.4.1.6.1. Autres sources d'énergie :	68
3.4.1.7. Communication	69
3.4.1.7.1. Communication radio et télé	69
3.4.1.7.2. Communication téléphonique	69
3.4.1.7.3. <i>Principales potentialités et ressources naturelles de la Commune</i>	71
4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	77
4.1. Synthèse du DIC	77
4.1.1. Les forces et faiblesses de l'Institution Communale	77
4.1.2. Axes de renforcement de l'institution communale	78
4.2. Synthèse des données sur le développement de l'économie locale	84
4.3. Synthèse des données collectées sur la petite enfance	88
4.3.1. Situation de la petite enfance dans la commune	88
4.3.2. Solutions envisageables pour l'amélioration des conditions de la petite enfance	88
4.4. Synthèse des données sur le changement climatique	97
4.4.1. Brève définition générale du concept	97
4.4.2. Quelques repères des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques	98
4.5. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	99
5. PLANIFICATION STRATEGIQUE	133
5.1. Vision et objectifs du PCD	133
5.1.2. Objectifs spécifiques du PCD	134
5.2. Cadre logique	135
5.3. Coût estimatif du PCD	197
5.4. Synthèse des actions spécifiques du PCD	199
5.4.1. Synthèse sur l'économie locale	199
5.4.2. Synthèse sur la petite enfance	200
5.4.3. Synthèse sur le changement climatique	201
5.4.4. Synthèse des projets des corps de métier	202
5.4.5. Synthèse des projets des couches vulnérables	203

5.5. Aménagement des espaces urbains (POS, Zonage)	204
5.5.1. Le système foncier	204
5.6. Esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal	206
6. PROGRAMMATION	211
6.1. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires	258
6.2. Cadre sommaire de gestion de l'environnement du CDMT	278
6.2.1. Principaux impacts environnementaux potentiels	278
6.2.2. Principaux impacts sociaux potentiels	290
6.2.3. Plan sommaire de gestion de l'environnement	299
6.3. Plan d'investissement annuel	305
6.3.1. Ressources mobilisables et échéances	305
6.3.2. Programmation annuelle des projets prioritaires (première année)	309
6.3.2.1. Plan de financement du PCD	341
6.3.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables	347
6.3.3.1. La vulnérabilité des personnes âgées, veuves et/ou handicapées et nécessiteuses	347
6.4. Plan de Passation des marchés du PIA	349
6.5. Budget annuel opérationnel du PIA	357
7- MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	359
7.1. Composition et attributions du Comité de suivi-évaluation du PCD	360
7.1.1. Composition du Comité de suivi-évaluation	360
7.1.2. Missions/ Attributions du Comité de suivi-évaluation	361
7.2. Indicateurs de Suivi-évaluation	361
7.2.1. Suivi de la mise en œuvre du PIA	362
7.2.2. Evaluation de la mise en œuvre du PIA	362
7.2.3. Dispositif, Outils et Fréquence du Reporting.	363
7.2.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	364
8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	365
CONCLUSION	377
BIBLIOGRAPHIE	380
ANNEXES	384

Résumé

La décentralisation fait partie des grandes réformes politiques et institutionnelles opérées par Le gouvernement en vue de réaliser un développement participatif et harmonisé à la base et de réduire significativement la pauvreté. Cet objectif est au centre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi à l'horizon 2035 (DSCE). C'est ainsi qu'avec l'aide des partenaires au développement, le Gouvernement a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce Programme a pour mission principale de responsabiliser les communes et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation à travers l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) qui est un document de référence définissant le cadre de développement harmonieux et durable de la commune.

L'actualisation du Plan Communal de Développement de Bibémi élaborée par l'OAL « Clean Technology Promotion » CTP s'est faite suivant les enseignements reçus lors de la formation préparatoire dispensée par le PNDP. Les documents de planification du MINEPAT que sont le « Guide méthodologique de planification régionale et locale » et le « Manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PDC » ont été également, entre autres, des références didactiques consultés pour l'élaboration de ce plan Communal de Développement.

Ce Plan de Développement, à l'issue des diagnostics participatifs menés au niveau de l'Institution Communale (DIC), de l'Espace Urbain Communal (DEUC) et au Niveau des Villages (DPNV) en tenant compte des 29 secteurs, met en exergue les projets prioritaires de la commune à partir de l'analyse des potentialités, des dynamiques, des contraintes et faiblesses identifiées. Des cartes thématiques de l'état des lieux des infrastructures des secteurs clés (éducation, santé, ressources en eau et infrastructures marchandes) de la commune ont été élaborées.

Des projets ont été retenus et inscrits dans les cadres logiques en tenant compte des besoins des populations et des orientations sectorielles aux niveaux régional et national.

Pour permettre à la commune de réaliser ses projets prioritaires, les différentes sources de financement et leurs circuits de mobilisation ont été inventoriés de même qu'une stratégie de mobilisation de ressources mise en place. Une programmation a permis d'élaborer le Plan d'Investissement Annuel (PIA) estimé à 862 588 500 FCFA, les tableaux d'évaluation environnementale stratégique sommaire (principaux impacts et mesures), le plan en faveur des personnes vulnérables et le Plan de Passation des marchés. Le PIA et le CDMT établi vise à terme l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune de Bibémi. La mise en œuvre de ce PCD est estimée à **40 027 199 500 FCFA**.

La commune de Bibémi, pour booster sa croissance, a mis un point d'honneur sur la dynamisation de l'institution municipale, le développement rural, le développement social, le développement infrastructurel et environnemental.

Les principaux centres d'intérêt de l'exécutif communal dans ce Plan de Développement sont :

1. Le renforcement des capacités et l'amélioration de la productivité de la ressource humaine communale ;
2. La mobilisation des ressources financières ;

3. Le renforcement et l'amélioration du patrimoine communal ;
4. La création en nombre suffisant des points d'eau potable ;
5. L'amélioration de l'accès aux soins de santé publique ;
6. Le développement des infrastructures scolaires ;
7. Le développement agricole ;
8. La mise en route d'un plan opérationnel de la communication ;
9. La gestion durable de l'environnement et
10. La prise en compte des préoccupations des personnes vulnérables entre autres.

Liste des abréviations

ACEFA	Programme d'Amélioration à la Compétitivité des Exploitations Familiales et Agropastorales
ADZC	Appui à la Diversité des producteurs en Zones Cotonnières
AES /SONEL	American Electricity Society/Société Nationale d'Electricité
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AON	Appel d'Offre National
APEE	Association des Parents d'Élèves et des Enseignants
APESS	Appui à la Production de l'Élevage au Sahel et en Savane
AVZ	Agent de Vulgarisation de Zone
BC	Budget Communal
BP	Budget Prévisionnel
CA	Compte Administratif
CAC	Centime Additionnel Communal
CAMTEL	Cameroon Telecommunication
CAPIEM	Certificat d'Aptitude Professionnel d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel
CARE	Cooperation for Assistance and Relief Everywhere
CC	Comité de Concertation
CCT	Cadre Communal Technique
CCF	Cadre Communal Financier
CEFAM	Centre de Formation des Administrateurs Municipaux
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
CFCE	Centre de Formalités de Création d'Entreprise
CLLS	Comité Local de Lutte Contre le Sida
CM	Conseil Municipal ou Conseiller Municipal
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CNPC-C	Confédération Nationale de Producteurs du Coton du Cameroun
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CODAS	Comité Diocésain pour le Développement des Actions Sociales/CARITAS
/CARITAS	
COMES	Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
CSI	Centre de Santé Intégré
COGES	Comité de Gestion
COFIL	Comité de Pilotage
COSA	Comité de Santé

CP	Cellule de planification
CPF	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CRC/N	Cellule Régionale de Coordination pour le Nord
CRLS	Comité Régional de Lutte contre la Sécheresse
CRTV	Cameroon Radio Television
CS	Comité de Suivi
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CTP	Clean Technology Promotion
CVC	Comité Villageois de Concertation
CVUC	Commune et Villes Unies du Cameroun
CZV	Centre Zootechnique et Vétérinaire
DAADER	Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
DAEPIA	Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DC	Diagnostic Consolidé
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DF	Dépenses de Fonctionnement
DH	Déchets Hospitaliers
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DPNV	Diagnostic Participatif Niveau Village
DPPAT	Délégation Provinciale du Plan et de l'Aménagement du Territoire
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EELC	Église Évangélique et Luthérienne au Cameroun
EFLC	Église Fraternelle Luthérienne du Cameroun
ELECAM	Élections Cameroun
EM	Ecole Maternelle
EMF	Etablissement de Micro finances
EP	Ecole Publique
ENAR	Ecole Numérique Agropastorale
EPPE	Education et Protection de la Petite Enfance
ESA	Projet Eau-Sol-Arbre
FEICOM	Fonds d'Équipement et d'Investissement Inter Communal
FNE	Fonds National de l'Emploi
GIC	Groupement d'Initiative Commune
GPS	Global Positioning System
GRH	Gestion des Ressources Humaines
Ha	Hectare
HCNUDH	Haut Commissariat des Nations Unies pour le Droit de l'Homme
HD	Hôpital de District
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
IRAD	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
ISS	Interview Semi Structurée
IST	Infection Sexuellement Transmissible
Km	Kilomètre
KVA	Kilo-Volt- Ampère
MARP	Méthode Accélérée et de Recherche Participative
MDRN	Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles
MEADEN	Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement du Nord
MEAVSB	Mission d'Etude et d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales

MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCOM	Ministère de la Communication
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFOF	Ministère des Forêts et de la faune
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Education Physique
MINTOURL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTRANSPORT	Ministère des transports
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux locaux
MP	Maître des Parents
MS	Masse Salariale
MTN	Mobile Téléphone Network
NEB	Projet Nord Est Bénoué
OAL	Organisme d'Appui Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisme Non Gouvernemental
PADECO	Programme d'Appui au Développement Communautaire
PADFA	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAJER-U	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPA	Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole
PARFAR	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural
PCD	Plan Communal de Développement
PDC	Plan de Développement Communal
PM	Premier Ministre
PM	Pour Mémoire
PDOB	Programme de Développement de l'Ouest Bénoué
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNVRA	Programme National de Vulgarisation Agricole

POS	Plan d'Occupation des Sols
PSD-ADL	Plan Social du Développement et Appui au Développement Local
PUGDT	Plan d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres
PV	Procès Verbal
PWS	Personne Vivant avec le VIH/SIDA
RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
SEPO	Succès-Echec-Potentialités et Obstacles
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
SIFAB	Société Industrielle de Fabrication des Aliments pour Bétail
SG	Secrétaire Général
SODECOTON	Société de Développement de Coton du Cameroun
SONARA	Société Nationale de Raffinerie
SPRPB	Sous Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base
SILH	Service Intégral de Lutte contre le Handicape
SMART	Spécifique Mesurable Ajustable et Réalisable à Temps
TDR	Termes de Références
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UEBC	Union des Églises Baptistes du Cameroun
UEEC	Union des Églises Évangéliques du Cameroun
UP	Unité de Paysage
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)
UNICEF	United Nations International Children Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
VIH	Virus Immunodéficience Humaine
Web ou www	world wide web
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégétique

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la population de la commune par village et par tranche d'âge.....	46
Tableau 2 : Principales cultures pratiquées, les outils utilisés, les rendements obtenus et les difficultés rencontrées.....	52
Tableau 3 : Relevé des prix des denrées alimentaires.....	53
Tableau 4: Situation du cheptel de la commune	54
Tableau 5 : Différentes institution intervenant dans la commune et types d'appuis	58
Tableau 6 : Etat des lieux et besoins des écoles préscolaires et primaires.....	61
Tableau 7: Etat des lieux et besoins des enseignements secondaires	62
Tableau 8: Etat des lieux des infrastructures des formations sanitaires de la commune	62
Tableau 9: Etat des lieux du personnel soignant des formations sanitaires de la commune.....	63
Tableau 10 : Couverture vaccinale.....	64
Tableau 11 : Surveillance des MAPE (Maladies à potentiel épidémique)	64
Tableau 12 : Dépistage SIDA.....	64
Tableau 13 : Autres services présents dans la commune	66
Tableau 14: Etat des lieux des forages et puits de la commune	68
Tableau 15 : Principales potentialités de la Commune	71
Tableau 16: Matrice des Principales potentialités et ressources naturelles de la Commune.....	71
Tableau 17: Force et faiblesses de l'institution communale.....	77

Tableau 18: Axes de renforcement de l'institution communale.....	78
Tableau 19: Récapitulatif sur le développement de l'économie local.....	85
Tableau 20: Synthèse des données collectées sur la petite enfance.....	91
Tableau 21: Récapitulatif des actions en faveur de la petite enfance.....	93
Tableau 21': Synthèse des données sur les couches vulnérables.....	83
Tableau 22: Synthèse des données sur les changements climatiques.....	98
Tableau 23: Consolidation des problèmes et besoins identifiés par secteur.....	100
Tableau 24: Cadre logique par secteur.....	135
Tableau 25: Coût estimatif du PCD.....	197
Tableau 26: Synthèse des actions spécifiques liées à l'économie locale.....	199
Tableau 27: Synthèse des actions spécifiques liées à la petite enfance.....	200
Tableau 28: Récapitulatif des actions spécifiques liées aux effets du changement climatique.....	201
Tableau 29: Récapitulatif des microprojets des corps de métiers.....	202
Tableau 30: Récapitulatif des microprojets relatifs aux couches vulnérables.....	203
Tableau 31: Plan d'utilisation et gestion durable des terres.....	206
Tableau 32: Synthèse des microprojets des villages de la commune.....	211
Tableau 33: Cadre de Dépences à Moyen terme (CDMT) des projets prioritaires.....	259
Tableau 34: Principaux impacts environnementaux potentiels.....	278
Tableau 35: Principaux impacts sociaux potentiels.....	291
Tableau 36: Plan sommaire de gestion de l'environnement.....	299
Tableau 37: Ressources mobilisables et échéances.....	305
Tableau 38: Programme annuelle des projets prioritaires.....	310
Tableau 39: Besoin de financement des projets du PIA.....	341
Tableau 40: Plan opérationnel des personnes vulnérables.....	348
Tableau 41: Plan de passation de marché pour les grands travaux.....	349
Tableau 42: Plan de passation de marché des fournitures diverses.....	354
Tableau 43: Budget annuel du PIA.....	357
Tableau 44: Composition du comité de suivi-évaluation.....	360
Tableau 45: Indicateurs de suivi-évaluation.....	362
Tableau 46: Suivi de la mise en oeuvre du PIA.....	362
Tableau 47: Fiche d'évaluation du PIA.....	362
Tableau 48: Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution.....	367
Tableau 49: La communication avec les autorités et les sectoriels.....	367
Tableau 50: La communication avec les bénéficiaires.....	367
Tableau 51: Communication avec la société civile et le secteur privé.....	368
Tableau 52: La communication avec les partenaires techniques et financiers.....	369
Tableau 53: Communication avec les élites extérieures et la diaspora.....	369
Tableau 54: La communication de masse.....	370
Tableau 55: Action de plaidoyer.....	370
Tableau 56: Suivi des actions du PCD.....	372

Liste des photos

Photo 1 et 2 : Le responsable de l'OAL présentant son staff et son plan d'action en présence de l'exécutif communal et du PNDP.....	25
Photo 3 et 4 : Une vue des participants à la restitution de la formation de Guider (3) et Séance de formation sur l'utilisation du GPS (4)	26
Photo 5 et 6 : Le Préfet de la Bénoué délivrant son discours lors du lancement officiel en présence des chefs traditionnels et responsables sectoriels	27
Photo 7 et 8 : participation active communautaire en processus de planification dans la localité d'Adoumri (7) et dans la localité de Kapanay (8).....	30
Photo 9 et 10 : Vues de l'atelier de planification dans la salle des actes de la commune	32
Photo 11, 12 et 13 : Diversité pédologique dans la commune : texture argilo-sableuse dans les bas-fonds (11), rocailleux sur les plateaux ou crêtes (12), et sablo-argileux dans les plaines (13)	39
Photo 14, 15 et 16 : Un affluent du mayo-Kebi (14), une vue partielle du lac Kakou (15), et du lac de Kalao (16).....	39
Photo 17 et 18 : Une végétation fragile en constante dégradation	41
Photo 19 : Un troupeau pacageant sur les abords du lac Kakou ; l'élevage, l'une des principales activités économiques de la commune.....	54
Photo 20 : Une vue d'un site permanent.....	55
Photo 21 et 22 : Le marché à bétail d'Adoumri(21), et le parc vaccinogène (22) une fierté régionale et sous-régionale dans le commerce du gros bétail.....	56
Photo 23 et 24 : L'accès à l'eau potable, une contrainte qui s'impose malheureusement avec acuité à la petite enfance	68
Photo 25 et 26 : La petite enfance à la recherche du savoir dans des abris précaires à Vounré à la frontière avec le Tchad (2013)	88
Photo 27 : Habitat type en majorité dans la commune. Ici un groupe de « saré » à Bibémi.....	204
Photos 28 et 29 : Un vieillard grabataire dans sa case et une femme du 3 ^{ème} âge et polyhandicapé au travail dans son champ derrière sa case.....	347

Liste des cartes

Carte1 : Carte de la situation géographique de l'arrondissement de Bibémi37

Liste des annexes

ANNEXE I: Fiches des microprojets du PIA	384
ANNEXE II: Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD.....	406
ANNEXE III: Délibération municipal approuvant le PCD	408
ANNEXE IV: Liste des participants à l’atelier de validation du PCD.....	409
ANNEXE V: Document A : Atlas des cartes.....	412
ANNEXE VI: Document B : Rapport consolidé des Diagnostics participatifs.....	413
ANNEXE VII: Listes de quelques lois, décrets, et textes utiles à exploiter par la commune	414

CHAPITRE I: INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans le cadre de la réforme constitutionnelle de janvier 1996, le Cameroun a choisi la voie de la décentralisation comme un élément clé de la démocratie. La loi d'orientation de la décentralisation stipule en son article 4 que « les conseils des collectivités territoriales ont pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de leurs collectivités ». Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les autorités camerounaises ont élaboré suivant une démarche participative impliquant tous les acteurs du développement, le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en avril 2003. Élaborée pour la période 2003-2007, cette stratégie de réduction de la pauvreté est basée pour l'essentiel sur les stratégies sectorielles. La mise en œuvre de ce document a permis au Gouvernement de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique et de soutenir des taux de croissance positifs jusqu'en 2008. Toutefois, le profil général de croissance n'a toujours pas produit les résultats escomptés pour résorber substantiellement la pauvreté. Lors des évaluations successives de la mise en œuvre du DSRP et des consultations participatives, le Gouvernement camerounais a relevé des manquements et a décidé de réviser le document. Le processus de révision de la stratégie a abouti à un deuxième document qui est celui de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Le DSCE qui va couvrir les dix premières années (2010-2020) de la vision à long terme (2035) est centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Au niveau

des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), l'accent est mis sur l'élaboration systématique des plans de développement régionaux et communaux conformément aux compétences reconnues à ces collectivités en matière de planification de leur développement. Aussi, dans le cadre de cette nouvelle dynamique sociopolitique marquée par le processus de la décentralisation et du développement durable, la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation confère aux communes et aux régions la compétence d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat contenues dans la circulaire N°001/CAB/PR du 30 juillet 2013 relative à la préparation du budget programme pour l'année 2014.

Au vu des actions contenues dans le DSCE visant à responsabiliser les populations locales dans la gestion de leur développement, Il est donc indispensable que les élus locaux et les acteurs de développement disposent d'un document de référence leur permettant de prendre des décisions éclairées. Par ailleurs, sans projet d'avenir reposant sur un diagnostic pertinent et partagé par l'ensemble des forces vives locales, inscrit dans un cadre cohérent et prévisible, le développement harmonieux et durable local n'est pas possible.

C'est dans cette nouvelle perspective que le Gouvernement camerounais, à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), par l'entremise des Cellules Régionales de Coordination, constitue un partenaire privilégié dans l'accompagnement des communes du Cameroun pour l'actualisation de leur Plan de Développement Communal (PDC) qui ne met pas en exergue les aspects socio environnementaux, la petite enfance et avait accès essentiellement ses axes de développement sur les projets sociaux. A cet effet, une convention entre le PNDP, la commune de Bibémi et l'OAL CTP (Clean Technology Promotion) a été signée.

Conformément aux termes de référence, l'objectif principal de la mission est d'appuyer techniquement la commune à préparer outre l'ensemble du processus, mais également à élaborer et s'approprier un outil d'orientation et de planification afin de permettre à la commune de Bibémi de prendre ses responsabilités dans le processus progressif de décentralisation en se doter des moyens d'une participation effective au processus de développement local

La présente étude a été conduite suivant une démarche participative systématique à trois niveaux de diagnostic : le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC), les Diagnostics des Espaces Urbains Communaux (DEUC) et le Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV). Elle a associé à chacune de ses étapes toutes les composantes de la population de la commune de Bibémi.

1.2. Objectifs du PCD

Le Plan Communal de développement (PCD) a pour objectif de garantir une meilleure prise en compte des potentialités et contraintes de développement de la commune et une implication effective des populations dans le processus de définition des besoins et de prise de décisions, ainsi qu'une meilleure appropriation des investissements. L'objectif global de l'intervention est de définir de manière claire, le cadre de développement de la Commune de Bibémi.

Plus spécifiquement il s'agit dans le Plan Communal de Développement de :

1. Identifier les principaux atouts, les potentialités de la Commune ;
2. Identifier et analyser les problèmes liés à chaque secteur ;
3. Proposer des solutions aux problèmes identifiés à travers des idées des projets ;
4. Elaborer le cadre logique des actions à entreprendre ;
5. Définir un cadre des dépenses à moyen terme et un plan opérationnel ;
6. Identifier les différentes sources de financement ;

7. Définir le cadre et les modalités de mise en œuvre et de suivi du plan élaboré.

1.3. Structure du document

Le présent documents'articule autour des 11 points suivants :

1. Le résumé ;
2. L'introduction ;
3. La méthodologie ;
4. La présentation sommaire de la commune ;
5. La synthèse des résultats des diagnostics ;
6. La planification stratégique ;
7. La planification opérationnelle ;
8. Le mécanisme de suivi évaluation ;
9. Le plan de communication et de mise en œuvre du PCD
10. Les besoins et le financement du PCD et ;
11. Les annexes.

CHAPITRE II: METHODOLOGIE

2. METHODOLOGIE

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

Le but de la préparation est d'aider à la précision du cadre de travail et la situation des responsabilités des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de ce processus. L'étape de préparation du processus de planification vise à :

1. Rechercher l'adhésion de toutes les parties prenantes au processus de planification ;
2. définir le rôle de chacun dans le processus ;

3. favoriser la participation effective de toutes les parties prenantes, dont les populations, à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan de développement local ;
4. programmer le processus dans l'espace et le temps avec les parties prenantes (intégrer les aspects logistiques) ;
5. convenir des produits attendus et
6. rassembler les moyens de mise en œuvre du processus.

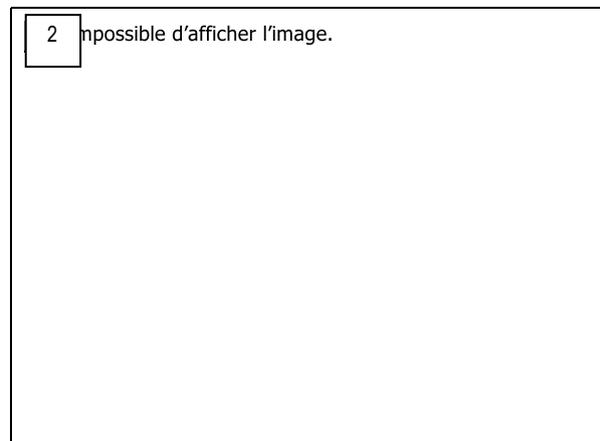
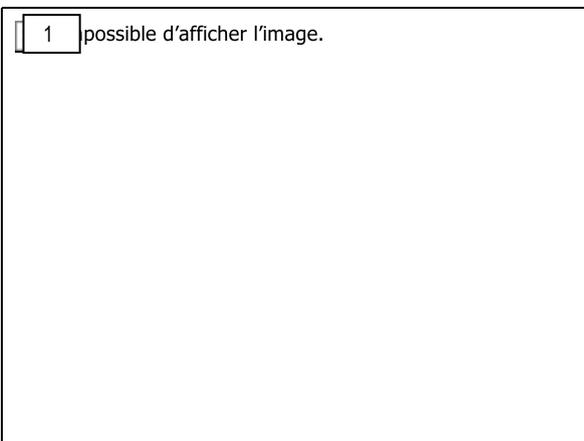
L'approche participative a été la démarche adoptée par l'OAL Clean Technology Promotion (CTP) pour l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) de Bibémi. Elle s'est déclinée comme suit :

2.1.1. Prise de contact avec l'exécutif municipal

Dans le cadre du lancement des activités de l'élaboration du Plan Communal de Développement de Bibémi, l'OAL CTP, a été introduit le 27/02/2013 auprès de l'exécutif communal par les responsables de la CRC /PNDP Nord. Cette introduction a eu pour substance :

1. La présentation physique du personnel clé de l'OAL constitué de 12 hommes et 03 femmes ;
2. La présentation par l'OAL de sa méthodologie d'intervention ainsi que le plan et projet du chronogramme détaillé des activités préalablement élaborés, suivie des observations et amendements des participants.

Photo 1 et 2 : Le responsable de l'OAL présentant son staff et son plan d'action en présence de l'exécutif communal et du PNDP



2.1.2. Information et sensibilisation des autorités administratives locales

L'OAL, à son introduction auprès des autorités administratives locales par le Maire, a rendu compte de la réunion de prise de contact avec l'exécutif municipal et présenter sa mission et son chronogramme de travail ;

2.1.3. Information et sensibilisation des autres parties prenantes

L'équipe de l'OAL a appuyé l'exécutif communal à préparer les correspondances en vue d'informer les différentes parties prenantes (les services techniques sectoriels, les partenaires au développement, les organisations de la Société Civile, les élites et les populations...) de l'importance du processus, de sa durée, de leur implication et les inviter à participer massivement aux rencontres organisées à tous les niveaux. Cette campagne de sensibilisation a été concomitamment menée avec la collecte d'informations secondaires auprès des services techniques sectoriels et les autres acteurs parapublics, et privés œuvrant dans la commune.

2.1.4. Mise en place du dispositif institutionnel (comité de pilotage)

A travers des réunions de concertation avec l'Exécutif Communal, l'équipe de l'OAL est venue en appui dans l'identification des membres du COPIL et a aidé à mettre en place le dispositif institutionnel de planification. Le chef de l'Exécutif Communal a pris à cet effet un arrêté portant création, attribution, composition et fonctionnement de ce comité. Pour tenir compte des particularités locales, les critères de sélection non exclusifs des membres proposés par l'OAL ont été les suivants :

3. Être un élu local (Député, Conseiller municipal) ;
 4. Avoir de préférence sa résidence principale dans la circonscription communale ;
 5. Un adjoint au Maire (membre de l'exécutif communal en charge du développement local) ;
 6. Un agent de la Commune (SG, agent communal, autre) ;
 7. Être disponible ;
 8. Avoir une bonne connaissance de la commune ;
 9. Être imprégné des principes du développement participatif,
 10. Etre issu de la société civile (association, ONG, confession religieuse, organisation paysanne, etc.) ;
 11. un responsable sectoriel.
1. L'OAL a présenté au comité de pilotage pour adoption, le chronogramme détaillé du déroulement du processus d'élaboration du plan de planification.
 2. Le Comité de Pilotage (COPIL) qui est chargé du suivi de la mise en œuvre du PCD :
 1. a rendu régulièrement compte à l'Exécutif Municipal de l'état d'avancement du processus ;
 2. s'est assuré de la participation effective des populations à tous les stades du processus et ;
 3. veillera à la mise en œuvre efficace et efficiente du plan de développement.

2.1.5. Renforcement des capacités des membres de l'équipe de l'OAL

Pour mener à bien sa mission, l'OAL CTP a activement participé à la formation organisée à Guider pendant 02 semaines par la cellule régionale du PNDP du Nord. Compte tenu de son caractère multidisciplinaire, 01 agronome et un sociologue ont été désignés par le responsable de la structure pour participer à cet atelier de Guider. Après cette formation, les 02 représentants de l'OAL ont organisé une séance de restitution des enseignements reçus aux autres membres de l'équipe d'intervention dans la commune, aux membres du COPIL ainsi qu'à quelques facilitateurs endogènes choisis pour l'accompagnement de ce processus.

Photo 3et 4 : Une vue des participants à la restitution de la formation de Guider (3) et Séance de formation sur l'utilisation du GPS (4)



Le choix des facilitateurs endogènes est revenu aux populations locales appuyées par l'OAL sur la base des critères objectifs tels que :

1. La disponibilité ;
2. La résidence dans la commune ;
3. L'aptitude à parler à la foule en langue locale ;
4. Le savoir écrire et parler le français

2.1.6. Atelier de lancement officiel

L'atelier de lancement officiel s'est tenu le 17 avril 2013 dans la salle des délibérations de la commune de Bibémi a été présidé par le Préfet de la Bénoué. Ont pris part à cette assise : le Sous-préfet de l'arrondissement de Bibémi, l'Exécutif Communal, les différentes administrations sectorielles (départementales et d'arrondissement), les chefs traditionnels, le PNDP, les partenaires au développement, les membres du COPIL et toute l'équipe de l'OAL.

Photos 5 et 6 : Le Préfet de la Bénoué délivrant son discours lors du lancement officiel en présence des chefs traditionnels et responsables sectoriels

5 Impossible d'afficher l'image.

6 impossible d'afficher l'image.

2.2. Collecte des informations et traitement

2.2.1. Diagnostic Institutionnel Communal(DIC)

Le diagnostic institutionnel communal est une analyse participative de la situation structurelle et organisationnelle de la Commune en tant qu'institution. Il a pour but d'évaluer la capacité de la Commune à

remplir ses missions et à assurer la maîtrise du développement communal. Il permet, sur la base de cette évaluation, d'identifier les principaux axes de renforcement nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis par la Commune.

2.2.1.1. Les objectifs du DIC

Spécifiquement le DIC se donne pour objectifs de :

5. recueillir et documenter les informations liées à la situation administrative, financière, patrimoniale et celle des ressources humaines de l'institution communale ;
6. analyser et décrire la structure et le mode de fonctionnement des organes de la commune ;
7. analyser les relations entre l'institution communale et les acteurs publics et privés du développement au niveau local ;
8. identifier les forces et faiblesses de l'institution communale à travers une auto évaluation faite par l'équipe communale (élus et personnel) ;
9. identifier les principaux axes/actions de renforcement de la Commune en vue de la maîtrise du rôle et des compétences qui lui sont confiées par la loi.

Dans le but de collecter les données de base du DIC, l'équipe de l'OAL avec l'appui des facilitateurs endogènes a effectué du 05 au 07 mars 2013, des entretiens avec les personnalités ressources (le secrétaire général, le conseil municipal et le percepteur). Les échanges ont porté sur les services opérationnels de la commune.

2.2.1.2. Méthodologie

La réalisation du DIC, élaborée sur la base des entretiens entre l'équipe de l'OAL et les personnalités ressources de l'institution communale, a porté sur des aspects clés que nous avons regroupées en quatre catégories :

1. Les ressources humaines ;
2. Les ressources financières ;
3. Le patrimoine communal et ;
4. La gestion des relations.

a. L'entretien avec le Secrétaire Général de la Commune

Les échanges avec le Secrétaire Général de la Mairie de Bibémi ont porté sur les ressources humaines, le patrimoine communal, les relations, les contraintes et opportunités sur le plan socio-économique, environnemental, culturel et politique en vue de dégager les forces et les faiblesses de la Commune. Il s'est agi de :

1. Analyser la situation du personnel communal ; il s'est agi d'évaluer l'effectif du personnel, le sexe, la formation de base de ce personnel et l'existence d'un profil de carrière ;
2. S'enquérir de l'existence d'une politique de gestion des ressources humaines (embauche, formations de base et additionnelles, motivation, système d'évaluation, profil de carrière...). Les échanges se sont effectués avec les services opérationnels de la commune ;
3. Évaluer avec M. le Secrétaire Général, la masse salariale du personnel communal, le type de contrat à l'embauche (décisionnaire, contractuel, ou cadres, etc.), la qualité des services rendus par le personnel

en service à la Commune, l'existence d'un organigramme et sa fonctionnalité, les réunions de personnel et leur fréquence, la maîtrise d'ouvrage communal en termes de politique de qualification du personnel communal ;

4. Apprécier le patrimoine communal pour s'enquérir de l'existence des matériels suivants : le matériel roulant, le mobilier, les fournitures de bureau... Il s'est agit également de déterminer le coût de ces infrastructures, leur source de financement, leur mode de gestion, le système de maintenance, la formation du personnel à la maintenance du matériel appartenant à la Commune ;
5. Apprécier la nature des relations que l'administration communale entretient avec les partenaires pour jauger les relations entre la commune et la tutelle, les services techniques décentralisés, la commune et les autres communes, l'existence d'une stratégie de jumelage entre la Commune de Bibémi et d'autres Communes.

b. L'entretien avec les conseillers municipaux

Cette rencontre a permis de s'enquérir de la maîtrise de leur rôle de conseiller et de leur mission dans l'exécution du budget. Il s'est agit d'évaluer le degré de prise en compte de leurs contributions lors des sessions du conseil municipal.

c. L'entretien avec le receveur municipal

Il a été question d'aborder avec ce dernier :

1. Des questions relatives à la capacité de la commune à mobiliser les fonds propres à son fonctionnement et les difficultés/contraintes financières que la Commune de Bibémi rencontre dans la réalisation de cette tâche ;
2. Des questions relatives à l'ordonnancement des dépenses et des recettes, à production et à la diffusion des rapports de gestion, des certificats de recettes et de dépenses ;
3. Des missions d'audits et de vérification effectuées par le FEICOM et le Syndicat de communes ou service Régional des Communes.

2.2.2. Diagnostic des Espaces Urbains Communaux (DEUC)

2.2.2.1. La préparation

L'OAL a adressé des correspondances aux différents chefs de quartier, les partenaires au développement, les différents corps de métier et les couches vulnérables les invitant à participer au déroulement du diagnostic. Quant aux sectoriels, un guide d'entretien leur a été remis pour compréhension et l'équipe est repassé pour mener l'entretien aux fins de recueillir des informations. Au total quatre DEUC ont été réalisés à savoir :

1. La ville de Bibémi du 05 au 07 mars 2013 et validé du 15 au 17 mai 2013 ;
2. Adoumri du 23 au 25 mars 2013, Padarmé du 19 au 21 avril 2013 et Boula-ibbi du 21 au 23 juillet (validés le 27 décembre 2013).

2.2.2.2. Les outils utilisés

Les outils suivants ont été utilisés :

1. La Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles(MDRN) ;
2. Le SEPO (Succès Échecs, Potentialités et Obstacles) ;
3. Le guide d'entretien avec les couches vulnérables ;
4. Le guide d'entretien avec les différents corps de métier.
5. La fiche de collecte des données socioéconomiques

Une séance de restitution a été organisée à la commune à l'intention de l'exécutif municipal, du conseil municipal, du COPIL, des sectoriels, des partenaires au développement et des représentants des corps de métiers. Lors de cet atelier des observations ont été faites par les différentes parties prenantes et leurs prises en compte par l'OAL.

2.2.3. Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV)

2.2.3.1. La préparation de l'intervention au niveau du village

Pour l'intervention au niveau des villages, l'OAL au cours de sa réunion préparatoire, a structuré la commune en 05 zones d'intervention (Bibémi, Adoumri, Padamé, Mayo-Iopé et Boula-ibbi). Une équipe composée de 04 personnes dont 01 chef d'équipe et 03 enquêteurs a été déployée par zone.

2.2.3.2. Le déroulement des outils de diagnostic d'identification

Ici, les données ont été collectées, reformulées et classées afin de les analyser. Les outils de diagnostic qui ont été déroulés dans les villages sont :

1. le profil historique ;
2. la carte villageoise consensuelle enrichie d'unités de paysage ;
3. l'ISS (Interview Semi-Structurée) ;
4. la matrice des contraintes/atouts et potentialités par secteur ;
5. la fiche de collecte des données socio-économiques et la liste des problèmes ;
6. le transect ;
7. collecte de données géo-référencées des ressources identifiées dans les villages.

Photo 7et 8 : participation active communautaire en processus de planification dans la localité d'Adoumri (7) et dans la localité de Kapanay (8)

7 Impossible d'afficher l'image.

8 Impossible d'afficher l'image.

2.2.3.3. Déroulement des outils de diagnostic d'analyse

Les données ont été collectées, traitées et analysées à travers les outils suivants :

1. le diagramme de Venn ;
2. la reformulation des problèmes par secteur ;
3. l'arbre à problèmes ;
4. l'arbre à objectifs ;
5. les tableaux d'analyse simple ;
6. le tableau de solutions envisagées ;

2.2.3.4. Déroulement des outils de planification et de suivi-évaluation

Les outils utilisés par l'équipe technique dans ce domaine ont été les suivants :

7. le tableau de planification stratégique des solutions endogènes ;
8. le tableau de planification opérationnelle des solutions endogènes ;
9. l'union mathématique des projets des solutions exogènes ;
10. la matrice de comparaison par paire des solutions exogènes ;
11. la liste des projets prioritaires des solutions exogènes.

1. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Après la réalisation des différents diagnostics à savoir le DEUC, le DIC et le DPNV des différents villages de la commune, l'OAL a procédé à l'analyse et à la consolidation des données. Ces données ainsi analysées et consolidées ont été présentées aux parties prenantes constituées de l'Exécutif Communal et des membres du

COPIL au cours d'un atelier de restitution et de validation tenu le 25 mars 2014, regroupant toutes les. Les différentes cartes thématiques relatives aux différentes infrastructures dans la commune ont été également présentées et validées.

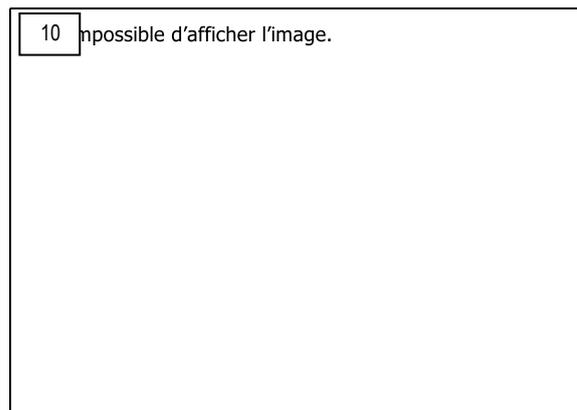
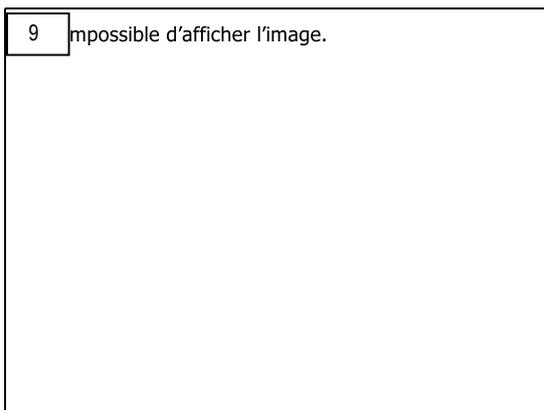
2. Planification

L'opération a consisté à traduire les centres d'intérêts en objectifs avec les indicateurs qui s'y rapportent, les résultats attendus et les principales activités à mener, consigné dans un tableau appelé Cadre logique qui prend en compte 28 secteurs de développement.

Il s'agit d'un projet de cadre logique que l'OAL a transmis à chaque administration sectorielle départementale ou régionale selon son domaine de compétence pour observations, amendements et validation. L'atelier de restitution et de validation organisé les 27 et 28 Décembre 2013 a permis de valider les différents cadres sectoriels dans la salle des actes de la Mairie de Bibémi en présence des personnes ressources et acteurs clés.

Cette étape a permis de retenir des actions prioritaires afin de mobiliser les ressources pour leur mise en œuvre

Photo 9 et 10 : Vues de l'atelier de planification dans la salle des actes de la commune



3. Mobilisation des ressources

La mise en œuvre et la gestion d'un plan de développement nécessitent des ressources importantes qu'il faut identifier et mobiliser. L'objectif est donc de répertorier les différents guichets et opportunités possibles de financement. En substance il s'agissait avec les participants :

1. de renforcer les capacités de la collectivité territoriale en matière de recherche de financement ;
2. d'identifier et d'évaluer les différentes sources de financement ;
3. d'amener les autorités, les partenaires et les populations à mobiliser des ressources pour la réalisation des projets ;
4. de suivre la mobilisation et de sécuriser les ressources.

Après cette phase de mobilisation des ressources, une programmation des activités à court terme a été élaborée.

1. Programmation

Sur la base de ce cadre logique, il est revenu à une équipe restreinte constituée de l'exécutif communal, de l'OAL et de l'équipe technique du PNDP de conduire les travaux. L'exploitation du plan de campagne, du journal des projets et des projets prioritaires issus des diagnostics ont permis d'alimenter le CDMT et le PIA.

2. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif

A la suite de l'atelier de programmation, s'est tenue une séance de travail adhoc avec l'exécutif communal, le Copil, et les principaux acteurs des administrations sectorielles concernés par les projets et quelques élites pour le choix des acteurs devant animer le suivi-évaluation du plan.

Avec l'accompagnement des cadres techniques du PNDP, le mécanisme de suivi évaluation a été défini, et l'équipe ad hoc mise en place. Un arrêté du Maire entérinera cet acte avant la validation du PCD.

CHAPITRE III: PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3.1. Localisation de la commune

La commune de Bibémi (GPS 09.30483° Nord et 13.86483° Est) est située dans la Région du Nord Cameroun, Département de la Bénoué. Créée par décret N°92/127 du 26 Juin 1992, elle est située à 65 Km de Garoua (chef lieu de la Région du Nord). Elle compte 149 localités avec une population estimée à environs 156 121 habitants.

Cette Commune s'étend sur une superficie de 2 535 km² et est limitée à :

1. Au Nord par les Communes de Figuil et de Guider ;
2. Au Sud par les Communes de Lagdo et de Rey-Bouba ;
3. A l'Est par la République du Tchad ;
4. A l'Ouest par les Communes de Pitoa et de Dembo.

Carte1 : Carte de la localisation de l'arrondissement de Bibémi

 Impossible d'afficher l'image.

3.2. Milieu biophysique

3.2.1. Climat

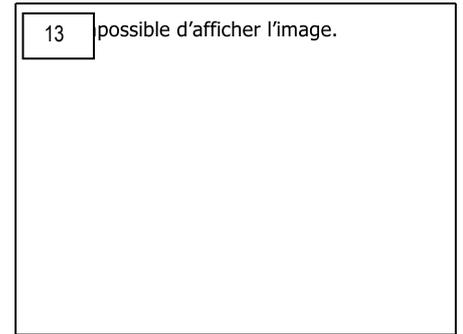
Le climat est tropical de type soudano-sahélien caractérisé par une longue saison sèche d'Octobre à Avril, et une courte saison des pluies partant de mai à septembre. La pluviométrie moyenne annuelle atteint 956 mm d'eau en 54 jours de précipitations (Source : services locaux du MINADER).

Les températures restent élevées avec une moyenne de 31°C, et des maxima atteignant 42 à 45°C au mois d'avril. Toutefois, on peut observer de grandes irrégularités d'une année à une autre et même d'un mois à un autre du fait des changements climatiques dont les effets se font ressentir comme partout ailleurs sur la planète terre.

3.2.2. Sols

À dominance ferrugineuse, la diversité pédologique est un trait caractéristique des sols dans la commune. Ils se caractérisent ici par une texture argileuse, sableuse, argilo-sableuse ou rocailleuse par endroits. La forte présence des sols argileux ou argilo-sableux dans la cuvette de la Bénoué dans son ensemble et en particulier dans l'Arrondissement de Bibémi, rend la zone particulièrement marécageuse et inondable dans ses innombrables bas-fonds.

Photo 11, 12 et 13 : Diversité pédologique dans la commune : texture argilo-sableuse dans les bas-fonds (11), rocailleux sur les plateaux ou crêtes (12), et sablo-argileux dans les plaines (13)



Le relief de la commune est caractérisé dans son ensemble par un sol plat. Il est entrecoupé de nombreux vallons qui convergent pour former de petits cours d'eau qui rejoignent le mayo kébi. Cependant tout au nord-est de la commune, on remarque une chaîne de montagnes et bourrelets qui partent de la zone de la localité de Vounré pour culminer au niveau de Kakou à près de 800m d'altitude et fait frontière avec le Tchad.

3.2.4. Hydrographie

La Commune est arrosée par les principaux cours d'eau suivants :

1. Le Mayo-Kebbi ;
2. le Mayo-Lawa ;
3. le Mayo-Barka ;
4. le Mayo-Lombo ;
5. le Mayo-Lebri.

Les 04 derniers cours d'eau sont les affluents du mayo kebi qui forment avec lui un vaste système exoréique pour se jeter dans le fleuve Bénoué. De nombreux ruisseaux et cours d'eau mineurs lézardent la région en formant un réseau complexe alimentant le mayo kebi.

En dehors du grand lac de kakou installé sur le mayo kebi et formant frontière avec le Tchad, Il existe également des lacs à régime endoréique alimenté par des eaux de ruissellement tels les deux lacs de la localité de kalao et celui de mayo lomé propice pour le tourisme.

Ces Mayos ont un régime commun qui est non permanent. Les mois les plus pluvieux correspondent aux périodes des crues.

Photo 14 ,15 et 16 : Un affluent du mayo-Kebi (14), une vue partielle du lac Kakou (15), et du lac de Kalao (16)



3.2.5. Flore

La localisation géographique de l'arrondissement de Bibémi dans sa globalité indique qu'il fait partie des régions de basse altitude de l'Afrique tropicale tout comme le reste du département de la Bénoué. Il appartient aux régions chaudes à longue saison sèche, caractérisées par une végétation généralement constituée de formations arbustives, boisées ou arborées présentant par endroits des couverts herbeux en sous-bois. On note également des formations spécifiques telles que les épineux biens appréciés par les petits ruminants et qui couvrent aussi de vastes espaces. A l'exception de quelques savanes sur sols sablonneux pauvres, toutes les formations végétales pâturables sont constituées par des faciès de substitutions de la forêt, résultant des défrichements répétés, de la sur exploitation pastorale et des feux de brousse traditionnels à répétition.

La végétation de l'espace communal est dominée par le neem et l'Eucalyptus dans les zones d'habitation. A côté de cette végétation anthropique dominante, on observe également la présence d'autres formations végétales constituant la majorité des colonies arborées à travers brousse et broussaille. Voici citées quelques espèces avec leur traduction pour certaines en fulfuldé, langue véhiculaire locale :

1. *Anogneisus leiocarpus* (Karehi)
2. *Balanites egyptiaca* (Kadjoli)
3. *Tamarindus indica* (Djabbi)
4. *Ximena americana* (T chaboule)
5. *Anonabirea* (Edehi)
6. *Bombax costatum* (Bantadje)
7. *Ziziphus mauritania* (Djaabi)
8. *Parkia biglobosa* (Narehi)
9. *Prosopis africana* (Kohi)
10. *Phoenix lactilifera* (Dibinohi)
11. *Ficus gnafalocarpa* (Yibi)
12. *Faidherbia albida* (Taski)
13. *Pilostigma heticulatacum* (Barkei)
14. *Adansonia digitata* (Boki)
15. *Acacia seyal* (Boulmi)
16. *Commiphora africana*
17. *Commiphora pedrenkulat*
18. *Dalbergia melanoxyton*

Dans le cadre de la stabilisation des zones à risque, la commune de Bibémi a profité des travaux de reboisement d'envergure faite par la Mission d'étude, tout le long des « Mayos ». Toutefois, il importe pour nous de relever et pour le déplorer, la forte menace liée à l'érosion des berges liées à la fabrication des briques de

terres qui obère la durabilité de ce salubre projet. La conséquence immédiate qui se dégage de cette situation est la fragilisation progressive du couvert végétal à ces endroits critiques à des fins mercantiles, au profit d'un habitat de plus en plus précaire, mais aussi l'accentuation des risques d'érosion superficielle.

Photo 17 et 18 : Une végétation fragile en constante dégradation



3.2.6. Faune

Elle est menacée par la pression démographique galopante et les effets de l'urbanisation, des feux de brousse et du surpâturage. La faune présente dans la savane de la commune est en voie de disparition. A ce jour, on rencontre des grands mammifères : éléphants, hippopotame ; des petites antilopes, des Guipes harnaché, des Céphalophe, des Phacochère, des Porc-épic ; des reptiles : cobra, crocodile et des primates.

3.2.7. Les ressources minières

Les résultats d'une prospection des sous-sols autour de la Commune de Bibémi ne sont pas facilement accessibles. Cependant, il a été récemment découvert une zone aurifère. Cette ressource est exploitée par des particuliers qui œuvrent pour le compte des exportateurs assez nantis, qui tirent exclusivement tous les avantages de cette ressource. La ruée vers l'or est une réalité, et attire des populations provenant des pays voisins tels que le Tchad, le Nigéria, le Gabon. Très récemment, l'autorité administrative a tenté de mettre en défend cette zone en attente d'une exploitation industrielle. Cette initiative se butte à une perte d'emploi de plus d'un millier de personnes. Depuis, l'exploitation continue son cours sous peine à tout moment d'heurter la force répréhensible de l'administration.

3.3. Milieu humain

3.3.1. Quelques repères historiques de peuplement de la commune

L'appellation « Bibémi » est vraisemblablement d'origine Moundang, formé de deux mots clés « Bi » qui veut dire littéralement 'eau' et « Bémé » qui est une espèce d'arbre composant la flore locale.

Il s'agirait d'un groupe de chasseurs Moundang venus du Tchad voisin qui, au cours de l'une de leurs pérégrinations, se trouvèrent dépassés par une soif exacerbante. Par chance, ils rencontrèrent une étendue d'eau aux pieds d'une colonie locale d'arbres dénommés en langue moundang « bémé » et baptisèrent ce milieu 'Bibémé' qui signifie littéralement « l'eau de l'arbre », ceci pour illustrer cette marre d'eau dans ce bosquet. Ils repartirent faire part de leur découverte aux leurs qui décidèrent de venir s'installer définitivement dans cette zone. Vers les années 1777, un peuple appelé « Yemyem » rejoindra ceux-ci.

Lors des guerres tribales, les foubés venus du Mali s'en prirent au peuple Yemyem qui s'exila pour aller s'installer dans la région de l'Adamaoua. Aux côtés des autochtones moundangs, les foubés vont fonder le quartier ouro-yadji (quartier abritant l'actuel marché de la ville de Bibémi). Ils y ont construit leur chefferie (l'actuel lamidat de Bibémi). Ils avaient à leur tête un guide « ardo » aujourd'hui appelé « Lamido ». 17 chefs se sont par la suite succédé. Sur ces entrefaites, vers les années 1972, les migrants ont afflué de l'Extrême-Nord Cameroun, menacés par l'ingratitude de leurs terres cultivables et la sécheresse dans leur contrée. À la recherche de nouvelles terres fertiles pour l'agriculture, ils ont trouvé la manne dans la région de Bibémi et s'y sont installés. Leur installations a d'ailleurs été facilitées par le Projet Nord Est Bénoué (NEB) arrivé à terme il ya plus de 15 ans.

Actuellement, la population de Bibémi est un brassage de plusieurs tribus qui cohabitent pacifiquement. On y retrouve majoritairement et entre autres, les Moundangs, les peulhs, les lamés, les Mambai, les Guiziga ...

Une autre version de l'histoire de Bibémi (localité) voudrait attribuer cette appellation toujours à la tribu Moundang. Cette fois-ci il s'agirait des chasseurs moundang venus du Tchad voisin en pleine saison sèche. N'ayant trouvé de l'eau qu'aux environs de Bibémi pour étancher leur soif, ils baptisèrent le site « BIBAME » qui signifie littéralement en ce dialecte « BI = eau et BAME = pluie » « l'eau de la pluie ». Ce qui correspond visiblement à la réalité actuelle où le mayo kebbi et ses affluents qui traversent la commune conservent durablement de l'eau de ruissellement par endroits. C'est là une question de bas-fonds transformés en une large cuvette à texture argilo-sableuse qui longe le mayo Kébi depuis les lacs frontaliers de Padamé et Kakou jusqu'à la jonction avec le fleuve Bénoué au niveau de Bapla dans la commune de Garoua 3. D'ailleurs le mot « kebi » serait une déformation foubé du terme « Kabi » qui signifie littéralement en moundang « à côté (ka) de l'eau (bi) » ; ce qui corrobore l'antériorité de l'occupation moundang dans la zone.

L'histoire des conquérants foubés, à la recherche des points d'eau et du pâturage pour leurs troupeaux serait à l'origine de leur altercation avec les Yemyem qui s'étaient établis les premiers sur le site.

Zone de pâturage par excellence, les points d'eau pour abreuvement sont en fait disponibles pour le bétail en toute saison par endroits. La plupart des pasteurs locaux et une grande majorité de pasteurs tchadiens et même soudanais viennent faire paître leurs troupeaux dans cette cuvette incluant la zone de Bibémi, Adoumri et Houla. Ils ont opportunément créé un grand marché à bétail à Adoumri dont l'influence transfrontalière fait de cette localité un centre de transaction sous-régional en la matière.

Les deux récits historiques, bien que différents, tournent tous autour de l'eau « BI » en langue moundang. Nous voyons donc en cela une zone où peuvent se développer des opportunités de grandes valeurs et rémunératrices en matière de filières agricole et pastorale.

3.3.2. Population

La population de la Commune est estimée à environ 156 121 habitants. Les hommes représentent les 48,7% et les femmes les 50,04% répondant aux caractéristiques ci-après :

1. Taux de morbidité = 31,8%
2. Taux d'accroissement annuel = 03,4%
3. Densité de la population = 61 hab./km²
4. Taille moyenne des ménages = 07 personnes
5. Proportion d'actifs par ménage = 03 à 05
6. Proportion des ménages ayant accès à l'électricité = 17,7%
7. Proportion des ménages ayant accès à l'eau = 38,2%
8. Proportion des ménages disposant d'une latrine améliorée = 14%
9. Revenu annuel par habitant < 500000

Dans cette commune, le mariage précoce des jeunes filles à l'âge moyen de 13-16 ans, constitue un frein à l'épanouissement de ces dernières sur tous les plans. Il en est de même des garçons dont l'âge moyen au moment des noces varie entre 18 et 20 ans. Ici cependant, il s'agit généralement de jeunes gens qui ont abandonné le chemin de l'école et qui doivent se prendre en charge, car le plus souvent, issus des familles nombreuses (en moyenne 03 épouses et au moins une dizaine d'enfants) et démunies.

3.3.3. Composantes sociologiques

Suite aux importants mouvements migratoires des tribus venues de la Région de l'Extrême-Nord dans le cadre de l'ex-projet Nord Est Bénoué (NEB), la population de la Commune se trouve depuis lors très cosmopolite.

Les ethnies autochtones sont les Moundang les Peulh Yillaga, les Niam ou Ni Mbadi ou encore Nguebe Faone, les Lamé-pévé, les Dama, les Mambaye et les daba Bangeï.

Les ethnies migrantes sont pour la plupart les Massa, les Guiziga, les kapsiki, les Toupouri, les Mafa, les Mada, les Bainawa et des Tchadiens (Lélé, Sara, Laka, Gambaye) en majorité chrétiens.

3.3.4. Vagues migratoires

La Commune connaît jusqu'à ce jour des mouvements migratoires. La principale motivation est la recherche de nouvelles terres propices à l'activité agricole.

La première vague de migrants sont originaires de la Région de l'Extrême-Nord et du Tchad. En dehors de grands villages tels que Bibémi, Padamé, Boula-Ibbi et Adoumri qui sont relativement stables, les autres villages sont rarement définitifs à cause des départs suite à la baisse de la fertilité des sols et à la mauvaise entente avec les autochtones (accès à la propriété foncière), les conflits agro-pastoraux, l'insécurité quasi permanente (présence des coupeurs de route) motif principal du départ massif des Bororo.

3.3.5. La mobilité de la population

Les raisons évidentes qui sont à la cause de la mobilité de la population locales restent liées à l'accès à l'éducation pour les jeunes en âge scolarisable. C'est ce qui semble demander des frais de séjour important. La création de quelques établissements secondaires devra avoir un impact significatif sur l'augmentation du taux de scolarisation d'une part et réduirait pour autant les coûts liés à l'accès à l'enseignement secondaire d'autre part.

Par ailleurs, les déplacements liés aux échanges sont également importants. La commune de Bibémi demeure assez productive en agriculture. Des marchands relient cette Commune aux différentes zones de consommation que sont les centres urbains des grandes métropoles régionales. Ces échanges concernent également l'approvisionnement de cette commune en biens de consommation courante. La quasi-totalité des biens de consommation de la ville de Bibémi proviennent de Garoua. Des échanges internes à la commune existent. C'est le cas des grands marchés de Padamé, Adoumri, Boula-Ibbi et Mayo-Lopé qui drainent assez de

commerçants. D'autres marchés notamment de Pitoa, Badadji et Guider demeurent des zones relatives aux échanges commerciaux.

Par ailleurs, des raisons sanitaires pour des cas graves nécessitant une évacuation conduisent les familles nantis à se référer aux différents centres hospitaliers de Garoua.

3.3.6. La caractérisation des populations vulnérables

1. Le cas des autochtones

La différenciation entre allogènes et autochtones ne se dessine pas de manière nette dans le paysage de cette commune. En effet le problème de la compétitivité par rapport aux ressources naturelles ne se pose pas encore. La commune est vaste et regorge des ressources. L'accès à la terre pour une population à 80% agricole est encore possible. Au contraire, il se dégage une cohabitation assez parfaite entre les populations qui avaient migré en masse pour occuper les terres de cette commune. Celles-ci semblent bien intégrées et ont un respect notoire des valeurs coutumières et culturelles locales. Une forte intégration des allogènes a permis d'atténuer cette différenciation sociale.

2. Les populations vulnérables

Les inégalités sociales ont favorisé la catégorisation d'une couche sociale dite vulnérables. Celle-ci se trouve à la marge des activités de production et d'accès aux ressources. Il s'agit particulièrement des jeunes désœuvrés, pour lesquels l'accès aux moyens de production reste quasi impossible. D'autres, les femmes, les veuves et les orphelins surpris par le décès précoce du chef de ménage se retrouvent dans une précarité qui affecte lourdement leurs conditions d'existence. Il en est de même des personnes handicapées, notamment, les handicapées moteurs, sans prise en charge sociale, se retrouvent à la merci du système d'entraide que la société africaine semble de nos jours renier. Cette couche de la société est en croissance au fur et à mesure qu'évolue une économie de marché, au détriment d'une économie traditionnelle soutenue par la notion d'entraide. La couche vulnérable au sein de cette commune semble se chiffrée à près de 10% de la population globale de la Commune.

3.3.7. Organisation sociétale

La vie sociale est organisée autour du Lamidat avec à sa tête un Lamido (Chef traditionnel) qui gère les hommes, la terre, l'eau, la faune et la flore, et toutes les autres potentialités économiques de son territoire, sous le guide de l'autorité de tutelle : Le Préfet du Département de la Bénoué. Le Lamido, chef traditionnel, est assisté par la « Faada » constituant la cour de « ministres » désignés pour gérer les affaires du Lamidat. A cet effet, il nomme :

1. Le Ardo qui a pour territoire de compétence, un nombre de villages ou quartiers et qui rend compte de ses activités au Lamido ;
2. Le Djaouro vient juste après le Ardo et a comme zone de compétence, un village ou un quartier ;
3. Les Dogaris, chargés des affaires économiques, contrôlent certaines activités bien précises relevant des domaines tels que l'élevage, la pêche, ou l'agriculture.

3.3.8. Structure de la population

La Commune de Bibémi est l'une des Communes la plus peuplée du Département de la Bénoué, avec une population de près de 156 121 habitants inégalement répartis sur 2 535 Km², soit une densité de 61 ha/km². Sa structure se présente comme suit :

1. La tranche d'âge de 0 à 5 ans comptent 26 336 âmes, soit 16,86 % de la population totale ;
2. De 6 à 14 ans comptent 41 976 âmes, soit 26,87 % ;
3. De 15 à 35 ans comptent 54 247âmes, soit 34,72 % ;

4. De 36 à 50 ans comptent 19 127âmes, soit 12,23% ;
5. De 50 ans et plus comptent 14 444 âmes, soit 9,32 % .

Tableau 1: Répartition de la population de la commune par village et par tranche d'âge

N°	VILLAGE	POPULATION		TRANCHE D'AGE					TOTAL
		MASCULINE (48,7%)	FEMININE (51,3%)	0-5 ans	6-14 ans	15-35 ans	36-50 ans	50 ans et +	
1	ADOUMRI	4 958	5 223	1 717	2 736	3 535	1 245	948	10 181
2	ADY	194	202	67	107	138	49	35	396
3	AOU DJALI	138	145	48	76	98	35	26	283
4	ARABO/TCHOUNASSANE	401	419	138	220	285	100	77	820
5	BA HAMAMADICKO	563	587	194	309	399	141	107	1 150
6	BA N DONRO	346	362	119	190	246	87	66	708
7	BABOUDJI	931	969	319	511	660	233	177	1 900
8	BADEOU	183	191	63	101	130	46	34	374
9	BADESSI	33	35	12	18	24	08	06	68
10	BADJIMA	82	86	28	45	58	21	16	168
11	BAGAOURI	30	32	11	17	22	08	04	62
12	BAHIMI I								
13	BAHIMI II	1 513	1 575	521	830	1 072	378	287	3 088
14	BAHIMI III								
15	BAKSA	1 132	1 179	390	621	803	283	214	2 311
16	BALDA	318	332	110	175	226	80	59	650
17	BALAM	147	153	51	81	104	37	27	300
18	BANTADJE	530	450	165	263	340	120	92	980
19	BEBOUMZA	826	861	285	453	586	206	157	1 687
20	BEDEO SAKI	353	439	145	231	300	105	79	860
21	BESSOUM-BOUBA	343	357	118	188	243	86	65	700
22	BESSOUM-LABAYE	245	255	84	134	174	61	47	500
23	BIBEMI	4 297	4 474	1 479	2 357	3 045	1 073	817	8 771
24	BIDE	727	758	250	399	516	182	138	1 485
25	BIDE-YAYA	246	258	85	136	175	62	46	504
26	BIKALE	773	806	266	424	548	193	148	1 579
27	BIMARE	33	35	12	18	24	08	06	68
28	BOELI	931	969	320	510	660	232	178	1 900
29	BOUI	946	985	326	519	671	236	179	1 931
30	BOULA-IBBI	4 933	5 345	1 733	2 762	3 569	1 257	957	10 278
31	BOUNGA	759	791	261	417	538	190	144	1 550
32	BOUNGA-SANI	204	214	71	112	145	51	39	418
33	BOUZA	145	151	50	80	103	36	27	296
28	CARREFOUR GOPTIKERE	364	380	125	200	258	91	70	744
29	CARREFOUR MORA	200	210	69	110	142	50	39	410
30	DANDERE	133	140	46	73	95	33	26	273
31	DEOU	339	353	117	186	240	85	64	692
32	DERINTCHING	403	421	139	222	286	101	76	824

Plan Communal de Développement de Bibémi

N°	VILLAGE	POPULATION		TRANCHE D'AGE					TOTAL
		MASCULINE (48,7%)	FEMININE (51,3%)	0-5 ans	6-14 ans	15-35 ans	36-50 ans	50 ans et +	
33	DJALOUMI	704	734	243	386	499	176	134	1 438
34	DJARENDJIBELLO	700	730	241	384	497	175	133	1 430
35	DJARENGOL	49	51	17	27	35	12	09	100
36	DJENNEO	628	655	216	345	446	157	119	1 283
37	DJOUGOUNDOURE	138	145	48	76	98	35	26	283
38	DOUGGUE	405	423	140	223	288	101	76	828
39	DOUMGUEL	273	339	104	165	213	75	55	612
40	FALTIGOU	397	414	137	218	282	99	75	811
41	FAMOU	809	841	278	443	573	202	154	1 650
42	FAMOURE	318	332	110	175	226	80	59	650
43	FARSATOU	125	131	43	69	89	31	24	256
44	FITOROU	183	192	63	101	130	46	35	375
45	GALII (MAYO LAOULADJE)	147	153	51	81	104	37	27	300
46	GALII	382	398	132	210	271	96	71	780
47	GUEDA	257	269	89	141	183	65	48	526
48	GOPTIKERE	593	619	205	326	421	148	112	1 212
49	GOKA-GADA MAYO	560	584	193	308	398	140	105	1 144
50	GOKA-GOTORE								
51	GONZOUNE	490	510	169	269	347	123	92	1 000
52	GORE-ARDO	563	587	194	309	399	141	107	1 150
53	GORE-NGASKA	373	390	129	205	265	94	70	763
54	HAMALADE	675	703	233	370	479	169	127	1 378
55	HOLMA	697	726	240	383	494	174	132	1 423
56	HOULA	2 069	2 154	712	1 135	1 466	517	393	4 223
57	HOULA FANDOU	174	183	60	96	124	44	33	357
58	KAKOU	833	867	287	457	590	208	158	1 700
59	KALAO	465	485	160	255	330	116	89	950
60	KALIANFOU	171	179	59	94	122	43	32	350
61	KAPANAY	735	765	253	403	521	184	139	1 500
62	KAREDJE	50	54	18	28	36	13	09	104
63	KAROBA	51	55	18	29	37	13	09	106
64	KATCHEO	331	319	105	168	217	77	58	625
65	KILBAO	318	332	110	175	226	80	59	650
66	KOULADJE-FOULBE	492	514	170	271	350	123	92	1 006
67	KOULADJE-KANGOU								
68	LABBARE BOBBODJO	610	636	210	335	433	152	116	1 246
69	LABBARE DJAMA'A	147	153	51	81	104	37	27	300
70	LABBARE SERAWA	234	245	81	129	167	59	43	479
71	LADDE GORE	501	522	173	275	355	126	94	1 023
72	LAMA	343	357	118	188	243	86	65	700

Plan Communal de Développement de Bibémi

N°	VILLAGE	POPULATION		TRANCHE D'AGE					TOTAL
		MASCULINE (48,7%)	FEMININE (51,3%)	0-5 ans	6-14 ans	15-35 ans	36-50 ans	50 ans et +	
73	LAKANDJA	151	160	53	84	108	38	28	311
74	LARKI	95	100	33	53	78	24	07	195
75	LAWA I	303	316	105	167	215	76	65	619
76	LAWA II (CARREFOUR DJAORO GOTEL)	147	153	51	81	104	37	27	300
77	LIBING	30	32	11	17	22	08	04	62
78	LOMBO	1 631	1 698	561	895	1 156	407	310	3 329
79	LOMINGUEL BAINAWA	247	283	90	143	184	65	48	530
80	LOMINGUEL DABA	269	282	93	148	192	68	50	551
72	MALLOUM	365	380	126	200	259	91	69	745
73	MADJOLDE	651	679	224	358	462	163	123	1 330
74	MAFALE	550	574	190	302	390	138	104	1 124
75	MAKASSELE	410	427	141	225	291	103	77	837
76	MANDJAOLA	1 681	1 750	579	922	1 192	420	318	3 431
77	MAIDIMI	473	494	163	260	336	119	89	967
78	MATSIRI	201	210	70	111	143	51	36	411
79	MAYO BARKA	109	115	38	60	78	28	20	224
80	MAYO BIRIDJI	299	313	103	165	213	75	56	612
81	MAYO LEBRI	587	613	202	323	417	147	111	1 200
82	MAYO LOPE	1 662	1 731	572	912	1 178	415	316	3 393
83	MAYO LOUDOU	27	29	09	15	20	07	05	56
84	MAYO PARI	176	185	61	97	126	44	33	361
85	MBARA	211	220	73	116	150	53	39	431
86	MBELLA DJOUKA	710	740	245	390	504	178	133	1 450
87	MBELLA DO WOURO	465	485	160	255	330	116	89	950
88	MBIGOU	994	1 036	342	546	705	248	189	2 030
89	MBOKIRE	122	128	42	67	87	31	23	250
90	MBOLOM BA WOURO	498	520	172	274	354	125	93	1 018
91	MBOLOM HOSSERE								
92	NAKERE	48	52	17	27	35	12	09	100
93	NASSARAO	85	90	30	47	61	22	15	175
94	NDASSILI	60	65	21	34	44	16	10	125
95	NDIAM BADI	986	1 039	342	544	703	248	188	2 025
96	NDONGA	404	426	140	223	288	102	77	830
97	NELBI	30	32	11	17	22	08	04	62
98	NGAOULI SISSERA	276	291	95	153	197	70	52	567
99	NEFTENGOL	206	219	72	114	148	52	39	425
100	NGAWA	43	47	15	24	32	11	08	90
101	OURO GASKIA	48	52	17	27	35	12	09	100
102	OURO GENEDJI	48	52	17	27	35	12	09	100
103	OURO KESSOUM	48	52	17	27	35	12	09	100

Plan Communal de Développement de Bibémi

N°	VILLAGE	POPULATION		TRANCHE D'AGE					TOTAL
		MASCULINE (48,7%)	FEMININE (51,3%)	0-5 ans	6-14 ans	15-35 ans	36-50 ans	50 ans et +	
104	OURO TOUPPE	147	153	51	81	104	37	27	300
105	PADARME	1 763	1 859	611	973	1 258	443	337	3 622
106	PATADJE	460	481	159	253	327	113	89	941
107	PIAGA	356	373	123	196	253	89	68	729
108	PILIKOY	70	75	25	39	51	18	12	145
109	POMLA	539	561	186	296	382	135	101	1 100
110	POUPOU	176	187	61	98	126	45	33	363
111	RIWANGO	170	181	59	95	122	43	32	351
112	SABERE	48	52	17	27	35	12	09	100
113	SABONGARI	111	119	39	62	80	28	21	230
114	SAKAOL	96	104	34	54	70	24	18	200
115	SAOUTCHAI	457	479	158	252	325	115	86	936
116	SEBORE	415	434	143	228	295	104	79	849
117	SEBORE DAOUA	502	525	173	276	357	126	95	1 027
118	SIRLAWÉ	150	160	52	84	108	38	28	310
119	SISSERI	352	161	87	138	178	63	47	513
120	SOMANGO	263	277	91	145	188	66	50	540
121	SOSSARI	281	295	97	155	200	75	49	576
122	SOULMAKI	121	129	42	67	87	31	23	250
123	SOUSSINGARA	83	89	29	46	60	21	16	172
124	TAM	636	664	219	350	452	159	120	1 300
125	TANKANGOL	261	275	91	144	186	66	49	536
126	TCHAKARI	234	246	81	129	167	59	44	480
127	TCHARI	253	266	88	140	180	64	47	519
128	TEWER /BINO	587	613	203	323	417	147	110	1 200
129	TIHELE	219	231	76	121	157	55	41	450
130	TOWNGO	317	334	110	175	226	80	60	651
131	VOUNRE	415	435	144	229	295	104	78	850
132	WAFANGO	400	350	127	202	261	92	68	750
133	WAGA	1 154	1 205	387	634	819	289	230	2 359
134	WANDJARA/NELBI	146	154	51	81	104	37	27	300
135	WARO	75	81	27	42	54	19	14	156
136	WINDE BAKSA	163	172	57	90	117	41	30	335
137	WINDE BIBEMI	72	77	25	40	52	18	14	149
138	WINDE PATADJE	37	41	13	21	27	10	07	78
139	OURO BAH BARKA	183	193	64	101	131	46	34	376
140	OURO BOCKI	334	350	116	184	238	84	62	684
141	OURO DJABBE	147	156	51	82	105	37	28	303
142	OURO DONKA	146	154	51	81	104	37	27	300

N°	VILLAGE	POPULATION		TRANCHE D'AGE					TOTAL
		MASCULINE (48,7%)	FEMININE (51,3%)	0-5 ans	6-14 ans	15-35 ans	36-50 ans	50 ans et +	
143	OURO GOUBE	112	120	39	63	81	29	20	232
144	OURO HARDE I	609	637	210	335	433	153	115	1 246
145	OURO HARDE II								
146	OURO KIANDA(MOUDANGRE)	449	471	155	247	320	113	85	920
147	OURO KIO	858	894	296	471	608	214	163	1 752
148	YALANGO	214	226	74	118	153	54	41	440
149	YIABERYA	381	749	247	394	509	179	136	1 465
TOTAL	149	76 025	79 746	26 336	41 976	54 247	19 127	14 444	156 121

3.3.9. Religions

La population de la commune de Bibémi pratique deux religions majeures qui cohabitent parfaitement : le christianisme (50%), l'islam (40%) et une frange de la population animiste (10%).

3.3.10. L'habitat

L'habitat reste assez diversifié. A côté de la case traditionnelle, respectant les normes architecturales héritées d'une tradition locale, s'édifient des bâtiments modernes assez complexes reflétant un décollage économique du milieu. Cette diversité n'est pas compartimentée en quartier riche et quartier de pauvre. C'est un foisonnement qui tolère encore une bonne cohabitation. Il n'est pas exclu de voir dans le paysage, une maison moderne superbement construite en matériaux définitifs à côté d'une autre à la toiture de paille, et aux murs en terre battue. La physionomie de la Commune dans sa zone urbaine est en nette modification due à la volonté des élites de transformer l'habitat traditionnel en des maisons modernes. Cette transformation n'est pas automatique. Elle est lente et tient compte essentiellement d'une ascension sociale.

3.3.11. Les secteurs productifs

3.3.11.1. Agriculture

L'agriculture, principale activité économique dans la commune occupe plus de 90% de la population. Elle se subdivise en deux branches :

1. les cultures pluviales ;
2. les cultures irriguées.

Les principales spéculations pour les cultures pluviales sont : le mil, le sorgho, le niébé, le maïs ... Les 90% de la production céréalière sont destinées à la consommation et 10% à la vente pour pallier aux besoins familiaux. Les principales cultures pratiquées en contre saison sont par ordre d'importance : l'oignon, la tomate, la patate, le manioc... La plus grande partie de ces cultures sont destinées à la vente.

Les outils de production sont rudimentaires et ne permettent pas d'obtenir des productions importantes. La conséquence est la difficulté d'exploitation de grandes superficies. La liste non exhaustive de ces outils est la suivante : houe à longue manche, houe à courte manche, machette, hache, faux, faucille, quelques charrues pour la culture attelée...

Les moyens de transport dans le domaine agricole sont dérisoires. Le charroi se fait principalement dans les contenants (sac, cuvette...) posés sur la tête ou sur le dos. Quelques exploitants utilisent d'autres moyens de transport : charrette bovine, charrette asine, porte-tout (pousse-pousse, porte charge), bicyclette et brouette.

Plusieurs facteurs font entrave au développement de l'agriculture. La liste non exhaustive de ces facteurs est :

1. La difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles de qualité ;
2. L'insuffisance des semences améliorées ;
3. La mauvaise organisation des producteurs ;
4. L'insuffisance d'attelages (de la paire de bœufs à la gamme complète de l'équipement de la culture attelée) ;
5. Les mauvaises pratiques agricoles.

Tableau 2 : Principales cultures pratiquées, les outils utilisés, les rendements obtenus et les difficultés rencontrées

Cultures pratiquées	Outils utilisés	Rendements moyens des 3 dernières années(t/ha)	Difficultés	Principaux organismes d'appui
Maïs	Charrues, houes, charrettes, faucilles, porte - tout	2,5	Conflits agropastoraux ; Difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles Difficulté d'accès aux semences améliorées Mauvaise technique culturale Points de distribution des intrants agricoles inexistant ; Commercialisations arbitraires Présence des insectes Pourritures ; Techniques de conservation inadéquates ; Difficultés de stockage	-DA/ MINADER -PNVRA -SODECOTON -ACEFA -Office Céréalière -Régionale de crédit -MEADEN -PADFA -SPRPB-2 -CNPC-C -PSD-ADL
Coton	Charrues, houes, charrettes, faucilles, motoculteurs, tracteurs	1,5		
Sorgho	Charrues, houes, charrettes, faucilles	2,2		
Arachide	Charrues, houes, charrettes, faucilles	1,5		
Niébé	Charrues, houes, charrettes, faucilles	1,3		
Oignon	Charrues, houes, charrettes, faucilles	30 sacs/ha		
Riz	Charrues, houes, charrettes, faucilles	2		
Patate douce	Charrues, houes, charrettes, faucilles	16 sacs/ha		

Cultures pratiquées	Outils utilisés	Rendements moyens des 3 dernières années(t/ha)	Difficultés	Principaux organismes d'appui
			Problème de conservation des oignons	

Tableau 3 : Relevé des prix des denrées alimentaires

Mois	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Maïs	Arachide décortiquée	Niébé	Patate douce	Oignon	Manioc	Riz paddy	Riz décortiqué
Janvier	7 000	9 000	15 000	12 000	14 000	20 000	60 000	22 000	9 000	25 000
Février	9 000	10 500	16 000	13 000	14 000	18 000	15 000	22 000	10 000	30 000
Mars	13 500	13 000	16000	14 000	15 000	15 000	8 000	28 000	11 000	35 000
Avril	14 000	16 000	16 000	18 000	17 000	13 000	11 000	24 000	9 500	25 000
Mai	16 000	19 000	17 000	19 000	18 000	15 000	15 500	20 000	11 000	30 000
Juin	19 000	22 000	19 000	22 000	20 000	18 000	20 000	18 500	13 000	35 000
Juillet	22 000	25 000	22 000	28 000	40 000	25 000	35 000	16 000	15 000	37 000
Août	25 000	21 000	22 000	30 000	40 000	20 000	35 000	20 000	15 000	37 000
Septembre	13 000	13 000	22 000	25 000	40 000	20 000	35 000	25 000	15 000	37 000
Octobre	12 000	22 000	22 000	20 000	27 000	20 000	50 000	22 000	8 000	25 000
Novembre	10 000	10 000	15 000	25 000	22 000	18 000	70 000	22 000	7 000	24 000
Décembre	8 000	8 500	13 500	20 000	20 000	18 000	1. 00	18 000	7000	24 000

3.3.11.2. Élevage

L'élevage est pratiqué dans tous les villages de la zone rurale. La typologie animale est basée sur les bovins qui caractérisent la zone bien que d'autres espèces y soient associées. Cette activité est pratiquée sous deux formes :

1. La forme semi-intensive avec des clôtures barbelées autour des espaces cultivés, des pâturages communautaires et parcs familiaux aux alentours des habitations. Elle est pratiquée par toutes les tribus en dehors des Bororo.
2. La forme extensive pratiquée par les Bororo dont l'élevage est la principale occupation, ils pratiquent le nomadisme et la transhumance vers les pâturages de saison sèche.

Les animaux n'ont pas de problèmes d'alimentation en saison des pluies compte tenu de la disponibilité en herbes dans les pâturages. Toutefois, c'est le scénario inverse en saison sèche. Certains éleveurs constituent des stocks de foin et achètent du tourteau de coton pour l'alimentation du bétail pendant cette saison. Mais cette réserve est souvent insuffisante du fait du retour tardif des pluies. Cette pratique n'est pas l'apanage de tous les éleveurs, les transhumants comptent plutôt sur l'herbe le long des Mayos. Là également, ils sont confrontés au problème des feux de brousse qui ravagent les pâturages.

Pour l'abreuvement du bétail, du fait de l'insuffisance des puits pastoraux et des mares à bétail, les éleveurs rencontrent de sérieuses difficultés d'approvisionnement en eau, surtout en saison sèche, ce qui les pousse à se déplacer le long du mayo kebbi à la recherche de quelques points d'eau pour leur bétail qu'ils partagent parfois avec les populations locales.

Les vaccinations sont régulièrement effectuées par les services techniques contre la pneumonie et le charbon symptomatique. Des structures appropriées ont été nouvellement construites à Adoumri pour le contrôle et les soins du bétail (parc vaccino-gène, bain dé-tiqueur).

Les problèmes rencontrés par les éleveurs sont : le vol du bétail, l'insuffisance des pâturages et le manque d'eau en saison sèche.

Tableau 4: Situation du cheptel de la commune

ESPECE	BOVIN	OVIN	CAPRIN	ASIN	EQUIN	PORCIN	CANIN	VOLAILLE
EFFECTIF	31.450	9.450	16.120	1.902	5139	7.682	1 028	40.245

Source : CZV/BIBEMI

Photo 19 : Un troupeau pacageant sur les abords du lac Kakou ; l'élevage, l'une des principales activités économiques de la commune



1. Pêche

L'activité de pêche est très pratiquée dans la commune de manière artisanale sur le Mayo-Kebbi. Cette exploitation est faite à faible échelle et il est difficile de quantifier le produit de cette pêche à cause de son inorganisation. Les espèces que l'on retrouve le plus dans ces eaux sont :

1. Carpe
2. Capitaine
3. Silure
4. Mâchoiron.

Les engins les plus utilisés sont le filet (taro, épervier), le panier, la Canne à pêche. L'utilisation des filets à petites mailles est proscrite mais les pêcheurs observent difficilement ces consignes.

1. La chasse

Il n'existe pas une activité de chasse légale dans la commune de Bibémi. La chasse pratiquée est du type traditionnel et les techniques utilisées dans cette activité est l'usage des fusils de fabrication traditionnelles et les petits pièges. Les produits issus de cette activité sont vendus en cachette ou consommés localement.

3.3.11.5. La sylviculture et l'exploitation forestière

La sylviculture y est peu développée malgré la présence de quelques pépinières privées et des aires boisées. Dans le sens strict du terme, l'exploitation forestière est une activité inexistante. Cependant, l'exploitation forestière repose essentiellement sur les ligneux notamment du bois mort, du bois issu des défrichements des plantations et/ou du bois issu des coupes abusives pour l'approvisionnement dans l'espace urbain qui se fait par les petits commerçants. Le bois, destiné à la cuisine, à la charpente, à la clôture, au hangar et à l'enclos, est vendu en fagots ou en tas au bord des axes routiers traversant les villages

1. Artisanat

L'activité artisanale est basée sur la poterie plus précisément la fabrication des canaris, des foyers améliorés dans les localités de Boula-Ibbi et Kouladjé. Elle pourrait constituer une véritable source de revenus pour les populations et également élargira l'assiette fiscale de la commune si ce secteur est bien organisé.

Photo 20 : Une vue d'un site permanent de vente de la poterie à Boula-Ibbi

Les principales difficultés repérées sont entre autres :

1. L'éloignement des zones de prélèvement de l'argile ;
2. La fragilité des produits ;
3. La non organisation des producteurs.



3.3.11.7. Les infrastructures hôtelières et touristiques

Les structures d'accueil dans ce sous secteur sont constituées d'un Campement municipal de 20 chambres (en cours) et d'une auberge appartenant à un particulier à Adoumri.

Le tourisme n'est pas développé à Bibémi pourtant il existe des potentialités telles que le lac Kakou (la marre aux crocodiles), Mayo Lopé, le Lamidat de Bibémi.

1. Commerce

Les principaux marchés hebdomadaires connus sont :

1. Le marché d'Adoumri, les jeudis ;
2. Le marché de Padarmé, les mercredis ;
3. Le marché de Mayo Lopé, les lundis ;
4. Le marché de Boula Ibbi, les samedis ;
5. Le marché de Bibémi, les vendredis.

Le commerce de bétail se pratique dans tous les marchés périodiques de la commune. Il va avec la vente des produits de première nécessité tels que le vivier, les produits pharmaceutiques d'origine étrangère et parfois non homologués, le bétail (bovins, caprins, ovins...) et les produits manufacturés de tout genre. La majorité des opérateurs économiques de la Commune excellent dans l'informel. Ces derniers assurent pour la plupart la distribution de la friperie, des pièces de rechange d'automobiles, de petits produits manufacturés de toute provenance et les produits alimentaires ; ce qui rend difficile la collecte des taxes dans les marchés.

Photo 71 et 22 : Le marché à bétail d'Adoumri(21), et le parc vaccino-gène (22) une fierté régionale et sous-régionale dans le commerce du gros bétail



Leur domaine d'activité sur le terrain se réduit aux abords des routes, l'intérieur des maisons ou cases d'habitation, les surfaces libres des marchés périodiques et les alentours des lieux de spectacles traditionnels (funérailles, rites traditionnels publiques) ou officiels (passation de commandement, visite d'un membre du Gouvernement ou de l'Autorité Administrative...)

Le petit commerce est surtout pratiqué par les femmes. Les principaux produits de vente sont entre autres : les légumes, les condiments, les produits de vaisselle et l'huile d'arachide. Ces activités procurent des revenus substantiels aux femmes. De manière générale les femmes sont mal structurées et manquent des fonds de roulement pour mener de manière efficiente leurs activités de commerce. Quant aux hommes, ils vendent des produits agricoles et le bétail.

1. L'industrie

Le système industriel n'est pas développé autour de cette zone. La commune a gardée une physionomie rurale. Une expertise locale en matière de transformation des produits agricoles, brassage et extraction d'huile sont encore à l'état artisanal.

2. Principales institutions intervenant dans la Commune

Plusieurs partenaires interviennent dans la commune de Bibémi dans le cadre d'appui au monde rural et plus particulièrement aux organisations paysannes. Le tableau suivant décline le type d'appui non exhaustif de ces différents partenaires.

Tableau 5 : Différentes institution intervenant dans la commune et types d'appuis

N°	PARTENAIRES	TYPE D'APPUI
01	Les institutions étatiques : - la sous-préfecture, - la Brigade de Gendarmerie - le Commissariat Spécial - la mairie ; - le district de santé ; - la DA/ MINADER ; - la DA/ MINFOF ; - la DA/ MINEPIA ; - la DA/Jeunesse ; - l'IAEB	Partenaires techniques des administrations sectorielles et institutionnels pourvoyeurs d'appuis divers, d'encadrement et conseils multiformes.
02	Sous-programme de la Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB-2)	Appui à la structuration des OP et développement des filières porteuses
03	Mission d'Étude pour l'Aménagement et le Développement du Nord(MEADEN)	Etudes et aménagements divers, gestion durable des terres
04	Société de Développement du Coton(SODECOTON)	- Appui en intrants et matériels agricoles - Renforcement des capacités sur les aménagements anti érosifs - Aménagement des routes et pistes de collecte de coton
05	Projet Eau, Sol, Arbre (ESA II)	Promotion des bonnes pratiques agricoles, de la gestion durable des terres et de la protection de l'environnement
06	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD)	Recherche et mise à disposition des semences améliorées et renforcement des capacités en techniques agricoles, d'élevage et de gestion des sols
07	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	- Amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché de la production du riz - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs du riz
08	Programme d'Appui au Développement Communautaire (PADECO) et CODAS CARITAS	Œuvres caritatives de développement auprès des OP

N°	PARTENAIRES	TYPE D'APPUI
09	Programme d'Appui à la Compétitivité des Exploitations Familiales et agropastorales (ACEFA)	<ul style="list-style-type: none"> - Appuis financiers et matériels - Renforcement des capacités - Encadrement technique des groupements
10	Programme National de Développement Participatif (PNDP)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au développement des techniques de conservation des sols (cordons pierreux, enherbés, biefs etc.) et promotion de l'utilisation du compost et élaboration du plan communal de développement - Intervient dans la réalisation des microprojets communaux en leur apportant un appui technique et financier - Renforcement des capacités de l'exécutif communal et du COMES - Appui la commune, et les populations à travers l'élaboration du plan de développement (PCD) - Appui la commune dans la réalisation des micros projets de développement ; - Appui la commune et les communautés dans la prise en compte des aspects socio environnementaux et la gestion durable des terres, - Renforce les capacités des populations et de la Commune,
11	Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole-composante » appui à la diversification des productions en zone cotonnière » (PAPA/ADZC)	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès aux semences et aux engrais nécessaires aux cultures associées avec le coton ; - Facilitation de l'acquisition de certains équipements spécifiques de production et la mise en œuvre de petits projets générateurs de revenus par les agriculteurs ou leurs organisations ; - Relèvement des capacités d'appui internes des OP de producteurs et développement de leur collaboration avec les acteurs du développement
12	Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion à l'émergence de certaines filières dont le maïs ; - Facilitation d'obtention d'intrants (engrais, insecticide, herbicide, fongicides et petits matériels agricoles) pour ses membres ; - Formation et appui-conseil de ses membres ; - Alphabétisation de ses membres ;
13	Centre Régional d'appui à la Professionnalisation Agro-pastorale (CRPA)	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins des OP ; - Organisation des formations ; - Appui conseil aux projets économiques d'OP
14	Plan Social du Développement et Appui au Développement Local (PSD-ADL)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des OP au Développement des filières ; - Appui-conseil pour l'organisation et la structuration des OP
15	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Appui à la promotion des greniers villageois
16	PIASI et PAJER-U	Appui au Secteur Informel par la mise à la disposition des communes des fonds de soutien multiforme aux OP et aux jeunes
17	Fonds National de l'Emploi (FNE)	Promotion de l'entreprenariat agricole
18	Chambre d'Agriculture	Appui-conseil auprès des institutions et OP locaux
19	Société Industrielle de Fabrication Alimentaire pour le Bétail (SIFAB)	Potentiel débouché pour les producteurs et OP de maïs

N°	PARTENAIRES	TYPE D'APPUI
20	Les établissements de micro finance surtout basés à Garoua, capitale régional	EMF d'accompagnement et de financement du monde rural et plus spécifiquement les Organisations Paysannes (crédibilité dans le remboursement)
21	Office céréalier (OC)	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de débouchés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur susceptibles de promouvoir le développement de la politique céréalière nationale ; - Stimulation de la production par l'achat des céréales aux producteurs pour la constitution de stock de sécurité alimentaire en milieu rural ; - Construction de magasins de stockage ; - Lutte pour la sécurité alimentaire et la promotion du stockage villageois communautaire ; Atténuation et limitation des fluctuations erratiques des prix de céréales
22	FEICOM	Appui financier et appui-conseils aux CTD
23	CORPS DE LA PAIX	Education, environnement et santé
24	COUNTERPART	Hydraulique, agriculture et cantines scolaires et construction des infrastructures scolaires

2. Principaux services et/ou infrastructures de l'espace communal

3.4.1. Les secteurs sociaux

3.4.1.1. Education de base

La commune compte 06 écoles maternelles et 99 écoles primaires publiques, 08 écoles informelles (écoles des parents) et 01 école confessionnelle catholique dont l'état se présente comme suit :

Tableau 6 : Etat des lieux et besoins des écoles préscolaires et primaires

N°	Nombre d'école	Effectif	Enseignants	Besoin en enseignants	Salle de classe (existant)	Besoin en salles de classe	Table-bancs (existant)	Besoin en table-bancs
ECOLES MATERNELLES								
1	06	238	07	11	06	06	55 petites chaises et 35 petites tables	720 chaises, 240 petites tables et 36 tableaux sur chevalet
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES								
2	99	32 889	198	775	249	607	4 067	21 561
ECOLES PRIMAIRES INFORMELLES								
3	08	531	12	/	/	/	/	/
ECOLE CONFESIONNELLE								
4	01	72	03	/	03	/	90	/

3.4.1.2. Enseignements secondaires

12 établissements composent le secteur des enseignements secondaires de la commune dont 01 établissement d'enseignement technique (lycée technique de Bibémi). L'état des lieux de ces différents établissements est consigné dans le tableau ci-après :

Tableau 7: Etat des lieux et besoins des enseignements secondaires

Nombre d'établissement	Effectif	Enseignants	Besoin en enseignants	Salle de classe (existant)	Besoin en salles de classe	Table-bancs (existant)	Besoin en table-bancs
12	4 589	71	147	72	107	1 895	1 905

3.4.1.3. Santé

L'aire de santé de la commune de Bibémi compte dix-sept (17) formations sanitaires placées sous l'encadrement d'un District de santé.

Tableau 8: Etat des lieux des infrastructures des formations sanitaires de la commune

Formations sanitaires	Bâtiments			Latrines			Points d'eau		
	Nbre	État	Besoin	Nbre	État	Besoin	Nbre	État	Besoin
Hôpital/SSD	05	AB	Réfection et construction de 04 salles d'hospitalisation	06	AB	Réfection	01	AB	00
CSI Bibémi	02	AB	Réfection et construction de 01 salle d'hospitalisation	01	M	Construction de 01 bloc à 04 cabines	00	00	01
CSI Adoumri	04	PA	04 à réfection et construction de 02 salles d'hospitalisation	02	M	Construction de 01 bloc à 04 cabines	00	00	01
CSI Bidé	01	B	00	01	B	00	00	00	01
CSI Djaloumi	03	AB	Réfection du bâtiment et construire 02 salles d'hospitalisation	01	AB	Construction de 01 bloc à 04 cabines	00	00	01
CSI Houla	02	M	Construction de 02 de salles d'hospitalisation	01	B	00	01	B	00
CSI Lombo	01	AB	Réfection du bâtiment	00	00	Construction de 01 bloc à 04 cabines	00	00	01

Formations sanitaires	Bâtiments			Latrines			Points d'eau		
	Nbre	État	Besoin	Nbre	État	Besoin	Nbre	État	Besoin
CSI Mandjaola	02	M	Construction de 02 salles d'hospitalisation	01	AB	Réfection	00	00	01
CSI Mayo Lopé	02	AB	Réfection et construction de 01 salle d'hospitalisation	01	AB	Réfection	01	B	01
CSI Mbella	01	AB	Réfection et construction de 01 salle d'hospitalisation	01	AB	Réfection	01	AB	01
CSI Ndiam-Badi	02	B	00	02	AB	Réfection	00	00	01
CSI Padarné	05	M	Construction de 02 salles d'hospitalisation	01	M	Construction de 01 bloc à 04 cabines	00	00	01
CSI Lam	01	B	Construction de 01 salle d'hospitalisation	01	00	01 bloc à 04 cabines	00	00	01
CSI Holma	01	AB	Réfection et construction de 01 salle d'hospitalisation	01	AB	Réfection	00	00	01
CSI Boula-Ibbi	03	AB	Réfection	01	AB	Réfection	01	AB	00
CSI Tam	01	AB	Réfection	00	00	01 bloc à 04 cabines	00	00	01
TOTAL	38		09 bâtiments à réfectionner et 20 salles d'hospitalisation à réfectionner	21		08 blocs à construire et 13 à réfectionner	05	/	15

Sources : SSD/BIBÉMI

B : Bon ; AB : Assez Bon ; PA : Passable ; M : Mauvais

Tableau 9: Etat des lieux du personnel soignant des formations sanitaires de la commune

Formation sanitaire	Médecins	IDEP	IDE	IDEA	IB	IBA	AS	TOTAL
Hôpital et Service de santé de district	01	01	02	00	01	01	13	19
Centres de santé intégrés	00	00	06	01	07	02	27	43
TOTAL	01	01	08	01	08	03	40	62

Sources : SSD/BIBÉMI

IDEP : Infirmier diplômé d'État principal ; IDE : Infirmier diplômé d'État ; IDEA : Infirmier diplômé d'État assistant ; IB : Infirmier brev eté ; IBA : Infirmier brev eté assistant ; AS : Aide-soignant.

Tableau 10 : Couverture vaccinale

N°	Antigène	Taux de couverture
1	BCG	130 %
2	DTC-HepB3	106 %
3	VAR	91 %
4	Vaccin Antiamaril	90 %
5	VAT2	79 %

Sources : SSD/BIBEMI

Tableau 11 : Surveillance des MAPE (Maladies à potentiel épidémique)

Pathologie		Hommes	Femmes	TOTAL
Paludisme	Cas	7 505	7 987	15 492
	Décès	47	31	78
Choléra	Cas	08	09	17
	Décès	03	03	06

Sources : SSD/BIBEMI

Tableau 12 : Dépistage SIDA

Type de dépistage	POPULATIONS DEPISTÉES						JEUNES (10 - 24 ans)					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL		HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nbre	Séropositifs	Nbre	Séropositives	Nbre	Séropositifs	Nbre	Séropositifs	Nbre	Séropositives	Nbre	Séropositifs
Diagnostique	50	26	36	23	86	49	10	1	6	3	16	4
Par transfusion	122	1	34	1	156	2	38	0	15	0	53	0
Dépistage volontaire	461	11	73	6	534	17	269	3	45	2	314	5
PTME	-	-	-	-	522	5	-	-	-	-	275	4

TOTAL	633	38	143	30	1298	73	317	4	66	5	658	13
-------	-----	----	-----	----	------	----	-----	---	----	---	-----	----

Sources : SSD/BIBÉMI

3.4.1.3.1. Contraintes du secteur de la santé

L'activité sanitaire dans la Commune de Bibémi se partage entre les adeptes de la médecine traditionnelle, et ceux de la médecine duale (moderne et traditionnelle). Les contraintes du secteur sont entre autres :

1. la difficulté d'accès aux soins et centres de santé (accès physique) ;
2. le coût relativement élevé des dépenses liées à la santé (coût de transport + traitement du patient) ;
3. l'insuffisance du matériel médical pour les analyses et prise en charge des patients ;
4. l'insuffisance du personnel sanitaire qualifiée des deux sexes ;
5. les us et coutumes de certaines communautés qui préfèrent faire accoucher leurs femmes à domicile car à la formation sanitaire l'infirmier est un homme ; pour certains donc « un infirmier homme ne saurait assister une femme lors de la délivrance » ;
6. Absence d'un système fiable et réglementaire de collecte et traitement des déchets hospitaliers.

Tableau 13 : Autres services présents dans la commune

Secteur	Infrastructures	Quantité	Localisation	Etat de l'infrastructure	Observations
Administration territoriale et maintien de l'ordre	-Sous-préfecture	01	Bibémi	Bon	RAS
	-Hôtel de ville	01	Bibémi	Bon	RAS
	-Commissariat spécial	01	Bibémi	Bon	RAS
	-Brigade de gendarmerie	01	Bibémi	En cours de construction	A achever
	-ELECAM	01	Bibémi	Bon	RAS
Education de Base	-IAEB	01	Bibémi	Passable	A agrandir
Agriculture et développement rural	-DAADER	01	Bibémi	Passable	A réfectionner
Elevage, pêches et des industries animales	-DAEPIA	01	Bibémi	Bon	RAS
Jeunesse et éducation civique	-DAJEC	01	Bibémi	En cours de construction	A achever
Promotion de la femme et de la famille	-CPFF	01	Bibémi	En cours de construction	A achever
Communication	-Radios communautaires	02	Bibémi	Passable	A agrandir
Poste et télécommunication	-Télé centre communautaire	01	Bibémi	Bon	RAS
Forêts et faune	-Poste forestier	01	Bibémi	Absence de local (occupe un bureau de la sous-préfecture)	A construire

3.4.1.4. Réseau routier

Les voies en terre dominent le réseau routier de la commune de Bibémi. La N°16 longue de 98 km partant de Pitoa à l'Ouest et traversant la localité de Bibémi pour relier d'autres localités plus au nord telles Mayo-Lopé et Padarmé, se présente comme l'artère principale du territoire communal.

Cependant, sur sa dorsale Nord-est, et sur un tronçon d'environ 08 km de voie bitumée, la route nationale N°1 Douala-Kousséri traverse la commune de Bibémi au niveau de la localité de Boula-Ibbi, véritable point d'exposition de la poterie locale à visiter absolument.

Par ailleurs on note homis la route départementale, l'existence de plusieurs pistes de collecte dont les principales sont:

1. Bibémi-Djaloumi : 65km ;
2. Bibémi-Boula-Ibbi : 75 km ;
3. Bibémi-Houla : 40 km ;
4. Bibémi-Mayo-Lopé : 60 km.

3.4.1.4.1. Quelques contraintes du secteur routier

A 98% le réseau routier de la commune est en terre. Il est caractérisé par sa fragilité et reste relativement impraticable en saison des pluies allant de mai à octobre. Beaucoup de localités sont inaccessibles en cette période. La présence de nombreux ruisseaux composant le réseau hydrographique justifie le nombre important de radiers et ponceaux rencontrés le long des voies.

Ce réseau routier est généralement entretenu par la Sodecoton au début de la campagne de collecte du coton (Décembre-Février). Le reste de la saison des pluies (Mai-octobre), elles sont impraticables et beaucoup de villages son alors inaccessibles. En cette période le non respect des barrières de pluies est aussi pour beaucoup dans la dégradation de la voirie en terre.

3.4.1.5. Hydraulique

Un projet de construction d'adduction d'eau est en cours dans la ville de Bibémi. Les ressources en eau sont nombreuses et restent une opportunité pour la commune, mais les techniques d'approvisionnement restent toujours rudimentaires et les infrastructures hydrauliques sont insuffisantes en nombre. La répartition géographique des infrastructures est à louer. Cependant les points d'eau existants ne bénéficient guère d'un suivi approprié et tombent régulièrement en panne faute de pièces de rechange et/ou d'artisans de réparation formés. Laissés parfois à l'abandon pour une pièce de rechange de 1.500 FCFA, ces puits ou forages ne sont plus jamais réhabilités depuis plus de 10 ans pour certains.

On pourrait aussi retenir le mauvais équipement et le manque de professionnalisme des entrepreneurs en la matière plutôt guidés par le gain facile que la bonne prestation prescrite dans les clauses contractuelles. Les profondeurs exigées ne sont toujours pas atteintes.

L'inexistence, la mauvaise gestion ou le manque d'enthousiasme des comités de gestion des points d'eau qui pourrait pourtant relayer la situation des points d'eau à la commune en cas de problèmes constatés.

Tableau 14: Etat des lieux des forages et puits de la commune

Forages			Puits équipés		
Nombre	Etat		Nombre	Etat	
	Bon	Non fonctionnel		Bon	Non fonctionnel
133	46	87	125	101	24

Au regard de ce tableau, il ressort que seuls 46 forages et 101 puits à ciel ouvert sont fonctionnels. C'est-à-dire que la couverture réelle en infrastructures hydrauliques répond seulement à 28,4% des besoins des populations. La tranche des populations non bénéficiaire d'infrastructures d'eau potable fait recours à l'eau provenant des sources incertaines comme illustrées sur les prises de vue ci-dessous.

Photo 8 et 24 : L'accès à l'eau potable, une contrainte qui s'impose malheureusement avec acuité à la petite enfance



3.4.1.6. Énergie

L'énergie électrique est l'investissement la moins partagée dans la commune. En effet sur près de 150 localités, seules 05 (Bibémi, Adoumi, Dérentching, Houla, Ndiam-Badi et Mandjaola) bénéficient d'une installation électrique moyenne tension de AES-Sonel. En effet, c'est grâce à l'appui de la commune elle-même et du programme d'électrification rurale, que cette action a été possible.

Le problème majeure reste le coût quelque peu élevé des factures de consommation de l'énergie électrique au vu des revenus bas des populations qui doivent en même temps faire face aux frais de scolarité, médicaux...

Dans les autres localités, les ménages font davantage usage des groupes électrogènes achetés dans les marchés locaux ou au Nigéria voisin pour l'éclairage et autres services individuels.

3.4.1.6.1. Autres sources d'énergie :

5. Le carburant de contrebande « - » :

Comme carburants divers, on trouve au bord des principaux axes routiers, le carburant frelaté vulgairement appelé « Zoua-Zoua » proposé de façon informelle aux consommateurs pour le fonctionnement de leurs voitures, motocyclettes, motopompes ou groupes électrogènes. Il n'existe pas des points de vente agréés type stations service TOTAL, MOBIL, dans la commune.

6. Le gaz domestique :

Dans la commune de Bibémi, quelques habitants (pour l'essentiel des fonctionnaires) utilisent le gaz domestique vendu par les nationaux à travers les stations services classiques et autres dépôts des particuliers basés à Garoua, Capitale de la Région du Nord où l'on s'approvisionne aisément.

7. Le Bois de chauffe :

Le bois de chauffe est utilisé par la grande majorité de la population. Il constitue la principale source d'énergie dans la commune, tant sous sa forme originelle, ou sous la forme conditionnée : le charbon de bois.

Transporté à dos d'ânes, sur vélos, motocyclettes, pick-up, ou simplement sur la tête, le bois ou le charbon sont proposés le long des voies principales. Faute d'alternative, une pression indubitable est ainsi opérée sur la biodiversité entraînant la destruction des précieuses reliques arborées de la commune.

Dans la perspective de sensibiliser les populations et en vue d'économiser cette ressource de plus en plus rare, d'autres formes d'utilisation du bois de chauffe sont vulgarisées à travers des programmes œuvrant dans la préservation de l'environnement d'une manière générale.

C'est ainsi que la fabrication des foyers améliorés en terre cuite ou en fer sont sujet de vulgarisation à travers les organismes communautaires de base (OCB) du FEM/ABN, du CRLS, et le MINEPAT en général.

3.4.1.7. Communication

3.4.1.7.1. Communication radio et télé

L'espace communal est très mal arrosée par les ondes radio et télé de la CRTV. Les signaux radio et TV sont imparfaits et faiblement opérationnels par endroits. Quelques fonctionnaires et dignitaires possèdent des antennes paraboliques pour suivre les émissions des chaînes de télévision privées ou étrangères dans la zone.

02 radios locales animent les environs de la localité de Bibémi :

1. La radio dite « bonne semence » et;
2. La radio dite « communautaire ».

La délégation départementale de la communication joue le rôle de coordination de toutes les activités de communication publique, parapublique et institutionnelle. Elle assure avec l'appui des partenaires la formation des responsables de la radio. La commune quant à elle prend en charge le fonctionnement de ces radios locales.

Quelques observations à noter :

1. Les deux radios sont installées l'une proche de l'autre ;
2. Faible puissance de ces structures qui couvrent à peine 05km² aux alentours ;
3. la mauvaise fonctionnalité constatée faute du personnel qualifié tant sur le plan animation que technique ;
4. Les locaux de ces radios locales n'offrent pas une ergonomie optimale pour une prestation souhaitée.

3.4.1.7.2. Communication téléphonique

Elle est assurée par trois opérateurs de téléphonie mobile : Camtel, MTN et Orange. A l'instar de la communication radio et TV de la CRTV, nous avons constaté que les signaux sont très faibles par endroits. Dans certains village, il ya des sites précis où le signal est disponible. Parfois on a droit seulement qu'à l'un de ces trois réseaux.

La rencontre avec le Délégué Départemental de la communication lors de l'atelier de planification a édifié le Maire dans le sens de l'amélioration de la communication dans la commune. Il a été recommandé au Maire de

faire des plaidoyers à l'adresse du MINCOM, du MINPOSTEL et autres partenaires concernés pour l'amélioration des infrastructures de communication et l'affectation d'un agent communicateur formé dans la commune.

1. Principales potentialités et ressources naturelles de la Commune

Tableau 15 : Principales potentialités de la Commune

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes
La démographie	1. Une diversité ethnique 2. Un taux de croissance élevé 3. Une cohabitation pacifique 4. Une diversité de religion 5. Interaction entre les différentes ethnies 6. Une organisation sociale et administrative qui garanti la paix et la promotion sociale	7. Milieu favorable à la création des tensions sociales (diversité ethniques et religieuses importantes) 8. Populations essentiellement jeunes avec un taux de chômage élevé 9. Difficulté d'accès à l'emploi
Les populations vulnérables	10. Acceptation des populations marginales par la société 11. Une société qui favorise l'insertion sociale des personnes vulnérables	12. Difficulté d'assurer une prise en charge des personnes vulnérables 13. Incapacité de ces acteurs d'avoir un décollage économique
Organisation sociales	14. Une organisation administrative et traditionnelle qui assiste cette communauté 15. Favorise la mise sur pied d'organisations qui peuvent favoriser l'émergence de ses membres	16. Insuffisance d'appui aux organisations professionnelles créées pour accroître le revenu de leurs membres 17. Inexistence de service notamment les banques qui pourraient appuyer le développement de ces formations sociales
Activités économiques	18. Une diversité d'activités qui permettent aux acteurs locaux d'accroître leur revenus (agriculture, élevage, pêche, commerce...) 19. Le potentiel économique est immense	20. Insécurité grandissante 21. Absence des services de transfert de devises
Les acteurs de développement local	22. Plusieurs acteurs de développement ont accompagné les acteurs locaux au sein de l'espace communal 23. Cette commune représente un intérêt majeur puisqu'elle produit l'essentiel des produits de pêche, de l'agriculture et d'élevage	24. Inexistence d'une dynamique d'accompagnement des acteurs locaux qui s'inscrit dans une logique de continuité 25. Ralentissement des actions d'appui direct au profit de la population à la base.

Tableau 16: Matrice des Principales potentialités et ressources naturelles de la Commune

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
Zones de polyculture	- Sols sablo-argileux ou rocailleux - Plaines étendues, herbacées à sols arables	- Vastes plaines propices à une agriculture diversifiée de saison des pluies et souvent de cultures de décrue - Disponibilité des terres	- Agriculture - Pâturage en intersaison	Accès libre	- Baisse de la fertilité des sols - Erosion - Dégradation et disparition des espèces	- Mauvaises pratiques culturales - Surexploitation des terres - Conflits agropastoraux	- Restauration du sol par l'utilisation de la fumure organique pour une exploitation agricole durable - Utilisation rationnelle

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
		arables - Diversité et fertilité des sols Large possibilité d'intégration de l'élevage à l'agriculture			floristiques	- Feux de brousse - Itinérance de l'agriculture - Non vulgarisation de la fumure organique Inondation	des espaces par la pratique des jachères - Délimitation et sécurisation des espaces agricoles (hurum) - Mise en place des comités de gestion durable des terres - Promotion et implémentation des semences améliorées - Intégration de l'élevage à l'agriculture
Zones de pâturage	- Plaines étendues herbacées - Champs récoltés	- Disponibilité de bons pâturages en saison des pluies - Disponibilité des tiges et résidus des récoltes en champs en saison sèche	Pâturage	Accès libre	- Rareté des terres de pacage - Lessivage et érosion des sols dus à la surexploitation - Pâturage itinérant - Empiètement sur les zones agricoles	- Feux de brousse - Surpâturage - Conflits agropastoraux - Occupation par les champs	- Délimitation et sécurisation des espaces pastoraux (bourtol) - Restauration des sols - Promotion de l'agroforesterie - Promotion de la culture et d'arbres fourragers
Bas-fonds	- Galeries forestières - Sols argilo-sableux ou hydro morphes - Sols limoneux et fertiles	- Fertilité des sols - Diversification agricole	- Maraîchage et jardinage - Vergers - Riziculture	Accès libre	- Pression humaine - Baisse de la fertilité - Erosion et lessivage des sols - Utilisation abusive d'engrais	- Surexploitation - Surpâturage - Inondation - Début de contamination des	- Restauration des sols par la promotion et l'utilisation de la fumure organique pour une exploitation agricole durable - Aménagement et sécurisation des bas-fonds,

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
	- Vallées - Fourrage		- Poterie et briquèterie - Pâturage		chimiques	eaux souterraines - Conflits agropastoraux - Destructions des cultures par les hippopotames Vol des récoltes en champs	- Aménagement des pistes d'accès - Mise dur pied des comités de gestion et de gardiennage - Délimitation et sécurisation des espaces agricoles et pastoraux - Promotion et implémentation des semences améliorées
Collines et montagnes	- Rocailleux ; - Arbustive, herbacés et buissonneux ; - Présence de reptiles et rongeurs et oiseaux	- Carrières de concassage de cailloux et extraction de graviers ; - Produits forestiers non ligneux (tamarins, jujubes, etc.) ; - Plantes médicinales	- Chasse ; - Coupe de la paille pour toitures et confection de « seko »	Accès libre	Dégradation	- Difficulté d'accès - Niches des malfaiteurs - Utilisation des feux de brousse dévastateurs pour la chasse	- Lutte contre les feux de brousse et le déboisement des espèces floristiques - Mise en place des comités de gestion
Forêts	Arbustives et arborés selon les types de sol	- Diversité et richesse de la flore et de la faune - Existence des plantes médicinales	- Chasse à la courre par les populations - Coupe de la paille et du bois - Agriculture et élevage	Accès libre	Dégradation due aux (actions anthropiques dont la coupe abusive et la pratique de l'agriculture et l'élevage extensifs)	- Coupe anarchique du bois, - Aménagement des espaces pour l'agriculture - Aménagement des espaces pour habitations - Extension des zones de pâturage	- Sensibilisation des populations sur les conséquences de la déforestation - Création des bosquets et reboisement des espaces en voie de dégradation - Mise en place des comités de suivi et de gestion des espaces couverts - Renforcement du contrôle et application des mesures

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
Mayos	- Sablonneux - Rocailleux - Enrochés - Régime non permanent et en majorité ex oréïque	- Sable - Eau - Poisson - Fourrage en bordure - Abreuvement de bétails	- Pêche, - Agriculture et maraichage en bordure	Accès libre	Manque d'intérêt et aggravation de la situation actuelle	- Dégradation des berges - Ensablement des lits - Disparition de certaines espèces halieutiques - Baisse des ressources halieutiques - Envahissement par les mauvaises herbes	correctives - Reboisement des berges des mayos et des lacs - Mise en place des comités de gestion des cours d'eau - Respect de la réglementation en matière de pêche - Réglementer l'activité des pêches par le contrôle du respect de la période de repos biologique et l'utilisation des matériels adéquats
	- Argilo-sableux - Régime en majorité ex oréïque	- Sable - Eau - Poisson - Fourrage en bordure - Abreuvement bétails	- Pêche, - Agriculture et maraichage en bordure	Accès libre	Indifférence et stagnation de la situation actuelle	- Envahissement par la végétation herbacée et la jacinthe d'eau ; - Envasement ; - Eutrophisation - Baisse de la production halieutique et disparition de certaines espèces halieutiques	- Reboisement des berges des lacs - Réglementer l'activité des pêches par le contrôle du respect de la période de repos biologique et l'utilisation des matériels adéquats - Mise en place des comités de gestion des lacs et plans d'eau - Respect de la réglementation en matière de pêche - Aménagement espaces lacustres pour la promotion du tourisme

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
Zones d'exploitation minière		- Présence de l'or	- Exploitation de l'or				
	- Mayos et autres cours d'eau	- Présence de sable et graviers	- Exploitation de carrières de sable et graviers	Accès réglementé par la commune et services techniques du Ministère en charge de l'exploitation minière pour l'or	Manque d'intérêt et stagnation ou aggravation de la situation actuelle	Exploitation désordonnées des zones d'exploitation minière	Organisation et gestion optimale des zones d'exploitation minière
	- Montagnes et collines	- Présence des terres exploitables pour la construction et artisanat	- Exploitation de terre pour fabrication de briques et poterie				
	- Zones aurifères						
	Bas-fonds						

CHAPITRE IV : SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

26. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

1. Synthèse du DIC

La commune de Bibémi dispose d'un organigramme fonctionnel et conformément à l'arrêté N°00136 du 24 Août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux. Toutefois, les services prévus par cet arrêté ne sont pas tous opérationnels.

4.1.1. Les forces et faiblesses de l'Institution Communale

Le diagnostic effectué dans la commune de Bibémi, les enquêtes menées auprès des administrations sectorielles, l'exploitation des outils d'élaboration du DIC et l'observation directe faite par l'équipe de planification, montrent que l'institution communale de Bibémi éprouve des difficultés concrètes dans l'atteinte de ses objectifs. Cette situation, loin d'être figée, est l'émanation de quatre (04) principaux problèmes qu'il conviendrait de rappeler :

1. La faible mobilisation et utilisation des ressources financières au service de l'investissement ;
2. La sous-utilisation et le faible rendement et des ressources humaines
3. L'insuffisance des équipements roulants et des ressources patrimoniales ;
4. La gestion mitigée des relations avec certains services de l'État et les partenaires clés au développement.

Tableau 17: Force et faiblesses de l'institution communale

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités de la commune
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'agents formés au CEFAM et de quelques agents de niveau universitaire ; - Présence d'un syndicat du personnel ; - Personnel communal volontaire, disponible et travailleur ; - Personnel jeune et dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise en compte de l'aspect genre dans le personnel communal ; - Absence d'un système communal de documentation numérisé ; - Faible niveau scolaire de base du personnel et insuffisance du personnel technique qualifié ; - Absence d'un axe de renforcement des capacités du personnel ; - Absence d'un programme de formations à l'endroit du personnel et des conseillers ; - Absence d'un plan de carrière au sein de la commune 	Jeunesse du personnel et du corps communal ;

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités de la commune
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de contribuables ; - Paiement régulier des salaires du personnel ; - Capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers vis-à-vis du personnel ; - Aucun emprunt extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des ressources naturelles ; - Non versement de certains droits et taxes par l'Etat ; - Faiblesse d'informations des services de la commune sur les textes des fiscalités locales ; - Difficultés de mobiliser les ressources propres de la commune ; - Recouvrement difficile des taxes à cause de l'enclavement des zones ; - Faible mécanisme de collecte des ressources financières du à l'incivisme fiscal ; - Difficulté de recouvrer la totalité des recettes ; - Faiblesse des dépenses consacrées aux investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortes activités agropastorales ; - Forte présence de ressources naturelles exploitables (zones boisées, gravier et sable, lacs, or) ; - Existence de sites touristiques à aménager et promouvoir ; - Existence de grands marchés à bétail générateurs de richesses ; - Échanges commerciaux fructueux avec les pays voisins.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un Hôtel de ville construit et fonctionnel - Résidences du Maire et du Secrétaire Général de l'Ex-commune de Garoua Rural -Présence d'un complexe hôtelier (en cours de finalisation) - Présence d'un réseau d'adduction d'eau (en cours de finition) ; - Présence d'une tribune municipale (en cours) - Présence d'une maison des jeunes (en cours) ; - Dotation d'un plan de Développement Communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures - Insuffisance de matériels de transport - Redistribution inéquitable des ressources en eau dans le centre urbain - Déboisement anarchique et abusif ; - Insuffisance du matériel informatique ; - Absence d'inventaire et de suivi du patrimoine communal ; - Absence d'un plan d'occupation du sol ; - Absence d'un plan d'Aménagement urbain ; - Absence d'un plan de lotissement de l'espace urbain 	<ul style="list-style-type: none"> -Fertilité du sol ; -Présence de vertisols (opportunités agricole variées) ; - Existence des zones boisées pour la protection de la nature et l'amélioration de la biodiversité ; -Existences des plans d'eau favorables au développement de la pisciculture ; - Existence d'une zone de réserve foncière
Relations	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne relation avec les services techniques d'encadrement étatiques ; - Relations en cours de négociation avec quelques partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible exploitation des relations avec l'extérieur, - Absence d'un plan d'information et de communication depuis la création de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un plan de communication de la commune dans le présent PCD ; - Existence d'un début de partenariat avec une Commune marocaine

1. Axes de renforcement de l'institution communale

L'objectif du DIC étant de renforcer les capacités institutionnelles de la commune pour une meilleure gestion du développement local.

Tableau 18: Axes de renforcement de l'institution communale

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
Organiser les réunions de coordination de l'exécutif et les réunions de bureau conformément au planning arrêté	Préparer les réunions	Nombre de réunions tenues chaque année et rapports des réunions	1.			SG	2.	3.	4.	
	Tenir les réunions		5.	6.	7.	Maire et adjoints	8.	9.	10.	
	Élaborer le rapport des réunions		11.	12.		SG, CCT	13.	14.	15.	
Organiser des sessions de formation des conseillers sur leurs missions et sur les principes de la décentralisation	Intégrer l'action dans le budget communal	Nombre de sessions de formation organisée chaque année et rapports de session	16.			Maire, SG, et conseillers	17.			ONG, services de la tutelle
	Élaborer le plan de formation et lancer l'appel d'offres		18.	19.		Maire, SG		20.		
	Assurer la préparation matérielle et logistique		21.	22.	23.	Maire, SG, Comptable matières, CCT, CCF		24.	25.	
	Suivre la réalisation de la formation		26.		27.	Maire, SG, CCT		28.	29.	
Former les conseillers à la maîtrise des textes régissant leurs attributions	Constituer le recueil des textes	Nombre de conseillers ayant reçu le recueil		30.	31.	SG, Adjoints au Maire, CCT	32.			Services de la préfecture
	Multiplier et distribuer le recueil des textes aux conseillers		33.	34.	35.	SG, CCT	36.	37.	38.	
Organiser des sessions de formation du personnel	Inscrire cette action dans le budget communal	Nombre de sessions de formation organisée et rapports de session	39.		40.	Maires et conseillers	41.			ONG
	Élaborer les termes de références		42.	43.		SG, CCT		44.		
	Lancer l'appel d'offres		45.	46.		Maire		47.		
	Suivre la réalisation de la formation		48.			Maire, SG			49.	

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
Recruter du personnel qualifié	Identifier les postes non effectifs	Lancement de l'appel à candidature pour recrutement	50.			Maire, SG	51.			Services de la préfecture
	Intégrer l'action dans le budget communal		52.			Maire et conseillers	53.			
	Organiser les tests et entretiens d'embauche		54.	55.		Maire, SG, Adjoints,	56.	57.	58.	
Construire un marché permanent à Bibémi	Intégrer l'action dans le budget communal	Recrutement d'un prestataire pour la construction du marché de Bibémi	59.			Maires et conseillers	60.			
	Lancer l'appel d'offres		61.	62.		Maire		63.		
Construire un nouvel abattoir moderne municipal dans la périphérie de Bibémi.		Recrutement d'un prestataire pour la construction de l'abattoir								PNDP, FEICOM
Reconvertir l'ancien abattoir en magasin	Élaborer les termes de référence	Recrutement d'un prestataire pour la tâche	64.	65.	66.	Maire, SG, CCT, CCF, Commission grands travaux		67.	68.	
Curer le puits du nouveau magasin	Sélectionnez les prestataires	Recrutement d'un prestataire pour la tâche								
Construire des hangars et des boutiques dans les marchés de la commune pour rentabiliser davantage les recettes de la Commune	Suivre les réalisations	Recrutement des prestataires pour la tâche								
Organiser la gestion et l'exploitation des	Élaborer le document de profil de l'organe de gestion	Le PV de la réunion de désignation de l'organe	69.	70.		Maire, SG, CCT, Commission grands	71.			

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
carrières	Élaborer le terme de référence Sélectionner les prestataires Suivre les réalisations	chargé de la gestion de l'exploitation des carrières	72.	73.		travaux	74.	75.	76.	
Mobiliser plus de partenaires autour des questions liées aux problèmes de développement au niveau communal	Constituer un répertoire des partenaires investis dans la protection de l'environnement	- Nombre de partenaires répertoriés	77.	78.	79.	Maire, SG, Conseillers	80.	81.	82.	
	Prendre contact avec les partenaires identifiés / Répondre aux appels d'offres	- Nombre de partenaires contactés et réponses données aux appels d'offre	83.	84.	85.		86.			
Équiper tous les services communaux en ordinateurs. Mettre en réseau le système informatique de la Commune en prélude à l'installation d'un système d'information Géographique (SIG)	Intégrer l'action dans le budget communal	Nombre d'ordinateurs achetés et connectés au réseau	87.	88.		Maire et conseillers	89.			PNDP, FEICOM
	Lancer l'appel d'offres		90.	91.		Maire	92.	93.		
	Élaborer un manuel de gestion du parc informatique		94.	95.	96.	SG, CCT, Comptable matières		97.	98.	
Recenser tous les organes, programmes et projets de développement potentiellement utiles pour la Commune	Constituer un répertoire, des projets et programmes de développement pouvant intervenir dans la Commune	-Nombre de projets et programmes inscrits dans le répertoire	99.	100.		SG, RM, CCT	101.	102.	103.	Sectoriels
	Formaliser les partenariats avec les projets et programmes	-Protocole de collaboration signé avec chaque projet / programme	104.	105.		Maire, Adjoints, SG, CCT		106.	107.	

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
Promouvoir l'Intercommunalité	Définir les axes de partenariat avec les autres communes	- Nombre de rencontres organisé avec les éventuels partenaires ; rapports de rencontres	108.	109.		Maire, Adjoint, SG, CCT	110.	111.	112.	CVUC Préfecture ONG
	Prendre contact et échanger avec les communes identifiées	- Nombre de rencontres organisées avec les éventuels partenaires ; rapports de rencontres	113.	114.		Maire, Adjoint, SG, CCT	115.	116.	117.	
	Identifier les domaines de collaboration et définir les stratégies de leur mise en œuvre	- Nombre de domaines de partenariat identifiés	118.	119.		Maire, Adjoint, SG, CCT	120.	121.	122.	
	Mettre en œuvre des actions communes		123.	124.	125.	Maire, Adjoint, SG, CCT	126.	127.	128.	
Doter la Commune d'un site web et d'une adresse e-mail	Soumettre l'action au conseil municipal	PV du conseil municipal	129.			Maire et conseillers	130.			ONG, FEICOM, PNDP
	Intégrer l'action dans le budget communal		131.	132.		Maire et SG		133.		
	Lancer l'appel d'offres		134.	135.		Maire		136.		
	Suivi des travaux		137.	138.	139.	CCT et commission des grands travaux		140.	141.	
Rendre opérationnel le jumelage avec d'autres communes	Soumettre l'action au conseil municipal	PV du conseil municipal et correspondances échangées avec les partenaires concernés	142.	143.	144.	Exécutif communal	145.			ONG, CVUC
	Intégrer l'action dans le budget communal		146.	147.	148.	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études		149.	150.	
	Mettre en œuvre des actions communes		151.	152.	153.	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études		154.	155.	

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
			156.	157.	158.			159.	160.	
			161.	162.	163.			164.	165.	
			166.	167.	168.	Maire, Adjoint, SG, CCT	169.	170.	171.	
Constituer une banque d'études de faisabilité des projets porteurs	Collecter les données auprès des administrations sectorielles et partenaires au développement	Nombre d'études de faisabilité des projets porteurs capitalisés dans la banque	172.	173.		SG, CCT, commission des grands travaux	174.	175.	176.	ONG Sectoriels
Constituer une banque de projets de développement à présenter aux opérateurs économiques	Préparer des projets de développement à présenter aux partenaires de développement	Nombre de projets porteurs capitalisés dans la banque								

1. Synthèse des données sur le développement de l'économie locale

L'économie locale de la commune de Bibémi est essentiellement animée par les activités agricoles qui occupent près de 90% de la population. Les 03 premières filières porteuses sont par ordre de priorité le maïs, le mil, l'élevage du gros et petit bétail. Les nombreux bas-fonds existants sont largement utilisés pour le maraîchage et la culture de contre saison tel le « mouskouari », la culture par excellence de décrue.

Le ventre mou de l'économie locale est le manque d'organisation. La quasi inexistence d'organisations paysannes, base de l'économie locale, est un indicateur négatif du développement local dans la commune. Plus encore les opérateurs économiques dignes de ce nom et faisant dans la PME sont presque absents de la commune.

La vitalité d'une économie locale se définit en principe par le degré d'organisation de ses acteurs en GIC ou autres groupes pour la défense d'intérêts économiques communs. Au vu de la jeunesse de sa population, la commune et les élites pourraient encourager le regroupement en organisations économiques locales pouvant faire valoir des projets bancables auprès des organismes partenaires et EMF avec l'aval de la municipalité. Avec les nombreuses potentialités induites par la diversité des ressources naturelles, les organisations paysannes locales peuvent, non seulement créer des activités génératrices de revenus, mais les transformer en activités génératrices de richesses et de bénéfices, créatrices d'emplois et de croissance.

Pour les jeunes désirant se lancer dans l'activité entrepreneuriale (artisanat, tourisme, production ou transformation agricole), le MINPMEESA a mis en place le Centre de Formalités de Création d'Entreprise (CFCE) qui promeut la création instantanée d'entreprises comme souhaité dans le DSCE. Ces entités ainsi créées peuvent également se tourner vers d'autres sources d'appui comme le Crédit-bail permettant aux entreprises de se doter d'équipements de production au sens large du terme qui concourent à leur émergence.

Nous noterons d'autre part et pour le déplorer, que certaines activités de masse qui soutiennent pourtant l'économie locale au quotidien ne sont pas réellement prises en compte dans l'évaluation réelle de la force économique de la commune. Il s'agit en fait des activités menées pour la plupart par les femmes (cf. Corps de métiers). Nous citerons entre autres la poterie, la brasserie de vins traditionnels, la vente massive de légumes et d'autres produits provenant du maraîchage, les autres denrées alimentaires proposés surtout les jours des marchés.

Ce savoir local n'est pas valorisé et s'exprime dans l'informel et est ainsi le ventre mou des financements institutionnels. Pourtant ces activités qui paraissent anodines sont forcément génératrices de revenus et de grands bénéfices où la commune pourrait opérer des ponctions dans le cadre des taxes communales. Ceci participe de l'élargissement de l'assiette fiscale communale.

Pour dont favorablement développer ce pan de l'économie locale, il faudrait que les acteurs s'organisent en associations de défense de leurs intérêts pour être représentatifs. La commune pourrait, à travers sa commission chargée des affaires économiques, aider à la sensibilisation, à l'organisation et la formalisation de ces « petites professions ».

Tableau 19: Récapitulatif sur le développement de l'économie local

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
Agriculture et Développement Rural	Culture de maïs, arachide, coton, oignon, canne à sucre, sorgho, patate douce...	Tertiaire	-Fertilité des sols -Disponibilité des terres cultivables -Population à 90% agricoles	-Mains d'œuvre	-Affectation des personnels dans les postes agricoles - Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural à Bibémi - Construction et équipement des postes agricoles de Houla, Ndiam-Badi, Tam, Pomla, Djaloumi, Padarmé, Ndonga, Goptikéré, Adoumri, Mandjaola, Bibémi, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Plaidoyer en vue de la création de 02 agropoles (maïs et sorgho) dans la commune de Bibémi -Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles pour juguler les conflits agropastoraux dans les villages de la commune de Bibémi - Création, construction et équipement de 02 postes phytosanitaires (Bibémi et Boula-Ibbi) -Renforcement technique des producteurs à la bonne pratique agricole -Construction de 04 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé, Adoumri et Boula-Ibbi) -Création des champs de multiplication des semences améliorées -Aménagement et viabilisation de 30 000ha de bas fonds pour les cultures maraîchères au bénéfice des organisation paysannes de Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi -Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo -Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs (regroupement des producteurs dans des GIC, Unions, Fédération et coopératives) - Ouverture de 173 km de pistes agricoles
Élevage, Pêche et Industries Animales	-Elevage -Pêche	Tertiaire	-Présence de zone de pâturage -Nombre important d'éleveurs et de pêcheurs -Présence de cours d'eau	-Mains d'œuvre	-Affectation du personnel dans les CVZ de la commune (Padarmé, Mayo-Lopé, Bibémi, Adoumri et Boula-Ibbi) - Construction et équipement de la DAEPIA de Bibémi -Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Délimitation et officialisation des couloirs de passage des animaux et des aires de pâturages -Création de 05 points de vente des produits vétérinaires à Adoumri, Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Construction de 05 parcs vaccinogènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Baksa

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
					<p>- Sécurisation des zones de pâturage de Dérintching, Waro, Famou, Boéli, Djénné, Labbaré, Baksa, Yaberya, Pomla, Kakou, Djarendi-Bello, Mayo-Barka, Bikalé et karédjé</p> <p>- Appui à l'embouche bovine aux organisations des éleveurs de la commune</p> <p>- Création de 280 ha de champs fourragers (Dérintching (20 ha), Waro (20 ha), Famou (20 ha), Boéli (20 ha), Djénné (20 ha), Labbaré (20 ha), Baksa (20 ha), Yaberya (20 ha), Pomla (20 ha), Kakou (20 ha), Djarendi-Bello (20 ha), Mayo-Barka (20 ha), Bikalé (20 ha), et karédjé (20 ha))</p> <p>-Construction de 115 puits pastoraux (Mayo-Lopé : 05, Ndonga : 03, Adi : 02 Padarmé : 05, Boula-Ibbi : 05, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré-Bobodjo : 01, Labbaré-Djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, Lam : 01, Lawa : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel-Daba : 01, Lominguel-Bainawa : 01, Madjoldé : 01, Mandjaola : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Biridji : 01, Mayo-Lawdji : 01, Mbella : 01, Mbiggou : 01, Mbollom : 01, Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndiam-Badi : 01, Nefengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro-Kéo : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro-Donka : 01, Ouro-Hardé I : 01, Ouro-Hardé II : 01, Pataadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Séboré : 01, Séboré-Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Soulmaki : 01, Tchakari : 01, Tihélé : 01, Vounré : 01, Waga : 01, Wandjara : 01, Windé-Bibémi : 01, Yaberya : 01, Yalango : 01, Adoumri : 01, Badéou : 01, Badima : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labayé : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour Djaoro-Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Djarendi-Bello : 01, Djarengol : 01, Djénné : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01 et Gonzouné : 01)</p> <p>-Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri)</p> <p>-Construction de 12 mares à bétail à Boula -Ibbi : 01, Adoumri : 01, Padarmé : 01, Baboudji : 01, Gali II : 01, Gonzouné : 01, Mafalé : 01, Holma : 01, Doumguel : 01, Carrefour- Mora : 01, Ouro-Donka : 01 et Madjoldé : 01</p> <p>-Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom)</p> <p>-Construction de 05 parcs vaccino-gènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Baksa et Bibémi</p>

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
					<ul style="list-style-type: none"> -Construction des aires d'abattages Padarmé, Mayo-Lopé, Boula-Ibbi et Bibémi -Construction de trois hangars de vente de poisson à Kakou, Bibémi et Adoumri -Règlementation de l'activité de la pêche (contrôle strict de matériels utilisés et respect de la période de veille biologique) -Aménagement de 10 étangs piscicoles de 100m² chacun dans le lac de Kakou
Commerce	Vente de divers produit	Secondaire	Présence de 05 grands marchés dans la commune	Vendeurs	<ul style="list-style-type: none"> -Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars) -Facilitation de l'accès aux sources de financement par le renforcement organisationnel des commerçants et la création des établissements de micro finance à Bibémi, Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi -Création d'un répertoire communal des commerçants établi par filière d'activités
PME, Economie Sociale et Artisanat	-Poterie	Tertiaire	Présence d'artisans dans la commune	Vendeurs	<ul style="list-style-type: none"> -Appui aux microprojets générateurs de revenus -Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat -Appui aux acteurs du secteur informel -Organisation des salons annuels d'artisanat -Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans de la commune de Bibémi -Dotation des groupes d'artisans en matériels modernes
Tourisme	-Hébergement	Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> -Présence d'un campement de 20 chambres et d'une auberge -Présence des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Réceptionniste -Cuisinier -Guide touristique 	<ul style="list-style-type: none"> -Inventaire du potentiel touristique de la commune -Construction des campements éco- touristiques à Kakou, Bibémi et Mayo Lopé -Aménagement des sites touristiques à Kakou (lac), Mayo lopé (Mare à crocodile) -Organisation des festivals touristiques annuels dans la commune - Création d'un office de tourisme à Bibémi - Organisation des festivals annuels de tourisme - Création des activités de loisirs et des espaces récréatifs sont créés à Bibémi

2. Synthèse des données collectées sur la petite enfance

1. Situation de la petite enfance dans la commune

L' « éducation et la santé pour tous » sont un des Objectifs de Développement pour le Millénaire(OMD). Les pouvoirs publics entendent contribuer plus globalement à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant parmi lesquels la préscolarisation et la santé maternelle et infantile. Cependant, les populations de Bibémi et les parents eux-mêmes ne sont pas bien convaincus des enjeux de cette vision. Il s'agit pourtant d'une période de la vie fondamentale pour le devenir de l'enfant.

De manière générale, la vulnérabilité biologique, le modeste statut social, l'accès limité aux services de santé (vaccination, consultation prénatale), la difficulté d'accès à l'eau potable, le faible niveau d'alphabétisation, la persistance du poids de la tradition et le faible revenu économique des familles sont les principaux déterminants de la mauvaise santé des enfants et les difficultés d'accès à l'éducation de qualité, d'une manière générale, des mauvaises conditions de vie des enfants.

La situation des enfants mineurs bien que n'étant pas criarde, est ainsi étroitement liée aux conditions de vie des parents. Ici, en plus du fait que beaucoup d'enfants en âge scolaire se retrouvent sans acte de naissance, les entraves à l'émancipation et à l'épanouissement de la petite enfance restent surtout d'ordres sanitaire(les épidémies, les maladies hydriques...) ou nutritionnel. Dans cette contrée, les décès d'enfants de moins de cinq ans sont dans la plupart des cas directement ou indirectement liés aux mauvais suivis prénatales des mamans, la malnutrition ou la sous-nutrition.

Cette situation demeure chez les femmes enceintes une préoccupation majeure. Il en est de même pour des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Les interventions en faveur de l'amélioration de la nutrition pour pallier la recrudescence des maladies liées au régime alimentaire est fort souhaitable.

La présente démarche veut faire converger tous les efforts, en articulant les politiques publiques dotées de moyens spécifiques, et l'implication de la société civile organisée. Les solutions palliatives en vue de l'amélioration des conditions de vie de la petite enfance doivent être entreprises.

Photo 25 et 26 : La petite enfance à la recherche du savoir dans des abris précaires à Vounré à la frontière avec le Tchad (2013)



2. Solutions envisageables pour l'amélioration des conditions de la petite enfance

1. Inciter les décisions des pouvoirs publics en faveur du développement de la petite enfance ;
2. Obtenir une plus grande implication de la communauté dans la prise en charge de la petite enfance ;
3. Créer un cadre de référence et se doter d'un support de dialogue pour tous les acteurs ;
4. Solliciter le soutien accru des partenaires techniques et financiers en faveur de la petite enfance ;
5. Garantir le droit à l'identité (déclaration de naissance en sensibilisant les femmes à effectuer des accouchements formels) ;
6. Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de la prise en charge de la petite enfance et sur le handicap (portes ouvertes, débat vidéo, affiches ...).

Des défis importants restent à relever, notamment l'élaboration des stratégies et d'orientation techniques pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, la sensibilisation des femmes enceintes à se faire dépister, à suivre normalement les visites prénatales, puisque la mortalité maternelle et néonatale est largement enregistrée dans l'espace communal de Bibémi.

Des plaidoyers en faveur de l'optimisation de ces actions sont un moyen efficace pour atteindre les objectifs escomptés. Il serait également judiciable pour la commune d'attraper cette opportunité offerte par l'Etat dans le cadre du « Contrat-plan » qui est une convention négociée et signée entre l'Etat et la commune, et d'autres entités décentralisées.

Tableau 20: Synthèse des données collectées sur la petite enfance

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
Administration Territoriale et Décentralisation	Difficulté d'accès aux actes de naissance	-Eloignement des centres d'Etat civil -Ignorance des parents	Scolarité tardive des enfants	-Création des centres d'Etat civil à Adoumri, Padarmé et Boula-Ibbi -Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal
Education de base	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	-Insuffisance de salles de classe -Insuffisance de tables-bancs et de mobilier -Insuffisance d'enseignants qualifiés -Insuffisance de latrines	-Exposition des enfants aux intempéries -Inconfort des élèves -Baisse du niveau scolaire -Exposition des enfants aux maladies	-Construction de 02 écoles maternelles : Houla et Padarmé -Création de 06 écoles maternelles à : Bidé, Tam, Hamaladé, Ndiam-Badi, Djaloumi et Mandjaola -Equipement des blocs maternelles de la commune en mobilier(Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé et Houla équipées en 480 petites chaises ;160 petites tables et 18 tableaux sur chevalet dont : EM Adoumri : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, Houla : 120 petites chaises,40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Boula-Ibbi : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Mayo-Lopé : 120 petites chaises,40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet -Construction de 04 blocs latrines à 04 cabines dans les écoles maternelles de la commune (Boula-Ibbi, Padarmé, Mayo-Lopé et Houla) -Construction de 607 salles de classes (Adi : 04, Adoumri IA : 07, Adoumri IB : 07, Adoumri II : 14, Arabo : 03, Baboudji : 06, Bahamadiko : 04, Bahimi I : 04, Bahimi III : 06, Baksa : 02, Béboumza : 06, Bessoum-Bouba : 03, Bessoum-Labayé : 04, Bibémi I : 06, Bibémi II A : 06, Bibémi II B : 06, Bibémi III : 06, Bidé : 03, Bidé-Yaya : 06, Bikalé : 07, Padarmé I : 07, Padarmé II : 07, Patadjé : 04, Piaga : 04, Pomla : 04, Saotchaï : 04, Séboré : 05, Tam : 09, Tchakari : 06, Tihélé : 02, Vounré : 06, Waga : 06, Yaberya : 06, Aoudjali : 06, Djarengol (Katchéo) : 06, Houla-fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 06, Labbaré-Bobodjo : 02, Mbella : 06, Boula-Ibbi I : 06, Labbaré-Djama'a : 06 , Djarendji-Bello : 01 , Goptikéré : 04 , Laddé-Goré : 04, Famou : 02, Mayo-Lopé : 05, Mayo-Lawadji : 06, Boéli : 03, Maidjimi : 04, Gonzouné : 04, Ouro-Kianda : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 06, Lawa : 04, Djaloumi : 06, Kalao : 04, Lam : 06, Kouladjé : 06, Madjoldé : 02, EP Bilingue Boula-Ibbi : 06, EP Bilingue Djaloumi : 06, Goka : 04, Lominguel : 06, Dérentcheng : 06, Carrefour-Mora : 06, Douggué : 06 , Dandéré : 04, Djenné : 02, Ouro-Hardé : 04, Boula-Ibbi II : 06, Kakou : 03, Holma : 03, Mafalé : 04, Katchéo : 02, Kapanaye : 04, Houla I : 06, Ndonga : 03, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 06, Bounga : 02, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 04, Kilbao : 06, Gali II : 06, Mandjaola : 05, Makassélé : 06, EP Bilingue Padarmé : 06, Lazoua : 06, Déou : 06, Mbédidam : 06, Nakandja : 06, Mayo-Lopé Deomayo : 06, Boéli-Windé : 06 -Réfection de 18 salles de classe : Arabo 02, Bibémil 02, BibémilIIA 02, Bibémi IIB 02, Bidé 02, Patadjé 02, Maidjimi 02, Goré Ardo 01, Djenné : 02, Laddé-Goré : 01 -Constructions de 99 blocs de latrine à 06 cabines dont un bloc dans chaque établissement -Affectation de 287enseignants dans les écoles maternelles publiques (Adoumri : 02, Bibémi : 01 , Houla : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 et Padarmé : 02) et primaires publiques (Adi : 05, Adoumri IA : 08, Adoumri IB : 08, Adoumri II : 15, Arabo : 05, Baboudji : 12, Bahamadiko : 05, Bahimi I : 05, Bahimi III : 06, Baksa : 06, Beboumza : 06, Bessoum- Bouba : 06, Bessoum-Labayé : 06, Bibemi I : 14, Bibemi IIA : 07, Bibemi IIB : 10, Bide : 04, Bide-Yaya : 06, Bikale : 10, Ep Bilingue Bibemi : 03, Padarme I : 08, Padarme II : 09, Patadje : 05, Piaga : 05, Pomla : 06 , Saotchai :

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
				<p>05, Sebore : 06, Tam : 11, Tchakari : 05, Tihele : 05, Vounre : 05, Waga : 05, Yaberya : 05, Aoudjali : 06, Ouro-Kari (Bibem III) : 06, Djarengol (Katcheo) : 06, Houla-Fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 07, Labbaré Bobodjo : 06, Mbella : 10, Boula-Ibbi I : 09, Labbaré-Djama'a : 07, Djarendji-Bello : 04, Goptikéré : 05, Laddé-Gore : 05, Lombo : 03, Famou : 06, Mayo-Lope : 11, Mayo-Lawadji : 05, Boéli : 05, Maidjimi : 05, Gonzouné : 06, Ouro-Kianda : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 11, Lawa : 05, Djaloumi : 08, Kalao : 06, Lam : 06, Kouladjé : 04, Madjoldé : 04, Ep Bilingue Boula-Ibbi : 06, Goka : 06, Lominguel : 05, Dérentcheng : 06, Carrefour Mora : 06, Douggué : 07, Gore-Ardo : 05, Dandéré : 05, EP Bilingue Djaloumi : 07, Djennéo : 05, Ouro-Harde : 03, Boula-Ibbi II : 10, Kakou : 06, Holma : 05, Mafalé : 04, Katcheo : 05, Ouro-Kéo : 05, Kapanaye : 06, Houla I : 02, Ndonga : 06, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 09, Bounga : 04, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 05, Kilbao : 07, Gali II : 06, Mandjaola : 02, Makassélé : 05, EP Bilingue Padarme : 06, Lazoua : 07, Déou : 07, Nakandja : 07, Mayo-Lope (Deo Mayo) : 07, Boéli Windé : 07, Mbédidam : 08</p> <p>-Equipement des salles de classe en 8 161 tables-bancs (Adi : 167, Adoumri IA : 243, Adoumri IB : 243, Adoumri II : 482, Arabo : 186, Baboudji : 250, Bahamadiko : 60, Bahimi I : 126, Bahimi III : 180, Baksa : 206, Béboumza : 178, Bessoum-Bouba : 168, Bessoum-Labayé : 102, Bibémi : 276, Bibémi II A : 203, Bibémi II B : 203, Bibémi III : 180, Bidé : 168, Bidé-Yaya : 180, Bikalé : 280, EP Bilingue Bibémi : 113, Padarmé I : 310, Padarmé II : 310, Patadjé : 171, Piaga : 130, Pomla : 180, Saotchai : 180, Séboré : 174, Tam : 281, Tchakari : 170, Tihélé : 80, Vounré : 180, Waga : 150, Yaberya : 180, Aoudjali : 180, Djarengol (Katchéo) : 180, Houla-fandou : 180, Sossari : 180, Balda : 180, Labbaré-Bobodjo : 155, Mbella : 242, Boula-Ibbi I : 310, Boula-Ibbi II : 310, Labbaré-Djama'a : 180, Djarendji-Bello : 58, Goptikéré : 172, Laddé-Goré : 118, Famou : 60, Mayo-Lopé : 300, Mayo-Lawadji : 180, Boéli : 165, Maidjimi : 160, Gonzouné : 180, Ouro-Kianda : 180, Djougoundouré : 180, Hamaladé : 310, Lawa : 132, Djaloumi : 308, Kalao : 130, Lam : 180, Kouladjé : 172, Madjoldé : 84, EP Bilingue Boula-Ibbi : 180, EP Bilingue Djaloumi : 180, Goka : 157, Lominguel : 124, Dérentcheng : 255, Carrefour-Mora : 180, Douggué : 180, Dandéré : 120, Djennéo : 163, Ouro-Hardé : 132, Boula-Ibbi II : 310, Kakou : 130, Holma : 159, Mafalé : 114, Katchéo : 150, Kapanaye : 180, Houla I : 331, Ndonga : 160, Ouro- : 146, Ndonga : 160, Ngaouli : 132, Mbigou : 170, Houla II : 231, Bounga : 146, Famouré : 180, Ndiam-Badi : 131, Kilbao : 180, Gali II : 180, Mandjaola : 270, Makassélé : 180, EP Bilingue Padarmé : 180, Lazoua : 180, Déou : 180, Mbédidam : 180, Nakandja : 180, Mayo-Lopé Deomayo : 180, Boéli-Windé : 180</p> <p>-Promotion des jardins scolaires dans les 99 écoles primaires de l'arrondissement</p>
Santé	Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité			<p>-Construction d'un pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi</p> <p>-Sensibilisation des femmes enceintes pour les visites prénatales</p> <p>-Sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris</p>
Eau/hygiène/assainissement	Difficulté d'accès à une eau potable	Insuffisance de points d'eau	-Exposition des enfants aux maladies hydriques	-Construction des forages

Tableau 21: Récapitulatif des actions en faveur de la petite enfance

Elément d'analyse	Etat des lieux (diagnostic de la situation actuelle)	Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaires d'exécution
Enregistrement des naissances	40% d'enfant de la commune disposant d'acte de naissance	100% d'enfant ayant un acte de naissance	-Création des centres d'Etat civil Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi -Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants	-Sous-préfecture -Commune -PLAN Cameroun
Vaccination	Taux de couverture vaccinale: -BCG 130% -DTC-Hep B3 106% -VAR 91% -Vaccin Antiamaril 90% -VAT2 79%	Atteindre un pourcentage maximum de couverture vaccinale	Organisation des campagnes fréquentes de vaccination	-MINSANTE -GIZ -OMS -UNICEF
Nutrition	20% d'enfants malnutris de la commune sont pris en charge	Atteindre un pourcentage maximum de prise en charge des malnutris	- Sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris	-MINSANTE -GIZ -OMS -UNICEF
Paludisme	-15 492 cas -50 décès	Eradiquer le paludisme	Organisation des campagnes de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées	-MINSANTE -GIZ -OMS -UNICEF
VIH SIDA/OEV	-658 dépistés -13 séropositifs	Eradiquer la propagation du VIH/SIDA	-Organisation des campagnes de dépistage gratuit -Organisation des campagnes de sensibilisation sur le VIH/SIDA	-MINSANTE -GIZ -OMS -UNICEF
Eau/hygiène/assainissement	-133 forages (46 fonctionnels) -125 puits (101 fonctionnels)	-Faciliter l'accès des populations à l'eau potable -Faciliter l'accès des enfants à un environnement sain	-Construction des nouveaux points d'eau -Construction des latrines dans les écoles	-MINEE -Commune -PNDP -FEICOM -PLAN Cameroun -COUNTERPART
Education préscolaire et scolaire	-06 écoles maternelles publiques (07 enseignants, 06 salles de classe, 55 petites chaises et 35 petites tables) -99 écoles primaires publiques (198 enseignants, 249 salles de classe, 4 067 tables-bancs)	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité	-Construction des salles de classe équipées -Affectation des enseignants qualifiés dans les écoles -Construction des cantines scolaires -Aménagement des aires de jeux	-MINEDUB -Commune -PNDP -FEICOM

Elément d'analyse	Etat des lieux (diagnostic de la situation actuelle)	Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaires d'exécution
	-08 écoles des parents (12 enseignants, 00 salles de classe, 00 table-banc) -01 école confessionnelle (03 enseignants, 03 salles de classe, 90 tables-bancs)		-Reboisement des écoles	-PLAN Cameroun -COUNTERPART

Tableau 21' : Synthèse des données sur les couches vulnérables

Couches vulnérables	Effectif	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
Handicapés moteurs	601	1. Difficultés d'insertion sociale ; 2. Problème de logement ; 3. Difficultés de mobilité	4. Accidents ; 5. Anomalies congénitales ; 6. Maladies	7. Complexe psychologique et frustration ; 8. Marginalisation	9. Appui en appareillage (337 tricycle, 756 béquille, 5 862 cannettes, 756 béquilles) ; 10. Regrouper les cibles en association pour défendre leurs intérêts communs ;

Couches vulnérables	Effectif	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
Handicapés visuels	607	17. Difficulté d'insertion sociale ; 18. Problème de logement ; 19. Difficulté à se mouvoir	20. Anomalies congénitales ; 21. Accidents ; 22. Maladies	23. Complexe psychologique et frustration ; 24. marginalisation	11. Appui financier pour mener des activités génératrices de revenus ; 12. Intégrer l'approche handicapée dans la réalisation des édifices publics ; 13. Vulgarisation des textes relatifs aux droits des personnes handicapées ; 14. Appui au centre public opérationnel (centre d'accueil pour enfants en détresse et orientation des enfants dans ce centre) ; 15. Appui aux orphelins (vestimentaires, nutritionnels, scolaires, sanitaires...) 16. Construction et équipement d'un centre social à Bibémi à Bibémi
Sourds /muets	738	1. Difficultés de communication ; 2. Manque de centre spécialisé de rééducation ; 3. Manque de personnels d'encadrement	1. Accidents ; 2. Anomalies congénitales ; 3. Maladies	4. Marginalisation ; 5. Complexe psychologique et frustration	
Grands malades	803	6. Difficulté de subvenir aux besoins élémentaires (nutrition) ; 7. Difficulté d'accès aux soins de santé ; 8. Difficulté d'accès à l'eau potable ; 9. Difficulté à se mouvoir	10. Accidents ; 11. Anomalies congénitales ; 12. Maladies	13. Marginalisation ; 14. Complexe psychologique et frustration	1. Appui médical ; 2. Aides et secours
Enfants de la rue	50	3. Difficulté d'insertion sociale ; 4. Problème de logement ;	5. Décès des parents ; 6. Divorces ; 7. Mauvaise compagnies ; 8. Indigence des parents	9. Complexe psychologique et frustration 10. Tendance au rejet familial	11. Appui au centre public opérationnel (centre d'accueil pour enfants en détresse et orientation des enfants dans ce centre) ; 12. Appui aux orphelins (vestimentaires, nutritionnels, scolaires, sanitaires...) 13. Octroi des bourses scolaires

Couches vulnérables	Effectif	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
Personnes du 3^e âge	23 121	14. Difficulté de subvenir aux besoins élémentaires (nutrition) ; 15. Difficulté d'accès aux soins de santé ; 16. Difficulté d'accès à l'eau potable ; 17. Difficulté à se mouvoir	18. Vieillesse	19. Tendance au rejet familial ; 20. Frustration et solitude ; 21. Perte de l'autorité parentale ; 22. Maladies	23. Construire des maisons d'accueil pour les personnes du 3 ^{ème} âge ; 24. Sensibiliser les familles concernées ; 25. Prise en charge effective des personnes du 3 ^e âge par les administrations impliquées
Personnes vivants avec le VIH/SIDA	181	26. Difficulté de subvenir aux besoins élémentaires (nutrition) ; 27. Difficulté d'accès aux soins de santé ; 28. Faible prise en charge ; 29. Difficulté d'accès aux antirétroviraux	30. Vagabondage sexuel ; 31. Rapports non protégés ; 32. Faible sensibilisation sur les risques liés au VIH	33. Complexe psychologique et frustration ; 34. Tendance au rejet familial ; 35. Décès	36. Prise en charge effective des personnes de personnes vivantes avec le VIH/SIDA par les administrations impliquées

1. Synthèse des données sur le changement climatique

1. Brève définition générale du concept

Les changements climatiques, l'effet de serre et le réchauffement de la planète sont autant de notions sur lesquelles planchent tous les environmentalistes de notre temps. Les changements du climat sont en premier lieu liés à des événements purement naturels. En effet, le climat dépend d'abord des variations des paramètres de l'orbite terrestre, qui influent sur le rayonnement solaire reçu par la surface terrestre. Ce climat, dont les variations sont purement naturelles, peut toutefois être influencé par les activités humaines. L'hypothèse mettant en jeu un effet anthropique sur le climat remonte historiquement au début du XIX^e siècle.

C'est dans les années 80 que les scientifiques ont mis en évidence sur le devant de la scène internationale ce problème environnemental majeur à l'échelle du globe. Il est dès lors peu à peu admis que le climat tend à se réchauffer, compte tenu de l'accentuation du processus d'effet de serre par l'augmentation du rejet de certains gaz dits « gaz à effet de serre » : principalement le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O).

Nous n'allons pas nous étendre sur ces explications ésotériques puisque nous constatons de nous-mêmes les effets négatifs conséquents. En fait les changements climatiques ont un impact significatif sur tous les secteurs d'activités. Voici déclinés quelques uns :

1. l'avancée inexorable du désert ;
2. les anomalies pluviométriques ;
3. l'eutrophisation et la disparition des lacs et points d'eau avec leurs corollaires ;
4. la réduction des pâturages ;
5. la réduction des zones de culture et baisse des rendements ;
6. inondations ;

7. disparition du couvert végétal la biodiversité ;
8. augmentation du paludisme ;
9. diminution de la nappe phréatique...

1. Quelques repères des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques

Les effets des changements climatiques sont réels et font partie de notre quotidien. Ces effets négatifs, nous l'avons dit tantôt, concernent tous les secteurs de la vie sociale, économique ou environnementale. La commune de Bibémi, qui fait bien partie de cette zone sahéenne fragile où les effets sont plus accentués, vit avec cette transformation. Dans le volet de changements climatiques, tous les secteurs sont interdépendants.

L'OAL CTP, aux travers des rencontres avec les responsables des administrations sectorielles, a pu consolider certaines mesures et proposer les recommandations suivantes pour quelques secteurs clés dans le tableau suivant :

Tableau 22: Synthèse des données sur les changements climatiques

SECTEUR (unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/Zones concernés
Agriculture et Développement Rural	-Baisse de la pluviométrie -Erosion -Inondation	-Appauvrissement des sols -Baisse de la nappe phréatique -Destruction des cultures	-Baisse de la production -Baisse de revenu	Moyen	Faible	-Irrigation -Aménagement des cordons pierreux	Tout l'espace communal

SECTEUR (unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/Zones concernés
Élevage, Pêche et Industries Animales	Sécheresse	-Baisse de la production fourragère -Insuffisance d'eau d'abreuvement -Augmentation de la température ambiante	-Coût élevé de traitement -Carence en protéine animale -Conflits agropastoraux -Baisse de revenu -Transhumance	Moyen	Faible	-Conservation du fourrage -Achat d'aliment	Tout l'espace communal
Forêts et faune	-Baisse de pluviométrie -Sécheresse	Disparition de certains produits forestiers ligneux et non ligneux	-Rareté de bois de chauffe -Rareté du gibier	Moyen	Faible	Reboisement	Tout l'espace communal
PME, Economie Sociale et Artisanat	-Baisse de pluviométrie -Sécheresse	Pollution	-Insuffisance d'approvisionnement en matière 1 ^{ère} -Inflation	Elevé	Faible	-Renforcement de capacité sur l'entreprenariat et la recherche des débouchés -Organisation des artisans	Tout l'espace communal

2. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Après avoir réalisé les différents diagnostics, les problèmes et besoins ou idées de projet ont été identifiés et déclinés dans le tableau ci-après :

Tableau 23: Consolidation des problèmes et besoins identifiés par secteur

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
1	Agriculture et Développement Rural	Faible compétitivité agricole	<p>Faible production agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des terres cultivables aménagées et sécurisées - Mauvaises pratiques culturales <p>Appauvrissement des sols</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles - Faible exploitation des espaces et vulnérabilité des plantes aux attaques des ennemis des cultures - Destruction des champs par les bêtes et les pachydermes - Faible accompagnement des producteurs <p>Faible organisation des producteurs</p> <p>Faible développement de la commercialisation et de la transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des pistes de collecte - Cherté de transport - Perte post- récolte - Insuffisance des moyens techniques de transformation - Mauvaise organisation des circuits de vente 	<p>Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles pour juguler les conflits agropastoraux dans les villages de la commune de Bibémi</p> <p>Aménagement et viabilisation 30 000 ha de bas fonds pour les cultures maraîchères au profit des organisations paysannes de Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi.</p> <p>Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo</p> <p>Construction de 04 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé, Adoumri et Boula-Ibbi)</p> <p>Acquisition des motos pour la commune afin de faciliter la mobilité du personnel d'encadrement (personnels des postes agricoles, consultants, partenaires, agents communaux...).</p> <p>Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural à Bibémi et des postes agricoles de Houla, Ndiam-Badi, Tam, Pomla, Djaloumi, Padarmé, Ndonga, Goptikéré, Adoumri, Mandjaola, Bibémi, Mayo-Lopé et Boula-Ibi</p> <p>Création, construction et équipement de 02 postes phytosanitaires (Bibémi et</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de la pauvreté - Faible développement de l'économie locale - Déperdition scolaire - Délinquance juvénile - Faible prise en charge des malades - Taux de mortalité élevé - Insécurité alimentaire - Maladies dues à la mal nutrition - Exode rural - Vol - Faible appui financier et matériels des producteurs 	<p>Boula-Ibbi)</p> <p>Appui au personnel technique d'encadrement des producteurs en vue de leur organisation et leur structuration en Unions, Fédérations et coopératives agricoles</p> <p>Construction de 02 magasins de stockage d'oignon (Boula-Ibbi et Bibémi) et 105 magasins de stockage des produits secs de récoltes (Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndonga : 01, Neftengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro-Kéo : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro- : 01, Ouro- : 01, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Sabongari : 01, Saotchaï : 01, Séboré : 01, Séboré-Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Soulmaki : 01, Tam : 01, Tankangol : 01, Tchakari : 01, Téwèr : 01, Tihélé : 01, Vounré : 01, Wafango : 01, Waga : 01, Wandjara : 01, Windé-Bibémi : 01, Yaberya : 01, Yalango : 01, Adoumri : 01, Ady : 01, Aoudjali : 01, Badéou : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Balda : 01, Bando : 01, Bantadjé : 01, Béboumza : 01, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labbaye : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour-Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Déou : 01, Dérentcheng : 01, Djaloumi : 01, Djarendi-Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Djougoundouré : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01, Gonzouné : 01, Goptikéré : 01, Goré : 01, Hamaladé : 01, Houla-Fandou : 01, Kakou : 01, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré-Bobodjo : 01, Labbaré-Djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, Lawa : 01, Lam : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguél-Daba : 01, Lominguél-Bainawa : 01, Madjoldé : 01, Mafalé : 01, Maïdimi : 01, Makassélé : 01, Malloum : 01, Matsiri : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Biridji : 01, Mayo-Lawadji : 01, Mbiggou : 01 et Mbolom : 01</p> <p>Ouverture de 173 km de pistes agricoles : Wafango : 02km, Wandjara : 02km, Windé-Bibémi : 02, Yaberya : 02km, Yalango : 02km, Badima : 01 km, Bahimi I : 02km, Bando : 01km, Bantadjé : 01km, Bidé-Yaya : 02 km, carrefour-Siddi : 02km,</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Djarengol : 02km, Doumguel : 01km, Faltigou : 01km, Gonkoy : 02km, Kalianfou : 02km, Kilbao : 03km, Makassélé : 04km, Malloum :03km, Matsiri : 02km, Mayo-Lebri : 02km, Mayo-Pari : 03km, Mayo-Barka : 04km, Mayo-Biridji : 02km, Mayo-Lawadji : 04km, Mbollom : 02km, Nakéré : 02km, Nassarao : 04km, Ndonga : 04km, Neftengol : 02km, Ngaouli : 03km, Ouro-Touppé : 02km, Ouro-Bocki : 04km, Ouro-Donka : 01km, Ouro-Hardé I : 02km, Ouro-Hardé II : 04km, Riwango : 02km, Sabéré : 02km, Sabongari : 02km, Saotchai : 02km, Séboré Daouda : 02km, Sisséri : 02km, Somango : 02km, Sossari : 02km, Soulmaki : 02km, Tankangol : 02km, Téwèr : 02km, Lam : 05km, Katchéo : 02km, Djaloumi : 03km, Kakou : 02km, Tam : 02km, Lakandja : 02km, Tihélé : 03km, Padarmé : 05km, Famou : 02km, Houla : 05km, Famouré : 02km, Pomla : 05km, Mbella : 05km, Baksa : 05km, Bibémi : 08km, Laddé-Goré : 05km, Mandjaola : 05km,</p> <p>-Plaidoyer en vue de la création de 02 agropoles (maïs et sorgho) dans la commune de Bibémi</p>
2	Élevage, Pêche et Industries Animales	Difficulté d'améliorer la production pastorale et halieutique	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des parcours pastoraux du fait de la pression démographique - Faible organisation et accompagnement des éleveurs - Insuffisance de zones de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation et officialisation des couloirs de passage des animaux et des aires de pâturages - Sécurisation des zones de pâturage de Dérintching, Waro, Famou, Boéli, Djénnéo, Labbaré, Baksa, Yaberya, Pomla, Kakou, Djarendi-Bello, Mayo-Barka, Bikalé et karédjé - Création de 280 ha de champs fourragers (Dérintching (20 ha), Waro (20 ha),

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des points d'abreuvement - Insuffisance des points de vente des produits vétérinaires - Insuffisance des parcs vaccinogènes modernes - Absence des abattoirs modernes -Insuffisance d'infrastructures marchandes - Faible développement des fermes avicoles - Transhumance - Faible développement des espèces (Amaigrissement des bêtes) - Recherche lointaine des points d'eau d'abreuvement du bétail - Risques élevé lors des vaccinations des bêtes -Persistance de certaines épizooties -Mauvaises conditions d'écoulement des produits d'élevage - Risque de consommer les animaux malades 	<p>Famou (20 ha), Boéli (20 ha), Djénnéo (20 ha), Labbaré (20 ha), Baksa (20 ha), Yaberya (20 ha), Pomla (20 ha), Kakou (20 ha), Djarendi-Bello (20 ha), Mayo-Barka (20 ha), Bikalé (20 ha), et karédjé (20 ha))</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi - Affectation du personnel dans les CVZ de la commune (Padarmé, Mayo-Lopé, Bibémi, Adoumri et Boula-Ibbi) - Construction et équipement de la DAEPIA de Bibémi - Création de 05 points de vente des produits vétérinaires à Adoumri, Bibémi, Padarmé, Mayo-lopé et Boula-Ibbi - Construction de 05 parcs vaccinogènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Baksa - Appui à l'embouche bovine aux organisations des éleveurs de la commune - Construction de 115 puits pastoraux (Mayo-Lopé : 05, Ndonga : 03, Adi : 02, Padarmé : 05, Boula-Ibbi : 05, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré-Bobodjo : 01, Labbaré-Djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, Lam : 01, Lawa : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel-Daba : 01, Lominguel-

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Baïnawa : 01, Madjoldé : 01, Mandjaola : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Biridji : 01, Mayo-Lawdji : 01, Mbella : 01, Mbiggou : 01, Mbollom : 01, Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndiam-Badi : 01, Neftengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro-Kéo : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro-Donka : 01, Ouro-Hardé I : 01, Ouro-Hardé II : 01, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Séboré : 01, Séboré-Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Soulmaki : 01, Tchakari : 01, Tihélé : 01, Vounré : 01, Waga : 01, Wandjara : 01, Windé-Bibémi : 01, Yaberya : 01, Yalango : 01, Adoumri : 01, Badéou : 01, Badima : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labayé : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour Djaoro-Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Djarendi-Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01 et Gonzouné : 01)</p> <p>-Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri)</p> <p>-Construction de 12 mares à bétail à Boula -Ibbi : 01, Adoumri : 01, Padarmé : 01, Baboudji : 01, Gali II : 01, Gonzouné : 01, Mafalé : 01, Holma : 01, Doumguel : 01, Carrefour- Mora : 01, Ouro-Donka : 01 et Madjoldé : 01</p> <p>-Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom)</p> <p>-Construction de 05 parcs vaccino-gènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Baksa et Bibémi</p> <p>-Construction des aires d'abattages Padarmé, Mayo-Lopé, Boula-Ibbi et Bibémi</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>-Construction de trois hangars de vente de poisson à Kakou, Bibémi et Adoumri</p> <p>-Réglementation de l'activité de la pêche (contrôle strict de matériels utilisés et respect de la période de veille biologique)</p> <p>-Aménagement de 10 étangs piscicoles de 100m² chacun dans le lac de Kakou</p>
3	Domaines, des Cadastres et Affaires Foncières	Difficulté d'accès à la propriété foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un plan d'urbanisation - Méconnaissance des procédés d'immatriculation - Conflits fonciers - Occupation anarchique de l'espace urbain et pollution de la voirie municipale 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration des schémas directeurs d'urbanisme de la commune -Constitution des réserves foncières communales -Lotissement des terrains domaniaux -Sensibilisation des populations sur l'acquisition du titre foncier et le permis de bâtir avant d'entreprendre toute construction durable

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
4	Développement Urbain et Habitat	Faible performance dans le développement urbain et de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de plan d'occupation des sols - Absence d'un programme de traitement des ordures ménagées - Ignorance des lois d'urbanisme au Cameroun - Manque de formation à l'utilisation des matériaux locaux et à l'amélioration de l'habitat - Pauvreté - Conflits fonciers - Précarité des habitats - Difficulté de circulation des personnes et biens - Enclavement des quartiers - Insécurité des biens - Insalubrité grandissante - Conflits familiaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la voirie urbaine à Bibémi, Adoumri, Padarné et Boula-Ibbi - Fabrication des bacs à ordures métalliques (60) et maçonnés (40) dans les marchés et les artères publiques de Bibémi, Padarné, Boula-Ibbi et Adoumri - Elaboration d'un plan sommaire d'urbanisation - Restructuration urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarné et Boula-Ibbi - Aménagement des réserves foncières dans la commune - Construction de 10 logements administratifs à Bibémi
5	Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	Persistance des insuffisances dans la gestion de l'environnement, la protection de la	<ul style="list-style-type: none"> - Création des nuisances artificielles 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan de gestion de l'environnement - Sensibilisation des populations sur les conséquences des coupes abusives d'arbres - Sensibilisation des populations sur la construction et l'utilisation des latrines

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
		nature et dans la pérennisation du développement	<ul style="list-style-type: none"> -Non préservation des ressources naturelles -Défaut d'une stratégie de développement durable -Insalubrité -Destruction des essences végétales - Dégradation des berges des mayo entrainant ainsi leur ensablement, la disparition des espèces et la baisse des activités halieutiques -Pollution de la nappe phréatique -Erosion -Avancée du désert 	<ul style="list-style-type: none"> -Construction des toilettes dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02) -Protection des berges des Mayo fortement dégradés par la plantation d'arbres -Reboisement de 300 ha de parcelle (30 ha de zone dégradées et 268 ha aux alentours de 99 écoles primaires, 06 écoles maternelles, 12 établissements d'enseignement secondaire, 17 formations sanitaires et 02 ha abritant le nouveau site de briqueterie de Bibémi) -Recasement des briquetiers (avec construction de 04 puits) - Organisation des campagnes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique - Organisation des campagnes de lutte contre l'utilisation des emballages non biodégradables
6	Forêt et Faune	Baisse du potentiel	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'un service en charge de la forêt et de la faune -Absence de plan de reboisement -Braconnage -Absence d'une gestion rationnelle et durable de l'espace boisé 	<ul style="list-style-type: none"> -Construction d'un bureau de poste forestier à Bibémi -Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
		des ressources floristiques et fauniques	<ul style="list-style-type: none"> -Faible application de la loi relative à la gestion de forêt et de la faune -Faible boisement de la commune -Dégradation du couvert végétal -Disparition de certaines espèces floristiques et fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des populations sur les effets néfastes de la déforestation et du braconnage -Reboisement des espaces nus (Lombo 500 plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants) -Introduction des foyers améliorés par la sensibilisation et la formation des organisations paysannes (GICs et autres associations sur l'utilisation des foyers améliorés -Création d'un bosquet (reboisés) communal à Bibémi
7	Administration Territoriale et Décentralisation	Faible présence des services de l'administration centrale décentralisée et du maintien de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> -Persistance des phénomènes de coupeurs de route et de kidnapping -Rareté des actes d'Etat civil -Eloignement des services administratifs -Ignorance des parents sur les déclarations des naissances -Assassinat et enlèvement d'enfants -Limitation des déplacements -Difficulté à établir les actes d'Etat civils -Difficulté d'accès aux pièces officielles -Nombre élevé d'enfants scolarisés sans acte de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement des effectifs des forces de l'ordre dans l'arrondissement -Création des centres d'Etat civil Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi -Création et construction des postes de gendarmerie à Boula-Ibbi, Padarmé et Mayo Iopé -Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants
8	Education de Base			-Construction de 02 écoles maternelles : Houla et Padarmé

secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance d'enseignants qualifiés -Insuffisance du matériel didactique -Insuffisance des infrastructures scolaires -Bâtiments dégradés -Inexistence de clôture -Insuffisances de latrines -Insuffisance de point d'eau dans les écoles -Insuffisance de logement des enseignants -Absence d'un programme de reboisement dans certaines écoles -Absence d'électricité dans les écoles -Insuffisance de tables bancs -Eloignement des écoles de certains villages -Sous scolarisation des tout-petits -Absence de bureau pour enseignant -Absence d'aires de jeux dans les écoles -Faible encadrement des enfants -Coût élevé des frais d'APEE -Faible taux d'écoles construites -Difficulté de dispenser les cours -Déperdition scolaire 	<p>-Plaidoyer en vue de la création de 06 écoles maternelles à : Bidé, Tam, Hamaladé, Ndiam-Badi, Djaloumi et Mandjaola</p> <p>-Equipement des blocs maternelles de la commune en mobilier(Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé et Houla équipées en 480 petites chaises ;160 petites tables et 18 tableaux sur chevalet dont : EM Adoumri : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, Houla : 120 petites chaises,40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Boula-Ibbi : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Mayo-Lopé : 120 petites chaises,40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet</p> <p>-Construction de 04 blocs latrines à 04 cabines dans les écoles maternelles de la commune (Boula-Ibbi, Padarmé, Mayo-Lopé et Houla)</p> <p>-Construction de 607 salles de classes (Adi : 04, Adoumri IA : 07, Adoumri IB : 07, Adoumri II : 14, Arabo : 03, Baboudji : 06, Bahamadiko : 04, Bahimi I : 04, Bahimi III : 06, Baksa : 02, Béboumza : 06, Bessoum-Bouba : 03, Bessoum-Labayé : 04, Bibémi I : 06, Bibémi II A : 06, Bibémi II B : 06, Ouro-Kari : 06, Bidé : 03, Bidé-Yaya : 06, Bikalé : 07, Padarmé I : 07, Padarmé II : 07, Patadjé : 04, Piaga : 04, Pomla : 04, Saotchai : 04, Séboré : 05, Tam : 09, Tchakari : 06, Tihélé : 02, Vounré : 06, Waga : 06, Yaberya : 06, Aoudjali : 06, Djarengol : 06, Houla-fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 06, Labbaré-Bobodjo : 02, Mbella : 06, Boula-Ibbi I : 06, Labbaré-Djama'a : 06 , Djarendji-Bello : 01 , Goptikéré : 04 , Laddé-Goré: 04, Famou : 02, Mayo-Lopé : 05, Mayo-Lawadji : 06, Boéli : 03, Maidjimi : 04, Gonzouné : 04, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 06, Lawa : 04, Djaloumi : 06, Kalao : 04, Lam : 06, Kouladjé : 06, Madjoldé : 02, EP Bilingue Boula-Ibbi : 06, EP Bilingue Djaloumi : 06, Goka : 04, Lominguel : 06, Dérentcheng : 06, Carrefour-Mora : 06, Douggué : 06 , Dandéré : 04, Djennéo : 02, Ouro-Hardé : 04, Boula-Ibbi II : 06, Kakou : 03, Holma : 03, Mafalé : 04, Katchéo : 02, Kapanaye : 04, Houla I : 06, Ndonga : 03, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 06,</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<p>-Exposition des enfants aux épidémies</p> <p>-Exposition des élèves à la déshydratation</p> <p>-Faible engouement des enseignants à résider dans leur lieu d'affectation</p> <p>-Difficulté à Pratiquer les disciplines des TIC</p> <p>-Difficulté à prendre les cours</p> <p>-Parcours de longues distances</p> <p>-Monotonie dans les activités ludiques des enfants</p>	<p>Bounga : 02, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 04, Kilbao : 06, Gali II: 06, Mandjaola : 05, Makassélé : 06, EP Bilingue Plateau Padarmé : 06, Lazoua : 06, Déou : 06, Mbédidam : 06, Nakandja : 06, Mayo-Lopé Deomayo : 06, Boéli-Windé : 06</p> <p>-Réfection de 18 salles de classe : Arabo 02, Bibémi I 02, Bibémi II A 02, Bibémi II B 02, Bidé 02, Patadjé 02, Maidjimi 02, Goré Ardo 01, Djénné : 02, Laddé-Goré : 01</p> <p>-Constructions de 99 blocs de latrine à 06 cabines dont un bloc dans chaque établissement</p> <p>-Plaidoyer en vue de l'affectation de 287 enseignants dans les écoles maternelles publiques (Adoumri : 02, Bibémi : 01, Houla : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 et Padarmé : 02) et primaires publiques (Adi : 05, Adoumri IA : 08, Adoumri IB : 08, Adoumri II : 15, Arabo : 05, Baboudji : 12, Bahamadiko : 05, Bahimi I : 05, Bahimi III : 06, Baksa : 06, Beboumza : 06, Bessoum- Boubou : 06, Bessoum-Labayé : 06, Bibemi I : 14, Bibemi IIA : 07, Bibemi IIB : 10, Bide : 04, Bide-Yaya : 06, Bikale : 10, Ep Bilingue Bibemi : 03, Padarme I : 08, Padarme II : 09, Patadje : 05, Piaga : 05, Pomla : 06, Saotchai : 05, Sebore : 06, Tam : 11, Tchakari : 05, Tihele : 05, Vounre : 05, Waga : 05, Yaberya : 05, Aoudjali : 06, Ouro-Kari : 06, Djarengol : 06, Houla-Fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 07, Labbaré Bobodjo : 06, Mbella : 10, Boula-Ibbi I : 09, Labbaré-Djama'a : 07, Djarendji-Bello : 04, Goptikéré : 05, Laddé-Gore : 05, Lombo : 03, Famou : 06, Mayo-Lope : 11, Mayo-Lawadji : 05, Boéli : 05, Maidjimi : 05, Gonzouné : 06, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 11, Lawa : 05, Djaloumi : 08, Kalao : 06, Lam : 06, Kouladjé : 04, Madjoldé : 04, Ep Bilingue Boula-Ibbi : 06, Goka : 06, Lominguel : 05, Dérentcheng : 06, Carrefour Mora : 06, Douggué : 07, Gore-Ardo : 05, Dandéré : 05, EP Bilingue Djaloumi : 07, Djénné : 05, Ouro-Harde : 03, Boula-Ibbi II : 10, Kakou : 06, Holma : 05, Mafalé : 04, Katheo : 05, Ouro- : 05, Kapanaye : 06, Houla I : 02, Ndonga : 06, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 09, Bounga : 04, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 05, Kilbao : 07, Gali II : 06, Mandjaola : 02, Makassélé : 05, EP Bilingue Plateau Padarme : 06, Lazoua : 07, Déou : 07, Nakandja : 07, Mayo-Lope (Deo Mayo) : 07, Boéli Winde :</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>07, Mbédidam : 08</p> <p>-Equipement des salles de classe en 8 161 tables-bancs semi métalliques (Adi : 167, Adoumri IA : 243, Adoumri IB : 243, Adoumri II : 482, Arabo : 186, Baboudji : 250, Bahamadiko : 60, Bahimi I : 126, Bahimi III : 180, Baksa : 206, Béboumza : 178, Bessoum-Bouba : 168, Bessoum-Labayé : 102, Bibémi : 276 , Bibémi II A : 203, Bibémi II B : 203, Ouro-Kari : 180, Bidé : 168, Bidé-Yaya : 180, Bikalé : 280, EP Bilingue Bibémi : 113, Padarmé I : 310, Padarmé II : 310, Patadjé : 171, Piaga : 130, Pomla : 180, Saotchaï : 180, Séboré : 174, Tam : 281, Tchakari : 170, Tihélé : 80, Vounré : 180, Waga : 150, Yaberya : 180, Aoudjali : 180, Djarengol : 180, Houla-fandou : 180, Sossari : 180, Balda : 180, Labbaré-Bobodjo : 155, Mbella : 242, Boula-Ibbi I : 310, Boula-Ibbi II : 310, Labbaré-Djama'a : 180 , Djarendji-Bello : 58 , Goptikéré : 172 , Laddé-Goré: 118, Famou : 60, Mayo-Lopé : 300, Mayo-Lawadji : 180, Boéli : 165, Maïdjimi : 160, Gonzouné : 180, Ouro- : 180, Djougoundouré : 180, Hamaladé : 310, Lawa : 132, Djaloumi : 308, Kalao : 130, Lam : 180, Kouladjé : 172, Madjoldé : 84, EP Bilingue Boula-Ibbi : 180, EP Bilingue Djaloumi : 180, Goka : 157, Lominguel : 124, Dérentcheng : 255, Carrefour-Mora : 180, Douggué : 180 , Dandéré : 120, Djennéo : 163, Ouro-Hardé : 132, Boula-Ibbi II : 310, Kakou : 130, Holma : 159, Mafalé : 114, Katchéo : 150, Kapanaye : 180, Houla I : 331, Ndonga : 160, Ouro- : 146, Ndonga : 160, Ngaouli : 132, Mbigou : 170, Houla II : 231, Boungalé : 146, Famouré : 180, Ndiam-Badi : 131, Kilbao : 180, Gali II : 180, Mandjaola : 270, Makassélé : 180, EP Bilingue Plateau Padarmé : 180, Lazoua : 180, Déou : 180, Mbédidam : 180, Nakandja : 180, Mayo-Lopé Deomayo : 180, Boéli-Windé : 180</p> <p>-Equipement des salles de classes de 468 bureaux de maîtres : Adi : 06, Adoumri IA : 12, Adoumri IB : 12, Adoumri II : 18, Arabo : 06, Baboudji : 12, Bahamadiko : 04, Bahimi I : 06, Bahimi III : 06, Baksa : 08 , Béboumza : 06, Bessoum-Bouba : 04, Bessoum-Labayé : 06, Bibémi : 18, Bibémi II A : 12, Bibémi II B : 12, Ouro- 06, Bidé : 06, Bidé-Yaya : 06, Bikalé : 12, EP Bilingue Bibémi : 02, Padarmé I : 12, Padarmé II : 12, Patadjé : 06, Piaga : 06, Pomla : 08, Saotchaï : 04, Séboré : 06, Tam : 12, Tchakari : 06, Tihélé : 06, Vounré : 06, Waga : 06, Yaberya : 06, Aoudjali : 06, Djarengol : 06, Houla-fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 06, Labbaré-Bobodjo : 06,</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Mbella : 10, Boula-Ibbi I : 12, Labbaré-Djama'a : 06, Djarendji-Bello : 03, Goptikéré : 06, Laddé-Goré: 06, Famou : 02, Mayo-Lopé : 12, Mayo-Lawadji : 06, Boéli : 06, Maidjimi : 06, Gonzouné : 06, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 11, Lawa : 06, Djaloumi : 12, Kalao : 06, Lam : 06, Kouladjé : 06, Madjoldé : 06, EP Bilingue Boula-Ibbi : 06, EP Bilingue Djaloumi : 06, Goka : 06, Lominguel : 06, Dérentcheng : 06, Carrefour-Mora : 06, Douggué : 06, Goré-Ardo : 06, Dandéré : 04, Djennéo : 06, Ouro-Hardé : 06, Boula-Ibbi II : 12, Kakou : 06, Holma : 06, Mafalé : 06, Katchéo : 06, Kapanaye : 06, Houla I : 12, Ouro- : 06, Ndonga : 06, Ngaouli : 06, Mbigou : 06, Houla II : 12, Bounga : 06, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 06, Kilbao : 06, Gali II : 06, Mandjaola : 12, Makassélé : 06, EP Bilingue Plateau Padarmé : 06, Lazoua : 06, Déou : 06, Mbédidam : 06, Nakandja : 06, Mayo-Lopé Deomayo : 06, Boéli-Windé : 06</p> <p>-Construction des logements 466 d'astreintes pour enseignants (Adi : 07, Adoumri IA : 13, Adoumri IB : 13, Adoumri II : 19, Arabo : 07, Baboudji : 13, Bahamadiko : 07, Bahimi I : 07, Bahimi III : 07, Baksa : 09, Béboumza : 07, Bessoum-Bouba : 07, Bessoum-Labayé : 07, Bibémi : 19, Bibémi II A : 13, Bibémi II B : 13, Ouro- : 07, Bidé : 07, Bidé-Yaya : 07, Bikalé : 13, EP Bilingue Bibémi : 07, Padarmé I : 13, Padarmé II : 13, Patadjé : 07, Piaga : 07, Pomla : 07, Saotchai : 07, Séboré : 07, Tam : 13, Tchakari : 07, Tihélé : 07, Vounré : 07, Waga : 07, Yaberya : 07, Aoudjali : 07, Djarengol : 07, Houla-fandou : 07, Sossari : 07, Balda : 07, Labbaré-Bobodjo : 07, Mbella : 13, Boula-Ibbi I : 13, Labbaré-Djama'a : 07, Djarendji-Bello : 07, Goptikéré : 07, Laddé-Goré: 07, Famou : 02, Mayo-Lopé : 13, Mayo-Lawadji : 07, Boéli : 07, Maidjimi : 07, Gonzouné : 07, Ouro- : 07, Djougoundouré : 07, Hamaladé : 13, Lawa : 07, Djaloumi : 13, Kalao : 07, Lam : 07, Kouladjé : 07, Madjoldé : 07, EP Bilingue Boula-Ibbi : 07, EP Bilingue Djaloumi : 07, Goka : 07, Lominguel : 07, Dérentcheng : 07, Carrefour-Mora : 07, Douggué : 07, Goré-Ardo : 07, Dandéré : 07, Djennéo : 07, Ouro-Hardé : 07, Boula-Ibbi II : 13, Kakou : 07, Holma : 07, Mafalé : 07, Katchéo : 07, Kapanaye : 07, Houla I : 13, Ouro- : 07, Ndonga : 07, Ngaouli : 07, Mbigou : 07, Houla II : 13, Bounga : 07, Famouré : 07, Ndiam-Badi : 07, Kilbao : 07, Gali II : 07, Mandjaola : 13, Makassélé : 07, EP Bilingue Plateau Padarmé : 07, Lazoua : 07, Déou : 07, Mbédidam : 07, Nakandja : 07, Mayo-Lopé Deomayo : 07, Boéli-Windé : 07</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				-Promotion des jardins scolaires dans les 99 écoles primaires de l'arrondissement
9	Enseignements secondaires	Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité	<ul style="list-style-type: none"> -Eloignement des établissements de certains villages -Insuffisance d'infrastructures scolaires ; -Insuffisance de tables bancs ; -Insuffisance d'enseignants qualifiés ; -Absence d'électricité dans les établissements ; -Absence d'un programme de reboisement dans certaines écoles ; -Insuffisance de points d'eau dans les écoles ; -Insuffisance de latrines ; -Inexistence de clôture ; -Absence de bibliothèque et des matériels informatiques 	<p>-Création et construction de 02 CES (Lombo et Boula-Ibbi) et de 04 CETIC (Tam, Padarmé, Djaloumi et Adoumri)</p> <p>-Construction de 130 salles de classe (Lycée de Boula-Ibbi : 12, Lycée d'Adoumri : 16, Lycée de Houla : 10, Lycée de Mayo-Lopé : 13, Lycée de Padarmé : 10, Lycée de Djaloumi : 06, Lycée de Bibémi : 10, CES Mandjaola : 08, CES Bikalé : 12, CES bilingue de Bibémi : 13, Lycée technique de Bibémi : 08 ; CES de Ndiam-Badi : 12)</p> <p>-Equipement des salles de classe de 4315 tables- bancs semi métalliques : Lycée de Boula-Ibbi : 380, Lycée d'Adoumri : 440, Lycée de Houla : 390, Lycée de Mayo-Lopé : 375, Lycée de Padarmé : 330, Lycée de Djaloumi : 290, Lycée de Bibémi : 336, CES Mandjaola : 410, CES de Bikalé : 360, CES bilingue de Bibémi : 240, Lycée technique de Bibémi : 234, CES de Ndiam-Badi : 360</p> <p>-Plaidoyer en vue de l'affectation de 115 enseignants formés : (Lycée de Boula-Ibbi : 04, Lycée d'Adoumri : 13, Lycée de Houla : 09, Lycée de Mayo-Lopé : 07, Lycée de Padarmé : 07, Lycée de Djaloumi : 05, Lycée de Bibémi : 11, CES Mandjaola : 07, CES Bikalé : 14, CES bilingue de Bibémi : 11, Lycée technique de Bibémi : 12 et CES Mandjaola : 12)</p> <p>-Construction de 26 blocs de latrines à 06 cabines (Lycée de Boula-Ibbi : 02, Lycée d'Adoumri : 02, Lycée de Houla : 02, Lycée de Mayo-Lopé : 02, Lycée de Padarmé : 02, Lycée de Djaloumi : 02, Lycée de Bibémi : 02, CES Mandjaola : 02, CES Bikalé : 02, CES bilingue de Bibémi : 02, Lycée technique de Bibémi : 02 et CES Mandjaola : 02, CES de Ndiam-Badi : 02)</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<p>-Parcours de longues distances</p> <p>-Abandon précoce</p> <p>-Faible taux de réussite</p> <p>-Faible épanouissement des élèves</p> <p>-Difficulté à prendre les cours ;</p> <p>-Faible encadrement des élèves ;</p> <p>-Difficulté à Pratiquer les disciplines des TIC ;</p> <p>-Exposition des élèves à la déshydratation et aux maladies hydriques ;</p> <p>-Exposition des enfants aux épidémies ;</p> <p>-Déperdition scolaire</p>	<p>-Construction de 12 bibliothèques : Lycée de Boula-Ibbi : 02, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de Djaloumi : 01, Lycée de Bibémi : 01, CES Mandjaola : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi, CES de Ndiam-Badi : 02</p> <p>-Equipement de 202 salles de classe en bureaux pour enseignants (2 chaises, 1 table et 1 armoire) : Lycée de Boula-Ibbi : 18, Lycée d'Adoumri : 18, Lycée de Houla : 18, Lycée de Mayo-Lopé : 18, Lycée de Padarmé : 18, Lycée de Djaloumi : 18, Lycée de Bibémi : 27, CES Mandjaola : 12, CES Bikalé : 12, CES bilingue de Bibémi : 16, Lycée technique de Bibémi : 16 et Ndiam-Badi : 12)</p> <p>-Construction de 186 logements d'astreintes pour enseignants (Lycée de Boula-Ibbi : 14, Lycée d'Adoumri : 14, Lycée de Houla : 14, Lycée de Mayo-Lopé : 14, Lycée de Padarmé : 14, Lycée de Djaloumi : 14, Lycée de Bibémi : 25, CES Mandjaola : 14, CES Bikalé : 14, CES bilingue de Bibémi : 12, Lycée technique de Bibémi : 26 et Ndiam-Badi : 12)</p> <p>-Construction de 12 laboratoires équipés (Lycée de Boula-Ibbi : 14, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de Djaloumi : 01, Lycée de Bibémi : 01, CES Mandjaola : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi : 01 et Ndiam-Badi : 01)</p> <p>-Construction de 11 salles informatique équipées de 40 ordinateurs chacune : (Lycée de Boula-Ibbi : 14, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de Djaloumi : 01, CES Mandjaola : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi : 01 et Ndiam-</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Badi : 01)</p> <p>-Construction de 03 ateliers au lycée technique de Bibémi</p> <p>-Reboisement des 12 établissements d'enseignement secondaires (500 plants par établissement)</p>
10	Enseignement supérieur	Difficulté d'accès aux universités et grandes écoles	<ul style="list-style-type: none"> -Eloignement des établissements universitaires -Coût élevé de l'enseignement supérieur -Abandon précoce des études -Orientation des jeunes vers l'informel -Faible opportunité pour les familles démunies 	<p>-Facilitation de l'accès dans les universités et grandes écoles aux bacheliers par la promotion de l'excellence scolaire</p> <p>-Organisation des stages rémunérés pour étudiants</p>
11	Santé Publique	Difficulté d'accès aux soins de qualité	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des personnels soignants dans les CSI -Absence d'eau et d'électricité dans le CSI -Mauvais état de certains bâtiments -Insuffisance des médicaments et ruptures du stock dans les CSI -Faible couverture sanitaire contre le paludisme -Faible taux de couverture vaccinale -Insuffisance des équipements -Faible valorisation de la pharmacopée traditionnelle -Faible maîtrise de l'enrichissement des aliments par les mères 	<p>-Affectation de 44 personnels dans les établissements hospitaliers Bibémi(01 médecin, 01 dentiste et 01 matrone) et dans les CSI de : Bibémi(01 infirmier et 01 matrone), Bidé(02 infirmiers et 01 matrone), Adoumri(03 infirmiers et 01 matrones), Tam(01 infirmier et 01 matrone), Holma(01 infirmier et 01 matrone), Houla(02 infirmiers et 01 matrone), Boula-Ibbi(02 infirmiers et 02 matrones), Lam (02 infirmier et 01 matrone), Djaloumi(02 infirmiers et 01 matrone), Ndiam-Badi, Padarmé(03 infirmiers et 01 matrones), Mayo-Lopé(02 infirmiers et 01 matrone), Mbella(01 infirmiers et 01 matrone), Mandjaola(02 infirmiers et 01 matrone), Lombo(01 infirmier et 01 matrone) et Ndiam-Badi(01 infirmier et 01 matrone)</p> <p>-Réfection de 26 bâtiments dont : Hôpital/SSD(05), CSI Bibémi(02), CSI Adoumri(04), CSI Djaloumi(04), CSI Mandjaola(02), CSI Mayo Lopé(02), CSI Mbella(01), CSI Holma(01), CSI Boula-Ibbi(03), CSI Tam(01) et CSI Lombo(01)</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<p>d'enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ignorance des programmes de prise en charge des malnutris dans les CSI -Absence de fosses de traitement des déchets hospitaliers -Faible suivi des malades -Corvée pour les accompagnateurs des malades -Insalubrité dans les CSI -Automédication -Prolifération des endémies -Faible capacité d'hospitalisation et des diagnostics exacts -Faible exploitation du savoir-faire sur les plantes médicinales -Eloignement des CSI -Faible desserte des villages par les agents de santé -Exposition des enfants aux maladies de la malnutrition -Exposition des populations aux diverses contaminations 	<ul style="list-style-type: none"> -Ouverture du CSI de Hamaladé -Construction de 19 salles d'hospitalisation : HD Bibémi (04), CSI Bibémi(01), CSI Adoumri(02), CSI Djaloumi(02), CSI Houla(02), CSI Mandjaola(02), CSI Mayo Lopé(01), CSI Mbella(01), CSI Padarmé(02), CSI Lam(01), CSI Holma(01), CSI -Construction d'un pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi -Sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris -Dotation des centres hospitaliers en kits de santé et prise en charge contre les épidémies Hôpital de district de Bibémi, CSI de: Bibémi, Bidé, Adoumri, Tam, Holma, Houla, Boula-Ibbi, Lam, Djaloumi, Ndiam-Badi, Padarmé, Mayo-Lopé, Mbella, Mandjaola, Lombo et Ndiam-Badi -Construction de 16 points d'eau dont 01 dans chacun des CSI : CSI Bibémi, CSI Adoumri, CSI Bidé, CSI Djaloumi, CSI Lam, CSI Lombo, CSI Mandjaola, CSI Mayo Lopé, CSI Mbella, CSI Ndiam-Badi, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Holma, CSI Tam ,CSI Adoumri , CSI Houla et CSI Boula-Ibbi -Fourniture de 17 groupes de 0,8 KVA (01 par CSI) et 01 de 10 KVA à l'hôpital de district de Bibémi

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>-Renforcement de l'encadrement technique dans les formations sanitaires de la commune dont : Hôpital de district de Bibémi(01 médecin, 01 dentiste et 01 matrone) et dans les CSI de : Bibémi(01 infirmier et 01 matrone), Bidé(02 infirmiers et 01 matrone), Adoumri(03 infirmiers et 01 matrones), Tam(01 infirmier et 01 matrone), Holma(01 infirmier et 01 matrone), Houla(02 infirmiers et 01matrone), Boula-Ibbi(02 infirmiers et 02 matrones), Lam(02 infirmier et 01 matrone), Djaloumi(02 infirmiers et 01 matrone), Ndiam-Badi, Padarmé(03 infirmiers et 01 matrones), Mayo-Lopé(02 infirmiers et 01 matrone), Mbella(01 infirmiers et 01 matrone), Mandjaola(02 infirmiers et 01 matrone), Lombo(01 infirmier et 01 matrone) et Ndiam-Badi(01 infirmier et 01 matrone)de la commune</p> <p>-Amélioration des plateaux techniques des formations sanitaires (équipement des laboratoires et des maternités)</p> <p>-Mise en place de 16 COGE et COSA dans les CSI de la commune</p> <p>-Equipement des formations sanitaires en lits et matelas (hôpital de district de Bibémi : 40 ; CSI de Bibémi : 10; CSI de Bidé : 10; CSI d'Adoumri : 10 ; CSI de Tam : 10; CSI de Holma : 10; CSI de Houla : 10; CSI de Boula-Ibbi : 10 CSI de Lam : 10; CSI de Djaloumi : 10; CSI de Ndiam-Badi : 10; CSI de Padarmé : 10; CSI de Mayo-Lopé : 10; CSI de Mbella : 10, CSI de Mandjaola : 10 ; CSI de Lombo : 10 et CSI de Ndiam-Badi : 10)</p> <p>-Construction de 07 blocs de latrine à 06 cabines dans les CSI : CSI Bibémi(01), CSI Adoumri(01), CSI Djaloumi(01), CSI Lombo(01), CSI Padarmé(01), CSI Lam(01), et CSI Tam(01)</p> <p>-Distribution de 20 000 moustiquaires imprégnées à toutes les familles de toutes les</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>localités de la commune</p> <p>-Amélioration du plateau technique des formations hospitalières Hôpital de district de Bibémi, CSI de : Bibémi, Bidé, Adoumri, Tam, Holma, Houla, Boula-Ibbi, Lam, Djaloumi, Ndiam-Badi, Padarmé, Mayo-Lopé, Mbella, Mandjaola, Lombo et Ndiam-Badi)</p> <p>-Dotation des formations hospitalières en matériels roulants Hôpital de district de Bibémi (01 ambulance) ; CSI de Bibémi(02 motos et 11 bicyclettes) ; CSI de Bidé(02 motos et 06 bicyclettes) ; CSI d'Adoumri(03 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Tam (02 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Holma(01 motos et 06 bicyclettes) ; CSI de Houla(02 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Boula-Ibbi(03 motos et 10 bicyclettes), CSI de Lam (01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Djaloumi(02 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Ndiam-Badi(02 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Padarmé(02 motos et 15 bicyclettes) ; CSI de Mayo-Lopé (01 motos et 15 bicyclettes) ; CSI de Mbella(01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Mandjaola (01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Lombo (01 motos et 10 bicyclettes) et CSI de Ndiam-Badi (01 motos et 10 bicyclettes)</p> <p>-Construction des logements d'astreintes au district de santé de Bibémi et dans les CSI : hôpital de district de Bibémi : 10 ; CSI de Bibémi : 05; CSI de Bidé : 05; CSI d'Adoumri : 05 ; CSI de Tam : 05; CSI de Holma : 05; CSI de Houla : 05; CSI de Boula-Ibbi : 05 CSI de Lam : 05 ; CSI de Djaloumi : 05; CSI de Ndiam-Badi : 05; CSI de Padarmé : 05; CSI de Mayo-Lopé : 05; CSI de Mbella : 05, CSI de Mandjaola : 05 ; CSI de Lombo : 05 et CSI de Ndiam-Badi : 05)</p> <p>-Construction de 17 fosses à incinération dans chacun des CSI : CSI Bibémi, CSI Adoumri, CSI Bidé, CSI Djaloumi, CSI Lam, CSI Lombo, CSI Mandjaola, CSI Mayo Lopé, CSI Mbella, CSI Ndiam-Badi, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Holma, CSI Tam, CSI Adoumri, CSI Houla et CSI Boula-Ibbi</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
12	Eau et Energie			
	1-Sous secteur Eau	Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des points potable -Panne fréquente de forage -Absence des CEGES des points d'eau -Afreulement rocheux -Ignorance des techniques de potabilisation de l'eau -Recours à l'eau des Mayos -Consommation des eaux souillées -Prolifération des maladies hydriques -Recherche lointaine de l'eau 	<p>-Construction de 151 forages équipés de pompe à motricité humaine (Adoumri : 05, Ady : 1, Arabo Tchounassané : 01, Ba Hamamadicko : 02, Ba Ndonro : 01, Baboudji : 03, Bagaouri : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Baksa : 03, Balda : 01, Bantadjé : 01, Beboumza : 02, Bedeo Saki : 01, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labayé : 01, Bibémi : 05, Bide : 02, Bikale : 02, Boéli, I : 02, Boui : 02, Boula-Ibbi : 05, Bounga : 02, Carrefour Goptikéré : 01, Dandéré : 01, Déou : 01, Dérintching : 01, Djaloumi : 02, Djarendji Bello : 02, Djennéo : 02, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01 Famou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Gueda : 01, Goptikéré : 02, Goka-Gada Mayo : 01, Goka-Gotore : 01, Gonzouné : 01, Gore-Ardo : 01, Gore-Ngaska : 01, Hamaladé : 01, Holma : 02, Houla : 05, Kakou : 02, Kalao : 01, Kapanay : 02, Katcheo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé-Foulbé : 01, Kouladjé-Kangou : 01, Labbaré Bobbodjo : 02, Labbaré Djama'a : 01, Laddé Gore : 02, Lam : 01, Lawa I : 01, Lombo : 02, Lominguel Daba : 01, Malloum : 01, Macjoldé : 02, Mafalé : 02, Makassélé : 01, Mandjaola : 03, Maïdimi : 01, Matsiri : 01, Mayo Biridji : 01, Mayo Leбри : 01, Mayo Lope : 02, Mbella Djouka : 01, Mbella Do Ouro : 01, Mbigou : 02, Mbolom Ba Ouro : 01, Mbolom Hossere : 01, Ndiam Badi : 03, Ndonga : 01, Ngaouli Sissera : 01, Padarme : 05, Patadje : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Saotchaï : 01, Sebore : 01, Sebore Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Tchakari : 01, Tèwèr : 01, Tihèle : 01, Towngo : 01, Vounre : 02, Wafango : 01, Waga : 02, Ouro Bocki : 01, Ouro Harde I : 01, Ouro Harde II : 01, Ouro(Moudangré) : 01, Ouro : 02 et Yaberya : 02)</p> <p>-Construction de 179 puits équipés de pompe à motricité humaine (Adoumri : 05, Ady : 01, Aoudjali : 01, Arabo Tchounassané : 01, Ba Hamamadicko : 01, Ba Ndonro : 01, Baboudji : 03, Badéou : 01, Badessi : 01, Badima : 01, Bahimi I : 01, Bahimi II : 01, Bahimi III : 01, Baksa : 01, Balda : 01, Balam : 01, Bantadjé : 01, Beboumza : 02 : Bedeo Saki : 01, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labayé : 01, Bibemi : 05, Bide, 02, Bide-Yaya, 01, Bikale, 02, Bimare, 01, Boéli : 01, Boui : 02 : Boula-Ibbi : 05, Bounga : 02, Bounga-Sani : 01, Bouza : 01, Carrefour Goptikéré : 01, Carrefour Mora : 01, Déou : 01, Dérintching : 01, Djaloumi : 01, Djarendji Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Djougoundouré : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famou : 01, Famouré : 01, Farsatou : 01, Fitorou : 01, Gali I (Mayo Laouladje) : 01, Gali II : 01, Gueda : 01, Goptikéré : 01, Goka-Gada Mayo : 01, Goka-Gotore : 01, Gonzouné : 01, Gore-Ardo : 01, Gore-Ngaska : 01 : Hamaladé : 01, Holma : 01, Houla : 05, Houla Fandou : 01,</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Kakou : 01, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Karédjé : 01, Karoba : 01, Katheo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé-Foulbé : 01, Kouladjé-Kangou : 01, Labbaré Bobbodjo, 01, Labbaré Serawa : 01, Laddé Gore : 01, Lam : 01, Lakandja : 01, Larki : 01, Lawa I : 01, Lawa II (Carrefour Gotel) : 01, Libing : 01, Lombo : 02, Lominguel Bainawa : 01, Malloum : 01, Madjoldé : 02, Mafalé : 01, Makassélé : 01, Mandjaola : 03, Maïdimi : 01, Mayo Barka : 01, Mayo Biridji : 01, Mayo Lebri : 01, Mayo Lope : 02, Mayo Loudou : 01, Mayo Pari : 01, Mbara : 01, Mbella Djouka : 01, Mbella Do Ouro : 01, Mbigou : 02, Mbokiré : 01, Mbollom Ba Ouro : 01, Mbollom Hossere : 01, Nakere : 01, Nassarao : 01, Ndassili : 01, Ndiam Badi : 01, Ndonga : 01, Nelbi : 01, Ngaouli Sissera, 01, Neftengol : 01, Ngawa : 01, Ouro Gaskia : 01, Ouro Gendedji : 01, Ouro Kessoum : 01, Ouro Touppé : 01, Padarme : 02, Patadje : 01, Piaga : 01, Pilikoy : 01, Pomla : 02, Poupou : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Sabongari : 01, Sakaol : 01, Saotchaï : 01, Sebore : 01, Sebore Daouda : 01 : Sirlawe : 01, Somango : 01, Soulmaki : 01, Soussingara : 01, Tam : 01, Tankangol : 01, Tchari : 01, Téwèr : 02, Towngo : 01, Wafango : 01, Waga : 02, Wandjara/Nelbi : 01, Waro : 01, Windé Baksa : 01, Windé Bibemi : 01, Windé Patadje : 01, Ouro Bah Barka : 01, Ouro Bocki : 01, Ouro Djabbe : 01, Ouro : 01, Ouro Goube : 01, Ouro Harde I : 01, Ouro Harde II : 01, Ouro(Moudangré) : 01, Ouro : 01, Yalango : 01 et Yaberya : 01, Binou : 01)</p> <p>-Réhabilitation de 84 forages endommagés (Ady: 01, Boula Ibbi :03, Carrefour Goptikéré : 02, Djarendi Bello : 03, Djennéo : 02, Famouré : 01, Goka : 01, Goka Gertodé : 01, Houla Fandou :01, Lombo : 02, Mbigou : 01, Ndiam-Badi : 04, Ngaouli : 01, Ouro- :01, Patadje : 01, Sebore : 02, Tankagol : 01, Bide : 02, Beboumza : 02, Aoudjali : 01, Ba Hamadicko : 02, Bantadje : 01, Dérentcheng :02, Faltigou : 01, Famou : 02, Gore Ngaska : 01, Labbaré Bobodjo : 01, Mandjaola : 03, Mbella : 02, Nakere : 01, Ndonga : 01, Ouro Harde 01, Pomla : 01, Sebore Daouda : 02, Tam :02 , Tchakari : 01, Waga : 02, Bibemi : 04, Adoumri : 03, Djarengol : 01, Padarmé : 04, Djaloumi : 02, Ouro- : 01, Laddé-Goré : 02 , Houla : 03, Boui : 01 et Bibémi : 04)</p> <p>-Réhabilitation de 73 puits et les équiper de pompe à motricité humaine (Bessoum-Labbaye : 01, Gonzouné : 01, Baksa : 02, Bahamadiko : 02, Gali II : 02, Arabo : 02, Bantadje : 02, Bidé : 02, Djennéo : 01, Mandjaola : 01, Douggué : 01, Dérentching : 02,</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Houla : 02, Dandéré : 01, Madjoldé : 01, Katchéo : 02, Mbella : 02, Yaberya : 01, Pomla : 01, Mafalé : 01, Pomla : 01, Boula-Ibbi : 03, Ndiam-Badi : 02, Adoumri : 02, Baboudji : 01, Balda : 01, Faltigou : 01, Hamaladé : 02, Kapanay : 01, Séboré : 01, Tam : 02, Ouro-Hardé I : 01, Kilbao : 01, Lominguel : 02, Djarengol : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Biridji : 01, Ouro-Hardé II : 02, Makassélé : 01, Mbolom : 01, Badima : 02, Ngaouli : 01, Bandoro : 01, Sossari : 01, Malloum : 01, Sossari : 01, Yalango : 01, Ouro : 01, Séboré Daouda : 02, Laddé-Goré : 03 et Matsiri : 01)</p> <p>-Renforcement des capacités techniques de 03 artisans réparateurs des forages</p> <p>-Etude de faisabilité en vue de la construction des adductions d'eau à Adoumri, Boula-Ibbi, Waga, Maya-Lopé, Baksa, Lombo, Houla et Padarmé</p> <p>-Création de 329 COGES des points d'eau</p>
	2-Sous secteur Energie	Difficulté d'accès à l'énergie électrique	<p>-Inexploitation de l'énergie solaire</p> <p>-Insuffisance d'énergie électrique</p> <p>-Faible capacité de charge de production de l'énergie électrique</p> <p>-Recours aux lampes électriques à base de piles</p> <p>-Faible développement des AGR</p> <p>-Insuffisance de moulins électriques</p>	<p>-Approvisionnement des CSI en groupes électrogènes (0,8 KVA) (CSI de Bidé(01) ; CSI d'Adoumri(01) ; CSI de Tam (01) ; CSI de Holma(01) ; CSI de Houla(01) ; CSI de Boula-Ibbi(01), CSI de Lam (01) ; CSI de Djaloumi(01) ; CSI de Ndiam-Badi (01) ; CSI de Padarmé(01) ; CSI de Mayo-Lopé (01) ; CSI de Mbella(01) ; CSI de Mandjaola (01) ; CSI de Lombo (01) et CSI de Ndiam-Badi (01) et 01 à l'hôpital de district de Bibémi (10 KVA)</p> <p>-Extension du réseau électrique dans la commune (Padarmé, Mayo lopé, Djaloumi, Boula-Ibbi, Lombo et Tam)</p> <p>-Augmentation de la capacité de charge de production de l'énergie électrique (Dérentching, Bibémi, Adoumri, Ndiam-Badi et Mandjaola)</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
13	Travaux Publics	Difficulté d'accès à une infrastructure routière et ouvrages de franchissements de qualité	<ul style="list-style-type: none"> -Mauvais état des routes et de pistes - Insuffisance des ouvrages de franchissement sur certains cours d'eau -Faible mobilité des personnes et des biens -Faible fréquentation de la localité par les étrangers irrégulière -Difficulté à évacuer les produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> -Construction d'un pont sur le Mayo-Barka reliant le centre urbain à la Mairie -Réhabilitation 338 km de routes existantes dans la commune (Pitoa-Djaloumi : 124 km ; Dérentching-Mandjaola : 07 km ; Djarendi Bello-Mayo Lopé : 70 km ; Malloum-Tam-Goptikéré-Boula Ibbi : 77 km ; Karédjé-Ouro Goubé –Goré Ardo-Ndiam Badi : 60km -Des ponts sont construits à Lawa, Baboudji et Bessoum-Bouba -Construction des radiers (Mayo-Tiéli (Padamé) : 01, sur l'axe Mayo-Lopé – Gonzouné-Njon Gandai (03), Bandoro-Tam (01), mayo Sisséri (01) et Bikalé : 02)
14	Affaires Sociales	Difficulté d'accès aux services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> -Absence de prise en charge des personnes vulnérables -Faible assistance familiale -Absence des services des affaires sociales dans la commune -Faible représentativité des personnes vulnérables dans les activités de développement de la commune -Forte proportion des enfants en âge scolaire sans acte de naissance -Fort taux d'analphabétisme des personnes vulnérables -Faible encadrement des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> -Formation des couches vulnérables en groupes associatifs -Formation des couches vulnérables aux petits métiers selon le degré de vulnérabilité et leur insertion socioprofessionnelle - Appui divers aux couches vulnérables de la commune (encadrement psychosociale, aides et secours, bourses d'études, subvention des activités génératrices de revenu...) -Construction et équipement d'un centre social à Bibémi à Bibémi - Assistance aux personnes socialement vulnérables à travers les appuis divers (337 tricycles, 558 paires de Lunettes, 756 béquilles, 5 862 cannes anglaises)

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
15	Promotion de la femme et de la famille	Faible épanouissement de la femme et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> -Faible encadrement des femmes -Faible autonomie financière de la femme -Ignorance des textes régissant le code de la famille -Insuffisance de moulin dans les villages -Taux élevé d'analphabétisme des femmes -Faible capacité associative -Faible développement des activités génératrices de revenu -Instrumentalisation et marginalisation de la femme -Mariage précoce -Pénibilité dans les activités de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des parents sur les conséquences des mariages forcés et des mariages précoces -Sensibilisation des parents sur la nécessité de l'éducation de la jeune fille -Renforcement de la position de la femme au foyer par l'officialisation des mariages devant l'officier d'état civil(organisation régulière des mariages collectifs) -Achèvement des travaux de construction du centre de formation de la femme et prise en charge du personnel d'appui (gardien et secrétaire) recruté par le centre -Création des centres d'Alphabétisation des femmes et jeunes filles dans les localités de Bibémi, Adoumri, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé et Padarmé -Promotion du développement social et économique de la femme -Equipement du centre en matériels didactiques adaptés -Renforcement des capacités techniques des organisations des femmes en matière de montage et gestion des projets et la recherche de financements -Acquisition de 89 moulins à céréales : Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndiam-Badi : 01, Ndonga : 01, Neffengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro- : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki :

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>01, Ouro- : 01, Ouro-Hardé : 01, Ouro-Hardé II : 01, Ouro- : 01, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Sabongari : 01, Saotchaï : 01, Aoudjali : 01, Badéou : 01, Badima : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Baksa : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labaye : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Déou : 01, Tchari : 01, Dérentcheng : 01, Djarendi Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Djougoundouré : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faligou : 01, Famou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01, Goptikéré : 01, Goré : 01, Hamaladé : 01, Houla-Fandou : 02, Kakou : 01, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré Bobodjo : 01, Labbaré djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, lam : 01, Lawa : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel Daba : 01, Lominguel Bainawa : 01, Madjoldé : 01, Mafalé : 01, Maidimi : 01, Makassélé : 01, Malloum : 01, Mandjaola : 01, Matsiri : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Birdji : 01, Mayo-Lawadji : 01, Mbella : 01, Mbiggou et Mbollom : 01</p> <p>-Acquisition de 05 moulins à arachide pour les localités de : Ady : 01, Riwango : 01, Aoudjali : 01, Wafango : 01 et Tankangol : 01</p>
16	Jeunesse et Education Civique	Faibles épanouissement et développement économique des jeunes	<p>-Absence d'un centre de jeunesse</p> <p>-Faible Implication de certains parents dans la scolarisation des jeunes</p> <p>-Méconnaissance des structures d'appui en faveur des jeunes Non maitrise des procédures d'accès aux appuis financiers Aurés des organismes tels que le PIASI ou le PAJER-U</p> <p>-Analphabétisme</p> <p>-Délinquance juvénile</p> <p>-Exode rural</p> <p>-Ignorance sur les informations ou opportunités disponibles et recours</p>	<p>- Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse</p> <p>- Construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes est construit à Bibémi</p> <p>- Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi</p> <p>- Aménagement d'un local pour le CNJC</p>

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			aux langues vernaculaires pour la transmission d'une information -Faible développement des AGR	- Organisation des œuvres de vacances (colonies de vacances, chantiers de vacances, championnat de vacances...) - Renforcement des capacités des leaders des organisations des jeunes en entrepreneuriat, montage de projets et gestion des microprojets - Formations annuelles des jeunes en volontariat -Formations annuelles des leaders des jeunes en éducation civique - Organisation annuelle des stages de vacance - Financement des microprojets des jeunes
17	Sport et Education Physique	Difficulté à pratiquer les activités sportives	-Insuffisance des aires de jeu -Vétusté des terrains de football -Insuffisance du personnel d'encadrement -Insuffisance des équipements et matériels de sportifs -Faible pratique des activités sportives -Incommodité dans la pratique du sport -Risque d'accident	- Construction de la Délégation d'Arrondissement des Sports et de l'éducation Physique - Organisation des championnats de vacances -Construction d'une plate forme sportive à Bibémi -Construction de 04 stades municipaux à Adoumri, Padarmé, Mayo-lopé et Djaloumi

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			-Exposition aux AVC	-Affectation des cadres d'éducation physique et sportive(EPS) dans les différentes écoles de la commune -Subvention et équipement en matériel de sport aux associations sportives
18	Transports	Difficulté de mobilité et insécurité des personnes et des biens	-Mauvais état des routes -Insécurité -Faible immatriculation du matériel roulant -Absence de gare routière -Surcharges et coût élevé de transport -Risque d'accident -Difficulté dans les déplacements -Transport clandestin -Présence de malfrats -Faible contribution aux recettes municipales	-Structuration des transporteurs de la commune -Sensibilisation des transporteurs sur l'importance du permis de conduire et l'immatriculation des motos et voitures sous les plaques CEMAC -Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-lbbi
19	Emploi et Formation Professionnelle	Difficulté d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle	-Absence de structure d'encadrement et de formation professionnelle -Ignorance des opportunités d'emploi -Ignorance de technique de recherche d'emploi -Faible formation professionnelle des jeunes -Faible insertion professionnelle	- Plaidoyer en vue de la création d'un SAR/SM à Bibémi -Création d'un centre d'écoute et d'orientation à la mairie pour l'information des populations sur les opportunités d'emplois -Formation des populations sur le montage des microprojets et la recherche des

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<ul style="list-style-type: none"> -Faible maitrise de la procédure de recherche d'emploi -Difficulté d'accès à un emploi rémunéré -Insuffisance de conseilles d'orientation -Ignorance de technique de recherche d'emploi 	<p>financements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de 04 salles de classe à la SAR/SM d'Adoumri - Construction de 02 ateliers à la SAR/SM d'Adoumri - Construction d'un bloc administratif à la SAR/SM d'Adoumri
20	PME, Economie Sociale et Artisanat	Faible développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> -Faible développement des AGR -Absence de centre de formation aux petits métiers -Utilisation des techniques et outils archaïques par les artisans -Difficulté à s'auto employer -Difficulté à assumer un emploi -Pénibilité du travail -Faible compétitivité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> -Appui aux microprojets générateurs de revenus -Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat -Appui aux acteurs du secteur informel -Organisation des salons annuels d'artisanat -Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans de la commune de Bibémi -Dotation des groupes d'artisans en matériels modernes

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
21	Recherche Scientifique et de l'Innovation	Faible accès aux résultats de la recherche et de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> -Faible accès aux produits de recherche -Ignorance des produits de la recherche (MIPROMALO) -Difficultés d'accès aux semences améliorées -Absence des services de la recherche scientifique dans la zone -Attachement aux pratiques ancestrales -Persistance des techniques traditionnelles -Faible valorisation des produits locaux pour la construction -Habitats précaires -Faible rendement agricole -Méconnaissance des produits de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la diffusion effective des produits de la recherche dans la commune à travers la création et l'aménagement des champs d'essai par l'utilisation et l'adoption effective des produits de recherche Mise sur pied d'une politique rapprochée de vulgarisation à travers l'organisation des journées portes ouvertes -Formation des organisations des producteurs sur la multiplication des variétés améliorées -Création des parcelles d'expérimentation à : Bibémi, Waga, Mayo Iopé, Adoumri, Boula- Ibi, Ndiam-Badi, Padarmé, Houla, Lombo, Mandjaola, Bahimi III et Mbigou -Création d'une antenne des services de recherche dans la zone -Favoriser la diffusion effective des produits de la recherche dans la commune -Encourager l'adoption des innovations par les populations à travers les séances de formation -Mieux intégrer la commune dans le dispositif spatial de la recherche scientifique

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
22	Tourisme et des Loisirs	Faible valorisation des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'une base des données du potentiel touristique de la commune -Absence d'une base des données du patrimoine culturel communal -Absence de sites touristiques aménagés -Absence des structures d'accueils touristiques -Absence d'un office communal du tourisme -Ignorance des valeurs touristiques locales -Faible connaissance du potentiel touristique communal -Ignorance du patrimoine culturel de la commune -Faible fréquentation des sites touristiques -Faible présence des touristes dans la zone -Sites touristiques de la commune non valorisés -Ignorance des particularités touristiques locales 	<ul style="list-style-type: none"> -Inventaire du potentiel touristique de la commune -Construction des campements éco- touristiques à Kakou, Bibémi et Mayo Lopé -Aménagement des sites touristiques à Kakou (lac), Mayo lopé (Mare à crocodile) -Organisation des festivals touristiques annuels dans la commune - Création d'un office de tourisme à Bibémi - Organisation des festivals annuels de tourisme - Création des activités de loisirs et des espaces récréatifs sont créés à Bibémi
23	Arts et de la culture	Faible promotion de la culture locale	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'une base des données du patrimoine culturel immatériel et matériel de la commune -Absence des activités audio-visuelles dans la commune -Absence des activités artistiques et de spectacles -Ignorance du patrimoine culturel communal -Ignorance des valeurs culturelles de la commune -Faible épanouissement des activités artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation des foires culturelles et artistiques dans la commune -Préservation du patrimoine matériel (musée, sites, monuments historiques) -Organisation des activités artistiques et des foires culturelles dans la commune

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<ul style="list-style-type: none"> -Construction d'une bibliothèque municipale à Bibémi - Identification, documentation et protection du patrimoine culturel immatériel - Identification et protection sites et lieux de mémoire
24	Commerce	Faible épanouissement des activités marchandes	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'un marché transfrontalier -Absence d'infrastructures marchandes viables -Absence d'un répertoire communal des commerçants établi par filières d'activités -Faible échange des produits -Ralentissement de l'activité économique -Approvisionnement périodique des populations en -Ignorance du nombre de commerçants de la commune et des filières d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> -Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars) -Facilitation de l'accès aux sources de financement par le renforcement organisationnel des commerçants et la création des établissements de micro finance à Bibémi, Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi -Création d'un répertoire communal des commerçants établi par filière d'activités
25	Postes et Télécommunication	Difficulté d'accès aux services postaux et aux TIC	<ul style="list-style-type: none"> -Faible couverture de l'espace communal en réseau téléphonique -Absence d'un centre multimédia -Absence d'un service postal dans la zone -Absence des radios communautaires -Réseau intermittent par endroit -Faible accès au TIC -Faible accès aux informations 	<ul style="list-style-type: none"> -Installation des antennes de relais téléphonique dans la commune -Rétrocession du télé centre communautaire à la commune -Création et construction d'un centre multimédia à Bibémi -Création et construction de 04 Télé centres communautaires polyvalents à Padarmé,

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			-Difficulté de développement des opportunités d'affaires	Boula-Ibbi, Adoumri et Djaloumi -Création et construction de 04 radios communautaires à Padarmé, Boula-Ibbi, Adoumri et Djaloumi
26	Communication	Difficulté d'accès à l'information	-Absence d'une cellule de communication au niveau de la commune -Faible couverture de l'espace communal en réseau radio et télévision -Absence d'un site Web de la commune -Faible capacité du télé centre communautaire -Sous-information -Sous-développement, et pauvreté -Sous exploitation des initiatives -Faible opportunité d'affaires -Propagation des fausses rumeurs	-Mise en place d'une cellule de communication au niveau de la commune -Renforcement des équipements radio et télévision nationale pour une bonne couverture de la zone -Signature d'un partenariat entre la commune et la radio communautaire « Bonne semence » de Bibémi -Production des affiches de campagne de sensibilisation -Création d'un site Web de la commune -Création d'un journal communal -Création des supports des relations publiques (adresses mail, répertoire des partenaires)
27	Travail et Sécurité Sociale	Difficulté d'accès à la	-Ignorance des procédures d'affiliation à la CNPS -Ignorance des acteurs du secteur informel sur les avantages de la	-Sensibilisation des populations sur l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale

	secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
		sécurité sociale	sécurité sociale -Retraite difficile -Marginalisation des travailleurs	-Organisation du secteur informel -Création d'un centre d'écoute et d'orientation des travailleurs
28	Mines et Développement Technologique	Faible développement des activités minières et de l'industrie	-Absence d'exploration minière -Absence d'industrie minière -Faible extraction du sable et du gravier -Ignorance des réserves minières -Perte des opportunités d'investissement -Faible développement industriel -Constructions rudimentaires	-Etablissement des programmes de recherche orientés vers la production agricole : extraction et exploitation du neem -Organisation des séminaires de formation des orpailleurs -Mise sur pied d'une cellule de gestion des ressources minières - Identification des ressources minières de la commune (réalisation de la carte minière de la commune) avec l'appui du DD/MINMIDT -Organisation des missions de prospections avec l'appui du DD/MINMIDT -Création d'un fichier des ressources minières de la commune -Mise sur pied d'une cellule de gestion des ressources minières (or) - Regroupement des orpailleurs de la commune en association

CHAPITRE V : PLANIFICATION STRATEGIQUE

10. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. Vision et objectifs du PCD

5.1.1. Vision du PCD

Le PCD vise à faire des communes et des communautés de véritables acteurs directs du processus de développement durable. Ce document constitue un référentiel sur lequel des actions à entreprendre dans la commune doivent s'appuyer. Chaque natif et citoyen du territoire communal peut s'y appuyer pour apporter en toute transparence sa contribution en vue de promouvoir le développement économique et social de cette Collectivité Territoriale Décentralisée, afin que celle-ci soit à l'horizon 2035 un espace géographique où de moins en moins les populations ont des difficultés de déplacement, des difficultés d'accès à l'eau potable, des difficultés d'accès à l'énergie électrique et d'accès à des soins de santé de qualité.

5.1.2. Objectifs spécifiques du PCD

Dresser la situation de référence de l'Institution communale sur les aspects de l'organisation, des ressources humaines, des ressources financières, du patrimoine et des relations que la commune entretient avec différents acteurs de développement ;

1. Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnelle l'institution communale ;
2. Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs (28) de développement dans l'espace géographique de la commune en insistant sur l'accès des populations aux infrastructures sociales de base et de souveraineté que sont : les routes, l'éducation, l'eau potable, les soins de santé de qualité, l'énergie électrique...;
3. Développer des stratégies de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du document de PCD ;
4. Mettre en place une stratégie marketing en vue de Promouvoir la communication tous azimuts autour de la gestion communale et de la mise en œuvre du PCD ;
5. diagnostiquer la situation de développement de l'économie locale ;
6. Outiller l'ensemble des bénéficiaires que sont les Communes et les communautés à pouvoir conduire un processus de planification participative locale ;
7. Assurer la promotion de la petite enfance ;
8. Prendre des mesures de protection de l'environnement en vue de réduire les effets du changement climatique ;
9. Prendre en compte la situation des personnes vulnérables dans la commune ;
10. Veiller à la prise en compte des aspects socio-environnementaux lors de la réalisation des projets.

Une planification sectorielle des activités à entreprendre contenue dans un cadre logique se présente dans le tableau ci-après :

5.2. Cadre logique

Tableau 24: Cadre logique par secteur

1. Agriculture et Développement Rural

Problème : Faible compétitivité agricole

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Instabilité politique -Insécurité (phénomène de coupeurs de routes et prises d'otages) -Climat préjudiciable	
Objectif de développement du secteur : Améliorer durablement la compétitivité agricole	Niveaux de production et de commercialisation améliorés			
Objectifs spécifiques				
1- Accroître la productivité agricole	La production agricole a augmenté d'au moins 80%			
2-Organiser et structurer les organisations des producteurs	Existence des organisations paysannes formées et formalisées			
3-Améliorer la commercialisation des produits agricoles	-Nombre de kilomètre de pistes agricoles aménagés -Nombre de structures de stockage construites			
Résultats				
1.1. Les espaces cultivables sont disponibles et sécurisés	Superficies des espaces agricoles aménagées et sécurisées			Rapports des agents d'encadrement (Chef de poste agricole, agent SODECOTON...)
1.2. L'accès aux intrants et matériels agricoles est facilité	Structures de vente d'intrants et matériels agricoles installées			
1.3. L'accompagnement technique des producteurs est amélioré	Nombre des producteurs accompagnés			

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
2.1. Les organisations paysannes (GICs, Unions et Fédérations) sont formées et des coopératives de producteurs sont constituées à l'échelle communale	Nombre d'Organisation Paysannes et Associations formées		
3.1. Les grands bassins de productions sont désenclavés	Nombre de Kilomètres de pistes agricoles aménagées		
3.2. La transformation et la commercialisation sont améliorées	-Nombre de magasins de stockage construits - Nombre de matériels de transformation acquis - Circuit de vente organisé		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles pour juguler les conflits agropastoraux dans les villages de la commune de Bibémi	17 252 500	Humains et matériels	-Étude de faisabilité
1.1.2. Aménagement et viabilisation des 30 000 ha de bas fonds pour les cultures maraîchères au bénéfice des organisations paysannes de Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi.	20 000 000	Humains et matériels	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des aspects socioculturels et des couches vulnérables
1.1.3. Aménagement de 1000 ha de parcelles associatives et individuelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo	6 000 000	Humains et matériels	-Mobilisation de la contrepartie nécessaire
1.2.1. Construction de 04 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé, Adoumri et Boula-Ibbi)	40 000 000	Humains et matériels	
1.3.1. Acquisition des motos pour la commune afin de faciliter la mobilité du personnel d'encadrement (personnels des postes agricoles, consultants, partenaires, agents communaux...).	10 000 000	Humains et matériels	
1.3.2. Construction et équipement des postes agricoles de Houla, Ndiam-Badi, Tam, Pomla, Djaloumi, Padarmé, Ndonga, Goptikéré, Adoumri, Mandjaola, Bibémi, Mayo-Lopé	325 000 000	Humains et matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
et Boula-Ibbi			
1.3.4. Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural à Bibémi	50 000 000	Humains et matériels	
1.3.5. Création, construction et équipement de 02 postes phytosanitaires (Bibémi et Boula-Ibbi)	50 000 000	Humains et matériels	
2.1.1. Appui aux personnels techniques d'encadrement des producteurs en vue de les organiser et les structurer en Unions, Fédérations et coopératives agricoles	3 500 000	Humains et matériels	
3.1.1. Ouverture de 173 km de pistes agricoles : Wafango : 02km, Wandjara : 02km, Windé-Bibémi : 02, Yaberya : 02km, Yalango : 02km, Badima : 01 km, Bahimi I : 02km, Bando : 01km, Bantadjé : 01km, Bidé-Yaya : 02 km, carrefour-Siddi : 02km, Djarengol : 02km, Doumguel : 01km, Faligou : 01km, Gonkoy : 02km, Kalianfou : 02km, Kilbao : 03km, Makassélé : 04km, Malloum : 03km, Matsiri : 02km, Mayo-Lebri : 02km, Mayo-Pari : 03km, Mayo-Barka : 04km, Mayo-Biridji : 02km, Mayo-Lawadji : 04km, Mbollom : 02km, Nakéré : 02km, Nassarao : 04km, Ndonga : 04km, Neftengol : 02km, Ngaouli : 03km, Ouro-Touppé : 02km, Ouro-Bocki : 04km, Ouro- : 01km, Ouro-Hardé I : 02km, Ouro-Hardé II : 04km, Riwango : 02km, Sabéré : 02km, Sabongari : 02km, Saotchai : 02km, Séboré Daouda : 02km, Sisséri : 02km, Somango : 02km, Sossari : 02km, Soulmaki : 02km, Tankangol : 02km, Téwèr : 02km, Lam : 05km, Katchéo : 02km, Djaloumi : 03km, Kakou : 02km, Tam : 02km, Lakandja : 02km, Tihélé : 03km, Padarmé : 05km, Famou : 02km, Houla : 05km, Famouré : 02km, Pomla : 05km, Mbella : 05km, Baksa : 05km, Bibémi : 08km, Laddé-Goré : 05km, Mandjaola : 05km,	432 500 000	Humains et matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<p>3.1.2. Construction de 02 magasins de stockage d'oignon (Boula-Ibbi et Bibémi) et 105 magasins de stockage des produits secs de récoltes (Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndonga : 01, Neftengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro-Kéo : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro- : 01, Ouro- : 01, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Sabongari : 01, Saotchaï : 01, Séboré : 01, Séboré-Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Soulmaki : 01, Tam : 01, Tankangol : 01, Tchakari : 01, Tèwèr : 01, Tihélé : 01, Vounré : 01, Wafango : 01, Waga : 01, Wandjara : 01, Windé-Bibémi : 01, Yaberya : 01, Yalango : 01, Adoumri : 01, Ady : 01, Aoudjali : 01, Badéou : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza : 01, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labbaye : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour-Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Déou : 01, Dérentcheng : 01, Djaloumi : 01, Djarendi-Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Djougoundouré : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01, Gonzouné : 01, Goptikéré : 01, Goré : 01, Hamaladé : 01, Houla-Fandou : 01, Kakou : 01, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré-Bobodjo : 01, Labbaré-Djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, Lawa : 01, Lam : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel-Daba : 01, Lominguel-Bainawa : 01, Madjoldé : 01, Mafalé : 01, Maïdimi : 01, Makassélé : 01, Malloum : 01, Matsiri : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Biridji : 01, Mayo-Lawadji : 01, Mbiggou : 01 et Mbolom : 01</p>	<p>1 650 000 000</p>	<p>Humains et matériels</p>	
<p>3.1.3. Acquisition de 12 égraineuses de maïs (Ndiam-Badi : 01, Neftengol : 01, Ouro- : 01, Ouro-Hardé I : 01, Ouro-Hardé II : 01, Séboré-Daouda : 01, Tam : 01, Mbella : 01, Mayo-Lopé : 01, Mandjaola : 01, Houla : 01 et Goré : 01)</p>	<p>120 000 000</p>	<p>Humains et matériels</p>	
<p>3.1.4. Plaidoyer en vue de la création de 02 agropoles (maïs et sorgho) dans la commune de Bibémi</p>	<p>200 000</p>	<p>Humains et matériels</p>	
<p>TOTAL</p>	<p>3 174 452 500</p>		

2.Élevage, Pêches et Industries Animales

Problème : Difficulté d'améliorer la production pastorale et halieutique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Développer de manière soutenable les productions animales, halieutiques et des industries animales			
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer la production animale et halieutique	-Nombre d'infrastructures d'élevage construites et fonctionnelles -Nombre d'infrastructures de pêche construites et fonctionnelles -Nombre de cheptel et des produits halieutiques produit	- Rapports d'activité des chefs de centre zootechniques - Rapport de la commission de suivi des activités de la construction des infrastructures	-Catastrophes naturelles -Instabilités politique -Climat préjudiciable
2. Améliorer les conditions de transformation des produits de l'élevage et de la pêche	-Nombre de tueries semi-modernes construits et fonctionnelles -Nombre de fumoirs construits	- PVs de Réception des infrastructures réalisées	
3. Renforcer les capacités (organisationnelle et technique) des éleveurs	Nombre d'organisation d'éleveurs et de pêcheurs structurées et formées		
Résultats			
1.1. Le cheptel et les produits halieutiques ont augmenté	Nombre de tête d'animaux élevés et des produits halieutiques récoltés		
2.1. La transformation des produits de l'élevage et de la pêche est semi moderne	-Nombre de tueries semi-modernes construites		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
	-Nombre de fumoirs modernes construits		
3.1. Les éleveurs et les pêcheurs sont structurés, formés et sensibilisés	Nombre d'organisations des éleveurs et des pêcheurs formalisées		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction et équipement de la DAEPIA de Bibémi	50 000 000	Humain et matériel	-Étude de faisabilité -Étude d'impact socio environnemental -Respect de la norme sectorielle -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi	40 000 000	Humain et matériel	
1.1.3. Construction de 12 mares à bétail à Boula -Ibbi : 01, Adoumri : 01, Padarmé : 01, Baboudji : 01, Gali II : 01, Gonzouné : 01, Mafalé : 01, Holma : 01, Doumguel : 01, Carrefour- Mora : 01, Ouro- 01 et Matjoldé : 01	360 000 000	Humain et matériel	
1.1.4. Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom)	60 000 000	Humain et matériel	
1.1.5. Construction de 05 parcs vaccino-gènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Baksa	100 000 000	Humain et matériel	
1.1.6. Construction de 115 puits pastoraux (Mayo-Lopé : 05, Ndonga : 03, Adi : 02 Padarmé : 05, Boula-Ibbi : 05, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré-Bobodjo : 01, Labbaré-Djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, Lam : 01, Lawa : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel-Daba : 01, Lominguel-Bainawa : 01, Madjoldé : 01, Mandjaola : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Biridji : 01, Mayo-Lawdji : 01, Mbella : 01, Mbiggou : 01, Mbollom : 01, Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndiam-Badi : 01, Neftengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro- : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro- : 01, Ouro-Hardé I : 01, Ouro-Hardé II : 01, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Séboré : 01, Séboré-Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Soulmaki : 01, Tchakari : 01, Tihélé : 01, Vounré : 01, Waga : 01, Wandjara : 01, Windé-Bibémi : 01, Yaberya : 01, Yalango : 01, Adoumri : 01, Badéou : 01, Badima : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labayé : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour-Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Djarendi-Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01 et Gonzouné : 01)	575 000 000	Humain et matériel	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.7. Construction d'un forage pastoral à Adoumri	10 000 000	Humain et matériel	
1.1.8. Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri)	50 000 000	Humain et matériel	
1.1.9. Construction de 02 points d'abreuvement (Ndonga et Adi)	5 000 000	Humain et matériel	
1.1.10. Sécurisation des zones de pâturage de Dérintching, Waro, Famou, Boéli, Djénnéo, Labbaré, Baksa, Yaberya, Pomla, Kakou, Djarendi-Bello, Mayo-Barka, Bikalé et karédjé	70 000 000	Humain et matériel	
1.1.11. Création de 280 ha de champs fourragers (Dérintching (20 ha), Waro (20 ha), Famou (20 ha), Boéli (20 ha), Djénnéo (20 ha), Labbaré (20 ha), Baksa (20 ha), Yaberya (20 ha), Pomla (20 ha), Kakou (20 ha), Djarendi-Bello (20 ha), Mayo-Barka (20 ha), Bikalé (20 ha), et karédjé (20 ha))	2 800 000 000	Humain et matériel	
1.1.12. Appui à l'embouche bovine aux organisations des éleveurs de la commune	300 000 000		
2.1.1. Construction de 04 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-lopé, Padarmé et Bibémi	80 000 000	Humain et matériel	
2.1.2. Aménagement de 10 étangs piscicoles de 500 m² chacun le long du lac de Kakou et 05 à Mayo-lopé	60 000 000	Humain et matériel	
3.1.1. Renforcement des capacités organisationnelles des éleveurs et des pêcheurs (regroupement dans des GIC, Unions, Fédération et coopératives)	1 000 000	Humain et matériel	
3.1.2. Renforcement du contrôle et la réglementation de l'activité de la pêche (contrôle strict de matériels utilisés et respect de la période de veille biologique)	1 500 000	Humain et matériel	
TOTAL	4 812 500 000		

3. Domaines et affaires foncières

Problème : Difficulté d'accès à la propriété foncière

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Préserver les domaines et les réserves foncières		-Rapport des services des cadastres des Domaines et Affaires Foncières	
Objectifs spécifiques		-Rapport des services des collectivités territoriales décentralisées	
1-Protéger et développer le patrimoine communal	-Plan directeur d'aménagement et d'exploitation élaboré		
Résultats			
1.1. Les réserves et lotissements communaux sont constitués dans les localités de Bibémi, Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi et Mayo lopé	-Nombre de réserves et de lotissements constitués, officialisés et sécurisés -Nombre de personnes disposant des titres fonciers		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Élaboration d'un plan directeur d'aménagement dans les localités suivantes : Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	12 000 000	Humain et matériel	-Étude de faisabilité
1.1.2. Viabilisation des sites à lotir dans les localités de Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	60 000 000	Humain et matériel	-Respect des lois et règlements régissant le domaine foncier
1.1.3. Sensibilisation des populations sur l'acquisition du titre foncier et le permis de bâtir avant d'entreprendre toute construction durable	1 000 000	Humain et matériel	-Respect de la norme sectorielle
TOTAL	73 000 000		

4. Habitat et Développement urbain

Problème : Faible performance dans le développement urbain et de l'habitat

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat social préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Améliorer le développement urbain et de l'habitat			
Objectif spécifique			
1-Améliorer l'environnement urbain	Niveau de l'environnement urbain amélioré		
Résultats			
1.1. L'assainissement urbain est amélioré	Nombre de kilomètres de voirie aménagés		
1.2. Un plan d'urbanisation est élaboré	Un plan sommaire d'urbanisation est disponible		
1.3. Les villes de Bibémi, Adoumri, Padarmé et Boula-Ibbi sont restructurées	Nombre de km de voirie communale réhabilités		
1.4. Des réserves foncières sont aménagées	Superficie de la réserve foncière		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.5. Des logements administratifs sont construits	Nombre de logements construits		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Entretien de la voirie urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	270 000 000	Humains et matériels	Étude de faisabilité Respect de la norme sectorielle Prise en compte des phénomènes socioculturels
1.1.2. Fabrication de bacs à ordures métalliques (60) et maçonnés (40) dans les marchés et les artères publiques de Bibémi, Padarmé, Boula-Ibbi et Adoumri	5 200 000	Humains et matériels	
1.2.1. élaboration d'un plan sommaire d'urbanisation	15 000 000	Humains et matériels	
1.3.1. Restructuration urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarmé et Boula-Ibbi	200 000 000	Humains et matériels	
1.4.1. Aménagement des réserves foncières dans la commune	200 000 000	Humains et matériels	
1.5.1. Construction de 10 logements administratifs à Bibémi	100 000 000	Humains et matériels	
TOTAL	775 200 000		

5. Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable

Problème : Persistance des insuffisances dans la gestion de l'environnement, la protection de la nature et dans la pérennisation du développement

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi		Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif de développement du secteur : Assurer à chaque citoyen un environnement sain			
Objectifs spécifiques			-Sinistre
1-Promouvoir une gestion durable de l'environnement	Effectivité de l'application des lois relatives à la gestion de l'environnement	- Rappports des services en charge de la gestion de l'environnement	-Instabilités politique et sécuritaire
2-Lutter contre la désertification et promouvoir la gestion durable de la biodiversité	-Nombre d'espaces reboisés et durablement viables -Nombre de personnes sensibilisées sur les méfaits de la désertification	- Observations directes -Fiche de suivi de la conduite des pépinières	-Climat préjudiciable -Incivisme
Résultats			
1.1. Un plan de gestion de l'environnement est élaboré	Plan de gestion de l'environnement communal disponible		
2.1. Des campagnes de lutte contre la désertification et la gestion durable de la biodiversité sont organisées et les textes réglementaires en matière de la gestion de l'environnement sont appliqués	-Nombre de séances de sensibilisation -Superficie reboisée -Nombre de latrines construites		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1.Élaboration d'un plan de gestion de l'environnement de la commune de Bibémi	10 000 000	Humains et matériels	Étude de faisabilité
2.1.1. Aménagement de (03) espaces verts à Bibémi	30 000 000	Humains et matériels	-Respect de la norme sectorielle
2.1.2. Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants	50 000 000	Humains et matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels
2.1.3. Reboisement de 300 ha de parcelle (30 ha de zone dégradées et 268 ha aux alentours de 99 écoles primaires, 06 écoles maternelles, 12 établissements d'enseignement secondaire, 17 formations sanitaires et 02 ha abritant le nouveau site de briqueterie de Bibémi)	25 000 000	Humains et matériels	
2.1.4. Construction de 10 blocs latrines de 06 cabines dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé :	30 000 000	Humains et matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02			
2.1.5. Sensibilisation des populations sur la construction et l'utilisation des latrines	1 000 000	Humains et matériels	
2.1.6. Recasement des briquetiers (avec construction de 04 puits)	20 000 000	Humains et matériels	
2.1.7. Organisation des campagnes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique	1 000 000	Humains et matériels	
2.1.8. Organisation des campagnes de lutte contre l'utilisation des emballages non biodégradables	1 000 000	Humains et matériels	
2.1.9. Organisation des campagnes de collecte et de transformation des emballages plastiques	15 000 000	Humains et matériels	
TOTAL	183 000 000		

6. Forêt et Faune

Problème : Baisse du potentiel des ressources floristiques et fauniques

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Gérer et aménager durablement les ressources floristiques et fauniques		-Rapports du chef de poste forestier	
Objectifs spécifiques		-Observation directe	
1. Améliorer le cadre de vie et de travail du MINFOF au niveau communal	Nombre d'infrastructures construites	-Enquête de terrain	
2. Préserver et restaurer les ressources floristiques et fauniques	-Nombre de pépinières créés -Superficie reboisée	-Photos -Rapport des commissions de suivi des	

Résultats		travaux de réalisation	
1 .1. Le cadre de vie et de travail du personnel du poste forestier de Bibémi est amélioré	Un bureau de poste forestier construit et équipé à Bibémi	-Les rapports d'études	
2 .1. Les actions en faveur de la restauration des espèces floristiques et fauniques sont exécutives	-Nombre des pépinières villageoises et communales mises sur pied -Nombre de campagnes de sensibilisation organisées		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction d'un bureau de poste forestier à Bibémi	25 000 000	Humains et matériels	
2.2.1. Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants	10 000 000	Humains et matériels	-Etude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle
2.2.2. Reboisement des espaces nus (Lombo 500 plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants)	4 000 000	Humains et matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et l'équilibre biologique
2.2.3. Introduction des foyers améliorés par la sensibilisation et la formation des organisations paysannes (GICs et autres associations sur l'utilisation des foyers améliorés)	50 000 000	Humains et matériels	
2.2.4. Sensibilisation des populations sur la préservation du patrimoine forestier et faunique	1 000 000	Humains et matériels	
2.2.5. Création d'un bosquet (reboisés) communal à Bibémi	50 000 000	Humains et matériels	
TOTAL	140 000 000		

7. Administration Territoriale Décentralisée et maintien de l'ordre

Problème : Faible représentativité des services de l'administration et du maintien de l'ordre

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Rapprocher les services de l'administration et du maintien de l'ordre des populations			
Objectif spécifique			
1. Augmenter la représentativité des services de l'état civil et du maintien de l'ordre		- Sondage d'opinion - Observation directe - Rapport d'enquêtes de terrain	- Sinistre
Résultats		- Photos	- Instabilités politique et sécuritaire
1.1. Des centres d'état civil sont créés	- Nombre de centres d'état civil et de nouvelles unités administratives créés et construits - Nombre d'audiences foraines organisées	- Rapport de la commission de suivi de travaux - PV de réception des travaux	- Climat préjudiciable
1.2. Des nouvelles unités de maintien de l'ordre sont créées et construites	Nombre d'unité de maintien de l'ordre créés et construits	- Les rapports d'enquête	
Activités/Action	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Création des centres d'Etat civil Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi	500 000	Humains et matériels	
1.1.2. Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal	1 000 000	Humains et matériels	
1.2.1. Construction de 03 postes de gendarmerie dans les localités de Padarmé, Boula-Ibbi et Mayo-Iopé	75 000 000	Humains et matériels	
TOTAL	85 500 000		

8. Education de Base

Problème : Difficulté d'accès à une Education de Base de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations améliorée	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité		-Rapport d'enquêtes de terrain	
Objectifs spécifiques		-Photos	-Sinistre
1. Améliorer les offres préscolaires et primaires publiques	-Nombre d'écoles créées, construites et fonctionnelles -Nombre d'enseignants affectés dans les différentes écoles	-Rapport de la commission de suivi de travaux -PV de réception des travaux	-Instabilités politique et sécuritaire
2. Améliorer le cadre de vie des enseignants	Nombre des logements d'astreintes construits	- Rapport de fin d'année des chefs d'établissement	-Climat socioculturel préjudiciable
Résultats			
1.1. Les enseignants sont pourvus en enseignants	Nombre d'enseignants affectés et effectivement en poste		
1.2. Les écoles maternelles et primaires sont construites et équipées	Nombre d'écoles maternelles et primaires construites,		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
	équipées et réceptionnées		
2.1. Les conditions de travail des enseignants sont améliorées	-Nombre de bureaux des enseignants sont construits et équipés en matériels de travail		
2.2. Les conditions de vie des enseignants sont améliorées	Nombre de logement d'astreinte construit et réceptionné		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Plaidoyer en vue de l'affectation de 287 enseignants dans les écoles primaires publiques (Adoumri : 02, Bibémi : 01, Houla : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 et Padarmé : 02) et primaires publiques (Adi : 05, Adoumri IA : 08, Adoumri IB : 08, Adoumri II : 15, Arabo : 05, Baboudji : 12, Bahamadiko : 05, Bahimi I : 05, Bahimi III : 06, Baksa : 06, Beboundza : 06, Bessoum- Boubou : 06, Bessoum-Labayé : 06, Bibemi I : 14, Bibemi IIA : 07, Bibemi IIB : 10, Bide : 04, Bide-Yaya : 06, Bikale : 10, Ep Bilingue Bibemi : 03, Padarme I : 08, Padarme II : 09, Patadje : 05, Piaga : 05, Pomla : 06, Saotchai : 05, Sebore : 06, Tam : 11, Tchakari : 05, Tihele : 05, Vounre : 05, Waga : 05, Yaberya : 05, Aoudjali : 06, Ouro- : 06, Djarengol : 06, Houla-Fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 07, Labbaré Bobodjo : 06, Mbella : 10, Boula-Ibbi I : 09, Labbaré-Djama'a : 07, Djarendji-Bello : 04, Goptikéré : 05, Laddé-Gore : 05, Lombo : 03, Famou : 06, Mayo-Lope : 11, Mayo-Lawadji : 05, Boéli : 05, Maidjimi : 05, Gonzouné : 06, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 11, Lawa : 05, Djaloumi : 08, Kalao : 06, Lam : 06, Kouladjé : 04, Madjoldé : 04, Ep Bilingue Boula-Ibbi : 06, Goka : 06, Lominguel : 05, Dérentcheng : 06, Carrefour Mora : 06, Douggué : 07, Gore-Ardo : 05, Dandéré : 05, EP Bilingue Djaloumi : 07, Djennéo : 05, Ouro-Harde : 03, Boula-Ibbi II : 10, Kakou : 06, Holma : 05, Mafalé : 04, Katcheo : 05, Ouro- : 05, Kapanay : 06, Houla I : 02, Ndonga : 06, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 09, Bounga : 04, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 05, Kilbao : 07, Gali II : 06, Mandjaola : 02, Makassélé : 05, EP Bilingue Plateau Padarmé : 06, Lazoua : 07, Déou : 07, Nakandja : 07, Mayo-Lope (Deo Mayo) : 07, Boéli Windé : 07, Mbédidam : 08	100 000	Matériels et humains	
1.2.1. Construction de 03 blocs maternels: Padarmé, Mayo-Lopé et Houla	75 000 000	Matériels et humains	
1.2.2. Construction de 04 blocs latrines à 04 cabines dans les écoles maternelles	6 000 000	Matériels et humains	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
de la commune (Boula-Ibbi, Padarmé, Mayo-Lopé et Houla)			-Prise en compte d'impacts socio environnementaux
<p>1.2.3. Construction de 607 salles de classes (Adi : 04, Adoumri IA : 07, Adoumri IB : 07, Adoumri II : 14, Arabo : 03, Baboudji : 06, Bahamadiko : 04, Bahimi I : 04, Bahimi III : 06, Baksa : 02, Béboumza : 06, Bessoum-Bouba : 03, Bessoum-Labayé : 04, Bibémi I : 06, Bibémi II A : 06, Bibémi II B : 06, Ouro- : 06, Bidé : 03, Bidé-Yaya : 06, Bikalé : 07, Padarmé I : 07, Padarmé II : 07, Patadjé : 04, Piaga : 04, Pomla : 04, Saotchäi : 04, Séboré : 05, Tam : 09, Tchakari : 06, Tihélé : 02, Vounré : 06, Waga : 06, Yaberya : 06, Aoudjali : 06, Djarengol : 06, Houla-fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 06, Labbaré-Bobodjo : 02, Mbella : 06, Boula-Ibbi I : 06, Labbaré-Djama'a : 06, Djarendji-Bello : 01, Goptikéré : 04, Laddé-Goré : 04, Famou : 02, Mayo-Lopé : 05, Mayo-Lawadji : 06, Boéli : 03, Maïdimi : 04, Gonzouné : 04, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 06, Lawa : 04, Djaloumi : 06, Kalao : 04, Lam : 06, Kouladjé : 06, Madjoldé : 02, EP Bilingue Boula-Ibbi : 06, EP Bilingue Djaloumi : 06, Goka : 04, Lominguel : 06, Dérentcheng : 06, Carrefour-Mora : 06, Dougué : 06, Dandéré : 04, Djennéo : 02, Ouro-Hardé : 04, Boula-Ibbi II : 06, Kakou : 03, Holma : 03, Mafalé : 04, Katchéo : 02, Kapanay : 04, Houla I : 06, Ndonga : 03, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 06, Bounga : 02, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 04, Kilbao : 06, Gali II : 06, Mandjaola : 05, Makassélé : 06, EP Bilingue Plateau Padarmé : 06, Lazoua : 06, Déou : 06, Mbédidam : 06, Nakandja : 06, Mayo-Lopé Deomayo : 06, Boéli-Windé : 06</p>	<p align="right">5 463 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	<p>-Respect de la norme sectorielle</p> <p>-Prise en compte des couches vulnérables</p> <p>-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires</p>
<p>1.2.4. Equipement des salles de classe en 8 161 tables-bancs semi métalliques (Adi : 167, Adoumri IA : 243, Adoumri IB : 243, Adoumri II : 482, Arabo : 186, Baboudji : 250, Bahamadiko : 60, Bahimi I : 126, Bahimi III : 180, Baksa : 206, Béboumza : 178, Bessoum-Bouba : 168, Bessoum-Labayé : 102, Bibémi : 276, Bibémi II A : 203, Bibémi II B : 203, Ouro- : 180, Bidé : 168, Bidé-Yaya : 180, Bikalé : 280, EP Bilingue Bibémi : 113, Padarmé I : 310, Padarmé II : 310, Patadjé : 171, Piaga : 130, Pomla : 180, Saotchäi : 180, Séboré : 174, Tam : 281, Tchakari : 170, Tihélé : 80, Vounré : 180, Waga : 150, Yaberya : 180, Aoudjali : 180, Djarengol : 180, Houla-fandou : 180, Sossari : 180, Balda : 180, Labbaré-Bobodjo : 155, Mbella : 242, Boula-Ibbi I : 310, Boula-Ibbi II : 310, Labbaré-Djama'a : 180, Djarendji-Bello : 58, Goptikéré : 172, Laddé-Goré : 118, Famou : 60, Mayo-Lopé : 300, Mayo-Lawadji : 180, Boéli : 165, Maïdimi : 160, Gonzouné : 180, Ouro- : 180, Djougoundouré : 180, Hamaladé : 310, Lawa : 132,</p>	<p align="right">252 830 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<p>Djaloumi : 308, Kalao :130, Lam : 180, Kouladjé : 172, Madjoldé : 84, EP Bilingue Boula-Ibbi : 180, EP Bilingue Djaloumi : 180, Goka :157, Lominguel : 124, Dérentcheng : 255, Carrefour-Mora :180, Douggué : 180 , Dandéré :120, Djennéo : 163, Ouro-Hardé : 132, Boula-Ibbi II : 310, Kakou : 130, Holma : 159, Mafalé : 114, Katchéo :150, Kapanay : 180, Houla I: 331, Ndonga : 160, Ouro- : 146, Ndonga : 160, Ngaouli : 132, Mbigou : 170, Houla II : 231, Bounga : 146, Famouré : 180, Ndiam-Badi : 131, Kilbao : 180, Gali II: 180, Mandjaola :270, Makassélé : 180, EP Bilingue Plateau Padarmé : 180, Lazoua : 180, Déou : 180, Mbédidam : 180, Nakandja : 180, Mayo-Lopé Deomayo :180, Boéli-Windé : 180 et les écoles maternelles de 480 petites ; chaises 160 petites tables et 18 tableaux sur chevalet (EM Adoumri : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, Houla : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Boula-Ibbi : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Mayo-Lopé : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet)</p>			
<p>1.2.5. Construction de 104 blocs administratifs dans les différentes écoles publiques primaires et maternelles de la commune</p>	<p align="right">520 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	
<p>1.2.6. Réfection de 18 salles de classe : Arabo 02, Bibémi I 02, Bibémi IIA 02, Bibémi IIB 02, Bidé 02, Patadjé 02, Maïdimi 02, Goré Ardo 01, Djennéo : 02, Laddé-Goré : 01</p>	<p align="right">900 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	
<p>1.2.7. Construction de 198 blocs de latrine dans les écoles publiques de la commune dont 02 pour chacune</p>	<p align="right">693 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	
<p>1.2.8. Construction de 104 forages avec pompe à motricité humaine dans les différentes écoles publiques primaires et maternelles de la commune (01forage par école)</p>	<p align="right">832 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	
<p>1.2.9. Création des jardins scolaires dans les 99 écoles primaires de la commune</p>	<p align="right">100 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	
<p>2.1.2. Equipement des salles de classes de 468 bureaux de maîtres : Adi : 06, Adoumri IA : 12, Adoumri IB : 12, Adoumri II : 18, Arabo : 06, Baboudji : 12, Bahamadiko : 04, Bahimi I : 06, Bahimi III : 06, Baksa : 08 , Béboumza : 06, Bessoum-Bouba : 04, Bessoum-Labayé : 06, Bibémi : 18, Bibémi IA : 12, Bibémi IIB : 12, Ouro- : 06, Bidé : 06, Bidé-Yaya : 06, Bikalé : 12, EP Bilingue Bibémi : 02,</p>	<p align="right">117000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<p>Padarmé I : 12, Padarmé II : 12, Patadjé : 06, Piaga : 06, Pomla : 08, Saotchaï : 04, Séboré : 06, Tam : 12, Tchakari : 06, Tihélé : 06, Vounré : 06, Waga : 06, Yaberya : 06, Aoudjali : 06, Djarengol : 06, Houla-fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 06, Labbaré-Bobodjo : 06, Mbella : 10, Boula-Ibbi I : 12, Labbaré-Djama'a : 06, Djarendji-Bello : 03, Goptikéré : 06, Laddé-Goré : 06, Famou : 02, Mayo-Lopé : 12, Mayo-Lawadji : 06, Boéli : 06, Maïdimi : 06, Gonzouné : 06, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 11, Lawa : 06, Djaloumi : 12, Kalao : 06, Lam : 06, Kouladjé : 06, Madjoldé : 06, EP Bilingue Boula-Ibbi : 06, EP Bilingue Djaloumi : 06, Goka : 06, Lominguel : 06, Dérentcheng : 06, Carrefour-Mora : 06, Douggué : 06, Goré-Ardo : 06, Dandéré : 04, Djennéo : 06, Ouro-Hardé : 06, Boula-Ibbi II : 12, Kakou : 06, Holma : 06, Mafalé : 06, Katchéo : 06, Kapanay : 06, Houla I : 12, Ouro- : 06, Ndonga : 06, Ngaouli : 06, Mbigou : 06, Houla II : 12, Bounga : 06, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 06, Kilbao : 06, Gali II : 06, Mandjaola : 12, Makassélé : 06, EP Bilingue Plateau Padarmé : 06, Lazoua : 06, Déou : 06, Mbédidam : 06, Nakandja : 06, Mayo-Lopé Deomayo : 06, Boéli-Windé : 06</p>			
<p>2.2.1. Construction des logements 466 d'astreintes pour enseignants (Adi : 07, Adoumri IA : 13, Adoumri IB : 13, Adoumri II : 19, Arabo : 07, Baboudji : 13, Bahamadiko : 07, Bahimi I : 07, Bahimi III : 07, Baksa : 09, Béboumza : 07, Bessoum-Bouba : 07, Bessoum-Labayé : 07, Bibémi : 19, Bibémi II A : 13, Bibémi II B : 13, Ouro- : 07, Bidé : 07, Bidé-Yaya : 07, Bikalé : 13, EP Bilingue Bibémi : 07, Padarmé I : 13, Padarmé II : 13, Patadjé : 07, Piaga : 07, Pomla : 07, Saotchaï : 07, Séboré : 07, Tam : 13, Tchakari : 07, Tihélé : 07, Vounré : 07, Waga : 07, Yaberya : 07, Aoudjali : 07, Djarengol : 07, Houla-fandou : 07, Sossari : 07, Balda : 07, Labbaré-Bobodjo : 07, Mbella : 13, Boula-Ibbi I : 13, Labbaré-Djama'a : 07, Djarendji-Bello : 07, Goptikéré : 07, Laddé-Goré : 07, Famou : 02, Mayo-Lopé : 13, Mayo-Lawadji : 07, Boéli : 07, Maïdimi : 07, Gonzouné : 07, Ouro- : 07, Djougoundouré : 07, Hamaladé : 13, Lawa : 07, Djaloumi : 13, Kalao : 07, Lam : 07, Kouladjé : 07, Madjoldé : 07, EP Bilingue Boula-Ibbi : 07, EP Bilingue Djaloumi : 07, Goka : 07, Lominguel : 07, Dérentcheng : 07, Carrefour-Mora : 07, Douggué : 07, Goré-Ardo : 07, Dandéré : 07, Djennéo : 07, Ouro-Hardé : 07, Boula-Ibbi II : 13, Kakou : 07, Holma : 07, Mafalé : 07, Katchéo : 07, Kapanay : 07, Houla I : 13, Ouro- : 07, Ndonga : 07, Ngaouli : 07, Mbigou : 07, Houla II : 13, Bounga : 07, Famouré : 07, Ndiam-Badi : 07, Kilbao : 07, Gali II : 07, Mandjaola : 13,</p>	<p align="center">4 660 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Makassélé : 07, EP Bilingue Plateau Padarmé : 07, Lazoua : 07, Déou : 07, Mbédidam : 07, Nakandja : 07, Mayo-Lopé Deomayo :07, Boéli-Windé : 07			
TOTAL	13 391 930 000		

9. Enseignements secondaires

Problème : Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes NS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Accès aux enseignements secondaires de qualité			
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer les offres d'enseignement secondaires	-Nombre d'établissements créés, construits et équipés -Nombre d'enseignants affectés et effectivement en poste	- Rapport d'enquêtes de terrain -Photos -Rapport de la commission de suivi de travaux	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire
2. Améliorer le cadre de vie des enseignants	Nombre de logements d'astreintes construits	-PV de réception des travaux	-crises économique et sociale
Résultats		- Rapports annuels des chefs d'établissement	
1.1. Des enseignants en nombre suffisant sont affectés dans les établissements	Nombre d'enseignants affectés et effectivement en poste		
1.2. Les établissements sont construits et équipés	Nombre de salles de classe construites et équipées en tables bancs		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
2.1. Les conditions de travail des enseignants sont améliorées	-Nombre de bibliothèques construites et équipées en matériels didactiques -Nombre de salles informatique construites et équipées -Nombre de bureaux d'enseignant construits et équipés		
2.2. Les conditions de vie des enseignants sont améliorées	Nombre de logement d'astreinte construits		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Plaidoyer en vue l'affectation de 115 enseignants formés Lycée de Boula-Ibbi : 04, Lycée d'Adoumri : 13, Lycée de Houla : 09, Lycée de Mayo-Lopé : 07, Lycée de Padarmé : 07, Lycée de Djaloumi : 05, Lycée de Bibémi : 11, CES Mandjaola : 07, CES Bikalé : 14, CES bilingue de Bibémi : 11, Lycée technique Bibémi : 12 et CES Mandjaola : 12	100 000	Matériels et humains	
1.1.2. Construction de 130 salles de classe (Lycée de Boula-Ibbi : 12, Lycée d'Adoumri : 16, Lycée de Houla : 10, Lycée de Mayo-Lopé : 13, Lycée de Padarmé : 10, Lycée de Djaloumi : 06, Lycée de Bibémi : 10, CES Mandjaola : 08, CES Bikalé : 12, CES bilingue de Bibémi : 13, Lycée technique de Bibémi : 08 ; CES de Ndiam-Badi : 12)	1 170 000 000	Matériels et humains	-Prise en compte d'impacts socio environnementaux
1.1.3. Equipement des salles de classe de 4315 tables- bancs semi métalliques: Lycée de Boula-Ibbi : 380, Lycée d'Adoumri : 440, Lycée de Houla : 390, Lycée de Mayo-Lopé : 375, Lycée de Padarmé : 330, Lycée de Djaloumi : 290, Lycée de Bibémi : 336, CES Mandjada : 410, CES de Bikalé : 360, CES bilingue de Bibémi : 240, Lycée technique de Bibémi : 234, CES de Ndiam-Badi : 360	129 450 000	Matériels et humains	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables
1.1.4. construction de 24 blocs de latrines à 06 cabines : Lycée de Boula-Ibbi : 02, Lycée d'Adoumri : 02, Lycée de Houla : 02, Lycée de Mayo-Lopé : 02, Lycée de Padarmé : 02, Lycée de Djaloumi : 02, Lycée de Bibémi : 02, CES Mandjaola : 02, CES Bikalé : 02, CES bilingue de Bibémi : 02, Lycée technique de Bibémi : 02 et Ndiam-Badi : 02	84 000 000	Matériels et humains	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.5. Construction de 12 blocs administratifs (Lycée de Boula-Ibbi : 01, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de Djaloumi : 01, CES Mandjaola : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi : 01 et Ndiam-Badi : 01)	324 000 000	Matériels et humains	
1.1.6. Construction de 12 bibliothèques équipées : Lycée de Boula-Ibbi : 01, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de	120 000 000	Matériels et humains	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Djaloumi : 01, Lycée de Bibémi : 01, CES Mandjaola : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi : 01 Ndiám-Badi : 01)			
1.1.7. Construction de 12 laboratoires équipés (Lycée de Boula-Ibbi : 14, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de Djaloumi : 01, Lycée de Bibémi : 01, CES Mandjaola : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi : 01 et Ndiám-Badi : 01)	120 000 000	Matériels et humains	
1.1.8. Construction de 03 ateliers au lycée technique de Bibémi	75 000 000	Matériels et humains	
1.1.9. Construction de 11 salles informatique équipées de 40 ordinateurs chacune : (Lycée de Boula-Ibbi : 14, Lycée d'Adoumri : 01, Lycée de Houla : 01, Lycée de Mayo-Lopé : 01, Lycée de Padarmé : 01, Lycée de Djaloumi : 01, CES Mandjadia : 01, CES Bikalé : 01, CES bilingue de Bibémi : 01, Lycée technique de Bibémi : 01 et Ndiám-Badi : 01)	770 000 000	Matériels et humains	
2.2.1. Equipement de 202 salles de classe en bureaux pour enseignants (2 chaises, 1 table et 1 armoire) : Lycée de Boula-Ibbi : 18, Lycée d'Adoumri : 18, Lycée de Houla : 18, Lycée de Mayo-Lopé : 18, Lycée de Padarmé : 18, Lycée de Djaloumi : 18, Lycée de Bibémi : 27, CES Mandjaola : 12, CES Bikalé : 12, CES bilingue de Bibémi : 16, Lycée technique de Bibémi : 16 et Ndiám-Badi : 12)	2 020 000 000	Matériels et humains	
2.2.2. Construction de 186 logements d'astreintes pour enseignants (Lycée de Boula-Ibbi : 14, Lycée d'Adoumri : 14, Lycée de Houla : 14, Lycée de Mayo-Lopé : 14, Lycée de Padarmé : 14, Lycée de Djaloumi : 14, Lycée de Bibémi : 25, CES Mandjadia : 14, CES Bikalé : 14, CES bilingue de Bibémi : 12, Lycée technique de Bibémi : 26 et Ndiám-Badi : 12)	1 860 000 000	Matériels et humains	
TOTAL	6 672 550 000		

10. Enseignement Supérieur

Problème : Difficulté d'accès à l'enseignement Supérieur

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement : Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur		Rapport du comité de suivi des œuvres scolaires et universitaires	
Objectif spécifique			
1-Favoriser l'inscription de tous les bacheliers aux universités et grandes écoles	Nombre de bacheliers ayant accès aux études supérieures	Liste d'étudiants ayant effectivement bénéficié des appuis financiers	- Instabilités politique - Insécurité - Crise économique
Résultat			
1.1.1 Les bacheliers sont inscrits dans les universités et grandes écoles	Nombre de bacheliers ayant accès aux études supérieures		
Activités/Action	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Promotion, encouragement et motivation de l'excellence scolaire à la fin de l'année académique	75 000 000	Humains	-Etude de faisabilité -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.1.2. Organisation des stages de vacances rémunérés	50 000 000	Humains	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
TOTAL	125 000 000		

11. Santé Publique

Problème : Difficulté d'accès aux soins de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif spécifique : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité		-Rapport du chef du district de santé	-Sinistre
Objectifs spécifiques		-Rapport des partenaires au développement intervenant en matière de santé	-Instabilités politique
1-Renforcer l'offre de services et de soins de santé	-Nombre des formations sanitaires créées construites équipées et fonctionnelles -Quantité de matériel médical acquis	-Rapport de la commission du	-Insécurité -Crise économique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
2-Structurer la gestion des CSI	Nombre de COGE et COSA	suivi des travaux	
3-Améliorer les conditions de vie du personnel soignant	-Nombre de logements d'astreintes construites	-Procès verbaux de réception des travaux	
Résultats			
1.1. Les infrastructures hospitalières sont construites ou réhabilitées et le matériel médical et roulant acquis	Nombre de bâtiments construits ou réhabilités		
1.2. Le plateau technique médical est amélioré dans toutes les formations sanitaires ;	Disponibilité de médicaments dans les CSI		
2.1. Des COGE et COSA sont créés et fonctionnels dans les formations sanitaires de la commune	Nombre de COGE et COSA		
2.2. Les mesures de lutte contre les endémies, les épidémies et la mal nutrition sont intensifiées	-Nombre de moustiquaires imprégnées distribuées -Taux de couverture vaccinale -Taux de prise en charge des enfants mal nutris		
2.3. Des logements d'astreintes sont construits	Nombre de logements d'astreintes pour personnel soignants construits ou réhabilités		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction de 20 salles d'hospitalisation : HD Bibémi (04), CSI Bibémi(01), CSI Adoumri(02), CSI Djaloumi(02), CSI Houla(02), CSI Mandjaola(02), CSI Mayo Lopé(01), CSI Mbella(01), CSI Padarmé(02), CSI Lam(01), CSI Holma(01), CSI Hamaladé(01)	200 000 000	Matériels et humains	-Etude de faisabilité
1.1.2. Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	35 000 000	Matériels et humains	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.1.3. Réfection de 26 bâtiments dont : Hôpital/SSD(05), CSI Bibémi(02), CSI Adoumri(04), CSI Djaloumi(04), CSI Mandjaola(02), CSI Mayo Lopé(02), CSI Mbella(01), CSI Holma(01), CSI Boula-Ibbi(03), CSI Tam(01) et CSI Lombo(01)	130 000 000	Matériels et humains	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.4. Construction de 08 blocs de latrine à 06 cabines dans les CSI : CSI Bibémi(01), CSI Adoumri(01), CSI Djaloumi(01), CSI Lombo(01), CSI Padarmé(01), CSI Lam(01), CSI Tam(01) et CSI Hamaladé(01)	28 000 000	Matériels et humains	
1.1.5. Construction de 17 fosses à incinération dans chacun des CSI : CSI Bibémi, CSI Adoumri, CSI Bidé, CSI Djaloumi, CSI Lam, CSI Lombo, CSI Mandjaola, CSI Mayo Lopé, CSI Mbella, CSI Ndiam-Badi, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Holma, CSI Tam, CSI Adoumri, CSI Houla et CSI Boula-Ibbi	8 500 000	Matériels et humains	
1.1.6. Construction de 16 points d'eau dont 01 dans chacun des CSI : CSI Bibémi, CSI Adoumri, CSI Bidé, CSI Djaloumi, CSI Lam, CSI Lombo, CSI Mandjaola, CSI Mayo Lopé, CSI Mbella, CSI Ndiam-Badi, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Holma, CSI Tam, CSI Adoumri, CSI Houla et CSI Boula-Ibbi	128 000 000	Matériels et humains	
1.1.7. Dotation des formations sanitaires en matériels roulants dont : hôpital de district de Bibémi (01 ambulance, 04 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Bibémi(01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Bidé(01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI d'Adoumri(01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Tam (01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Holma(01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Houla(01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Boula-Ibbi(01 moto et 10 bicyclettes), CSI de Lam (01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Djaloumi(02 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Ndiam-Badi(01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Padarmé(01 moto et 10 bicyclettes) ; CSI de Mayo-Lopé (01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Mbella(01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Mandjaola (01 motos et 10 bicyclettes) ; CSI de Lombo (01 motos et 10 bicyclettes) et CSI de Ndiam-Badi (01 motos et 10 bicyclettes)	142 000 000	Matériels et humains	
1.1.8. Plaidoyer auprès du MINSANTE en vue de l'affectation de 44 personnels dans les établissements hospitaliers Bibémi(01 médecin, 01 dentiste et 01 matrone) et dans les CSI de : Bibémi(01 infirmier et 01 matrone), Bidé(02 infirmiers et 01 matrone), Adoumri(03 infirmiers et 01 matrones), Tam(01 infirmier et 01 matrone), Holma(01 infirmier et 01 matrone), Houla(02 infirmiers et 01 matrone), Boula-Ibbi(02 infirmiers et 02 matrones), Lam(02 infirmier et 01 matrone), Djaloumi(02 infirmiers et 01 matrone), Ndiam-Badi, Padarmé(03 infirmiers et 01 matrones), Mayo-Lopé(02 infirmiers et 01 matrone), Mbella(01 infirmiers et 01 matrone), Mandjaola(02 infirmiers et 01 matrone), Lombo(01	300 000	Matériels et Humains	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
infirmier et 01 matrone) et Ndiam-Badi(01 infirmier et 01 matrone			
1.2.1. Amélioration des plateaux techniques des formations sanitaires (équipement des laboratoires et des maternités)	170 000 000	Matériels et humains	
1.2.2. Equipement des formations sanitaires en lits et matelas (hôpital de district de Bibémi : 40 ; CSI de Bibémi : 10 ; CSI de Bidé : 10 ; CSI d'Adoumri : 10 ; CSI de Tam : 10 ; CSI de Holma : 10 ; CSI de Houla : 10 ; CSI de Boula-Ibbi : 10 CSI de Lam : 10 ; CSI de Djaloumi : 10 ; CSI de Ndiam-Badi : 10 ; CSI de Padarmé : 10 ; CSI de Mayo-Lopé : 10 ; CSI de Mbella : 10, CSI de Mandjaola : 10 ; CSI de Lombo : 10 et CSI de Ndiam-Badi : 10)	17 000 000	Matériels et humains	
2.3.1. Mise en place de 16 COGE et COSA dans les CSI de la commune	1 000 000	Matériels et humains	
2.3.2. Sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris	1 000 000	Matériels et humains	
2.3.3. Distribution de 20 000 moustiquaires imprégnées à toutes les familles de toutes les localités de la commune	100 000 000	Matériels et humains	
2.3.4. Construction de 16logements d'astreintes construits (CSI de Bibémi : 10 ; CSI de Bidé : 10 ; CSI d'Adoumri : 10 ; CSI de Tam : 10 ; CSI de Holma : 10 ; CSI de Houla : 10 ; CSI de Boula-Ibbi : 10 CSI de Lam : 10 ; CSI de Djaloumi : 10 ; CSI de Ndiam-Badi : 10 ; CSI de Padarmé : 10 ; CSI de Mayo-Lopé : 10 ; CSI de Mbella : 10, CSI de Mandjaola : 10 ; CSI de Lombo : 10 et CSI de Ndiam-Badi : 10)	160 000 000	Matériels et humains	
TOTAL	1 112 300 000		

12. Sous secteur Eau

Problème : Difficulté d'accès à l'eau potable

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du sous secteur : Faciliter l'accès des populations à une eau de qualité	Nombre d'infrastructures hydrauliques modernes réalisées	-Rapports d'activité du sectoriel -Rapport de la commission du suivi des travaux -Procès verbaux de réception des travaux	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable
Objectif spécifique			
1. Améliorer l'accès des populations aux infrastructures hydrauliques			
Résultats			
1.1. Une étude faisabilité en vue de la construction d'une adduction d'eau dans les grandes agglomérations est réalisée	Etude de faisabilité réalisée et disponible		
1.2. Des nouveaux points d'eau sont construits	- 151 forages équipés de pompe à motricité humaine construits - 179 Puits à ciel ouvert construits -Nombre de forages construits		
1.3. Des points d'eau endommagés sont réhabilités et récurés	Nombre de forages et des puits réhabilité ou curés		
1.4. Un système de gestion et de pérennisation des infrastructures d'eau potable est opérationnel	03 artisans réparateurs des forages et nombre de COGE constitués et fonctionnels		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue de la construction des adductions d'eau à Adoumri, Boulalbbi, Waga, Maya-Lopé, Baksa, Lombo, Houla et Padarmé	10 000 000	Humains	-Prise en compte d'impacts socio environnementaux
1.2.1. Construction de 151 forages équipés de pompe à motricité humaine (Adoumri : 05, Ady : 1, Arabo Tchounassané : 01, Ba Hamamadicko : 02, Ba Ndonro : 01, Baboudji : 03, Bagaouri : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Baksa : 03, Balda : 01, Bantadjé : 01, Béboumza : 02, Bedeo Saki : 01, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labaye : 01, Bibémi : 05,		Matériels et humains	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<p>Bide : 02, Bikalé : 02, Boéli, I : 02, Boui : 02, Boula-Ibbi : 05, Bounga : 02, Carrefour Goptikéré : 01, Dandéré : 01, Déou : 01, Dérentching : 01, Djaloumi : 02, Djarendji Bello : 02, Djennéo : 02, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01 Famou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Gueda : 01, Goptikéré : 02, Goka-Gada Mayo : 01, Goka-Gottoré : 01, Gonzouné : 01, Gore-Ardo : 01, Gore-Ngaska : 01, Hamaladé : 01, Holma : 02, Houla : 05, Kakou : 02, Kalao : 01, Kapanay : 02, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé-Foulbé : 01, Kouladjé-Kangou : 01, Labbaré Bobodjo : 02, Labbaré Djama'a : 01, Laddé Gore : 02, Lama : 01, Lawa I : 01, Lombo : 02, Lominguel Daba : 01, Malloum : 01, Madjoldé : 02, Mafalé : 02, Makassélé : 01, Mandjaola : 03, Maidimi : 01, Matsiri : 01, Mayo Biridji : 01, Mayo Lebré : 01, Mayo Lope : 02, Mbella Djouka : 01, Mbella Do Ouro : 01, Mbigou : 02, Mbollom Ba Ouro : 01, Mbollom Hosséré : 01, Ndiam Badi : 03, Ndonga : 01, Ngaouli Sissera : 01, Padarmé : 05, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Saotchai : 01, Séboré : 01, Séboré Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Tchakari : 01, Tèwèr : 01, Tihélé : 01, Towngo : 01, Vounré : 02, Wafango : 01, Waga : 02, Ouro Bocki : 01, Ouro Harde I : 01, Ouro Harde II : 01, Ouro(Moudangré) : 01, Ouro : 02, Binou : 01 et Yaberya : 02)</p>	<p align="right">1 208 000 000</p>		<p>couches vulnérables</p> <p>-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires</p>
<p>1.2.2. Construction de 179 puits équipés de pompe à motricité humaine (Adoumi : 05, Ady : 01, Aoudjali : 01, Arabo Tchounassané : 01, Ba Hamamadicko : 01, Ba Ndonro : 01, Baboudji : 03, Badéou : 01, Badessi : 01, Badima : 01, Bahimi I : 01, Bahimi II : 01, Bahimi III : 01, Baksa : 01, Balda : 01, Balma : 01, Bantadjé : 01, Béboumza : 02 : Bedeo Saki : 01, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labaye : 01, Bibémi : 05, Bide, 02, Bide-Yaya, 01, Bikalé, 02, Bimaré, 01, Boéli : 01, Boui : 02 : Boula-Ibbi : 05, Bounga : 02, Bounga-Sani : 01, Bouza : 01, Carrefour Goptikéré : 01, Carrefour Mora : 01, Déou : 01, Dérentching : 01, Djaloumi : 01, Djarendji Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Djougoundouré : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famou : 01, Famouré : 01, Farrago : 01, Fitzroy : 01, Gali I (Mayo Lawadje) : 01, Gali II : 01, Gueda : 01, Goptikéré : 01, Goka-Gada Mayo : 01, Goka-Gotoré : 01, Gonzouné : 01, Gore-Ardo : 01, Gore-Ngaska : 01 : Hamaladé : 01, Holma : 01, Houla : 05, Houla Fandou : 01, Kakou : 01, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Karédjé : 01, Karoba : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé-Foulbé : 01, Kouladjé-Kangou : 01, Labbaré Bobodjo, 01, Labbaré Serawa : 01, Laddé Gore : 01, : 01, Lakandja : 01, Larki : 01, Lawa I : 01, Lawa II (Carrefour Gotel) : 01, Libing : 01, Lombo : 02, Lominguel Baïnawa : 01, Malloum : 01, Madjoldé : 02, Mafalé : 01,</p>	<p align="right">1 790 000 000</p>	<p align="center">Matériels et humains</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<p>Makassélé : 01, Mandjaola : 03, Maïdimi : 01, Mayo Barka : 01, Mayo Biridji : 01, Mayo Lebri : 01, Mayo Lope : 02, Mayo Loudou : 01, Mayo Pari : 01, Mbara : 01, Mbella Djouka : 01, Mbella Do Ouro : 01, Mbigou : 02, Mbokiré : 01, Mbolom Ba Ouro : 01, Mbolom Hosséré : 01, Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndassili : 01, Ndiam Badi : 01, Ndonga : 01, Nelbi : 01, Ngaouli Sissera : 01, Nefengol : 01, Ngawa : 01, Ouro Gaskia : 01, Ouro Gendedji : 01, Ouro Kessoum : 01, Ouro Touppé : 01, Padarmé : 02, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pilikoy : 01, Pomla : 02, Poupou : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Sabongari : 01, Sakad : 01, Saotchai : 01, Séboré : 01,</p> <p>Séboré Daouda : 01 : Sirlawé : 01, Somango : 01, Soulmaki : 01, Soussingara : 01, Tam : 01, Tankangol : 01, Tchari : 01, Téwèr : 02, Towngo : 01, Wafango : 01, Waga : 02, Wandjara/Nelbi : 01, Waro : 01, Windé Baksa : 01, Windé Bibémi : 01, Windé Patadjé : 01, Ouro Bah Barka : 01, Ouro Bocki : 01, Ouro Djabbé : 01, Ouro : 01, Ouro Goubé : 01, Ouro Harde I : 01, Ouro Harde II : 01, Ouro(Moudangré) : 01, Ouro : 01, Yalango : 01 et Yaberya : 01)</p>			
<p>1.2.3. Etude de faisabilité en vue de la construction des adductions d'eau à Adoumri, Boula-Ibbi, Waga, Maya-Lopé, Baksa, Lombo, Houla et Padarmé</p>	<p>1 000 000</p>	<p>Matériels et humains</p>	
<p>1.3.1. Réhabilitation de 84 forages endommagés (Ady: 01, Boula Ibi:03, Carrefour Goptikéré : 02, Djarendi Bello : 03, Djennéo : 02, Famouré : 01, Goka : 01, Goka Gertodé : 01, Houla Fandou :01, Lombo : 02, Mbigou : 01, Ndiam-Badi : 04, Ngaouli : 01, Ouro- :01, Patadjé : 01, Séboré : 02, Tankagol : 01, Bide : 02, Béboumza : 02, Aoudjali : 01, Ba Hamadicko : 02, Bantadjé : 01, Dérentcheng :02, Faltigou : 01, Famou : 02, Gore Ngaska : 01, Labbaré Bobodjo : 01, Mandjaola : 03, Mbella : 02, Nakéré : 01, Ndonga : 01, Ouro Harde 01, Pomla : 01, Séboré Daouda : 02, Tam :02, Tchakari : 01, Waga : 02, Bibémi : 04, Adoumri : 03, Djarengol : 01, Padarmé : 04, Djaloumi : 02, Ouro- : 01, Laddé-Goré : 02, Houla : 03, Boui : 01 et Bibémi : 04)</p>	<p>84 000 000</p>	<p>Matériels et humains</p>	
<p>1.3.2. Réhabilitation de 73 puits et les équiper de pompe à motricité humaine Bessoum-Labbaye : 01, Gonzouné : 01, Baksa : 02, Bahamadiko : 02, Gali II : 02, Arabo : 02, Bantadjé : 02, Bidé : 02, Djennéo : 01, Mandjaola : 01, Douggué : 01, Dérentching : 02, Houla : 02, Dandéré : 01, Madjoldé : 01, Katchéo : 02, Mbella : 02, Yaberya : 01, Pomla : 01, Mafalé : 01, Pomla : 01, Boula-Ibbi : 03, Ndiam-Badi : 02, Adoumri : 02, Baboudji : 01,</p>	<p>182 500 000</p>	<p>Matériels et humains</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Balda : 01, Faltigou : 01, Hamaladé : 02, Kapanay : 01, Séboré : 01, Tam : 02, Ouro-Hardé I : 01, Kilbao : 01, Lominguel : 02, Djarengol : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Biridji : 01, Ouro-Hardé II : 02, Makassélé : 01, Mbolloom : 01, Badima : 02, Ngaouli : 01, Bandoro : 01, Sossari : 01, Malloum : 01, Sossari : 01, Yalango : 01, Ouro- : 01, Séboré Daouda : 02, Laddé-Goré : 03 et Matsiri : 01)			
1.4.1. Renforcement des capacités techniques de 03 artisans réparateurs des forages	500 000	Matériels et Humains	
1.4.2. Mise en place des COGES des points d'eau dans tous les villages bénéficiaires de construction des points d'eau	500 000	Matériels et Humains	
TOTAL	3 276 500 000		

13. Sous secteur Energie

Problème : Difficulté d'accès à l'énergie électrique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du sous secteur : Améliorer l'accès à l'énergie électrique			
Objectif spécifique			
1. Faciliter l'accès des populations à l'énergie électrique	-Nombre d'infrastructures électriques installées -Nombre de ménages	Rapport des services d'AES Sonel	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Résultats			
1. La puissance du réseau électrique a augmenté	Fréquence du délestage réduite		
1.2. Toutes les grandes localités de la commune sont connectées au réseau AES Sonel	Nombre de localités connectées au réseau électrique		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue du renforcement de la puissance du réseau électrique à Bibémi, Adoumri, Houla, Mandjaola, Dérentching et Ndiam-Badi	1 000 000	Matériels et humains	-Prise en compte d'impacts socio environnementaux
1.2.1. Etude de faisabilité en vue de l'extension du réseau électrique dans la commune (Padarmé, Mayo-lopé, Djaloumi, Lombo, Boula-Ibbi et Tam)	10 000 000	Matériels et humains	-Respect de la norme sectorielle
1.2.2. Approvisionnement des CSI en groupes électrogènes (0,8 KVA) (CSI de Bidé(01) ; CSI d'Adoumri(01) ; CSI de Tam (01) ; CSI de Holma(01) ; CSI de Houla(01) ; CSI de Boula-Ibbi(01), CSI de (01) ; CSI de Djaloumi(01) ; CSI de Ndiam-Badi5(01) ; CSI de Padarmé(01) ; CSI de Mayo-Lopé (01) ; CSI de Mbella(01) ; CSI de Mandjaola (01) ; CSI de Lombo (01) et CSI de Ndiam-Badi (01) et 01 à l'hôpital de district de Bibémi (10 KVA)	26 750 000	Matériels	-Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
TOTAL	37 750 000		

14. Travaux publics

Problème : Difficulté d'accès à une infrastructure routière et ouvrages de franchissements de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès à une infrastructure routière et ouvrages de franchissements de qualité			
Objectif spécifique		-Rapport des services des travaux publics	
1. faciliter la circulation des biens et des services dans l'espace communal	-Nombre d'infrastructures routières construites -Nombre des localités desservies	-Observation directe -Rapports des commissions de suivi des travaux	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Résultats			
1.1. Les routes de l'arrondissement sont réhabilitées	Nombre de km de routes réhabilitées	-Procès verbaux de réception des travaux	
1.2. Des ouvrages de franchissements sont construits	Nombre d'ouvrages de franchissement construits		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Réhabilitation de 338 km de routes existantes dans la commune (Pitoo-Djaloumi : 124 km ; Dérentching-Mandjaola : 07 km ; Djarendi Bello-Mayo Lopé : 70 km ; Malloum-Tam-Goptikéré-Boula Ibbi : 77 km ; Karédjé-Ouro Goubé –Goré Ardo-Ndiam Badi : 60km	2 873 000 000	Matériels et humains	-Etude d'impact socio environnemental -Respect de la norme sectorielle
1. 2.1. Des ponts sont construits à Lawa, Baboudji et Bessoum-Bouba ;	150 000 000	Matériels et humains	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.2.1. Construction des radiers (Mayo-Tieli (Padarmé) : 01, sur l'axe Mayo-Lopé – Gonzouné-Njon Gandai (03), Bandoro-Tam (01), mayo Sisséri (01) et Bikalé : 02)	140 000 000	Matériels et humains	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
TOTAL	3 083 000 000		

15. Affaires sociales

Problème : Difficulté d'accès aux services sociaux

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
------------------------	---------------------------------------	------------------------	--

Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter et renforcer l'accès des populations vulnérables aux services des affaires sociales			
Objectifs spécifiques			
1-Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des personnes vulnérables	-Nombre d'organisations constituées et formalisées -Nombre des personnes vulnérables ayant reçu des formations techniques	-Rapport des services en charge des affaires sociales	-Sinistre
2. Renforcer l'assistance aux personnes vulnérables	Nombre de personnes vulnérables assistées	-Rapport de la commission de suivi des travaux	-Instabilités politique et sécuritaire
Résultats		-Procès verbaux de réception des travaux	-Crise économique
1.1. Les couches vulnérables sont organisées et structurées	Nombre d'organisations des personnes vulnérables créées		
1.2. Le centre social de Bibémi est construit et fonctionnel	Un centre de formation construit et fonctionnel		
2.1. Les personnes vulnérables sont prises en charge	Nombre de personnes prises en charge		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Organisation des couches vulnérables en groupes associatifs	1 500 000	Humains	
1.1.2. Appui divers aux couches vulnérables de la commune (encadrement psychosociale, aides et secours, bourses d'études, subvention des activités génératrices de revenu...)	30 000 000	Humains et Matériels	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle
2.1.1. Assistance aux personnes socialement vulnérables à travers les appuis divers (337 tricycles, 558 paires de Lunettes, 756 béquilles, 5 862 cannes anglaises)	100 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels
2.1.2. Construction et équipement d'un centre social à Bibémi	120 000 000	Humains et Matériels	
2.1.3. Formation des couches vulnérables aux petits métiers et facilitation de leur insertion socioprofessionnelle	1 500 000	Matériels et Humains	

TOTAL	253 500 000		
-------	-------------	--	--

16. Promotion de la femme et de la famille

Problème : Faible épanouissement de la femme et de la famille

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable -Fort attachement aux pratiques ancestrales
Objectif de développement du secteur : Améliorer le cadre de vie de la femme et de la famille		-Rapport des services de la promotion de la femme et de la famille	
Objectif spécifique		-Rapport des services en charge de l'éducation	
1. Promouvoir le développement intellectuel et socioéconomique de la femme	-Nombre des filles ayant accès à une éducation de qualité -Nombre de femmes ayant eu des formations pour le renforcement de leur capacité organisationnelle et technique -Nombre des activités génératrices de revenus des femmes existantes	-Liste des organisations féminines créées -Liste des femmes ayant accès aux renforcements des capacités techniques -Rapport de la commission de suivi des travaux	
Résultats			
1. 1. Les centres de formation et d'encadrement des femmes sont construits et fonctionnes dans la commune	- 01 Centre de formation des femmes construit, réceptionné et fonctionnel à Bibemi	-Procès verbaux de réception des travaux	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
	- 05 centres d'alphabétisation construits et fonctionnels dans la commune -Nombre de femmes formées -Taux de scolarisation de la jeune fille dans tous les cycles -Taux d'implication des femmes dans la prise de décisions (Approche genre) -Nombre de mariages officialisés devant l'officier d'État-civil		
2. Les activités génératrices de revenus des femmes sont développées	-Nombre d'associations des femmes formées -Nombre de femmes formées en technique de montage et gestion des projets -Nombre d'activités génératrices de revenu créées	-Rapports d'activités	
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Achèvement des travaux de construction du centre de formation de la femme et prise en charge du personnel d'appui (gardien et secrétaire) recruté par le centre	56 000 000	Humains et Matériels	
1.1.2. Equipement du centre en matériels didactiques adaptés	10 000 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle
1.1.3. Construction des centres d'Alphabétisation des femmes et jeunes filles dans les localités de Bibémi, Adoumri, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé et Padarmé	125 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.1.4. Sensibilisation des parents sur les conséquences des mariages forcés et des mariages précoces	1 000 000	Matériels et Humains	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.5. Sensibilisation des parents sur la nécessité de l'éducation de la jeune fille	1 000 000	Matériels et Humains	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.6. Organisation et célébration des mariages collectifs	5 000 000	Matériels et Humains	
1.2.1. Renforcement des capacités techniques des organisations des femmes en matière de montage et gestion des projets et la recherche de financements en vue de développer les activités génératrices de revenus et leur insertion socio-économique	1 500 000	Matériels et Humains	
1.2.2. Acquisition et installation de 89 moulins à céréales : Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndiam-Badi : 01, Ndonga : 01, Neftengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro- : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro- : 01, Ouro-Hardé : 01, Ouro-Hardé II : 01, Ouro- : 01, Patadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Sabongari : 01, Saotchai : 01, Aoudjali : 01, Badéou : 01, Badima : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Baksa : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labayé : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Déou : 01, Tchari : 01, Dérentcheng : 01, Djarendi Bello : 01, Djarengol : 01, Djennéo : 01, Djougoundouré : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Faltigou : 01, Famou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01, Goptikéré : 01, Goré : 01, Hamaladé : 01, Houla-Fandou : 02, Kakou : 01, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré Bobodjo : 01, Labbaré djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, lam : 01, Lawa : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel Daba : 01, Lominguel Baïnawa : 01, Madjoldé : 01, Mafalé : 01, Maïdimi : 01, Makassélé : 01, Malloum : 01, Mandjaola : 01, Matsiri : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Biridji : 01, Mayo-Lawadji : 01, Mbella : 01, Mbigou et Mbolom : 01	285 000 000	Matériels et Humains	
1.2.3. Acquisition de 05 moulins à arachide pour les localités de : Ady : 01, Riwango : 01, Aoudjali : 01, Wafango : 01 et Tankangol : 01	7 500 000	Matériels et Humains	
TOTAL	492 000 000		

17. Jeunesse et Éducation civique

Problème : Faibles épanouissement et développement économique des jeunes

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat social préjudiciable -Crise économique	
Objectif de développement du secteur_: Promouvoir l'épanouissement et le développement économique des jeunes				
Objectifs spécifiques				
1. Doter la commune des structures et des moyens d'encadrement des jeunes	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles			
2. Faciliter l'épanouissement socio-économique des jeunes de la commune	-Nombre des jeunes reçu des appuis financiers -Nombre d'AGR créées	-Rapport des services en charge de l'éducation et de l'encadrement des jeunes -Rapport des commissions de suivi des travaux -Procès verbaux de réception des travaux		
Resultats				
1.1. Des structures d'encadrement des jeunes sont construites, équipées et pourvues de personnels	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles			
2.1. Des jeunes sont organisés et formés à l'entreprenariat, aux activités génératrices de revenus, au volontariat et à l'éducation civique	-Nombre d'organisations des jeunes structurées -Nombre des jeunes ayant reçu appuis Nombre d'AGR créées			
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens		Conditions préalables
1.1.1. Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse	40 000 000	Humains et Matériels		-Respect de la norme sectorielle
1.1.2. Construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes est construit à Bibémi	75 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables	
1.1.3. Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi	45 000 000	Humains et Matériels	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires	
1.1.4. Aménagement d'un local pour le CNJC	5 000 000	Humains et Matériels		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.5. Organisation des œuvres de vacances (colonies de vacances, chantiers de vacances, championnat de vacances...)	50 000 000	Humains et Matériels	
2.1.1. Renforcement des capacités des leaders des organisations des jeunes en entrepreneuriat, montage de projets et gestion des microprojets	2000 000	Matériels et Humains	
2.1.2. Formations annuelles des jeunes en volontariat	2 000 000	Matériels et Humains	
2.1.3. Formations annuelles des leaders des jeunes en éducation civique	2 000 000	Matériels et Humains	
2.1.4. Organisation annuelle des stages de vacance	50 000 000	Matériels et Humains	
2.1.5. Financement des microprojets des jeunes	100 000 000	Matériels et Humains	
TOTAL	371 000 000		

18. Sports et Education Physique

Problème : Difficulté à pratiquer les activités sportives

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres
Objectif de développement : Promouvoir et faciliter la pratique des activités sportives		-Rapport des services de Sport et	-Instabilités politique et sécuritaire

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectifs spécifiques		Education Physique	-Crise économique
1. Améliorer la qualité des infrastructures de sport	Nombre et état des infrastructures de sport construites ou réhabilitées	-Rapport des commissions de suivi des travaux	
2. Renforcer l'encadrement des associations	Nombre d'associations sportives créées et accompagnées	-Procès verbaux de réception des travaux	
Résultats			
1.1. Les aires des jeux sont aménagées	Nombre des aires des jeux aménagées		
2.1. Les associations sportives sont appuyées et équipées en matériels sportifs			
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Plaidoyer en vue de l'affectation des cadres d'éducation physiques dans la commune	100 000	Humains et Matériels	
1.1.1. Construction de la Délégation d'Arrondissement des Sports et de l'éducation Physique	40 000 000	Humains et Matériels	-Etude d'impact socio environnemental
1.1.1 : Construction d'une plate forme sportive à Bibémi	10 000 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle
1.1.2 : Construction de 04 stades municipaux à Adoumri, Padarmé, Mayo-lopé et Djaloumi	20 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des couches vulnérables
1.1.3. Subvention aux associations sportives en matériels	2 000 000	Matériels et Humains	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.4. Organisation des championnats de vacances	20 000 000	Matériels et Humains	
TOTAL	92 100 000		

19. Transport

Problème : Difficulté de mobilité et insécurité des personnes et des biens

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter la mobilité et la sécurité des personnes et des biens			
Objectifs spécifiques			
1. Construire et aménager les infrastructures de stationnement	Nombre de stationnement construit ou réhabilité	-Rapports des services des transports et de la commune -Rapport des commissions de suivi des travaux	-Sinistres
2. Sensibiliser et organiser les transporteurs	Nombre de campagnes de sensibilisation et d'organisation des transporteurs	-Procès verbaux de réception des travaux	-Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Résultats			
1.1. Les gares routières de Bibémi et d'Adoumri sont construites	Nombre des gares routières construites ou réhabilité		
2.1. Les transporteurs sont sensibilisés et organisés	Nombre des transporteurs sensibilisés		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-Ibbi	40 000 000	Humains et Matériels	-Etude d'impact socio environnemental

2.1.1. Organisation des séances de sensibilisation des transporteurs à immatriculer leurs véhicules	1 000 000	Matériels et Humains	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
TOTAL	41 000 000		

20. Emploi et Formation Professionnelle

Problème : Difficulté d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement : Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle		-Rapports des services d'Emploi et Formation Professionnels	-Sinistre
Objectifs spécifiques		-Rapport des commissions de suivi de travaux	-Instabilités politique et sécuritaire
1. Développer la formation professionnelle	Nombre des centres de formation professionnelle construits et fonctionnels	-Procès verbaux de réception des travaux	-Climat préjudiciable

2. Promouvoir l'emploi décent	Nombre de population ayant eu accès aux emplois	-Les rapports d'études -Les PV de livraison	
Résultats			
1.1. Les centres de formation professionnelle sont créés et l'insertion professionnelle est développée			
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Transformation de la SAR/SM d'Adoumri en centre de formation aux petits métiers	250 000 000	Humains et Matériels	-Étude de faisabilité
1.1.2. Plaidoyer en vue de la création d'un SAR/SM à Bibémi	100 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle
1.1.3. Construction de 04 salles de classe à la SAR/SM d'Adoumri	36 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.1.4. Construction de 02 ateliers à la SAR/SM d'Adoumri	60 000 000	Humains et Matériels	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.4. Construction d'un bloc administratif à la SAR/SM d'Adoumri	45 000 000	Humains et Matériels	
1.1.5. Création d'un centre d'écoute et sensibilisation des populations sur les opportunités d'emploi et les structures d'appui (PIASI, PAJER-U, ACEFA...)	1 000 000	Matériels et Humains	
TOTAL	392 000 000		

21. PME, Économie Sociale et Artisanat

Problème : Faible développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement : Promouvoir le développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat			
Objectif spécifique		-Rapports des services des PME, Economie Sociale et Artisanat	
1. Promouvoir le développement des PME, de l'économie sociale, de l'artisanat et du secteur informel	- Nombre de PME formalisée -Nombre d'acteurs locaux appuyés -CGA fonctionnel	-Rapports d'enquête de terrain -Liste des PME créées -Procès verbal de livraison du CGA	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
Résultats			
1.1. Les PME sont identifiées et répertoriées	-Nombre d'organisations		
1.2. Les acteurs du secteur informel sont appuyés	Nombre de PME formalisée		
1.3. Un centre de gestion agréé (CGA) est mis en place à Bibémi	CGA fonctionnel		
1.4. Les populations de Bibémi sont regroupées en organisations de l'économie sociale (associations, coopératives, GIE...)	Nombre d'acteurs locaux appuyés		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	2 000 000	Humains et Matériels	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle
1.2.1. Appui aux acteurs du secteur informel	50 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.2.2. Organisation des salons annuels d'artisanat	10 000 000	Humains et Matériels	
1. 3.1. Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans de la commune de Bibémi	1 000 000	Humains et Matériels	-Mobilisation de la contrepartie des

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.4.1. Regroupement des artisans en organisations de l'économie sociale	500 000	Humains et Matériels	bénéficiaires
TOTAL	63 500 000		

22. Recherche scientifique et de l'innovation

Problème : Faible accès aux résultats de la recherche et de l'innovation

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable -Crise économique
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès aux résultats de la recherche et innovation scientifique		-Rapports des services en charge des recherches	
Objectif spécifique		- Rapport des partenaires au développement	
1. Vulgariser et valoriser les résultats de recherche	Nombre des parcelles d'expérimentation créées -Nombre des journées portes ouvertes organisées -Taux d'adoption enregistré		
Résultats			

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1. Les résultats de recherche sont disponibles au niveau des producteurs de la base à travers les instituts de recherche	-Niveau de collaboration avec les instituts locaux de recherche - Nombre d'espèces améliorées adoptés		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Favoriser la diffusion effective des produits de la recherche dans la commune à travers la création et l'aménagement des champs d'essai par l'utilisation et l'adoption effective des produits de recherche	5 000 000	Humains et Matériels	-Etude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
TOTAL	5 000 000		

23. Tourisme et des Loisirs

Problème : Faible développement de l'offre de tourisme et des loisirs

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
------------------------	---------------------------------------	------------------------	--

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Améliorer la destination touristique dans la Commune			
Objectif spécifique			
1. Promouvoir les activités du tourisme et la mise en place d'infrastructures de tourisme et de loisir	-Inventaire du potentiel Touristique -Base de données conçu -Nombre de sites touristiques aménagés	-Rapports des services en charge de tourisme et de loisir	-Sinistres -Coupeurs de routes -Climat socioculturel préjudiciable -Prises d'otages
Résultats			
1.1. Tous les sites touristiques de la commune sont inventoriés	Liste des sites touristiques disponibles		
1.2.02 Campements touristiques sont construits et fonctionnels	Nombre de campements touristiques construits et fonctionnels		
1. 02 sites touristiques sont aménagés	Nombre de sites touristiques aménagés		
2. Un office de tourisme est créé et les festivals touristiques sont régulièrement organisés	-Nombre de festivals touristiques organisés		
3. Des activités de loisirs et des espaces récréatifs sont créés	-Nombre d'espaces de loisirs créés		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Inventaire du potentiel touristique de la commune	4 000 000	Humains et Matériels	-Étude d'impact socio environnemental
1.2.1. Construction des campements éco- touristiques à Kakou, Bibémi et Mayo Lopé	225 000 000	Humains et Matériels	-Étude de faisabilité
1.3. 1.Aménagement des sites touristiques à Kakou (lac), Mayo lopé (Mare à crocodile)	20 000 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle
1.4.1. Création d'un office de tourisme à Bibémi	1 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des couches

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.4.2. Organisation des festivals annuels de tourisme	25 000 000	Humains et Matériels	vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.5.1. Création des activités de loisirs et des espaces récréatifs à Bibémi	100 000 000	Humains et Matériels	
TOTAL	375 000 000		

24. Culture

Problème : Faible promotion de la culture locale

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Promouvoir et valoriser la culture locale		-Rapports des services de la culture -Sondage d'opinion	-Sinistres -Instabilité politique
Objectif spécifique			
1. Préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel local	Niveau de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel	-Observation directe -Rapports d'enquête	-Insécurité
Résultats		-Photos	- Climat socioculturel préjudiciable
1.1. Les foires culturelles et artistiques sont annuellement organisées dans la	Nombre de festivités culturels organisés		

commune		-Les rapports d'études	
1.2. Une bibliothèque municipale est construite	Bibliothèque municipale construite et fonctionnelle		
1.3. Le patrimoine matériel de la commune est préservé	Existence matérielle de patrimoine		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Organisation des foires culturelles et artistiques annuelles	100 000 000	Humains et Matériels	
1.2.1. Construction d'une bibliothèque municipale à Bibémi	25 000 000	Humains et Matériels	-Étude de faisabilité
1.3.1. Préservation du patrimoine matériel à travers la construction des musées, sites et monuments historiques	65 000 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.3.2. Identification, documentation et protection du patrimoine culturel immatériel	50 000 000	Humains et Matériels	
1.3.3. Identification et protection sites et lieux de mémoire	50 000 000	Humains et Matériels	
TOTAL	290 000 000		

25. Commerce

Problème : Faible épanouissement des activités marchandes

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilité économique et politique -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Améliorer l'épanouissement des activités marchandes			
Objectif spécifique		-Rapports des services de commerce	
1. Développer les infrastructures marchandes	-Nombre de hangars et boutiques construites -Niveau de développement des activités marchandes -Nombre de marchés périodiques créés -Volume d'échanges	-Observation directe -Rapport d'Enquête de terrain -Photos -Rapport des commissions de suivi des travaux	
Résultats		-Les PV de livraison et de réception	
1.1. Les marchés et infrastructures marchandes sont construits	Nombre de hangars et boutiques construites -Nombre de commerçants enregistrés par filière		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars)	178 417 000	Humains et Matériels	-Étude d'impact socio environnemental -Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des
TOTAL	178 417 000		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
			bénéficiaires

26. Postes et télécommunications

Problème : Difficulté d'accès aux services postaux et aux TIC

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Améliorer l'accès aux services des postes et télécommunication et aux TIC			-Sinistres
Objectifs spécifiques			-Instabilités politique et économique
1. Améliorer la couverture du réseau téléphonique	Nombre de villages couvert par le réseau téléphonique	-Rapports des services des postes et télécommunications	-Insécurité
2. Faciliter l'accès aux radios communautaires et structures de communication	Nombre de centres multimédia et radios communautaires construits et fonctionnels	-Sondage d'opinions	-Climat socioculturel préjudiciable
Résultats		-Observation directe	
1.1. Le télé centre communautaire est rétrocedé à la commune	de téléphonie mobile	-Rapport des commissions de suivi	

2.1. Un centre multimédia est créé et construit à Bibémi ;	Centre multimédia construit et fonctionnel	des travaux	
2.2.04 télé centres communautaires polyvalents sont créées, construites et fonctionnelles à Padarmé, Boula-Ibbi, Adoumri et Djaloumi	Nombre de télé centres communautaires polyvalents	-Les PVs de livraison et de réception	
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
2.1.1. Création et construction d'un centre multimédia à Bibémi	50 000 000	Humains et Matériels	-Etude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle
2.1.2. Création et construction de 04 télé centres communautaires polyvalents dans les localités de Padarmé, Boula-Ibbi, Adoumri et Djaloumi	200 000 000	Humains et Matériels	-Prise en compte des couches vulnérables et des impacts socio environnementaux -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
TOTAL	250 000 000		

27. Communication

Problème : Difficulté d'accès à l'information

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès aux à l'information des toutes les populations partout où elles se trouvent			-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Objectif spécifique			
1. Promouvoir l'image de la commune, ses réalités et potentialités socioéconomiques	-Site web disponible -Equipements de la communication renforcés -Existence d'un journal communal	-Sondage d'opinion -Observation directe -Rapports d'enquête de terrain	
Résultats			
1. Une cellule de communication est créée et fonctionnelle	-Présence d'un professionnel de la communication à la cellule de communication à la commune -Site Web de la commune disponible	-Photos -Rapport des commissions de suivi des travaux	
2. Renforcement des équipements radio-TV nationale pour une bonne couverture de l'espace communal	Equipements radio-TV renforcés	- Les PVs de livraison et réception	
1.3. Une radio et 01 journal communal disponibles et fonctionnels	Radio journal communale disponible et opérationnelle		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Informatisation et création d'un site web de la commune	10 000 000	Humains et Matériels	-Etude de faisabilité
1.1.2. Création des supports des relations publiques (adresses mail et répertoire des partenaires)	1 000 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables et des impacts socio environnementaux
1.1.3. Production des affiches de campagne de sensibilisation	150 000	Humains et Matériels	
1.2.1. Etude de faisabilité en vue du renforcement des équipements radio-TV nationale pour une bonne couverture de l'espace communal	PM	Humains et Matériels	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.2.1. Plaidoyer au près du MINPOSTEL pour la rétrocession du télé centre communautaire polyvalent et la radio à la commune	100 000	Humains et Matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.3.1. Création d'un journal communal	300 000	Humains et Matériels	
1.3.2. Signature d'un partenariat entre la commune et la radio « Bonne semence » de Bibémi	1 000 000	Humains et Matériels	
TOTAL	12 550 000		

28. Travail et sécurité sociale

Problème reformulé : Difficulté d'accès à la sécurité sociale

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Promotion de la sécurité sociale pour le plus grand nombre		-Rapports des services en charge de travail et sécurité sociale	
Objectif spécifique		-Rapports des mouvements syndicalistes	
1. Structurer le secteur informel et sensibiliser les employeurs et travailleurs sur les textes sur les droits de travail	-Nombre de mutuelle de santé créées et opérationnelles	-Sondage d'opinion	
Résultats		-Observation directe	
1.1. Le secteur informel est organisé et structuré	Nombre de groupes du secteur informel formalisés	-Rapports d'enquête de terrain	
1.2. Les syndicats des travailleurs sont mis en place et protègent efficacement les travailleurs	Niveau de couverture de sécurité sociale amélioré	-Photos	
1.3. Un centre d'écoute et d'orientation des travailleurs est créé au niveau de la	Présence d'un centre d'information et d'orientation	-Rapports d'études	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
commune	des travailleurs		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Organisation du secteur informel	500 000	Humains et matériels	-Respect de la norme sectorielle
1.2.1. Création d'une mutuelle de santé dans la commune	5 000 000	Humains et matériels	-Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.2.2. Création d'un centre d'écoute et d'orientation des travailleurs	1 000 000	Humains et matériels	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.3.1. Organisation des campagnes de sensibilisation sur les cotisations sociales	1 000 000	Humains et matériels	
TOTAL	7 500 000		

29. Mines, Industrie, et Développement Technologique

Problème : Faible développement des activités minières et industrielles

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Promouvoir et développer	-Niveau de développement des activités minières et	-Sondage d'opinion	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
durablement les activités minières, industrielles et orientées vers la recherche sur les produits agricoles	industrielles	-Rapports des services en charge de développement technologique	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
Objectifs spécifiques			
1. Valoriser les vertus de certaines essences floristiques pour une agriculture biologique	Liste des essences floristiques aux vertus insecticides	Enquêtes de terrain -Rapport des commissions de suivi des travaux	
2. Mettre en place une cellule de gestion des ressources minières	Cellule de gestion des ressources minières mise en place et fonctionnelle	PV de livraison ou de réception	
Résultats			
1.1. Les vertus du neem sont exploitées et mises en pratique en agriculture	Vertus de neem utilisées comme insecticides et fongicides		
2.1. Une cellule de gestion des ressources minières est mise sur pied et fonctionnelle	Cellule de gestion des ressources minières mise en place et fonctionnelle		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etablissement des programmes de recherche orienté vers la mise en valeur des vertus insecticides et fongicides du neem	1 000 000	Humains et Matériels	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Organisation des séances de formation (05) des agriculteurs sur l'usage des feuilles et de l'huile essentielle de neem pour le traitement des semences et la conservation des produits agricoles	1 000 000	Matériels et Humains	
2.1.1. Identification des ressources minières de la commune (réalisation de la carte minière de la commune)	6 000 000	Humains et Matériels	
2.1.2. Organisation des missions de prospections	2 600 000	Humains et Matériels	
2.1.3. Création d'un fichier des ressources minières de la commune	650 000	Humains et Matériels	
2.1.4. Mise sur pied d'une cellule de gestion des ressources minières	500 000	Humains et Matériels	
2.1.5. Regroupement des orpailleurs de la commune en association	100 000	Humains et Matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
TOTAL	11 350 000		

Cadre logique de l'Institution Communale

Problème : Faible capacité d'intervention de la commune

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bibémi	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectifs spécifiques			
1. Renforcer l'organisation et le fonctionnement de l'administration communale	Niveau d'organisation et de fonctionnement amélioré	-Rapports annuels des services de la commune	
2. Améliorer le système de collecte et sécuriser les recettes de la commune	-Nombre de sessions organisées -Nombre d'agents formés	-Liste des personnes formées -Rapports des commissions de suivi des travaux	
3. Renforcer le patrimoine mobilier et immobilier de la commune	-Nombre d'agents recrutés -Pourcentage de recettes propres de la commune	-PV de réception des travaux -PV de livraison des matériels acquis	-Instabilité politique -Insécurité
4. Renforcer la communication pour une meilleure information et sensibilisation dans la commune	-100% des populations sont informées des activités de la commune	-Liste des accords de partenariats signés	-Crise économique
5. Développer des accords avec les partenaires (autres communes du Cameroun, celles des pays étrangers, ONG, les sectoriels et autres) à travers des actions de plaidoyer et de renforcement des capacités	Nombre des accords ou de partenariats négociés avec divers partenaires		
Résultats			
1.1. L'organisation et le fonctionnement de l'administration communale se sont améliorés	Niveau d'organisation et de fonctionnement de		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
	l'administration amélioré		
2.1. Le personnel des services financiers est renforcé et formé aux meilleures méthodes de collecte des recettes	-Nombre des séances de formation organisées -Nombre de personnel formé		
2.2. Les recettes de la commune ont augmenté et sont mieux sécurisées et gérées	Niveau de collecte et de sécurisation des recettes amélioré		
3.1. Le patrimoine communal s'est amélioré	Nombre de matériels mobiliers et immobiliers acquis		
4.1. Le système communicationnel de la commune est renforcé	Outil de communication disponible et opérationnel		
5.1. Des actions sont négociées avec les différents sectoriels et acteurs de développement	Nombre de partenariats négociés		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Formation de la commission des affaires générales, sociales et culturelles en gestion des affaires générales, sociales, culturelles et leurs missions	1 000 000	Humains et Matériels	
1.1.2. Formation des conseillers municipaux sur leurs missions et sur les principes de la décentralisation	1 000 000	Humains et Matériels	
1.1.3. Formation du personnel en informatique (Word, Excel et logiciel de gestion)	5 000 000	Humains et Matériels	
1.1.4. Formation du personnel en rédaction administrative	5 000 000	Humains et Matériels	
1.1.5. Formation bilingue du personnel	5 000 000	Humains et Matériels	
1.1.6. Formation du personnel sur le contrôle de légalité	5 000 000	Humains et Matériels	
1.1.7. Formation de l'exécutif communal sur l'organisation et le fonctionnement de la commune	1 000 000	Humains et Matériels	
1.1.8. Formation du personnel communal sur le transfert et la gestion des ressources transférées	5 000 000	Humains et Matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.9. Formation de l'exécutif communal en comptabilité de l'ordonnateur	1 000 000	Humains et Matériels	
1.1.10. Formation du personnel communal en développement communautaire	5 000 000	Humains et Matériels	
1.1.11. Création d'une police municipale	1 000 000	Humains et Matériels	
2.1.1. Recrutement et formation de 04 agents communaux	700 000	Humains	
2.1.2. Formation de la commission des affaires économiques et financières en élaboration et exécution du budget	5 000 000	Humains et Matériels	
2.1.3. Formation du personnel sur les stratégies de recouvrement des taxes communales et la sécurisation des fonds de la commune	5 000 000	Humains et Matériels	
2.1.4. Formation en élaboration de budget communal et en procédures de passation de marché	1 000 000	Humains et Matériels	
2.1.5. Formation du personnel de la recette en fiscalité locale	1 000 000	Humains et Matériels	
2.1.6. Formation du personnel de la recette sur la gestion du budget communal	1 000 000	Humains et Matériels	
2.1.7. Formation du personnel communal en matière de mobilisation des ressources financières	1 000 000	Humains et Matériels	
2.1.8. Formation du personnel en comptabilité communale (nouveau plan comptable sectoriel)	5 000 000	Humains et Matériels	
3.1.1. Acquisition du matériel informatique	7 500 000	Matériels	
3.1.2. Acquisition d'une benne et un véhicule de fonction pour le maire	135 000 000	Humains et Matériels	
3.1.3. Formation du personnel sur la gestion du patrimoine communal	1 000 000	Humains et Matériels	
3.1.4. Formation du personnel technique sur la maintenance des ouvrages	1 000 000	Humains et Matériels	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
4.1.1. Informatisation de la gestion de la commune et création d'un site web	1 000 000	Humains et Matériels	
4.1.2. Création, aménagement et équipement de la radio Communale	2 000 000	Humains et Matériels	
TOTAL	261 700 000		

5.3. Coût estimatif du PCD

Tableau 25: Coût estimatif du PCD

N°	Secteurs	Coûts estimatifs (FCFA)
1	Agriculture et développement rural	3 174 452 500
2	Élevage, pêche et industries animales	4 812 500 000
3	Affaires foncières	73 000 000
4	Développement urbain	775 200 000
5	Environnement et protection de la nature	183 000 000
6	Forêt et faune	140 000 000
7	Administration territoriale	85 500 000
8	Éducation de base	13 391 930 000
9	Enseignements secondaires	6 672 450 000
10	Enseignement Supérieur	125 000 000
11	Santé	1 112 300 000
12	Eau et énergie	3 264 500 000
	Sous secteur eau	
	Sous secteur énergie	37 750 000
13	Travaux publics	3 083 000 000
14	Affaires sociales	253 500 000
15	Promotion de la femme et de la famille	492 000 000
16	Jeunesse et éducation civique	371 000 000
17	Sports et éducation physique	92 100 000
18	Transport	41 000 000
19	Emploi et formation professionnelle	392 000 000
20	Recherche scientifique et innovation	5 000 000
21	Tourisme et loisirs	375 000 000
22	Culture	290 000 000
23	Mines, industries et développement technologique	11 350 000
24	Commerce	178 417 000
25	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	63 500 000
26	Communication	12 550 000
27	Travail et sécurité sociale	7 500 000
28	Postes et télécommunications	250 000 000
29	Institution communale	40 027 199 500
TOTAL		

Arrêté le présent PCD à la somme de **Quarante milliards vingt et sept millions cent quatre-vingt dix neuf mille cinq cents Francs (40 027 199 500 FCFA)**

5.4. Synthèse des actions spécifiques du PCD

5.4.1. Synthèse sur l'économie locale

Tableau 26: Synthèse des actions spécifiques liées à l'économie locale

Secteur	Activités
Agriculture et développement rural	<ul style="list-style-type: none"> -Affectation des personnels dans les postes agricoles - Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural à Bibémi - Construction et équipement des postes agricoles de Houla, Ndiam-Badi, Tam, Pomla, Djaloumi, Padarmé, Ndonga, Goptikéré, Adoumri, Mandjaola, Bibémi, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Plaidoyer en vue de la création de 02 agropoles (maïs et sorgho) dans la commune de Bibémi -Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles pour juguler les conflits agropastoraux dans les villages de la commune de Bibémi - Création, construction et équipement de 02 postes phytosanitaires (Bibémi et Boula-Ibbi) -Renforcement technique des producteurs à la bonne pratique agricole -Construction de 04 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé, Adoumri et Boula-Ibbi) -Création des champs de multiplication des semences améliorées -Aménagement et viabilisation des bas fonds pour les cultures maraichères (Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi) -Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo -Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs (regroupement des producteurs dans des GIC, Unions, Fédération et coopératives) - Ouverture de 173 km de pistes agricoles
Élevage, Pêche et Industries Animales	<ul style="list-style-type: none"> -Affectation du personnel dans les CVZ de la commune (Padarmé, Mayo-Lopé, Bibémi, Adoumri et Boula-Ibbi) - Construction et équipement de la DAEPIA de Bibémi -Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Délimitation et officialisation des couloirs de passage des animaux et des aires de pâturages -Création de 05 points de vente des produits vétérinaires à Adoumri, Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Construction de 05 parcs vaccino-gènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Baksa - Sécurisation des zones de pâturage de Dérintching, Waro, Famou, Boéli, Djénné, Labbaré, Baksa, Yaberya, Pomla, Kakou, Djarendi-Bello, Mayo-Barka, Bikalé et karédjé - Appui à l'emboche bovine aux organisations des éleveurs de la commune - Création de 280 ha de champs fourragers (Dérintching (20 ha), Waro (20 ha), Famou (20 ha), Boéli (20 ha), Djénné (20 ha), Labbaré (20 ha), Baksa (20 ha), Yaberya (20 ha), Pomla (20 ha), Kakou (20 ha), Djarendi-Bello (20 ha), Mayo-Barka (20 ha), Bikalé (20 ha), et karédjé (20 ha)) -Construction de 115 puits pastoraux (Mayo-Lopé : 05, Ndonga : 03, Adi : 02 Padarmé : 05, Boula-Ibbi : 05, Kalao : 01, Kalianfou : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Kilbao : 01, Kouladjé : 01, Labbaré-Bobodjo : 01, Labbaré-Djama'a : 01, Laddé-Goré : 01, Lam : 01, Lawa : 01, Lazoua : 01, Lombo : 01, Lominguel-Daba : 01, Lominguel-Bainawa : 01, Madjoldé : 01, Mandjaola : 01, Mayo-Lebri : 01, Mayo-Pari : 01, Mayo-Barka : 01, Mayo-Birdji : 01, Mayo-Lawdji : 01, Mbella : 01, Mbiggou : 01, Mbollom : 01, Nakéré : 01, Nassarao : 01, Ndiam-Badi : 01, Nefengol : 01, Ngaouli : 01, Ouro- : 01, Ouro-Touppé : 01, Ouro-Bocki : 01, Ouro- : 01, Ouro-Hardé I : 01, Ouro-Hardé II : 01, Pataadjé : 01, Piaga : 01, Pomla : 01, Riwango : 01, Sabéré : 01, Séboré : 01, Séboré-Daouda : 01, Sisséri : 01, Somango : 01, Sossari : 01, Soulmaki : 01, Tchakari : 01, Tihélé : 01, Vounré : 01, Waga : 01, Wandjara : 01, Windé-Bibémi : 01, Yaberya : 01, Yalango : 01, Adoumri : 01, Badéou : 01, Badima : 01, Bahamadicko : 01, Bahimi I : 01, Bahimi III : 01, Balda : 01, Bandoro : 01, Bantadjé : 01, Béboumza, Bessoum-Bouba : 01, Bessoum-Labaye : 01, Bidé : 01, Bidé-Yaya : 01, Boéli : 01, Bounga : 01, Bouza : 01, Carrefour-Siddi (Lawa II) : 01, Carrefour Mora : 01, Dandéré : 01, Djarendi-Bello : 01, Djarengol : 01, Djénné : 01, Douggué : 01, Doumguel : 01, Falligou : 01, Famouré : 01, Gali II : 01, Goka : 01, Gonkoy : 01 et Gonzouné : 01) -Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri) -Construction de 12 mares à bétail à Boula-Ibbi : 01, Adoumri : 01, Padarmé : 01, Baboudji : 01, Gali II : 01, Gonzouné : 01, Mafalé : 01, Holma : 01, Doumguel : 01, Carrefour- Mora : 01, Ouro- : 01 et Madjoldé : 01 -Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom) -Construction de 05 parcs vaccino-gènes à Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Baksa et Bibémi -Construction des aires d'abattages Padarmé, Mayo-Lopé, Boula-Ibbi et Bibémi -Construction de trois hangars de vente de poisson à Kakou, Bibémi et Adoumri -Règlementation de l'activité de la pêche (contrôle strict de matériels utilisés et respect de la période de veille biologique) -Aménagement de 10 étangs piscicoles de 100m² chacun dans le lac de Kakou
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> -Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars) -Facilitation de l'accès aux sources de financement par le renforcement organisationnel des commerçants et la création des établissements de micro finance à Bibémi, Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi

Secteur	Activités
	-Création d'un répertoire communal des commerçants établi par filière d'activités
PME, Economie Sociale et Artisanat	-Appui aux microprojets générateurs de revenus -Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat -Appui aux acteurs du secteur informel -Organisation des salons annuels d'artisanat -Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans de la commune de Bibémi -Dotation des groupes d'artisans en matériels modernes
Tourisme	-Inventaire du potentiel touristique de la commune -Construction des campements éco- touristiques à Kakou, Bibémi et Mayo Lopé -Aménagement des sites touristiques à Kakou (lac), Mayo lopé (Mare à crocodile) -Organisation des festivals touristiques annuels dans la commune -Création d'un office de tourisme à Bibémi -Organisation des festivals annuels de tourisme -Création des activités de loisirs et des espaces récréatifs sont créés à Bibémi

5.4.2. Synthèse sur la petite enfance

Tableau 27: Synthèse des actions spécifiques liées à la petite enfance

Secteur	Besoins / activités
Administration Territoriale et Décentralisation	-Création des centres d'Etat civil à Adoumri, Padarné et Boula-Ibbi -Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal
Education de base	-Construction de 02 écoles maternelles : Houla et Padarné -Création de 06 écoles maternelles à : Bidé, Tam, Hamaladé, Ndiam-Badi, Djaloumi et Mandjaola -Equipement des blocs maternelles de la commune en mobilier(Adoumri, Padarné, Mayo-Lopé et Houla équipées en 480 petites chaises ;160 petites tables et 18 tableaux sur chevalet dont : EM Adoumri : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, Houla : 120 petites chaises,40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Boula-Ibbi : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Mayo-Lopé : 120 petites chaises,40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet -Construction de 04 blocs latrines à 04 cabines dans les écoles maternelles de la commune (Boula-Ibbi, Padarné, Mayo-Lopé et Houla) -Construction de 607 salles de classes (Adi : 04, Adoumri IA : 07, Adoumri IB : 07, Adoumri II : 14, Arabo : 03, Baboudji : 06, Bahamadiko : 04, Bahimi I : 04, Bahimi III : 06, Baksa : 02, Béboumza : 06, Bessoum-Bouba : 03, Bessoum-Labayé : 04, Bibémi I : 06, Bibémi II A : 06, Bibémi II B : 06, Bibémi III : 06, Bidé : 03, Bidé-Yaya : 06, Bikalé : 07, Padarné I : 07, Padarné II : 07, Patadjé : 04, Piaga : 04, Pomla : 04, Saotchai : 04, Séboré : 05, Tam : 09, Tchakari : 06, Tihélé : 02, Vounré : 06, Waga : 06, Yaberya : 06, Aoudjali : 06, Djarengol (Katchéo) : 06, Houla-fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 06, Labbaré-Bobodjo : 02, Mbella : 06, Boula-Ibbi I : 06, Labbaré-Djama'a : 06, Djarendji-Bello : 01, Goptikéré : 04, Laddé-Goré : 04, Famou : 02, Mayo-Lopé : 05, Mayo-Lawadji : 06, Boéli : 03, Maidjimi : 04, Gonzouné : 04, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 06, Lawa : 04, Djaloumi : 06, Kalao : 04, Lam : 06, Kouladjé : 06, Madjoldé : 02, EP Bilingue Boula-Ibbi : 06, EP Bilingue Djaloumi : 06, Goka : 04, Lomingué : 06, Dérentcheng : 06, Carrefour-Mora : 06, Dougué : 06, Dandéré : 04, Djenné : 02, Ouro-Hardé : 04, Boula-Ibbi II : 06, Kakou : 03, Holma : 03, Mafalé : 04, Katchéo : 02, Kapanaye : 04, Houla I : 06, Ndonga : 03, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 06, Bounga : 02, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 04, Kilbao : 06, Gali II : 06, Mandjaola : 05, Makassélé : 06, EP Bilingue Padarné : 06, Lazoua : 06, Déou : 06, Mbédidam : 06, Nakandja : 06, Mayo-Lopé Deomayo : 06, Boéli-Windé : 06 -Réfection de 18 salles de classe : Arabo 02, Bibémil 02, BibémilIIA 02, Bibémi IIB 02, Bidé 02, Patadjé 02, Maidjimi 02, Goré Ardo 01, Djenné : 02, Laddé-Goré : 01 -Constructions de 99 blocs de latrine à 06 cabines dont un bloc dans chaque établissement -Affectation de 287enseignants dans les écoles maternelles publiques (Adoumri : 02, Bibémi : 01, Houla : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 et Padarné : 02) et primaires publiques (Adi : 05, Adoumri IA : 08, Adoumri IB : 08, Adoumri II : 15, Arabo : 05, Baboudji : 12, Bahamadiko : 05, Bahimi I : 05, Bahimi III : 06, Baksa : 06, Béboumza : 06, Bessoum- Bouba : 06, Bessoum-Labayé : 06, Bibemi I : 14, Bibemi IIA : 07, Bibemi IIB : 10, Bide : 04, Bide-Yaya : 06, Bikale : 10, Ep Bilingue Bibemi : 03, Padarne I : 08, Padarne II : 09, Patadje : 05, Piaga : 05, Pomla : 06, Saotchai : 05, Sebore : 06, Tam : 11, Tchakari : 05, Tihéle : 05, Vounre : 05, Waga : 05, Yaberya : 05, Aoudjali : 06, Ouro- (Bibem III) : 06, Djarengol (Katcheo) : 06, Houla-Fandou : 06, Sossari : 06, Balda : 07, Labbaré Bobodjo : 06, Mbella : 10, Boula-Ibbi I : 09, Labbaré-Djama'a : 07, Djarendji-Bello : 04, Goptikéré : 05, Laddé-Gore : 05, Lombo : 03, Famou : 06, Mayo-Lope : 11, Mayo-Lawadji : 05, Boéli : 05, Maidjimi : 05, Gonzouné : 06, Ouro- : 06, Djougoundouré : 06, Hamaladé : 11, Lawa : 05, Djaloumi : 08, Kalao : 06, Lam : 06, Kouladjé : 04, Madjoldé : 04, Ep Bilingue Boula-Ibbi : 06, Goka : 06, Lomingué : 05, Dérentcheng : 06, Carrefour Mora : 06, Dougué : 07, Gore-Ardo : 05, Dandéré : 05, EP Bilingue Djaloumi : 07, Djenné : 05, Ouro-Harde : 03, Boula-Ibbi II : 10, Kakou : 06, Holma : 05, Mafalé : 04, Katcheo : 05, Ouro- : 05, Kapanaye : 06, Houla I : 02, Ndonga : 06, Ngaouli : 04, Mbigou : 04, Houla II : 09, Bounga : 04, Famouré : 06, Ndiam-Badi : 05, Kilbao : 07, Gali II : 06, Mandjaola : 02, Makassélé : 05, EP Bilingue Padarne : 06, Lazoua : 07, Déou : 07, Nakandja : 07, Mayo-

Secteur	Besoins / activités
	Lope (Deo Mayo) : 07, Boéli Windé : 07, Mbédidam : 08 -Equipement des salles de classe en 8 161 tables-bancs (Adi : 167, Adoumri IA : 243, Adoumri IB : 243, Adoumri II : 482, Arabo : 186, Baboudji : 250, Bahamadiko : 60, Bahimi I : 126, Bahimi III : 180, Baksa : 206, Béboumza : 178, Bessoum-Bouba : 168, Bessoum-Labaye : 102, Bibémi : 276, Bibémi II A : 203, Bibémi II B : 203, Bibémi III : 180, Bidé : 168, Bidé-Yaya : 180, Bikalé : 280, EP Bilingue Bibémi : 113, Padarmé I : 310, Padarmé II : 310, Patadjé : 171, Piaga : 130, Pomla : 180, Saotchai : 180, Séboré : 174, Tam : 281, Tchakari : 170, Tihélé : 80, Vounré : 180, Waga : 150, Yaberya : 180, Aoudjali : 180, Djarengol (Katchéo) : 180, Houla-fandou : 180, Sossari : 180, Balda : 180, Labbaré-Bobodjo : 155, Mbella : 242, Boula-Ibbi I : 310, Boula-Ibbi II : 310, Labbaré-Djama'a : 180, Djarendji-Bello : 58, Goptikéré : 172, Laddé-Goré : 118, Famou : 60, Mayo-Lopé : 300, Mayo-Lawadji : 180, Boéli : 165, Maidjimi : 160, Gonzouné : 180, Ouro- : 180, Djougoundouré : 180, Hamaladé : 310, Lawa : 132, Djaloumi : 308, Kalao : 130, Lam : 180, Kouladjé : 172, Madjoldé : 84, EP Bilingue Boula-Ibbi : 180, EP Bilingue Djaloumi : 180, Goka : 157, Lominguel : 124, Dérentcheng : 255, Carrefour-Mora : 180, Dougué : 180, Dandéré : 120, Djenné : 163, Ouro-Hardé : 132, Boula-Ibbi II : 310, Kakou : 130, Holma : 159, Mafalé : 114, Katchéo : 150, Kapanaye : 180, Houla I : 331, Ndonga : 160, Ouro- : 146, Ndonga : 160, Ngaouli : 132, Mbigou : 170, Houla II : 231, Bounga : 146, Famouré : 180, N'diam-Badi : 131, Kilbao : 180, Gali II : 180, Mandjaola : 270, Makassélé : 180, EP Bilingue Padarmé : 180, Lazoua : 180, Déou : 180, Mbédidam : 180, Nakandja : 180, Mayo-Lopé Deomayo : 180, Boéli-Windé : 180 -Promotion des jardins scolaires dans les 99 écoles primaires de l'arrondissement
Santé	-Construction d'un pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi -Sensibilisation des femmes enceintes pour les visites prénatales -Sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris
Eau/hygiène/assainissement	-Construction des forages

5.4.3. Synthèse sur le changement climatique

Tableau 28: Récapitulatif des actions spécifiques liées aux effets du changement climatique

N°	Secteur	Activités
01	Agriculture	-Aménagement et viabilisation des bas fonds pour les cultures maraichères (Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi) -Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo -Élaboration d'un plan de gestion de l'environnement -Sensibilisation des populations sur les conséquences des coupes abusives d'arbres -Sensibilisation des communautés sur la construction et l'utilisation des latrines -Construction des latrines dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 (revoir les quantités))
02	Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	-Collecter et traiter les ordures, -Protection des berges des Mayos fortement dégradés par la plantation d'arbres -Reboisement des écoles et t de 30ha de zones dégradées -Recasement des briquetiers installés et reboisement du nouveau site -Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants -Aménagement des espaces verts à Bibémi -Création des pépinières communautaires de 20 000 000 plants et reboisement des lieux publics et artères des villes
03	Forêt et Faune	-Sensibilisation des populations sur les effets néfastes de la déforestation et du braconnage -Sensibilisation des populations sur la préservation du patrimoine forestier et faunique -Reboisement des espaces nus (Lombo 500 plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-

- Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants)
- Création d'une forêt communautaire à Bibémi
- Sensibilisation et formation des populations à la pratique de l'utilisation des foyers améliorés
- Construction d'un bureau de poste forestier à Bibémi
- Affectation du personnel au bureau de poste forestier

1. Synthèse des projets des corps de métier

Tableau 29: Récapitulatif des microprojets des corps de métiers

N°	Secteur	Activités
01	Élevage, Pêche et Industries Animales	-Construction des aires d'abattages Padarmé, Mayo-Lopé, Boula-Ibbi et Bibémi -Construction de trois hangars de vente de poisson à Bibémi et Adoumri
02	Développement Urbain et Habitat	-Aménagement des espaces verts à Bibémi, Adoumri, Padarmé et Boula-Ibbi -Construction des logements d'astreintes à Bibémi
03	Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	-Construction des latrines dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 -Protection des berges des Mayos fortement dégradés par la plantation d'arbres -Recasement des briquetiers installés et reboisement du nouveau site
04	Forêt et Faune	-Création des pépinières communautaires de 20 000 000 plants et reboisement des lieux publics et artères des villes
05	Transport	-Sensibilisation des transporteurs sur l'importance du permis de conduire et l'immatriculation des motos et voitures sous les plaques CEMAC -Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-Ibbi
06	Emploi et Formation Professionnelle	-Création d'un centre d'écoute et d'orientation à la mairie pour l'information des populations sur les opportunités d'emplois -Formation des populations sur le montage des microprojets et la recherche des financements -Appui aux microprojets générateurs de revenus
07	PME, Economie Sociale et Artisanat	-Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat -Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans à la commune de Bibémi -Organisation des salons annuels d'artisanat

N°	Secteur	Activités
		-Appui aux acteurs du secteur informel
		-Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars)
08	Commerce	-Facilitation de l'accès aux sources de financement par le renforcement organisationnel des commerçants et la création des établissements de micro finance à Bibémi, Adoumri, Padarmé, Boula-Ibbi
		-Répertoire communal des commerçants établi par filière d'activités
		-Sensibilisation des populations sur l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale
09	Travail et Sécurité Sociale	-Organisation du secteur informel
		-Création d'un centre d'écoute et d'orientation des travailleurs

2. Synthèse des projets des couches vulnérables

Tableau 30: Récapitulatif des microprojets relatifs aux couches vulnérables

N°	Secteur	Activités
		-Formation des couches vulnérables en groupes associatifs
		-Formation des couches vulnérables aux petits métiers selon le degré de vulnérabilité et leur insertion socioprofessionnelle
01	Affaires sociales	-Affectation d'un responsable des affaires sociales à Bibémi
		-Construction et équipement d'un centre social à Bibémi à Bibémi
		- Assistance aux personnes socialement vulnérables à travers les appuis divers (100 tricycles, 500 paires de Lunettes, 100 béquilles, 50 cannes anglaises et 50 cannes blanches)

5.5. Aménagement des espaces urbains (POS, Zonage)

L'aménagement des espaces urbains reste le parent pauvre de la gestion communale. Pris comme une activité sociale et visiblement non génératrice de revenus, l'aménagement urbain ne fait réellement pas partie des priorités des acteurs communaux.

Pour illustrer ce constat, nous noterons que dans toute la commune, même au chef lieu Bibémi, il n'existe pas de plans d'urbanisme sommaire, de plan d'occupation des sols ou même des plans de lotissement. Généralement c'est la route de transit qui relie la localité à un autre village qui fait office de route principale entretenu occasionnellement par la Sodecoton à l'occasion de la saison de collecte du coton. L'entretien routier intra-urbain dans son sens le plus large, reste très embryonnaire. Le « Fonds Routier » qui est une institution de l'Etat, dans le cadre de l'entretien de la voirie des villes secondaires, intervient de temps à autre dans le chef lieu de la commune à travers le MINDUH. L'occupation des sols est anarchique dans les grands centres urbains identifiés pour la circonstance comme tels ; nous pouvons citer les localités de Bibémi, Boula-Ibbi, Padamé et Adoumri où ont été conduit le DEUC.

Si la majorité de ces localités ne sont en réalité que de « gros villages » ou « villages-centres », il serait plus judicieux pour les communes de garantir des réserves foncières aux fins des aménagements futurs. Les services sectoriels de l'urbanisme, du cadastre et affaires foncières sont indiqués pour donner des conseils et procédures de constitution des domaines fonciers communaux.

Concernant l'habitat, il a été constaté une forte proportion des cases de terre rondes et en toit de chaume (boucaros) dans toutes les localités de la commune. Les cases sont généralement entourées d'une clôture pour former un « saré ». Ce type d'habitation reste somme toute très précaire et les scènes d'éboulement sont légion en saison des pluies. De plus en plus un reliait de fierté et d'orgueil gagne les populations, et c'est chaque ménage cherche à s'offrir une petite case rectangulaire en tôle même si le reste de constructions est toujours couvert de paille. C'est là un signe évident de bien-être et de respectabilité dans le village.

L'organisation de cet habitat est en général structurée par de petites ruelles sinueuses.

Photo 27 : Habitat type en majorité dans la commune. Ici un groupe de « saré » à Bibémi



5.5.1. Le système foncier

Le domaine foncier se subdivise en espaces collectifs et en espaces individuels. Le patrimoine collectif reste sous la gestion des chefs traditionnels. Ces deniers définissent le mode d'utilisation. Ce domaine se

compose des espaces en friches et des pâturages. Ils permettent de procéder aux morcellements dans l'objectif d'étendre les espaces agricoles, de délimiter les aires de pâturages et de conserver une réserve foncière. Cette action concerne particulièrement les hommes. Les propriétés individuelles sont gérées par les chefs d'exploitations. L'accès à cette ressource se fait par métayage et par legs.

5.6. Esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal

Pour gérer de manière durable les terres de l'espace communal de Bibémi, il serait judicieux de mettre en place un cadre de concertation qui définira les activités, les objectifs et les résultats attendus. Au regard des différentes unités de paysage : Zone agricole, Zone de bas fonds, Zone de cours d'eau, Zone de forêt, Zone de colline et montagne, Zone de pâturage, etc., Identifiées lors du processus de planification du processus au niveau des villages, le Plan d'utilisation et de gestion durable des terres se présente comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 31: Plan d'utilisation et gestion durable des terres

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période Ressource				Indicateurs	observations		
						A1	A2	A3	H F M				
Redynamisation des commissions de gestion des zones de pâturage délimitées	Renforcer le rôle des comités de gestion des zones de pâturage	Redynamiser les comités de gestion des zones de pâturage	Les comités de gestion des zones de pâturages sont actualisés	Les présidents des comités de zones de pâturage dans les villages	DAEPIA de Bibémi	x	x	x	X	. Nombre de comités de gestion redynamisés .: Nombre de réunions de concertation avec les membres	Les Djaoros doivent participer aux rencontres de sensibilisation		
Officialisation des zones de pâturage	Rendre formel les zones de pâturage	Officialiser les zones de pâturages existantes	Les zones de pâturage sont régies par un acte d'affectation dans le domaine communal et pour cause d'utilité publique	Le responsable communal chargé du développement local	DAEPIA, COMMUNE	x	x	x	x	.: Nombre de zones officialisées	Les zones de pâturage ou périmètres pastoraux sont la propriété de la Commune		
Elaboration d'un plan de sécurisation des aires de pâturages : plantation des arbres le long des couloirs	Réduire le risque des conflits dus à la non matérialisation des zones de pâturage	-Renouveler les bornes de matérialisation -Planter les arbustes de délimitation des aires le long des périmètres pastoraux	Les périmètres pastoraux : zone d'élevage, couloir de transhumance sont sécurisés	Le responsable communication des différentes zones de pâturage	DAEPIA COMMUNE	x	x	x	x	x	x	Nombre de km de zones sécurisés Nombre de bornes installés	Les actes d'officialisation doivent être préalablement disponibles

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période Ressource				Indicateurs	observations		
						A1	A2	A3	H F M				
Développement des infrastructures et équipement d'élevage le long de périmètres pastoraux (couloir de transhumance, zone de pâturage)	Améliorer l'état des infrastructures	-Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri),	Les infrastructures d'élevage sont développées dans la Commune	Les responsables des questions infrastructurelles	APESS, CRPA, DAEPIA, COMMUNE	x	x	x	x	x	Liste des infrastructures présentes	Les infrastructures créées doivent être gérées par les bénéficiaires	
		-Construction de 04 mares artificielles (Mayo-Lopé, Padarmé, Boula-Ibbi et Bibémi),									-nombre d'infrastructures existants,		
		- Construction de 03 puits pastoraux (Mayo-Lopé, Padarmé et Boula-Ibbi),									Etat des infrastructures		
		- Construction d'un forage pastoral à Adoumri,											
Renforcement des capacités des éleveurs dans les techniques d'élevage	Améliorer les techniques de production des éleveurs et des acteurs des filières bovines, ovines,	- Construction de 03 mares à bétail à Boula -Ibbi, Adoumri, Padarmé,	Les techniques de production des éleveurs et des acteurs des filières sont améliorées	Le représentant du lamido pour les questions d'élevage (sarkisarnou) et un membre de chaque comité de gestion des zones	DAEPIA COMMUNE	x	x	x	x	-	-Nombre de formations dispensées	La participation doit être concentrée dans les zones occupée par les éleveurs	
		- Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom,											-Taux de répliation des formations
		- Construction des points d'abreuvement (Ndonga et Adi)											-Nombre de
		-Formation des éleveurs sur les techniques d'amélioration des parcours											
		-Formation des éleveurs sur les techniques d'ensilage											

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période Ressource				Indicateurs	observations	
						A1	A2	A3	H			F
	caprins,									bénéficiaires indirect		
Renforcement des capacités des GICs sur les techniques d'amélioration de la fertilité des sols	Améliorer les compétences des agriculteurs dans les techniques de fertilisation des sols	-Formation de 147communautés sur les techniques de production de la fumure organique et application dans les sols -Reboisement des parcelles dégradées avec les espèces fertilisantes : Acacia albida, Acacia sénégalsensis, etc. Sur tout l'espace communal -Formation sur les techniques de valorisation des bas fonds	Les capacités des paysans sont améliorées dans les techniques d'amélioration de la fertilité des sols	Les responsables des questions environnementales et de développement des Comités de Concertation	PNDP COMMUNE DAADR	x	x	x	x	x	! Nombre de populations ayant bénéficiés des populations ! Nombre de groupes de producteurs formés	! Les communautés doivent légalisées leur association
Appui à la valorisation des bas- fonds	améliorer le niveau de stockage des eaux souterraines	-Etablir une charte de gestion et de développement des activités dans les bas-fonds et à 30 mètres au moins de part et d'autre des Mayos. -Reboiser les berges des Mayos suivants ;	Une charte de gestion durable des terres est élaborée au niveau municipal	Les délégués de GICs subventionnées	COMMUNE DAADR	x		x	x	x	-Liste des communautés choisies ! Rapport de charte élaboré	La charte est le document fondamental qui mettra en mouvement toutes les actions du PUGDT de la Commune de Ngong
Protection des berges de certains Mayos contre l'érosion	Sécuriser les berges de certains Mayos et réduire leur niveau d'ensablement	1. Mayo Kebbi 2. Mayo Barka 3. Mayo Lawa -délocalisation des briquetiers (Bibémi) le long	Les berges des mayo sont reboisées et entretenues sur les talus	Les Djaoros des communautés au passage des Mayos	DAEPIA COMMUNE DAADR DDEP de la Bénoué DDFOF de la Bénoué	x	x	x	x	x	! Nombre de km de berges reboisé i. Liste des Mayos concernés	Seules les zones dégradées devront être reboisées sur certains Mayos.

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période Ressource				Indicateurs	observations
						A1	A2	A3	H F M		
Régularisation de la disponibilité en poissons dans les réserves en eau	Réguler les flux de poissons	des berges des Mayo									
		-Construction des étangs piscicoles dans les zones de pêche de la commune	Les étangs sont construits et les populations maîtrisent les techniques de séchage de poisson pour réguler les flux	Les présidents des CC bénéficiaires et formés	DAEPIA					i. Nombre d'étangs mis en place	Les étangs doivent être placés en fonction de sens de circulation des eaux
		-Formation sur les techniques de séchage de poissons avec les fours améliorés et appui aux organisations des pisciculteurs			COMMUNE DDMINEPAT	x x x x x				ii. Liste des pêcheurs formés	
Reboisement des parcelles dégradées	Améliorer le couvert végétal	-Construction d'une pépinière communale à Bibémi	Une pépinière communale est disponible	Le chef service d'hygiène de la Commune de Bibémi	DDEP de la Bénoué					i. Site de la pépinière	Les dispositions doivent être prises pour la sécurisation des plants
		-reboisement des espaces publics et distribution des plants aux ménages,			DDFOF de la Bénoué	x x x x x			ii. Nombre d'espèces produites		
					PNDP						
Protection des zones sensibles	Conservier les zones sensibles	-Interdiction de la fabrication du charbon de bois	Les zones sensibles sont préservées	Les lawans des communautés concernées	Sous-préfecture de Bibémi					0. Décision d'interdiction	La phase répressive doit aller de pair avec la phase de sensibilisation
		-Mise en place d'un comité de surveillance des plans des eaux le long des Mayo et fleuve			DDEP de la Bénoué	x x x x x			1. Liste des membres des comités de plans d'eaux		
					DAEPIA COMMUNE						

CHAPITRE VI: PROGRAMMATION

12. PROGRAMMATION

Le plan de développement se décline en programmes par rapport aux ressources mobilisables identifiées. La programmation consiste à mettre en adéquation les projets identifiés et les ressources mobilisables dans le temps sur la période de planification. Compte tenu de la vision de développement, des possibilités financières, de la commune ou de la région et des différentes normes sectorielles, un arbitrage se fera sur l'ensemble des projets sélectionnés. Les projets retenus (projets prioritaires des différentes localités de la commune) feront alors l'objet d'une programmation dans le temps et l'espace.

Tableau 32: Synthèse des microprojets des villages de la commune

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
1	Adoumri	Construction de 02 salles de classe à l'EP Adoumri groupe II,	Entretien de la voirie urbaine	Construction d'un forage pastoral à Adoumri	Construction d'un puits pastoral	Construction de 02 salles de classe au lycée d'Adoumri	Construction des hangars et des boutiques (20 boutiques et 02 hangars) au marché d'Adoumri	Construction d'un marché à bétail à Adoumri	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs agricoles	136 000 000	Construction de 02 salles de classe à l'EP Adoumri groupe II,	18 000 000	Insuffisance de salles de classe à l'EP Adoumri Groupe II
		18 000 000	12 000 000	10 000 000	5 000 000	18 000 000	50 000 000	8 000 000	15 000 000				
2	Ady	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 02 salles de classe équipées à l'EP ADY	Construction de 01 forage	Equipement des salles de classe de l'EP Ady de 60 tables-bancs	Construction de 01 case de santé	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs agricoles	Installation de 01 moulin à mouder les céréales	Installation de 01 moulin à écraser les arachides	66 300 000	Construction de 01 puits à ciel ouvert	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		18 000 000	18 000 000	8 000 000	1 800 000	1 500 000	15 000 000	2 500 000	1 500 000				

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village			
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection	
3	Aoudjali	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Aoudjali	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue du reprofilage simple de 15 km de route (Nefengol-Aoudjali-Balda)	Equipement des salles de classe de l'EP Aoudjali de 60 tables-bancs	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs agricoles	Construction d'un point de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques		56 300 000	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Aoudjali	18 000 000	Insuffisance de salles de classe à l'EP Aoudjali
		18 000 000	8 000 000	6 000 000	1 500 000	1 800 000	2 500 000	15 000 000	3 500 000					
4	Arabo-sounassané	Construction d'un forage	Réfection des toitures de 04 salles de l'EP	Equipement des salles de classe de l'EP Arabo-sounassané de 60 tables-bancs	Etude de faisabilité en vue du reprofilage simple de 05 km de route (Arabo-sounassané/P adarmé)	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs agricoles	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral		47 300 000	Construction d'un forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	8 500 000	1 800 000	500 000	6 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000					

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
5	Baboudji	Construction d'un forage	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Baboudji	Etude de faisabilité en vue du reprofilage simple de 25 km de route (Baboudji/Padar mé)	Equipement des salles de classe de l'EP Baboudji de 60 tables-bancs	Construction d'un puits avec pompe à motricité	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral	Création d'une pépinière de 1 000 arbres fruitiers		Construction d'un forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	2 500 000	1 800 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	2 000 000	45 800 000			
6	Badéou	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Badéou	Construction d'un forage	Construction d'un puits avec pompe à motricité	Equipement des salles de classe de l'EP Badéou de 60 tables-bancs	Equipement des salles de classe de l'EP Badéou de 60 tables-bancs	Construction d'un puits pastoral	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs agricoles		Construction de 02 salles de classe à l'EP Badéou	18 000 000	Insuffisance de salles de classe à l'EP Badéou
		18 000 000	8 000 000	6 000 000	1 800 000	1 800 000	5 000 000	2 500 000	15 000 000	58 100 000			
7	Badima	Construction d'un forage	Curage de 01 puits et installation d'une pompe à motricité humaine	Aménagement de 01 km de piste de collecte	Reprofilage simple de 02 km de piste entre Badima et Ngaouli	Construction d'un puits avec pompe à motricité	Installation de 01 moulin	Aménagement d'une pépinière communautaire de 500 arbres fruitiers	Construction d'un puits pastoral		Construction d'un forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	2 800 000	2 000 000	4 000 000	6 000 000	2 500 000	2 000 000	5 000 000	32 300 000			
8	Bahamadicko	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classes à	Equipement de l'EP Bahamadicko de	Construction d'un puits avec pompe à	Reprofilage simple de 07 km de piste entre	Construction de 01 magasin de stockage des	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral		Construction d'un forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village			
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection	
			l'EP Bahamadicko	60 tables-bancs	motricité	Bahamadicko et Bidé	produits secs agricoles							potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	14 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	70 300 000				
9	Bahimi I	Construction de 01 forage	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classes à l'EP Bahimi I	Equipement de l'EP Bahimi I de 60 tables-bancs	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral		Construction d'un forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable	
		8 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	3 200 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	61 500 000				
10	Bahimi III	Construction de 02 salles de classes à l'EP Bahimi I	Equipement de l'EP Bahimi I de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Construction de 01 forage à l'EP Bahimi I	Construction de 01 logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Bahimi III	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral		Construction de 02 salles de classes à l'EP Bahimi I	18 000 000	Insuffisance de salles de classe à l'EP Bahimi I	
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	8 000 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	68 300 000				

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
11	Baksa	Reprofilage simple de 10 km de piste entre Baksa et Adoumri	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classes au CES de Bikalé	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une adduction d'eau à Baksa	Installation de 01 moulin	construction de 01 parc vaccinogène à Baksa	Création d'une pépinière de 2 000 arbres fruitiers	55 300 000	Reprofilage simple de 10 km de piste entre Baksa et Adoumri	20 000 000	Difficulté d'accès au village
		20 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	PM	2 500 000	20 000 000	5 000 000				
12	Balda	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classes à l'EP Balda	Equipement de l'EP Balda de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Reprofilage simple de 20 km de piste entre Adoumri-Balda	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral	98 300 000	Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	8 000 000	40 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000				

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village					
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection			
13	Bandoro	Construction d'un puits avec pompe à motricité	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route de 05 km avec voie de franchissement entre Bandoro et Tam	Construction de 01 forage	Aménagement de 1 km de piste de collecte	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral							
		6 000 000	PM	8 000 000	2 000 000	8 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	46 500 000						
14	Bantadjé	Réhabilitation de 01 forage	Reprofilage simple de 05 km de route entre Bantadjé et Pomla	Construction de 01 forage	Construction d'un puits avec pompe à motricité	Aménagement de 1 km de piste de collecte	Construction d'un puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin							
		100 000	10 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000	5 000 000	15 000 000	2 500 000	48 600 000						

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
15	Béboumza	Etude de faisabilité en vue de la création d'une route avec voie de franchissement entre Béboumza et Mandjaola	Construction de 01 puits avec PMH	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Béboumza	Equipement de l'EP Béboumza 60 tables-bancs	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral		Etude de faisabilité en vue de la création d'une route avec voie de franchissement entre Béboumza et Mandjaola		Difficulté d'accès au village
		PM	6 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	56 300 000			
16	Bessoum Boubouba	Etude faisabilité en vue de la construction d'un radier entre Bessoum- et-	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bessoum-Labbaye	Equipement de l'EP Bessoum-Boubouba de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Construction de 01 logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Bessoum III	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral	Installation de 01 moulin		Etude faisabilité en vue de la construction d'un radier entre Bessoum- et Bessoum	PM	Difficulté d'accès au village

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		PM	18 000 000	1 800 000	8 000 000	10 000 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	60 300 000			
17	Bessoum	Construction de 01 forage	Etude faisabilité en vue de la construction d'un radier entre Bessoum- et Bessoum-	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bessoum-	Equipement de l'EP Bessoum- de 60 tables-bancs	Construction de 01 puits avec PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000		18 000 000	1 800 000	6 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	56 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
18	Bibémi (espace urbain)	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un pont sur le Mayo-Barka reliant le centre urbain à la Mairie	Construction d'une tribune municipale à Bibémi	Viabilisation de 02 sites en vue du lotissement et du reboisement	Aménagement des espaces verts à Bibémi	Entretien de la voirie de Bibémi	Construction de 01 infrastructure d'abattage (tuerie) à Bibémi	Construction des hangars et des boutiques (20 boutiques et 02 hangars) au marché de Bibémi	Construction de 01 point de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques Bibémi				
		500 000	37 000 000	20 000 000	30 000 000	13 880 000	8 000 000	50 000 000	5 000 000	164 380 000	Construction de 01 infrastructure d'abattage (tuerie) à Bibémi	8 000 000	Vétusté de l'abattoir de Bibémi
19	Bidé	Equipement de l'EP Bidé de 60 tables-bancs	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bidé	Construction de 01 forage	Réhabilitation de 02 forages	Construction de 01 logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Bidé	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral				
		1 800 000	18 000 000	8 000 000	100 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	60 400 000	Equipement de l'EP Bidé de 60 tables-bancs	1 800 000	Insuffisance de tables-bancs à l'EP Bidé

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
20	Bide Yaya	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bidé-Yaya	Equipement de l'EP Bidé-Yaya de 60 tables-bancs	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une piste entre Bidé et Bidé-Yaya	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Bidé-Yaya	Aménagement de 02 km de piste agricole	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 02 salles de classe à l'EP Bidé-Yaya	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Bidé-Yaya
		18 000 000	1 800 000	1 000 000	10 000 000	3 200 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	56 500 000			
21	Bikalé	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classes au CES de Bikalé	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant au CES de Bikalé	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	8 000 000	10 000 000	3 500 000	2 500 000	15 000 000	66 800 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
22	Boéli	Construction de 02 salles de classe à l'EP Boéli	Equipement de l'EP Boéli de 60 tables-bancs	Construction de 01 Puits avec PMH	Reprofilage simple de 15 Km entre Boéli/Mayolopé	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral		Construction de 02 salles de classe à l'EP Boéli	18 000 000	Insuffisance de salles de classe à l'EP Boéli
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	22 500 000	8 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	80 800 000			
23	Boula-Ibbi	Etude de faisabilité en vue de l'électrification de Boula-Ibbi	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bilingue de Boula-Ibbi	Construction de 01 forage Boula-Ibbi	Construction de 02 blocs toilettes au marché Boula-Ibbi	Equipement des EP groupe I et II de Boula-ibbi de 120 tables-bancs	Construction de 01 infrastructure d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi	Construction des hangars et des boutiques (20 boutiques et 02 hangars) au marché de Boula-Ibbi	Construction de 01 point de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques Boula-Ibbi		Etude de faisabilité en vue de l'électrification de Boula-Ibbi	2 000 000	Difficulté d'accès à l'énergie électrique

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		2 000 000	18 000 000	8 000 000	3 000 000	3 600 000	8 000 000	50 000 000	5 000 000	97 600 000			
24	Bounga	Entretien routier : Houla-Bounga : 07 km	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bounga	Construction de 01 forage à Bounga Sani	Equipement de l'EP Bounga de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage à l'EP Bounga	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral Bounga		Entretien routier : Houla-Bounga : 07 km	20 000 000	Difficulté d'accès au village
		20 000 000	18 000 000	8 000 000	1 800 000	8 000 000	15 000 000	2 500 000	10 000 000	83 300 000			
26	Bouza	Construction de 01 forage	Construction d'un puits équipé de PMH	Reboisement du village d'au moins 500 plants d'arbres forestiers	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral Bouza		Construction d'un forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	8 000 000	500 000	3 200 000	8 000 000	2 500 000	15 000 000	10 000 000	55 200 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
27	Carrefour Sidi (Lawa II)	Construction d'un puits avec pompe à motricité humaine	Etude de faisabilité en vue de la délimitation des zones agricoles	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation d'une zone de pâturage	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Création d'une pépinière de 200 arbres fruitiers	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction d'un puits avec pompe à motricité humaine	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	1 000 000	500 000	8 000 000	3 200 000	1 000 000	2 500 000	15 000 000	39 200 000			
28	Carrefour-Goptikéré	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Reprofilage simple de l'axe Boula-ibbi-carrefour Goptikéré (25 km)	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral		Construction d'un puits avec pompe à motricité humaine	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	8 000 000	50 000 000	5 000 000	8 000 000	2 500 000	15 000 000	10 000 000	106 500 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
29	Carrefour-Mora	Construction de 01 forage au carrefour Mora	Construction de 01 puits équipé de PMH au carrefour Ouro-	Construction de 02 salles de classe à l'EP Carrefour- Mora	Equipement de l'EP Carrefour-Mora de 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Carrefour-Mora	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage au carrefour Mora	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	2 500 000	10 000 000	15 000 000	73 300 000			
30	Dandéré	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Dandéré	Equipement de l'EP Dandéré de 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Dandéré	Construction d'un bloc latrine à l'EP Dandéré	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction d'un puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	1 500 000	2 500 000	15 000 000	10 000 000	66 800 000			
31	Déou	Reprofilage simple de la route de l'axe Déou-Doumguel (3 km)	Construction de 01 forage à Déou	Construction de 02 salles de classe à l'EP Dandéré	Equipement de l'EP Dandéré de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage à Tchari	Installation de 01 moulin à Déou	Installation de 01 moulin à Tchari	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes à Déou		Reprofilage simple de la route de l'axe Déou-Doumguel (3 km)	6 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		6 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	8 000 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	61 800 000			
32	Dérentching	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Dérentching	Equipement de l'EP Dérentching de 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Dérentching	Réhabilitation de la route Dérentching-Mandjaola (07 km)	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 2 000 arbres fruitiers	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	60 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	120 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village				
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection		
33	Djaloumi	Construction de 02 salles de classe à l'EP Bilingue de Djaloumi	Construction d'un bloc administratif au lycée de Djaloumi	Construction de 01 forage équipé de pompe à motricité humaine au Lycée de Djaloumi	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical	Equipement de l'EP Bilingue de Djaloumi en 60 tables-bancs	Création d'une pépinière de 2 000 arbres fruitiers	Aménagement et viabilisation des bas-fonds pour les cultures maraichères à Djaloumi	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes				Construction de 02 salles de classe à l'EP Bilingue de Djaloumi	18 000 000	Absence de salle de classe à l'EP Bilingue de Djaloumi
		18 000 000	45 000 000	8 000 000	8 000 000	1 800 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000	105 800 000					
34	Djarendi-Bello	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Djarendi-Bello	Equipement de l'EP Djarendi-Bello de 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Djarendi-Bello	Reprofilage simple de 05 km de route entre Djarendi-Bello et Bessoum-Bouba	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral				Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	10 000 000	75 300 000					

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
35	Djarengol	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits avec pompe à motricité humaine	Aménagement de la piste Adoumri-Ouro Bali (40 km)	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage	Construction d'un puits pastoral	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	6 000 000	80 000 000	3 200 000	8 000 000	10 000 000	2 500 000	15 000 000	132 700 000			
36	Djennéo	Construction de 01 forage à Djennéo	Construction de 02 salles de classe à l'EP Djennéo	Equipement de l'EP Djennéo de 60 tables-bancs	Construction de 01 forage à l'EP Djennéo	Construction de 01 puits avec pompe à motricité humaine	Installation de 01 moulin	Construction d'un puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage à Djennéo	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	8 000 000	6 000 000	2 500 000	10 000 000	15 000 000	54 300 000			
37	Djougoundouré	Construction de 01 forage	Construction de 04 salles de classe à l'EP Djougoundouré	Equipement de l'EP Djougoundouré de 60 tables-bancs	Construction de 01 puits avec pompe à motricité humaine	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Djougoundouré	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	8 000 000	6 000 000	10 000 000	2 500 000	1 250 000	15 000 000	68 750 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
38	Douggué	Construction de 04 salles de classe à l'EP Douggué	Equipement de l'EP Douggué de 60 tables-bancs	Construction d'un forage à l'EP Douggué	Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de la route et des ouvrages de franchissement sur l'axe Adoumri - Douggué 3km	Organisation des campagnes de reboisement (500 plants) du village	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin				
		18 000 000	8 000 000	8 000 000	PM	500 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	57 000 000	Construction de 04 salles de classe à l'EP Douggué	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Douggué

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village				
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection		
39	Doumguel	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits avec pompe à motricité humaine	Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de la route et des ouvrages de franchissements : Goptikéré-Doumguel-Holma (10 km)	Aménagement d'une piste agricole (1km)	Construction de 01 puits avec pompe à motricité humaine	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral				Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	6 000 000	PM	1 600 000	6 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	44 100 000					
40	Faltigou	Construction de 01 forage	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des zones de culture	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement d'une piste agricole (1km)	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin				Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	500 000	6 000 000	6 000 000	1 600 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	44 600 000					

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
41	Famou	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 02 salles de classe à l'EP Famou	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Famou	Equipement de l'EP Famou de 60 tables-bancs	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	6 000 000	18 000 000	10 000 000	1 800 000	2 500 000	15 000 000	1 250 000	62 550 000			
42	Famouré	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Famouré	Equipement de l'EP Famouré de 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Famouré	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	66 300 000			
43	Gali II	Construction de 02 salles de classe à l'EP Gali II	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Gali II de 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Gali II	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 04 salles de classe à l'EP Gali II	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Gali II
		18 000 000	8 000 000	8 000 000	10 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	72 500 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
45	Goka	Ouverture de 10 km route reliant Boula-ibbi/Holma/Goka	Construction de 01 forage à Goka-Gadamayo	Construction de 01 forage à Goka-Gotoré	Construction de 02 salles de classe à l'EP Goka	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Goka	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 2 000 arbres fruitiers		Ouverture de 10 km route reliant Boula-ibbi/Holma/Goka	24 000 000	Difficulté d'accès au village
		24 000 000	8 000 000	8 000 000	18 000 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	90 500 000			
46	Gonkoy	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Ouverture de 07 km route reliant Bidé-Gonkoy-Bikalé	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	20 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	65 700 000			
47	Gonzouné	Construction de 02 salles de classe à l'EP Gonzouné	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Gonzouné en 60 tables-bancs	Equipement de l'EP Gonzouné en 60 tables-bancs	Construction de 03 radiers sur l'axe Mayo-Lopé – Gonzouné-Njon Gandai	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 02 salles de classe à l'EP Gonzouné	18 000 000	Absence de salle de classe à l'EP Gonzouné
		18 000 000	8 000 000	1 800 000	1 800 000	1 500 000	15 000 000	5 000 000	5 000 000	56 100 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
48	Goptikéré	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 02 salles de classe à l'EP Goptikéré	Equipement de l'EP Goptikéré en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 puits équipé de PMH	6 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		6 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	59 800 000			
49	Goré	Construction de 01 forage à Goré-Ardo	Construction de 01 forage à Goré-Gaska	Construction de 04 salles de classe à l'EP Goré	Equipement de l'EP Goré de 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Goré	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage à Goré-Ardo	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	8 000 000	18 000 000	8 000 000	10 000 000	3 500 000	2 500 000	15 000 000	73 000 000			
50	Hamaladé	Construction de 01 forage	Reprofilage simple de 35 km route (Hamaladé-Padarmé)	Construction de 01 forage	Ouverture du CSI de Hamaladé	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un hangar dans le marché	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	70 000 000	8 000 000	500 000	6 000 000	8 000 000	15 000 000	2 500 000	118 000 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
51	Holma	Construction de 01 forage	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe équipées à l'EP Holma	Equipement de l'EP Holma en 60 tables-bancs	Réhabilitation du CSI de Holma	Etude de faisabilité en vue de l'extension du réseau électrique à Houla	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes				
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	15 000 000	1 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	66 300 000	Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
52	Houla	Construction de 01 forage	Construction de 01 salle d'hospitalisation au CSI de Houla	Construction de 01 bloc maternelle	Construction et équipement du poste agricole de Houla	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe équipées à l'EP Houla I	Aménagement et viabilisation des bas-fonds pour les cultures maraîchères à Houla	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Création d'une pépinière de 2 000 arbres fruitiers				
		8 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	18 000 000	5 000 000	3 500 000	5 000 000	114 500 000	Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
53	Houla-Fandou	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 02 salles de classe équipées à l'EP Houla-Fandou	Equipement de l'EP Houla-fandou en 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Houla-Fandou	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 puits équipé de PMH	6 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		6 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	8 000 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	63 800 000			
54	Kakou	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Kakou	Equipement de l'EP Kakou en 60 tables-bancs	Reboisement des espaces nus à Kakou (1000 plants)	Aménagement de 400 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 hangar vente de poisson à Kakou	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	1 000 000	25 000 000	15 000 000	25 000 000	2 500 000	96 300 000			
55	Kalao	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH à Lakandja	Construction de 02 salles de classe à l'EP Kakou	Equipement de l'EP Kakou en 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Kalao	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	66 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
56	Kalianfou	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Ouverture de 30 km route reliant Kalianfou à Padarmé	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	60 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	105 700 000			
57	Kapanay	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Kapanay	Equipement de l'EP Kapanay en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Kapanay	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	66 300 000			
58	Katchéo	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Katchéo	Equipement de l'EP Katchéo en 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Kapanay	Aménagement de 300 ha de parcelles en cordons pierreux à Katchéo	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	1 800 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	62 100 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
59	Kilbao	Construction de 02 salles de classe à l'EP Kilbao	Equipement de l'EP Kilbao 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 03 km de piste agricole	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin		Construction de 02 salles de classe à l'EP Kilbao	18 000 000	Absence de salle de classe à l'EP Kilbao
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	6 000 000	4 800 000	5 000 000	15 000 000	2 500 000	61 100 000			
60	Kouladjé	Construction de 02 salles de classe à l'EP Kouladjé	Equipement de l'EP Kouladjé en 60 tables-bancs	Construction de 01 forage à Kouladjé Kangou	Construction de 01 forage Kouladjé Foulbé	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 02 salles de classe à l'EP Kouladjé	18 000 000	Absence de salle de classe à l'EP Kouladjé
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	8 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	64 300 000			
61	Labbaré-Bobodjo	Construction de 01 forage	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Labbaré-Bobodjo	Equipement de l'EP Labbaré-Bobodjo en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	5 000 000	15 000 000	2 500 000	64 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
62	Labbaré-Djama'a	Construction de 02 salles de classe à l'EP Labbaré-Djama'a	Equipement de l'EP Labbaré-Djama'a en 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Labbaré-Djama'a en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 02 salles de classe à l'EP Kouladjé	18 000 000	Absence de salle de classe à l'EP Kouladjé
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	1 800 000	6 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	58 100 000			
63	Laddé-Goré	Reprofilage de 17 km de piste avec voie de franchissement entre Adoumri-Laddé goré et Bibémi	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Laddé-Goré	Equipement de l'EP Laddé-Goré en 60 tables-bancs	Construction de 01 bloc latrine à l'EP Laddé-goré	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Reprofilage simple de 17 km de piste entre Adoumri-Laddé et Bibémi	80 000 000	Difficulté d'accès au village
		80 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	1 500 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000				
64		Construction de 02 salles de classe à l'EP	Equipement de l'EP en 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant au CSI de	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 02 salles de classe à l'EP	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	10 000 000	10 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	70 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
65	Lawa	Construction de 01 forage	Construction d'un forage à Libing	Construction d'un forage à Badessi	Construction de 02 salles de classe à l'EP Lawa	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Lawa	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Difficulté d'accès à l'eau potable
		8 000 000	8 000 000	8 000 000	18 000 000	10 000 000	5 000 000	2 500 000	15 000 000	74 500 000			
66	Lazoua	Construction de 02 salles de classe à l'EP Lazoua	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Lazoua en 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Lawa	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 02 salles de classe à l'EP Lazoua	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Lazoua
		18 000 000	8 000 000	1 800 000	10 000 000	6 000 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	66 300 000			
67	Lombo	Aménager la route (05km) Carrefour - Lombo	Etude faisabilité en vue de l'électrification de Lombo	Réhabilitation du CSI de Lombo	Construction de 01 forage	Reboisement des espaces nus à Lombo (500 plants)	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Aménager la route (05km) Carrefour -Lombo	10 000 000	Difficulté d'accès au village en saison de pluies
		10 000 000	500 000	15 000 000	8 000 000	500 000	5 000 000	2 500 000	15 000 000	56 500 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
68	Lominguel-daba	Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de 21 km de la route entre Boula-ibbi-Goptikéré	Construction de 01 forage à Lamordé	Construction de 01 forage à Hossa	Construction de 02 salles de classe à l'EP Lominguel	Equipement de l'EP Lominguel en 60 tables-bancs	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de 21 km de la route entre Boula-ibbi-Goptikéré		Difficulté d'accès au village en saison de pluies
		PM	8 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	58 300 000			
69	Lominguel-Bainawa	Construction de 02 salles de classe à l'EP Lominguel	Construction de 01 forage à Guizigaré	Construction de 01 forage à Mayo	Construction de 01 bloc latrine à l'EP Lominguel-Bainawa	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Kalao	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers		Construction de 02 salles de classe à l'EP Lominguel	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Lominguel
		18 000 000	8 000 000	8 000 000	1 500 000	10 000 000	2 500 000	15 000 000	1 250 000	64 250 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
70	Madjoldé	Construction de 02 salles de classe à l'EP Madjoldé	Equipement de l'EP Madjoldé en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Madjoldé	Construction de 01 forage	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 02 salles de classe à l'EP Madjoldé	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Madjoldé
		18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	8 000 000	15 000 000	5 000 000	5 000 000	68 800 000			
71	Mafalé	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Katchéo	Equipement de l'EP Katchéo en 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Kapanay	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	10 000 000	6 000 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	63 800 000			
72	Maïdimi	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Maïdimi	Equipement de l'EP Maïdimi de 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Maïdimi	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	2 500 000	1 250 000	15 000 000	62 550 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
73	Makassélé	Construction de 02 salles de classe à l'EP Makassélé	Equipement de l'EP Makassélé 60 tables-bancs	Construction de 01 forage	Construction de 01 forage	Aménagement de 04 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Installation de 01 moulin		Construction de 02 salles de classe à l'EP Makassélé	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Makassélé
		18 000 000	1 800 000	8 000 000	8 000 000	6 400 000	15 000 000	2 500 000	2 500 000	62 200 000			
74	Malloum	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 02 salles de classe à l'EP Makassélé	Equipement de l'EP Makassélé de 60 tables-bancs	Aménagement de 03 km de piste agricole	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	18 000 000	1 800 000	4 800 000	2 500 000	1 250 000	15 000 000	57 350 000			
75	Mandjaola	Construction de 02 salles de classe à l'EP Mandjaola	Construction de 01 forage	Construction de 02 salle de classe au CES de Mandjaola	Equipement de l'EP Mandjaola de 60 tables-bancs	Equipement du CES Mandjaola de 60 tables-bancs	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 02 salles de classe à l'EP Mandjaola	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Mandjaola
		18 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	1 800 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	58 600 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
76	Matsiri	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	3 200 000	8 000 000	15 000 000	1 250 000	2 500 000	49 950 000			
77	Mayo- Lebri	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			
78	Mayo- Pari	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 03km de route entre Tam et Mayo-pari	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	3 200 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	53 700 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
79	Mayo-Barka	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 04 km de piste agricole	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route avec voie de franchissement entre Mayo-Barka et Bibémi	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 400 000	1 000 000	8 000 000	2 500 000	15 000 000	5 000 000	51 900 000			
80	Mayo-Biridji	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			
81	Mayo-Lawadji	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Mayo-Lawadji	Equipement de l'EP Mayo-Lawadji en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 04 km de piste agricole	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	6 400 000	3 500 000	2 500 000	5 000 000	51 200 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village					
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection			
82	Mayo-Lopé	Construction de 01 forage à Mayo-lopé III	Equipement de l'école maternelles de Mayo-lopé en mobiliers (120 petites chaises ; 40 petites tables et 06 tableaux sur chevalet)	Construction de 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 02 blocs toilettes au marché de Mayo-Lopé	Construction de 01 infrastructure d'abattage (tuerie) à Mayo-lopé,	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	construction de 01 parc vaccino-gène à Mayo-Lopé							
		8 000 000	2 000 000	25 000 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	3 500 000	20 000 000	78 500 000	Construction de 01 forage à Mayo-lopé III	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable			
	Mbella	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km	Construction de 02 salles de classe à l'EP Mbella	Construction de 01 forage à Boui	Equipement de l'EP Mbella de 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral							
		10 000 000	18 000 000	8 000 000	1 800 000	6 000 000	3 500 000	2 500 000	5 000 000	54 800 000	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km	10 000 000	Difficulté d'accès au village			
83	Mbiggou	Construction de 02 salles de classe à l'EP Mbiggou	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Equipement de l'EP Mbiggou en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin							
		18 000 000	8 000 000	6 000 000	1 800 000	6 000 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	62 300 000	Construction de 02 salles de classe à l'EP Mbiggou	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Mbiggou			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
84	Mbollom	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Ouverture de 03km de route entre Mbollom et Ngaouli	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	3 200 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	53 700 000			
85	Nakéré	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			
86	Nassarao	Construction de 01 forage	Aménagement de 04 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Ouverture de 03km de route entre Nassarao et Pilikoy	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 400 000	6 000 000	8 000 000	6 000 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	56 900 000			
87	Ndiam-Badi	Construction de 02 salles de classe au CES de Ndiam-Badi	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Ndiam-Badi	Equipement de l'EP Ndiam-Badi en 60 tables-bancs	Construction et équipement du poste agricole de Ndiam-Badi	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 02 salles de classe au CES de Ndiam-	18 000 000	Absence de salle de classe au CES de Ndiam-Badi

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village					
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection			
		18 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	25 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	81 800 000						
88	Ndonga	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation des pistes : Ndonga-Houla (06km) Ndonga-Mbella (08km) et Ndonga-Adoumri (10km)	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Ndonga	Equipement de l'EP Ndonga en 60 tables-bancs	Aménagement de 04 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation des pistes : Ndonga-Houla (06km) Ndonga-Mbella (08km) et Ndonga-Adoumri (10km)	2 000 000	Difficulté d'accès au village			
		2 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 400 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	58 700 000						
89	Neftengol	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			
90	Ngaouli	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Ngaouli	Equipement de l'EP Ngaouli en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 03 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	4 800 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	61 100 000			
91	Ouro-	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Ouro-	Equipement de l'EP Ouro- en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Ouro-	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	66 300			
										000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
92	Ouro- Touppé	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 03km de route entre Ouro-Touppé et Houla	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	3 200 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	53 700 000			
93	Ouro-Bocki	Construction de 01 forage	Aménagement de 04 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Ouverture de 03km de route entre Ouro-Bocki et Boula-Ibbi	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 400 000	6 000 000	8 000 000	6 000 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	56 900 000			
94	Ouro-	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			
95	Ouro-Harde I	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
96	Ouro-Hardé II	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Ouro-Hardé II	Equipement de l'EP Ouro-Hardé II en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 04 km de piste agricole	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	6 400 000	3 500 000	2 500 000	5 000 000	51 200 000			
97	Ouro-	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Maïdimi	Equipement de l'EP Maïdimi de 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Maïdimi	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	2 500 000	1 250 000	15 000 000	62 550 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
98	Padarmé	Construction d'un radier sur la rivière TIHELI	Etude faisabilité en vue de l'électrification de Padarmé	Construction de 02 salles de classe au Lycée de Padarmé	Construction de 02 blocs toilettes au marché de Padarmé	Construction de 01 puits pastoral Padarmé	Construction des hangars et des boutiques (20 boutiques et 02 hangars) au marché de Padarmé	Construction de 01 point de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques Padarmé	Aménagement et viabilisation des bas-fonds pour les cultures maraichères à Houla				
		15 000 000	1 500 000	18 000 000	6 000 000	10 000 000	50 000 000	5 000 000	5 000 000	110 500 000	Construction d'un radier sur la rivière TIHELI	15 000 000	Difficulté d'accès à Padarmé en saison de pluies
99	Patadjé	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Patadjé	Equipement de l'EP Patadjé en 60 tables-bancs	Réfectionner de 02 salles de classe à l'EP Patadjé	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin				
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	4 000 000	3 200 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	57 500 000	Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
100	Piaga	Construction de 02 salles de classe à l'EP Piaga	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Piaga en 60 tables-bancs	Aménagement de 300 ha de parcelles en cordons pierreux à Piaga	Equipement de l'EP Piaga en 60 tables-bancs	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral Padarmé	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 02 salles de classe à l'EP Piaga	18 000 000	Absence de salle de classe à l'EP Piaga
		18 000 000	8 000 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	2 500 000	10 000 000	15 000 000	58 900 000			
101	Pomla	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Pomla	Equipement de l'EP Pomla en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction et équipement du poste agricole de Pomla	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	25 000 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	81 300 000			
102	Riwango	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Acquisition de 03 moulins à arachide	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	1 500 000	2 500 000	15 000 000	50 200 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
103	Sabéré	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 01km de route entre Sabéré et Bahimi I	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Construction de 01 puits pastoral	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	2 000 000	3 200 000	15 000 000	5 000 000	2 500 000	47 700 000			
104	Sabongari	Ouverture de 500 m de route donnant accès au village	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers		Ouverture de 500 m de route donnant accès au village	1 500 000	Difficulté d'accès au village
		1 500 000	3 200 000	6 000 000	8 000 000	6 000 000	15 000 000	2 500 000	1 250 000	43 450 000			
105	Saotchaï	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Saotchaï	Equipement de l'EP Saotchaï en 60 tables-bancs	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Création d'une pépinière de 500 arbres fruitiers	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	3 200 000	6 000 000	2 500 000	1 250 000	15 000 000	55 750 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
106	Séboré	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Séboré	Equipement de l'EP Séboré en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	6 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	62 300 000			
107	Séboré-Daouda	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Acquisition de 01 égraineuse à céréales	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	2 500 000	3 500 000	5 000 000	42 200 000			
108	Sisséri	Construction de 01 forage	Etude de faisabilité en vue de la construire d'une digue sur le mayo-Sisséri	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	1 200 000	6 000 000	8 000 000	3 200 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	48 900 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
109	Somango	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Reprofilage de 01 km de route entre Doumguel et Somango	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	3 200 000	6 000 000	2 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	47 700 000			
110	Sossari	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	53 700 000			
111	Soulmaki	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	3 200 000	8 000 000	6 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	53 700 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
112	Tam	Construction de 01 forage	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Tam	Equipement de l'EP Tam en 60 tables-bancs	Construction et équipement du poste agricole de Tam	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Acquisition de 01 égraineuse à céréales		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	8 000 000	18 000 000	1 800 000	25 000 000	2 500 000	15 000 000	3 500 000	81 800 000			
113	Tankagol	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Acquisition de 03 moulins à arachide	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	1 500 000	2 500 000	15 000 000	50 200 000			
114	Tchakari	Construction de 02 salles de classe à l'EP	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Tchakari en 60 tables-bancs	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Tchakari	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 02 salles de classe à l'EP Tchakari	18 000 000	Insuffisance de salle de classe à l'EP Tchakari
		18 000 000	8 000 000	1 800 000	10 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	66 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
115	Tévèr	Construction de 01 forage à Téwèr	Construction de 01 puits équipé de PMH à Téwèr	Construction de 01 puits équipé de PMH à Binou	Aménagement de 02 km de piste agricole à Téwèr	Aménagement de 02 km de piste agricole à Téwèr	Installation de 01 moulin à Binou	Installation de 01 moulin à Téwèr	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes à Téwèr		Construction de 01 forage à Téwèr	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	3 200 000	3 200 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	46 400 000			
116	Tihélé	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Tihélé en 60 tables-bancs	Construction de 02 salles de classe à l'EP Tihélé	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Vounré	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	1 800 000	18 000 000	10 000 000	6 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	66 300 000			
117	Vounré	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Vounré	Equipement de l'EP Vounré en 60 tables-bancs	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'EP Vounré	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	6 000 000	10 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	66 300 000			

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
118	Wafango	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Acquisition de 03 moulins à arachide	Installation de 01 moulin	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	1 500 000	2 500 000	15 000 000	50 200 000			
119	Waga	Construction de 01 forage	Equipement de l'EP Waga en 60 tables-bancs	Construction de 02 salles de classe à l'EP Waga	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	1 800 000	18 000 000	6 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	62 300 000			
120	Wandjara /Nelbi	Construction de 01 forage à Wandjara	Construction de 01 puits équipé de PMH à Nelbi	Construction de 01 puits équipé de PMH Wandjara	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage à Nelbi	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin		Construction de 01 forage à Wandjara	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	3 200 000	8 000 000	5 000 000	15 000 000	2 500 000	53 700 000			
121	Windé-Bibémi	Construction de 01 forage	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 forage	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		8 000 000	3 200 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	53 700 000			
122	Yaberya	Construction de 01 forage	Construction de 02 salles de classe à l'EP Yaberya	Equipement de l'EP Yaberya en 60 tables-bancs	Construire une cantine scolaire à l'EP Yaberya	Construction de 01 puits équipé de PMH	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	18 000 000	1 800 000	3 000 000	6 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	59 300 000			
123	Yalango	Construction de 01 forage	Construction de 01 puits équipé de PMH	Construction de 01 puits équipé de PMH	Aménagement de 02 km de piste agricole	Construction de 01 forage	Installation de 01 moulin	Construction de 01 puits pastoral	Construction de 01 magasin de stockage des produits secs des récoltes		Construction de 01 forage	8 000 000	Insuffisance de point d'eau potable
		8 000 000	6 000 000	6 000 000	3 200 000	8 000 000	2 500 000	5 000 000	15 000 000	53 700 000			
TOTAL COUT ESTIMATIF DES PROJETS PRIORITAIRES DE LA COMMUNE										7 878 630 000		1. 266 400 000	

6.1. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

Tableau 33: Cadre de Dépêces à Moyen terme (CDMT) des projets prioritaires

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2014-2016						Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL											
1	Construction et équipement des postes agricoles de Houla, Ndiamb-Badi, Tam et Pomla	04 postes agricoles construits et équipés	Commune MINADER		X	X	X	X	100 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune
2	Création, construction et équipement d'un poste phytosanitaire à Bibémi	Un poste phytosanitaire créé et construit à Bibémi	Commune MINADER		X	X	X	X	25 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune
3	Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo	1000 ha de parcelles en cordons pierreux aménagée	Commune MINADER		X	X	X	X	6 000 000	BIP PNDP	Montage de la requête par la commune
4	Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles dans l'arrondissement	50 000ha d'espaces agricoles délimités et sécurisés	Commune MINADER MINEPIA MINDCAF		X	X	X	X	17 252 500	Budget communal BIP AFD	Montage de la requête par la commune
5	Aménagement et viabilisation des bas fonds pour les cultures maraichères (Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi)	Bas fonds aménagés, viabilisés et cultures maraichères pratiquées	Commune MINADER		X	X	X	X	20 000 000	Budget communal BIP OP	Montage de la requête par la commune
6	Construction de 03 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé et Boula-Ibbi)	03 points de vente d'intrants et de matériels agricoles construits	Commune MINADER Opérateurs		X	X	X	X	10 500 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
			économiques								OP	
			Elite								Partenaires financiers	
			OP								Commune	
			Commune								PNDP	
			Elite								Elite	
7	Construction de 04 magasins de stockage des produits secs agricoles (Mayo-Lopé, Padarmé, Bibémi et Adoumri) et 01d'oignon (Boula-Ibbi)	05 magasins de stockage de céréales construits	OP ACEFA Opérateurs économiques		X	X	X	X		60 000 000	OP ACEFA Opérateurs économiques	Montage de la requête par la commune

ELEVAGE, PÊCHE ET INDUSTRIES ANIMALES

			Commune								Commune	
8	Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi	04 centres zootechniques construits et fonctionnels	MINEPIA		X	X	X	X		40 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune
			Commune								Commune	
9	Construction de 04 mares artificielles (Mayo-Lopé, Padarmé, Boula-Ibbi et Bibémi)	04 mares artificielles construits et fonctionnelles	MINEPIA		X	X	X	X		100 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période		Ressources			Sources de financement	Observations	
				2014-2016		Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
				A1	A2						A3
			Commune						Commune		
10	Construction de 03 puits pastoraux (Mayo-Lopé, Padarmé et Boula-Ibbi)	03 puits pastoraux construits et fonctionnels	MINEPIA		X	X	X	X	30 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune
			Commune								
11	Construction d'un forage pastoral à Adoumri	01 forage pastoral construit et fonctionnel	MINEPIA	X			X	X	10 000 000	PNDP	Fonds disponibles
			Commune								
12	Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri)	05 pistes à bétail créés	MINEPIA		X	X	X	X	50 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune
			Commune								
13	Construction de 03 mares à bétail à Boula -Ibbi, Adoumri, Padarmé,	03 mares à bétails construites	MINEPIA		X	X	X	X	90 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune
			Commune								
14	Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom	04 mares à bétails réhabilitées et fonctionnelles	MINEPIA		X	X	X	X	60 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
			Commune							Commune		
15	Construction des points d'abreuvement (Ndonga et Adi)	02 points d'abreuvement construits et fonctionnels	MINEPIA		X	X	X	X	5 000 000	PNDP BIP	Montage de la requête par la commune	
			Commune							Budget communal		
16	Construction de 04 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-lopé, Padarmé et Bibémi	03 infrastructures d'abattage (tuerie) construites et fonctionnelles	MINEPIA	X	X	X	X	X	80 000 000	PNDP	Fonds disponibles (24 000 000) et montage de la requête par la commune	

DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES

			Commune							Budget communal	
17	Viabilisation des sites à lotir dans les localités de Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	Nombre de site lotit et viabilisé	MINDCAF		X	X	X	X	60 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune
			Commune							Budget communal	
18	Élaboration d'un plan directeur d'aménagement dans les localités suivantes : Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	04 plans directeurs d'aménagement élaborés	MINDCAF		X	X	X	X	12 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune

HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
19	Entretien de la voirie urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	Nombre de km de voirie entretenue	Commune MINDUH		X	X	X		X	90 000 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
20	Construction d'une tribune municipale à Bibémi	tribune construite et disponible	Commune MINDUH		X	X	X	X		37 000 000	Budget communal PNDP	Montage de la requête par la commune
ENVIRONNEMENT , PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE												
21	Construction des toilettes dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02)	Nombre de toilette construit et fonctionnel dans les marchés	Commune MINEPDED MINDUH		X	X	X	X		30 000 000	Budget communal BIP PNDP FEICOM	Montage de la requête par la commune
22	Aménagement des espaces verts à Bibémi	Espaces verts aménagés	Commune MINEPDED MINDUH		X	X	X	X		30 000 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
23	Sensibilisation des populations de la commune sur l'utilisation des latrines											
FORÊTS ET FAUNE												

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Sources de financement	Observations	
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
24	Reboisement de 10 ha d'espaces nus à Bibémi	10 ha d'espaces nus reboisés	Commune MINFOF		X	X	X	X		1 600 000	Commune MINFOF ANAFOR	Montage de la requête par la commune
25	Sensibilisation des populations contre la coupe abusive des arbres				X	X	X	X			Commune BIP ANAFOR	Montage de la requête par la commune
26	Reboisement des espaces nus (Lombo 500 plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants)	Nombre d'espace nu reboisé	Commune MINFOF		X	X	X	x		4 000 000	Commune BIP ANAFOR	Montage de la requête par la commune
27	Création d'une forêt communautaire à Bibémi	Forêt communautaire créé	Commune MINFOF		X	X	X	X		50 000 000	Commune BIP ANAFOR	Montage de la requête par la commune
28	Introduction des foyers améliorés	Foyers améliorés introduits et utilisés par les populations	Commune MINFOF MINEPDED		X	X	X	X		10 000 000	Commune BIP	Montage de la requête par la commune
29	Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants	Pépinière créée et fonctionnelle	Commune MINEPDED		X	X	X	X		10 000 000	Commune BIP ANAFOR	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
ADMINISTRATION TERRITORIALE DECENTRALISEE ET MAINTIEN DE L'ORDRE												
30	Campagne de sensibilisation des populations sur l'établissement des actes de naissance aux enfants de la commune	Nombre d'enfants disposants d'un acte de naissance	Commune	X	X	X	X	X	1 000 000	Budget communal Plan	Montage de la requête par la commune	
EDUCATION DE BASE												
31	Construction de 12 salles de classe dans les EP : 02 à Mbiggou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Ouro- ,04 à l'EP Douggué et 02 à l'EP Djaloumi	Salles de classe construites et fonctionnelles	MINEDUB Commune	X			X	X	106 000 000	BIP PNDP Budget communal	Fonds disponibles (BIP : 48 000 000, PNDP : 40 000 000, Budget communal : 18 000 000)	
32	Construction des salles de classe dans les écoles publiques de l'arrondissement (Bilingue Djaloumi : 02, Bilingue Boula-lbbi : 02, Makassélé : 02, Famouré : 02, Balda : 02, Mayo-Lawadji : 02, Bahimi III : 02, Lam: 02, Labbaré-Djama'a : 02 et Ouro- : 02 et Séboré : 02, Déou : 02)	Nombre de salles de classe construites	MINEDUB Commune		X	X	X	X	216 000 000	BIP PNDP Plan Budget communal	Montage de la requête par la commune	
33	Construction d' 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	Bloc maternelle construit et fonctionnel	MINEDUB	X			X	X	25 000 000	BIP	Fonds disponibles	

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Sources de financement	Observations
				2014-2016							
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
									BIP		
									PNDP		
34	Construction de 02 blocs maternels à Padarmé, et Houla	02 blocs maternelles construits et fonctionnels	Commune MINEDUB		X	X	X	X	50 000 000	Plan Budget communal	Montage de la requête par la commune
35	Equipement de l'école maternelle de Mayo-Lopé en mobiliers : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets	Nombre de mobiliers disponibles	MINEDUB	X			X	X	2 000 000	BIP	Fonds disponibles
36	Equipement des écoles maternelles en mobiliers : Padarmé : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets et Houla : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets	Nombre de mobiliers disponibles	MINEDUB Commune		X	X	X	X	4 000 000	Plan Budget communal	Montage de la requête par la commune
37	Réhabilitation des salles de classe à l'EP Bibémi groupe II,	Une salle de classe réhabilité et fonctionnelle	MINEDUB	X			X	X	4 692 500	BIP	Fonds disponibles
38	Construction des blocs Latrines dans les EP de Laddé-Goré 01, Kouladjé 01, Ouro kart : 02, Doumguel 02 et Dérentching 02	02 blocs latrines construits et fonctionnels	MINEDUB	X			X	X	42 000 000	BIP COUNTERPART	Fonds disponibles 7 000 000 BIP 6 000 000 COUNTERPART

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Sources de financement	Observations
				2014-2016							
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
39	Equipement des salles de classe des EP de l'Arrondissement en bureau de maitre : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumri II 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02 chaises et 02 armoires	06 tables, 06 chaises et 06 armoires disponibles dans les EP	MINEDUB	X			X	X		750 000 BIP	Fonds disponibles
40	Equipement des EP en tables-bancs : Mbigou 60, Adoumri II et Djaloumi 60	180 tables-bancs disponibles	MINEDUB	X	X	X	X	X		3 600 000 BIP	Fonds disponibles
41	Fabrication de 2200 tables-bancs	Tables-bancs fabriqués et disponibles	Commune MINEDUB	X	X	X	X	X		99 000 000	Budget communal 36 000 000 disponibles en année 1 pour 800 tables-bancs et Montage de la requête par la commune
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES											
42	Construction des salles de classes dans les établissements d'enseignements secondaires : CES de Bikalé : 02, lycée d'Adoumri : 02	04 salles de classe construites et fonctionnelles	MINESEC Commune	X			X	X		36 000 000	BIP Budget communal Fonds disponibles
43	Construction des salles de classe dans les établissements d'enseignements secondaires (CES bilingue de Bibémi : 03, CES de Mandjaola : 02, Lycée de Padarmé : 02, Lycée de Boula-Ibbi : 02, CES de Ndiam-Badi : 02, Lycée de Mayo-Lopé : 02, Lycée de Djaloumi : 02, lycée de Houla : 02, Lycée de Bibémi : 02, Lycée technique de Bibémi : 02)	Nombre de salle de classe construite et fonctionnelle	MINESEC Commune		X	X	X	X		702 000 000	BIP PNDP Budget communal Montage de la requête par la commune
44	Construction de 02 ateliers au Lycée technique de Bibémi	Nombre d'atelier construit et Fonctionnel	Commune MINESEC		X	X	X	X		50 000 000	BIP PNDP Budget Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période			Ressources			Sources de financement	Observations
				2014-2016			Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
				A1	A2	A3					
									communal		
45	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	60 tables-bancs disponibles	MINESEC	X			X	X	1 800 000	BIP	Fonds disponibles
46	Fabrication 720 tables-bancs	Nombre de tables-bancs disponibles	MINESEC Commune		X	X	X	X	32 400 000	Budget communal	Budget communal 2015 et 2016
47	Equipement du CETIC de Bibémi en kits de petits matériels didactiques	Nombre de kits disponibles	MINESEC	X				X	3 000 000	BIP	Fonds disponibles
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR											
48	Promotion, encouragement et motivation de l'excellence académique en faveur des meilleurs bacheliers	Nombre d'étudiant ayant bénéficié de ces aides	Commune MINESUP	X	X	X		X	18 000 000	Budget communal	Fonds disponibles : 6 000 000
49	Organisation des stages de vacances rémunérés	Nombre d'étudiant ayant participé aux stages de vacances	Commune MINESUP	X	X	X	X	X	5 400 000	Budget communal	Fonds disponibles : 1 800 000
SANTE											
50	Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	Pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi achevé et fonctionnel	MINSANTE	X			X	X	35 000 000	BIP	Fonds disponibles
51	Equipement du formations sanitaires en lits+matelas (HD de Bibémi : 40, CSI Mayo-Lopé : 15, CSI Padarmé : 15, CSI Lam : 15, CSI Bidé : 15, CSI Mandjaola : 15, CSI Bibémi : 15, CSI Lombo : 15, CSI Adoumri : 15, CSI Houla : 15, CSI Ndiam-Badi : 15, CSI Mbella : 15, CSI Boula-Ibbi, CSI Tam :	Nombre de lit+matelas disponible	Commune MINSANTE		X	X	X	X	64 370 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
	15, CSI Holma : 15											
52	Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo	CSI de Holma et Lombo réhabilités et fonctionnels	MINSANTE	X			X	X	30 000 000	BIP	Fonds disponibles	
53	Construction des salles d'hospitalisations (CSI Adoumri : 01, CSI Houla : 01, CSI Padarmé : 01, CSI Bidé : 01, CSI Djaloumi : 01, CSI Mandjaola : 01, CSI Mbella : 01 et Lam : 01)	Nombre de salles d'hospitalisations construites et fonctionnelles	MINSANTE Commune		X	X	X	X	80 000 000	BIP Budget communal	Montage de la requête par la commune	
54	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical	CSI de Djaloumi en équipé en matériel médical	MINSANTE	X				X	8 000 000	BIP	Fonds disponibles	
55	Equipement de la maternité de l'hôpital de district de Bibémi		Commune MINSANTE		X	X	X	X		Budget communal		
56	Construction de latrine dans les CSI (CSI Mayo-Lopé, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Bidé, CSI Mandjaola, CSI Bibémi, CSI Lombo, CSI Adoumri, CSI Houla, CSI Ndiam-Badi, CSI Mbella, CSI Boula-Ibbi, CSI Tam, CSI Holma)	Nombre de latrine construit et fonctionnelle	Commune MINSANTE		X	X	X	X	14 000 000	PNDP Plan UNICEF	Montage de la requête par la commune	
57	Dotation des formations sanitaires en matériels roulants en motos YAMAHA tout terrain (HD de Bibémi : 01, CSI Mayo-Lopé : 01, CSI Padarmé : 01, CSI Lam : 01, CSI Bidé : 01, CSI Mandjaola : 01, CSI Bibémi : 01, CSI Lombo : 01, CSI Adoumri : 01, CSI Houla : 01, CSI Ndiam-Badi : 01, CSI Mbella : 01, CSI Boula-Ibbi, CSI Tam : 01, CSI Holma : 01)	Nombre de moto et d'ambulance disponibles	Commune MINSANTE		X	X	X	X	100 000 000	Budget communal UNICEF BIP	Montage de la requête par la commune	

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
	et 01 ambulance (HD Bibémi)											
57	Distribution gratuite de 20 000 moustiquaires imprégnées aux populations	Nombre de moustiquaire distribuée	Commune MINSANTE		X	X	X	X	150 000 000	UNICEF OMS	Montage de la requête par la commune	
58	Approvisionnement des formations sanitaires de la commune en médicaments pharmaceutiques	Quantité de médicaments pharmaceutiques disponibles	Commune MINSANTE	X	X	X	X	X	34 000 000	Budget communal	10 000 000 disponibles pour 2014	
EAU ET ENERGIE												
59	Construction de 42 forages équipés de pompe à motricité humaine : Bibémi : 02, lycée de Djaloumi : 01, EP Douggué : 01, EP Houla : 01 forages équipés de pompe à motricité humaine (Carrefour-Mora : 01, Carrefour-Lawa : 01, CES Bilingue Bibémi : 01, Djénnéo : 01, Balda : 01, Dandéré : 01, Ngaouli : 01, Tam : 01, Mayo-Lopé III : 01, Vounré : 01, Tihélé : 01, Hamaladé : 01, Laddé-Goré : 01, Goptikéré : 01, Gonzouné : 01, Séboré : 01, Djarendi-Bello : 01, Bessoum-Bouba : 01, Houla : 01, Adi : 01, Adoumri : 01, Boula-Ibbi : 01, Makassélé : 01, Dérentching : 01, Padarmé : 01, Bounga : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Maïdimi : 01, Téwèr : 01, Mbella : 01, Baboudji : 01, Bidé : 01, Arabo : 01, Gali II : 01, Houla-Fandou : 01, Pomla : 01	Nombre de forages construits et fonctionnels	MINEE MINESEC MINEDUB COMMUNE	X	X	X	X	X	334 500 000	BIP COUNTERPART	Fonds disponibles 33 000 000 BIP pour 04 forages ; 18 000 000 PNDP pour 02 forage ; et 6 500 000 COUNTERPART pour 01 forage	
61	Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djénnéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maïdimi : 01, Doumguel : 01, Gali II), Déou, Wandjara, Mbollom –Ba Ouro : 01 et Séboré : 01	Nombre de puits construits et fonctionnels	Commune MINEE	X			X	X	50 000 000	PNDP	Fonds disponibles	
62	Etude faisabilité en vu de la réhabilitation des puits et des forages endommagés	Nombre de forages et de puits à réhabiliter	Commune	X	X	X	X	x	1000 000	Budget communal	Fonds disponibles	

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Sources de financement	Observations	
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
MINEE												
	Equipement des CSI en panneaux solaires (CSI Mayo-Lopé : 01, CSI Padarmé : 01, CSI Lam : 01, CSI Bidé : 01, CSI Mandjaola : 01, CSI Bibémi : 01, CSI Lombo : 01, Nombre de Groupes CSI Adoumri : 01, CSI Houla : 01, CSI Ndiam-Badi : 01, CSI électrogènes disponibles Mbella : 01, CSI Boula-Ibbi : 05, CSI Tam : 01, CSI Holma : 01 et HD de Bibémi : 01		Commune MINSANTE		X	X	X	X		19 500 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
TRAVAUX PUBLICS												
63	Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé / Tihélé/ Makemay	Nombre de km réhabilité	MINTP Commune	X			X	X		75 000 000	BIP	Fonds disponibles
64	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km	Nombre de km entretenu	MINTP MINDEF (Génie militaire) Commune	X			X	X		25 907 817	BIP Budget communal	Fonds disponibles : BIP : 13 880 000 Budget communal : 25 907817
65	Réhabiliter de 214 km de routes existantes dans la commune (Dérentching-Mandjaola : 07 km, Djarendi Bello-Mayo-lopé : 70, Malloum-Tam-Goptikéré-Boula-Ibbi : 77km, Karédjé-Ouro-ardo-Ndiam : 60 km	Nombre de km réhabilité	MINTP Commune		X	X	X	X		1 819 000 000	BIP Budget communal	Montage de la requête par la commune
66	Construction d'un radier sur le mayo Thièli (Padarmé)	Radier construit et fonctionnel	Commune MINTP	X			X	X		12 621 909	Budget communal	Fonds disponibles

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période			Ressources			Sources de financement	Observations	
				2014-2016			A1	A2	A3			Hum
AFFAIRES SOCIALES												
67	Construction et équipement d'un centre social à Bibémi	Centre social construit et fonctionnel	Minas Commune		X	X	X	X		25 000 000	BIP Budget communal	Montage de la requête par la commune
68	Assistance aux personnes socialement vulnérables	Nombre de personne assistée	Minas Commune	X	X	X	X	X		18 000 000	Budget communal	6 000 000 disponibles pour 2014
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE												
69	Achèvement des travaux de construction du centre de formation de la femme	CPF construit et fonctionnel	Commune MINPROFF	X			X	X		70 000 000	BIP	Fonds disponibles
70	Equiperment du CPF en matériels didactiques adaptés (machines à coudre et à broder, gazinières, matériel informatique)	Equipements disponibles	Commune MINPROFF		X	X	X	X		10 000 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
71	Organisation des mariages collectifs (Officialisation des mariages devant un officier d'Etat civil).	Nombre de mariage officialisé	Commune MINPROFF	X	X	X	X	X		3 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune
JEUNESSE												
72	Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse	Délégation construite et fonctionnelle	MINJEC Commune		X	X	X	X		25 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2014-2016					Ressources	Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat			
73	Promotion et emploi des jeunes	Nombre d'emploi	Commune MINJEC	X	X	X	X	X	7 500 000	Budget communal	1 250 000 disponible pour 2014
74	Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi			X					45 000 000	BIP	Fonds disponibles
SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE											
75	Construction d'une plate forme sportive à Bibémi	Plate forme construite et fonctionnelle	Commune MINSEP		X	X	X	X	10 000 000	BIP PNDP Budget communal	Montage de la requête par la commune
76	Aménagement des terrains de Football (Adoumri, Padarmé, Mayo-lopé, Boula-Ibbi et Djaloumi)	Nombre de stade aménagé	Commune MINSEP		X	X	X	X	25 000 000	BIP PNDP Budget communal	Montage de la requête par la commune
77	Organisation des Championnats de vacances dans la commune	Nombre d'équipés participant aux championnats de vacances	Commune MINSEP MINJEC	X	X	X	X	X	9 000 000	Budget communal	3 000 000 disponibles pour 2014
78	Subvention et équipement en matériel de sport aux associations sportives	Nombre d'associations sportives	Commune MINSEP	X	X	X	X	X	10 500 000	Budget communal	3 500 000 disponibles pour 2014
TRANSPORT											

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période			Ressources			Sources de financement	Observations
				2014-2016			Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
				A1	A2	A3					
79	Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-Ibbi	Nombre de gares routières construites et aménagées	Commune MINTRASN		X	X	X	X	40 000 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE											
80	Equipement de la SAR/SM d'Adoumri de 60 tables-bancs	60 tables-bancs disponibles	Commune MINEFOP	X			X	X	1 800 000	BIP	Fonds disponibles
81	création d'un centre d'écoute à la commune	Centre d'écoute fonctionnel	Commune MINEFOP		X	X	X	X	5 000 000	Budget communal SRPB II	Montage de la requête par la commune
82	Création d'un centre de formation aux petits métiers à Adoumri	centre de formation aux petits métiers crée, construit et fonctionnel	Commune MINEFOP		X	X	X	X	30 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune
PME, ECONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT											
83	Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans à Bibémi	Bureau opérationnel	Commune	X			X	X	1 000 000	BIP	Fonds disponibles

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Sources de financement	Observations
				2014-2016							
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
			MINPMEESA								
84	Construction d'un foyer culturel à Bibémi	foyer culturel construit et fonctionnel	Commune MINPMEESA								
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES											
			MINADER								
85	Favoriser la diffusion effective des résultats de la recherche dans la commune	Nombre de résultats de la recherche diffusés	MINEPIA Commune	X	X	X	X	5 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune	
TOURISME											
			MINTOUL						BIP		
86	Construction des campements éco- touristiques à Kakou et Mayo Lopé	02 campements éco touristiques et fonctionnels	Commune	X	X	X	X	150 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune	
			MINTOUL						BIP		
87	Organisation d'un festival touristique annuel dans la commune	Nombre de participants	Commune	X	X	X	x	20 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune	
CULTURE											
			MINAC						Budget communal		
88	Construction d'une bibliothèque municipale à Bibémi	Bibliothèque construite et fonctionnelle	Commune	X	X	X	X	25 000 000	BIP	Montage de la requête par la commune	

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période					Ressources	Sources de financement	Observations
				2014-2016							
				A1	A2	A3	Hum	Mat			
89	Organisation des foires culturelle annuelles dans la commune		MINAC Commune		X	X	X	X	20 000 000	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
COMMERCE											
90	Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars)	Nombre de hangars et boutiques construits et fonctionnels	Commune MINDUH MINCOMMERCE		X	X	X	X	178 417 000	FEICOM	Montage de la requête par la commune
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS											
91	Plaidoyer en vue de la rétrocession communautaire à la commune	du télé centre Rétrocession effective	MINPOSTEL Commune		X	X	X	X	1 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune
COMMUNICATION											
92	Construction un bâtiment pour abriter la radio communautaire de Bibémi	Radio construite et fonctionnelle	MINCOM		X	X	X	X	25 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune
TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE											
93	Organisation du secteur informel	Secteur informel organisé	MINTSS Commune		X	X	X	X	2 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune
94	Promotion de l'enregistrement des corps de métier à CNPS	à la CNPS Corps de métiers affiliés à la CNPS	MINTSS Commune		X	X	X	X	2 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période						Sources de financement	Observations	
				2014-2016								
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)			
INDUSTRIES, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE												
95	Création des carrières de sable et de gravier dans la commune	Nombre de carrières fonctionnelles	Commune MINIMIDT		X	X	X	X		5 000 000	Budget communal	Montage de la requête par la commune
INSTITUTION COMMUNALE												
96	Dépannage de la niveleuse communale	Niveleuse fonctionnelle	Commune FEICOM		X		X	X		42 182 404	FEICOM	Montage de la requête par la commune
97	Pose de pavais à l'hôtel de ville de Bibémi		Commune		X		X	X		9 012 187	Budget communal	Fonds disponibles
98	Recrutement de 04 agents communaux		Commune							100 000	Budget communal	
99	Création d'un site Web à l'hôtel de ville									200 000		
TOTAL												
										6 113 605 817		

1. Cadre sommaire de gestion de l'environnement du CDMT

6.2.1. Principaux impacts environnementaux potentiels

Le tableau ci-dessous résume les différents impacts environnementaux des Microprojets envisagés dans le CDMT et le PIA et les mesures prises pour les endiguer.

Tableau 34: Principaux impacts environnementaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base				
-Construction des postes agricoles (Houla, Ndiam-Badi, Tam, Pomla), -Construction d'un poste phytosanitaire à Bibémi, -Construction de 03 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé et Boula-Ibbi), -Action de proximité pour l'exploitation optimale des terres -Construction de 04 magasins de stockage des produits agricoles (Mayo-Lopé, Padarmé, Bibémi et Adoumri) et 01 d'oignon (Boula-Ibbi), -Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi	-Gestion durable de proximité des terres par le suivi direct des chefs de poste -Gestion durable de proximité des sols et sous-sols par l'utilisation rationnelle des pesticides, -Action de proximité pour l'exploitation optimale des terres -Sécurisation de la production Action de proximité pour l'éradication des épizooties et assainissement du pâturage dans la zone	-Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de parcs et aires protégées -Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt	-Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible pour l'implantation du projet -Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carrières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet -Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage -Perte des espèces ligneuses liée au déchargement du site -Pollution et déversement des huiles de vidanges -Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins -Pollution due aux déchets générés du fait des travaux -Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de	-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes -Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel -Reboiser et enherber les zones affectées -Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.) -Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction -Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) -Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
			l'ouvrage	
<p>-Construction de 04 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Padarné et Bibémi,</p> <p>-Construction d'une tribune municipale à Bibémi,</p> <p>-Construction des toilettes dans les marchés (Adoumri : 04, Padarné : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02</p> <p>-Construction des salles de classe dans les EP: 02 à Mbiggou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Ouro- ,04 à l'EP Douggué et 02 à l'EP Djaloumi, Bilingue Djaloumi : 02, Bilingue Boula-Ibbi : 02, Makassélé : 02, Famouré : 02, Balda : 02, Mayo-Lawadji : 02, Bahimi III : 02, Lam: 02, Labbaré-Djama'a : 02 et Ouro- : 02 et Séboré : 02, Déou : 02),</p> <p>-Construction des blocs maternels à Padarné, Mayo-Lopé et Houla,</p> <p>-Réhabilitation des salles de classe à l'EP Bibémi groupe II,</p> <p>-Construction des blocs Latrines dans les EP de la commune : Laddé-Goré 01, Kouladjé 01, Doumguel : 02 et Dérentcheng : 02),</p> <p>-Construction des salles de classes dans les établissements d'enseignements secondaires : CES de Bikalé : 02, lycée d'Adoumri : 02, CES bilingue de Bibémi : 03, CES de Mandjaola : 02, Lycée de Padarné : 02, Lycée de Boula-Ibbi : 02, CES de Ndiam-Badi : 02, Lycée de Mayo-Lopé : 02, Lycée de Djaloumi : 02, lycée de Houla : 02, Lycée de Bibémi : 02, Lycée technique Bibémi : 02),</p> <p>-Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi,</p> <p>-Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo,</p>	<p>-Assainissement et viabilisation de l'environnement de conditionnement de la viande fraîche,</p> <p>-Équipement de la localité,</p> <p>-Équipement et viabilisation de l'espace marchand local,</p> <p>-Viabilisation, valorisation équipement et structuration des infrastructures et des espaces scolaires local,</p> <p>-Équipement et viabilisation de l'espace scolaire local,</p> <p>-Viabilisation, valorisation équipement et structuration des infrastructures et des espaces scolaires locaux,</p> <p>-Viabilisation, valorisation équipement et structuration des infrastructures et des espaces hospitaliers locaux</p>	<p>-Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de parcs et aires protégées ;</p> <p>-Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt ;</p>	<p>-Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carrières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet ;</p> <p>-Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</p> <p>-Pollution et déversement des huiles de vidanges ;</p> <p>-Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins ;</p> <p>-Pollution due aux déchets générés du fait des travaux</p> <p>-Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes ;</p> <p>-Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel</p> <p>-Reboiser et enherber les zones affectées</p> <p>-Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.)</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;</p> <p>-Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</p> <p>-Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
<p>-Construction des salles d'hospitalisations (CSI Adoumri : 01, CSI Houla : 01, CSI Padarmé : 01, CSI Bidé : 01, CSI Djaloumi : 01, CSI Mandjaola : 01, CSI Mbella : 01 et Lam : 01,</p> <p>-Construction de latrines dans les CSI (CSI Mayo-Lopé, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Bidé, CSI Mandjaola, CSI Bibémi, CSI Lombo, CSI Adoumri, CSI Houla, CSI Ndiam-Badi, CSI Mbella, CSI Boula-Ibbi, CSI Tam, CSI Holma</p>				
<p>Construction de 02 ateliers au Lycée technique de Bibémi</p>	<p>Viabilisation, valorisation équipement et structuration des infrastructures et des espaces scolaires locaux</p>	<p>-Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de parcs et aires protégées ;</p> <p>-Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt ;</p>	<p>-Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carrières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet ;</p> <p>-Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au déchargement du site</p> <p>-Pollution et déversement des huiles de vidanges ;</p> <p>-Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins ;</p> <p>-Pollution due aux déchets générés du fait des travaux</p> <p>-Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes ;</p> <p>-Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel</p> <p>-Reboiser et enherber les zones affectées ;</p> <p>-Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.) ;</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;</p> <p>-Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</p> <p>-Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
			l'ouvrage	
<p>-Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse à Bibémi</p> <p>-Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi</p> <p>-Construction d'une plate forme sportive à Bibémi</p> <p>-Aménagement des terrains de Football (Adoumri, Padarmé, Mayo-lopé, Boula-Ibbi et Djaloumi)</p> <p>-Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-Ibbi</p> <p>-Création d'un centre de formation aux petits métiers à Adoumri</p>	<p>-Équipement et structuration de l'environnement de la localité,</p> <p>-Aération et structuration de l'espace urbain</p> <p>-Organisation et structuration de l'espace local</p> <p>-Développement, équipement et structuration de l'espace local</p>	<p>-Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de parcs et aires protégées ;</p> <p>-Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt ;</p>	<p>-Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carrières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet ;</p> <p>-Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</p> <p>-Pollution et déversement des huiles de vidanges ;</p> <p>-Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins ;</p> <p>-Pollution due aux déchets générés du fait des travaux</p> <p>-Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes ;</p> <p>-Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel</p> <p>-Reboiser et enherber les zones affectées ;</p> <p>-Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.) ;</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;</p> <p>-Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</p> <p>-Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge</p>
-Construction des campements éco- touristiques à Kakou et Mayo Lopé	-Prise de conscience et protection des zones éco-	-Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de	-Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible	-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
<p>-Construction d'une bibliothèque municipale à Bibémi</p> <p>-Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars)</p> <p>-Construction un bâtiment pour abriter la radio communautaire de Bibémi</p>	<p>touristiques</p> <p>-Développement, équipement et structuration des localités</p> <p>-Développement, équipement et structuration des centres marchands de l'espace local</p> <p>-Structuration et équipement de l'espace urbain</p>	<p>parcs et aires protégées ;</p> <p>-Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt ;</p>	<p>pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet ;</p> <p>-Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au déchargement du site</p> <p>-Pollution et déversement des huiles de vidanges ;</p> <p>-Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins ;</p> <p>-Pollution due aux déchets générés du fait des travaux</p> <p>-Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage</p>	<p>que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes ;</p> <p>-Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel</p> <p>-Reboiser et enherber les zones affectées ;</p> <p>-Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.) ;</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;</p> <p>-Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau)</p> <p>-Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge</p>
Pose de pavés à l'hôtel de ville de Bibémi	Viabilisation de l'espace local	Idem	Idem	Idem
Microprojets hydrauliques				
<p>-Construction de 04 mares artificielles (Mayo-Lopé, Padarmé, Boula-Ibbi et Bibémi),</p> <p>-Construction de 03 puits pastoraux (Mayo-Lopé, Padarmé et Boula-Ibbi)</p>	<p>-Gestion durable des ressources en eau</p> <p>-Création de microclimat</p>	<p>-Reboiser au-delà de l'emprise de l'ouvrage ou convenir sur un site à</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet</p> <p>-Pollution du point d'eau soit par</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, parcs et aires protégées,</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
<p>-Construction d'un forage pastoral à Adoumri</p> <p>-Construction de 03 mares à bétail à Boula -Ibbi, Adoumri, Padarmé,</p> <p>-Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom</p> <p>-Construction des points d'abreuvement (Ndonga et Adi)</p>		<p>reboiser</p> <p>-Éviter de déposer les déchets auprès de l'ouvrage (à au moins 100 m, et les étaler)</p> <p>-Mettre en dépôt les déchets dans les anciennes zones d'emprunt</p>	<p>les produits phytosanitaires</p> <p>-Impacts liés à la pollution et déversement des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure</p> <p>-Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</p> <p>-Perturbation de la qualité de l'eau</p> <p>-Risque d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</p> <p>-Risques de contamination et d'infiltration des eaux sales ou boueuses</p> <p>-Pollution due aux déchets générés du fait des travaux</p>	<p>zones de frayère, flancs de montagnes ;</p> <p>-Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300m) ;</p> <p>-Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. p.ex.)</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;</p>
<p>-Construction de forages équipés de pompe à motricité humaine : Bibémi : 02, lycée de Djaloumi : 01, EP Douggué : 01, EP Houla : 01 Carrefour-Mora : 01, Carrefour-Lawa : 01, CES Bilingue Bibémi : 01, Djennéo : 01, Balda : 01, Dandéré : 01, Ngaouli : 01, Tam : 01, Mayo-Lopé III : 01, Vounré : 01, Tihélé : 01, Hamaladé : 01, Laddé-Goré : 01, Goptikéré : 01, Gonzouné : 01, Séboré : 01, Djarendi-Bello : 01, Bessoum-Bouba : 01, Houla : 01, Adi : 01, Adoumri : 01, Boula-Ibbi : 01, Makassélé : 01, Dérentching : 01, Padarmé : 01, Bounga : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01,</p>	<p>Gestion durable des ressources en eau ;</p>	<p>-Reboiser au-delà de l'emprise de l'ouvrage ou convenir sur un site à reboiser</p> <p>-Éviter de déposer les déchets auprès de l'ouvrage (à au moins 100 m, et les</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet</p> <p>-Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires ; soit par la latrine</p> <p>-Impacts liés à la pollution et</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes ;</p> <p>-Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
<p>Maidimi : 01, Tèwèr : 01, Mbella: 01, Baboudji : 01, Bidé : 01,Arabo : 01, Gali II : 01, Houla-Fandou : 01 et Pomla : 01,</p> <p>-Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maidimi : 01, Doumguel : 01, Gali II ()), Déou, Wandjara, Mbollom –Ba Ouro: 01 et Séboré : 01</p>		<p>étalement)</p> <p>-Mettre en dépôt les déchets dans les anciennes zones d'emprunt</p>	<p>déversement des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure</p> <p>-Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</p> <p>-Perturbation de la qualité de l'eau</p> <p>-Risque d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</p> <p>-Risques de contamination et d'infiltration des eaux sales ou boueuses</p> <p>-Pollution due aux déchets générés du fait des travaux</p>	<p>l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300m) ;</p> <p>-Maintenir les latrines au moins 50 m du point d'eau ;</p> <p>-Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. p.ex.)</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;</p> <p>-Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu et sécurité ;</p> <p>-Sécuriser le point d'eau en le clôturant ;</p> <p>-Imperméabiliser les alentours par un dallage approprié ;</p> <p>- Procéder régulièrement au traitement physico-chimique de l'eau</p>
<p>Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation des puits et des forages endommagés</p>	<p>Bonne appréciation des pannes des ouvrages</p>	<p>S'entourer du comité de gestion des ouvrages et des artisans réparateurs</p>	<p>Mauvaise appréciation et évaluation des pannes et des avaries des ouvrages</p>	<p>Soumettre l'étude à l'appréciation du responsable du MINEE</p>
Microprojets structurants				
<p>Viabilisation des sites à lotir dans les localités de Bibémi, Adoumri, Padarmé, May-o-Lopé, Houla et Boula-Ibbi</p>	<p>Structuration et aération de l'espace local</p>	<p>-Arroser l'endroit avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent ;</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet</p> <p>-Conflits liés au choix du</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les zones sensibles telles que les marécages, zones sacrées cours d'eau, parcs et aires protégées, zone de frayère, flancs des</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
		<ul style="list-style-type: none"> -Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Mettre en dépôt les déchets biodégradables dans les anciennes zones d'emprunt ; 	<ul style="list-style-type: none"> site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site -Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation des ouvrages ; -Impacts divers liés aux choix du site ; -Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges des engins ; -Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation d'engins ; -Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site et autres action de dégradation de la biodiversité (bois précieux ex.) ; -Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux -Risque d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage ; -Pollution auditive par le bruit lié au fonctionnement des engins de travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> montagnes ; -Utiliser les engins adaptés -Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagée et les retourner aux services spécialisés pour destruction ; -Reboiser les alentours de l'ouvrage ; -Éviter de déposer les déchets aux alentours de l'ouvrage ou point d'eau (à 100m au moins et les étaler) -Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu sécurisé ; -Mettre en place des panneaux de signalisation ;
Élaboration d'un plan directeur d'aménagement dans les localités suivantes : Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	Organisation structurelle et fonctionnelle de l'espace local	Historique de la localité	<ul style="list-style-type: none"> -Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet -Conflits liés au choix du site/déplacement involontaire pour 	<ul style="list-style-type: none"> -Éviter systématiquement d'implanter dans les zones sensibles telles que les marécages, zones sacrées cours d'eau, parcs et aires protégées, flancs des

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
			l'utilisation du site -Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation des ouvrages ; -Impacts divers liés aux choix du site ; -Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site et autres action de dégradation de la biodiversité (bois précieux ex.);	montagnes ;
-Entretien de la voirie urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi, -Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé / Tihélé/ Makemay, -Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km, -Réhabiliter de 214 km de routes existantes dans la commune (Dérentching-Mandjaola : 07 km, Djarendi Bello-Mayo-lopé : 70, Malloum-Tam-Goptikéré-Boula-Ibbi : 77km, Karédjé-Ouro--ardo-Ndiam : 60 km, -Construction d'un radier sur le mayo Tieli (Padarmé)	Viabilité, bonne structuration et fonctionnalité de la voirie locale	-Arroser l'endroit avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent ; -Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Mettre en dépôt les déchets biodégradables dans les anciennes zones d'emprunt, -Arroser l'endroit avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent ; -Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Mettre en dépôt les déchets biodégradables dans les anciennes zones d'emprunt.	-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet -Conflits liés au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site -Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation des ouvrages ; -Impacts divers liés aux choix du site ; -Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges des engins ; -Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation d'engins ; -Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site et autres	-Éviter systématiquement d'implanter les zones sensibles telles que les marécages, zones sacrées cours d'eau, parcs et aires protégées, zone de frayère, flancs des montagnes ; -Utiliser les engins adaptés -Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagée et les retourner aux services spécialisés pour destruction ; -Reboiser les alentours de l'ouvrage ; -Éviter de déposer les déchets aux alentours de l'ouvrage ou point d'eau (à 100m au moins et les étaler) -Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation éventuelle dans

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
			action de dégradation de la biodiversité (bois précieux ex.); -Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux -Risque d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage ; -Pollution auditive par le bruit lié au fonctionnement des engins de travaux publics	un puits perdu sécurisé ;
Microprojets de gestion des ressources naturelles				
-Reboisement de 10 ha d'espaces nus à Bibémi, -Reboisement des espaces nus (Lombo 500 plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants), -Création d'une forêt communautaire à Bibémi	-Protection des sols ; -Réhabilitation des sols ; -Création de microclimat -Améliorer la fertilité des sols ; -Accroissement des rendements dans agricole	-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site ; -Mettre en place de bonnes pratiques de gestion durable des terres	-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet ; -Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site -Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage -Impacts divers liés aux choix du site ; -Perte des espèces ligneuses liée au déblaiement du site ; -Érosion ou inondation du site ; -Introduction de la prédation de la biodiversité comme le braconnage	-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix -Informar les personnes touchées -Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales ; -Dénombrer les personnes/ ménages affectés et évaluer leurs biens - Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère -Reboiser les espaces dégradés

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
			<p>et le prélèvement des espèces floristiques de valeur ou protégées ;</p> <p>-Impacts liés aux excavations générées pendant les travaux ;</p> <p>-Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</p>	<p>-Enherber les espaces dégradés</p> <p>-Éviter de déposer les terres de mauvaise tenue dans les cours d'eau (à au moins 100 m des cours d'eau</p> <p>-Prévoir si nécessaire un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation</p>
<p>-Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants,</p> <p>-Aménagement des espaces verts à Bibémi</p> <p>-Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo</p> <p>-Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles dans l'arrondissement</p>	<p>Reboisement massif de proximité</p>	<p>-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site ;</p> <p>-Mettre en place de bonnes pratiques de gestion durable des terres ;</p> <p>-Reboiser les alentours du projet</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</p> <p>-Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage</p> <p>-Impacts divers liés aux choix du site ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au déblaiement du site ;</p> <p>-Érosion ou inondation du site ;</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère</p> <p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</p> <p>-Informar les personnes touchées</p> <p>-Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales</p> <p>-Mettre en place des bacs pour la collecte possible des déchets provenant des sachets des pesticides et déchets autres en général</p> <p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
				<p>cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère</p> <p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</p> <p>-Informé les personnes touchées</p> <p>-Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales</p>
Aménagement et viabilisation des bas fonds pour les cultures maraichères (Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi)	Développement et rentabilisation des bas-fonds.	Utiliser à bon escient les pesticides	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</p> <p>-Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage</p> <p>-Impacts divers liés aux choix du site ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au déblaiement du site ;</p> <p>-Érosion ou inondation du site ;</p> <p>-Risques de contamination des eaux de surface et souterraines</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère ;</p> <p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</p> <p>-Informé les personnes touchées</p> <p>-Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales ;</p> <p>-Éviter le rejet des eaux souillées dans les cours d'eau</p>
Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et		Baliser les pistes à bétail	-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du	

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
Adoumri			projet ; -Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site -Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage -Impacts divers liés aux choix du site ; -Perte des espèces ligneuses liée au déblaiement du site ; - Érosion ou inondation du site	

6.2.2. Principaux impacts sociaux potentiels

Le tableau ci-dessous résume les différents impacts sociaux des Microprojets envisagés dans le CDMT et le PIA et les mesures prises pour les endiguer.

Tableau 35: Principaux impacts sociaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base				
-Création, construction et équipement d'un poste phytosanitaire à Bibémi -Construction de 03 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé et Boula-Ibbi) -Construction de 04 magasins de stockage des produits secs agricoles (Mayo-Lopé, Padarmé, Bibémi et Adoumri) et 01 d'oignon (Boula-Ibbi) -Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi -Construction de 04 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-lopé, Padarmé et Bibémi -Construction d'une tribune municipale à Bibémi -Construction des toilettes dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02) -Construction des salles de classe dans les EP: 02 à Mbiggou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Ouro- ,04 à l'EP Douggué et 02 à l'EP Djaloumi, Bilingue Djaloumi : 02, Bilingue Boula-Ibbi : 02,	-Viande saine et non souillée disponible pour la population -Organisation optimale des activités ludiques -Limitation de la propagation des maladies fécales -Amélioration du cadre de travail des élèves -Amélioration du cadre de travail des élèves -Amélioration du cadre de travail des élèves -Amélioration des conditions d'hygiène des élèves, -Amélioration du cadre de travail des élèves -Amélioration du cadre de travail des élèves -Meilleur encadrement de la mère et de l'enfant -Meilleur encadrement des malades -Meilleurs encadrement et suivi	-Confits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site ; -Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet ; -Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site ; -Risques d'accidents liés aux divers déplacements et aux travaux dans la zone de la mise en œuvre du projet ; -Amélioration de l'accès aux services de base	-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site -Respecter les emprises des routes -Mettre en place les panneaux de signalisation du chantier ; -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, doubles clignotants ...); -Sécuriser le site du projet ; -Informar les personnes touchées ; -Dénombrer les personnes/ménages affectés et évaluer leurs biens ; -Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales ; -Respecter les règles de sécurité sur le chantier (port de masques, casques, bottes...)	-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'avoir un site approprié ; -Recruter le personnel sur des bases concurrentes et transparentes -Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/VIH et sur la biodiversité comme le braconnage et exploitations diverses par des affiches et réunions ; -Mettre en place un comité de gestion du Projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
<p>Makassélé : 02, Famouré : 02, Balda : 02, Mayo-Lawadji : 02, Bahimi III : 02, Lam: 02, Labbaré-Djama'a : 02 et Ouro- : 02 et Séboré : 02, Déou : 02)</p> <p>-Construction des blocs maternels à Padarmé, Mayo-Lopé et Houla</p> <p>-Réhabilitation des salles de classe à l'EP Bibémi groupe II,</p> <p>-Construction des blocs Latrines dans les EP de la commune : Laddé- 01, Kouladjé 01, Doumguel : 02 et Dérentcheng : 02)</p> <p>-Construction des salles de classes dans les établissements d'enseignements secondaires : CES de Bikalé : 02, lycée d'Adoumri : 02, CES bilingue de Bibémi : 03, CES de Mandjaola : 02, Lycée de Padarmé : 02, Lycée de Boula-Ibbi : 02, CES de Ndiám- : 02, Lycée de Mayo-Lopé : 02, Lycée de Djaloumi : 02, lycée de Houla : 02, Lycée de Bibémi : 02, Lycée technique de Bibémi : 02)</p> <p>-Construction de 02 ateliers au Lycée technique de Bibémi</p> <p>-Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi</p> <p>-Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo</p> <p>-Construction des salles d'hospitalisations (CSI Adoumri : 01, CSI Houla : 01, CSI</p>	<p>des malades</p> <p>-Limitation de la propagation des maladies fécales</p>			

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
<p>Padarmé : 01, CSI Bidé : 01, CSI Djaloumi : 01, CSI Mandjaola : 01, CSI Mbella : 01 et Lam : 01</p> <p>-Construction de latrine dans les CSI (CSI Mayo-Lopé, CSI Padarmé, CSI Lam, CSI Bidé, CSI Mandjaola, CSI Bibémi, CSI Lombo, CSI Adoumri, CSI Houla, CSI Ndiam-, CSI Mbella, CSI Boula-Ibbi, CSI Tam, CSI Holma</p> <p>-Achèvement des travaux de construction du centre de formation de la femme</p> <p>-Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse</p> <p>-Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi</p> <p>-Construction d'une plate forme sportive à Bibémi</p> <p>-Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-Ibbi</p> <p>-Création d'un centre de formation aux petits métiers à Adoumri</p> <p>-Construction d'un foyer culturel à Bibémi</p> <p>-Construction des campements écotouristiques à Kakou et Mayo-Lopé</p> <p>-Construction d'une bibliothèque</p>				

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
<p>municipale à Bibémi</p> <p>-Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars)</p> <p>-Construction un bâtiment pour abriter la radio communautaire de Bibémi</p> <p>-Dépannage de la niveleuse communale</p> <p>-Pose de pavés à l'hôtel de ville de Bibémi</p>				
Microprojets hydrauliques				
<p>-Construction de 03 puits pastoraux (Mayo-Lopé, Padarmé et Boula-Ibbi)</p> <p>-Construction d'un forage pastoral à Adoumri</p> <p>-Construction de 03 mares à bétail à Boula-Ibbi, Adoumri, Padarmé,</p> <p>-Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbollom</p> <p>-Construction des points d'abreuvement du bétail (Ndonga et Adi)</p>	<p>Réduction de la pénibilité de déplacement et le travail des éleveurs</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet</p> <p>-Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</p> <p>-Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage ;</p> <p>-Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site</p> <p>-Risques d'accidents liés aux divers déplacements et aux travaux dans la zone de la mise</p>	<p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</p> <p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix ;</p> <p>-Informar les personnes touchées</p> <p>-Dénombrer les personnes/ménages affectés et évaluer leurs biens ;</p> <p>-Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions</p>	<p>-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site ;</p> <p>-Mettre en place un comité de gestion du Projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
		<p>en œuvre du projet</p> <p>-Augmentation des revenus individuels dans la zone du projet ;</p> <p>-Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site</p>	<p>légal ;</p>	
<p>-Construction de forages équipés de pompe à motricité humaine : Bibémi : 02, lycée de Djaloumi : 01, EP Douggué : 01, EP Houla : 01 Carrefour-Mora : 01, Carrefour-Lawa : 01, CES Bilingue Bibémi : 01, Djennéo : 01, Balda : 01, Dandéré : 01, Ngaouli : 01, Tam : 01, Mayo-Lopé III : 01, Vounré : 01, Tihélé : 01, Hamaladé : 01, Laddé- : 01, Goptikéré : 01, Gonzouné : 01, Séboré : 01, Djarendi-Bello : 01, Bessoum-Bouba : 01, Houla : 01, Adi : 01, Adoumri : 01, Boula-Ibbi : 01, Makassélé : 01, Dérentching : 01, Padarmé : 01, Bounga : 01, Kapanay : 01, Katchéo : 01, Maidimi : 01, Tévèr : 01, Mbella : 01, Kaoudji : 01, Bidé : 01, Arabo : 01, Gali II : 01, Houla-Fandou : 01 et Pomla : 01,</p> <p>-Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maidimi : 01, Doumguel : 01, Gali II ()), Déou, Wandjara, Mbollom –Ba Ouro: 01 et Séboré : 01</p> <p>-Étude de faisabilité en vue de la</p>	<p>-Améliorer la qualité de vie des populations</p> <p>-Disponibilité d'une eau de boisson de qualité ;</p> <p>-Gestion durable des ressources en eau ;</p> <p>-Améliorer la qualité de vie des populations ;</p> <p>-Réduire la pénibilité de l'approvisionnement en eau</p>	<p>-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site ;</p> <p>-Mettre en place un comité de gestion du projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet ;</p> <p>-Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site</p> <p>-Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage ;</p> <p>-Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site ;</p> <p>-Risques d'accidents liés aux divers déplacements et aux travaux dans la zone de la mise en œuvre du projet ;</p> <p>-Augmentation des revenus individuels dans la zone du projet</p>	<p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix</p> <p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix ;</p> <p>-Informer les personnes touchées</p> <p>-Dénombrer les personnes/ ménages affectés et évaluer leurs biens ;</p> <p>-Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales ;</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
réhabilitation des puits et des forages endommagés.				
Microprojets structurants				
Viabilisation des sites à lotir dans les localités de Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	Facilitation et réduction de la pénibilité de déplacement et d'investissement dans les localités.	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix -Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site -Poser les affiches pour la prévention ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, -Risques d'accidents du fait des travaux ; -Augmentation des revenus dans la zone du projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Informar les personnes touchées -Compenser les personnes affectées touchées conformément à la réglementation en vigueur ; -Mettre en place un comité de gestion du projet et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien -Respecter les règles de sécurité au chantier (port de casques, masques bottes...) -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur le VIH et les IST et sur la biodiversité comme le braconnage et exploitations diverses par des affiches et réunions ; -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues de chantier appropriées, limitation de vitesse...); -Recruter le personnel sur une base d'équité et de transparence -Privilégier le personnel local et la méthode HIMO ; -Organiser les séances de sensibilisation des populations riveraines
Élaboration d'un plan directeur d'aménagement dans les localités suivantes : Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi				<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix -Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site -Poser les affiches pour la prévention ;

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
				<ul style="list-style-type: none"> -Organiser les séances de sensibilisation des populations riveraines -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur le VIH et les IST -Mettre en place un comité de gestion du projet et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien -Recruter le personnel sur une base d'équité et de transparence -Privilégier le personnel local et la méthode HIMO ;
<ul style="list-style-type: none"> -Entretien de la voirie urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi, -Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé / Tihélé/ Makemay -Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km -Réhabilitation de 214 km de routes existantes dans la commune (Dérentching-Mandjaola : 07 km, Djarendi Bello-Mayo-lopé : 70, Malloum-Tam-Goptkéré-Boula-Ibbi : 77km, Karédjé-Ouro-ardo-Ndiam : 60 km -Construction d'un radier sur le mayo Tieli (Padarmé) 	<p align="center">Amélioration de la circulation des personnes et des biens</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix -Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site -Poser les affiches pour la prévention ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, -Risques d'accidents du fait des travaux ; -Augmentation des revenus dans la zone du projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Informers les personnes touchées -Compenser les personnes affectées touchées conformément à la réglementation en vigueur ; -Mettre en place un comité de gestion du projet et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien -Respecter les règles de sécurité au chantier (port de casques, masques bottes...) -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur le VIH et les IST et sur la biodiversité comme le braconnage et exploitations diverses par des affiches et réunions ; -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues de chantier appropriées, limitation de vitesse...); -Recruter le personnel sur une base d'équité et de transparence -Privilégier le personnel local et la méthode HIMO ; -Organiser les séances de sensibilisation des populations riveraines -Mettre en place des panneaux de signalisation ;

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de gestion des ressources naturelles				
-Reboisement de 10 ha d'espaces nus à Bibémi, -Reboisement des espaces nus (Lombo 500 plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants) -Création d'une forêt communautaire à Bibémi -Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants -Aménagement des espaces verts à Bibémi -Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo -Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles dans l'arrondissement -Aménagement et viabilisation des bas fonds pour les cultures maraichères (Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi) -Création de 05 pistes à bétail (Padarmé,	-Prise de conscience de la préservation de la biodiversité -Prise de conscience de la préservation de la biodiversité -Prise de conscience de la préservation des sols aux fins des rendements agricoles -Prise de conscience de la préservation des sols aux fins des rendements agricoles et pastoraux ; -Réduction des conflits agro-pastoraux	-Organiser les plateformes formelles entre agriculteurs et éleveurs ; -Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser et appliquer la méthode HIMO -Recruter le personnel sur une base concurrente -Renforcer les capacités des populations aux opérations de reboisement, -Recruter le personnel sur une base concurrente -Renforcer les capacités des populations aux opérations de reboisement -Renforcer les capacités des populations aux opérations de création de pépinières -Renforcer les capacités des populations aux opérations d'aménagement en cordons	-Risque de nouvelles infections à IST/VIH -Augmentation des revenus dans la zone du projet	-Sensibiliser/éduquer les populations par des affiches et réunions -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/VIH

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri		<p>pierreux</p> <p>-Renforcer les capacités des populations aux opérations de sécurisation d'espaces agricoles</p>		

6.2.3. Plan sommaire de gestion de l'environnement

Tableau 36: Plan sommaire de gestion de l'environnement

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
<p>-Construction et équipement des postes agricoles de Houla, Ndiam-, Tam et Pomla</p> <p>- Construction d'un poste phytosanitaire à Bibémi</p> <p>-Construction de 04 centres zootechniques à Bibémi, Padarmé, Mayo-Lopé et Boula-Ibbi</p> <p>-Construction d'une tribune municipale à Bibémi</p> <p>-Construction d'un centre social à Bibémi</p> <p>-Achèvement des travaux de construction du centre de formation de la femme</p> <p>-Construction de 03 points de vente d'intrants et de matériels agricoles pour l'installation des opérateurs économiques (Bibémi, Padarmé et Boula-Ibbi)</p> <p>-Construction de 04 magasins de stockage des produits secs agricoles (Mayo-Lopé, Padarmé, Bibémi et Adoumri) et 01 d'oinon (Boula-Ibbi)</p>	<p>Dédommagement des populations riveraines</p> <p>Cession des terrains par les actes de donation</p>	<p>MINDAF</p> <p>MINATD</p> <p>Sectoriels concernés par les travaux</p> <p>Commune</p>	<p>Avant le lancement des travaux</p>	<p>Commission paritaire mis en place pour chaque projet</p> <p>Comité de suivi communal</p>	<p>10.000.000</p>	<p>Les populations doivent être dédommagées avant le début des travaux pour éviter tout mouvement d'humeur</p>

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
-Construction un bâtiment pour abriter la radio communautaire de Bibémi -Construction des toilettes dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02 -Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse -Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi -Construction d'une plate forme sportive à Bibémi -Aménagement des terrains de Football (Adoumri, Padarmé, Mayo-lopé, Boula-Ibbi et Djaloumi) -Construction d'un foyer culturel à Bibémi						
-Aménagement de 1000 ha de parcelles en cordons pierreux à Kakou, Piaga et Katchéo -Délimitation et sécurisation de 50 000 ha d'espaces agricoles dans l'arrondissement -Aménagement et viabilisation des bas fonds pour les cultures maraichères (Padarmé, Djaloumi, Houla et Bibémi)	Sensibilisation des populations sur l'importance des projets	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	500 000	
-Construction de 04 mares artificielles (Mayo-Lopé, Padarmé, Boula-Ibbi et Bibémi) -Construction de 03 puits pastoraux (Mayo-Lopé, Padarmé et Boula-Ibbi) -Construction d'un forage pastoral à Adoumri -Construction de 03 mares à bétail à Boula -Ibbi, Adoumri, Padarmé -Réhabilitation de 04 mares à bétails (Goptikéré, Kakou, Kalao et Mbolom -Construction des points d'abreuvement (Ndonga et Adi)	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	1 000 000	

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
-Construction de 42 forages équipés de pompe à motricité humaine -Construction de 10 puits modernes						
-Construction de 04 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-lopé, Padarmé et Bibémi	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	500 000	
-Viabilisation des sites à lotir dans les localités de Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi -Élaboration d'un plan directeur d'aménagement dans les localités suivantes : Bibémi Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	5 000 000	
-Entretien de la voirie urbaine de Bibémi, Adoumri, Padarmé, Mayo-Lopé, Houla et Boula-Ibbi -Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé / Tihélé/ Makemay -Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km -Réhabiliter de 214 km de routes existantes dans la commune (Dérentching-Mandjaola : 07 km, Djarendi Bello-Mayo-lopé : 70, Malloum-Tam-Goptikéré-Boula-Ibbi : 77km, Karédjé-Ouro--ardo-Ndiam : 60 km -Construction d'un radier sur le mayo Tieli (Padarmé) -Création de 05 pistes à bétail (Padarmé, Boula-Ibbi, Mayo-Lopé, Bibémi et Adoumri)	-Installation de barrière de pluie -Facilitation de la circulation des eaux des pluies (drainage des eaux)	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	10 000 000	
-Aménagement des espaces verts à Bibémi -Reboisement de 10 ha d'espaces nus à Bibémi -Reboisement des espaces nus (Lombo 500	-Mise en place d'un comité de gestion des déchets organiques -Mise en place d'un comité de vigilance et de	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	1 000 000	

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
plants, Padarmé 500 plants, Kakou 1000 plants, Boula-Ibbi 1000 plants, Adoumri 1000 plants) -Création d'une forêt communautaire à Bibémi -Création d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 000 plants	gestion Elaboration d'un plan de gestion simple des ressources naturelles -Elaboration d'un plan de gestion simple des ressources naturelles -Mise en place d'un comité de gestion des déchets organiques					
-Construction de 12 salles de classe dans les EP 02 à Mbiggou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Ouro- ,04 à l'EP Douggué et 02 à l'EP Djaloumi -Construction des salles de classe dans les écoles publiques de l'arrondissement (Bilingue Djaloumi : 02, Bilingue Boula-Ibbi : 02, Makassélé : 02, Famouré : 02, Balda : 02, Mayo-Lawadji : 02, Bahimi III : 02, Lam : 02, Labbaré-Djama'a : 02 et Ouro- : 02 et Séboré : 02, Déou : 02) -Construction d' 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé -Construction de 02 blocs maternels à Padarmé, et Houla -Construction des blocs Latrines dans les EP de la commune : Laddé- 01, Kouladjé 01, Doumguel : 02 et Dérentcheng : 02) -Construction des salles de classes dans les établissements d'enseignements secondaires : CES de Bikalé : 02, lycée d'Adoumri : 02, CES bilingue de Bibémi : 03, CES de Mandjaola : 02, Lycée de Padarmé : 02, Lycée de Boula-Ibbi : 02, CES de Ndiam- : 02, Lycée de Mayo-Lopé : 02, Lycée de Djaloumi : 02, lycée de Houla : 02, Lycée de Bibémi : 02, Lycée technique de Bibémi : 02) -Construction de 02 ateliers au Lycée	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	10 000 000	

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
technique de Bibémi						
-Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi -Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo -Construction des salles d'hospitalisations (CSI Adoumri : 01, CSI Houla : 01, CSI Padarmé : 01, CSI Bidé : 01, CSI Djaloumi : 01, CSI Mandjaola : 01, CSI Mbella : 01 et Lam : 01 -Construction de latrine dans les CSI (CSI Mayo-Lopé , CSI Padarmé , CSI Lam , CSI Bidé , CSI Mandjaola, CSI Bibémi , CSI Lombo , CSI Adoumri , CSI Houla , CSI Ndiam- , CSI Mbella , CSI Boula-Ibbi, CSI Tam , CSI Holma	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	2 000 000	
Construction et aménagement des gares routières à Bibémi, Adoumri, Padarmé et de Boula-Ibbi	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	1 000 000	
-Construction des campements écotouristiques à Kakou et Mayo-Lopé -Construction d'une bibliothèque municipale à Bibémi	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	1 000 000	
-Construction des hangars et des boutiques dans les marchés de Boula-Ibbi (20 boutiques et 02 hangars) Padarmé (20 boutiques et 02 hangars) et Adoumri (20 boutiques et 02 hangars) et Bibémi (20 boutiques et 02 hangars) -Construction des toilettes dans les marchés (Adoumri : 04, Padarmé : 02, Boula-Ibbi : 02, Mayo-Lopé : 02	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	1 000 000	

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
TOTAL					43 000 000	

2. Plan d'investissement annuel

1. Ressources mobilisables et échéances

Toutes activités programmées nécessitent des ressources pour son élaboration. C'est dans cette optique que des ressources mobilisables ont été identifiées ainsi que leur circuit et les délais de mobilisation ont été définis. Ce en fonction des différents secteurs. Les ressources mobilisées identifiées de façon concertées entre la commune, les sectoriels et les autres structures de développement, sont contenues dans le tableau ci-après

Tableau 37: Ressources mobilisables et échéances

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles			Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations	
	Activités pré-retenues							
	Ressources	Montants	Activités					
		Ressources (FCFA)	Activités pré-retenues					
Ressources propres de la commune (part destinée à l'investissement)								
Commune (taxes d'abattage, droit de quai, taxes à bétail, impôts libérateur, taxes de stationnement, transit et transhumance, Boutiques, droits de place, droits immobilières, fourrières, ...)	Budget communal	1.	291 913	-Construction de 04 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-Iopé, Bibémi et Padarmé ; -Campagne de sensibilisation des populations sur l'établissement des actes de naissance aux enfants de la commune ; -Construction 02 salles de classe à l'EP Ouro- ; -Fabrication de 800 tables-bancs ; -Construction de 02 salles de classes au lycée d'Adoumri ; -Promotion, encouragement et motivation de l'excellence académique en faveur des meilleurs bacheliers -Organisation des stages de vacances rémunérés ; -Approvisionnement des formations sanitaires de la	-Education, -Eau et Energie, -Elevage, -Jeunesse, -Sport, -Affaires sociales, -Travaux publics, -Santé, -Promotion de la femme et de la famille,	10% d'apport propre pour les communautés bénéficiaires	Déc.	Elargir le champ d'action dans d'autres domaines

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles		Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations
	Activités pré-retenues					
	Ressources	Montants				
		Ressources (FCFA)	Activités pré-retenues			
			commune en médicaments pharmaceutiques ; -Etude faisabilité en vu de la réhabilitation des puits et des forages endommagés ; -Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km -Construction d'un radier sur le mayo Thièli (Padarmé) -Organisation des mariages collectifs (Officialisation des mariages devant un officier d'Etat civil). -Promotion et emploi des jeunes -Organisation des Championnats de vacances dans la commune ; -Subvention et équipement en matériel de sport aux associations sportives ; -Pose de pavais à l'hôtel de ville de Bibémi			
Ressources mobilisées par les ONG/ les Programmes et autres						
FEICOM	fonds de concours	42 182 404	Dépannage de la niveleuse	Institution communal	10% d'apport propre	Oct Convention signée
FEICOM	fonds de concours	178 417 000	Construction des hangars dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé	Commerce	10% d'apport propre	Juil. Convention signée
PNDP	Allocation	40 000 000	Construction de 04 salles de classe à l'EP Dougué avec forage et bloc latrine	Education de base	10% d'apport propre	Sep Convention signée (fonds disponibles)

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles		Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations	
	Activités pré-retenues						
	Ressources	Montants					
	Ressources (FCFA)	Activités pré-retenues					
PNDP	Allocation	10 000 000	Construction d'un forage pastoral à Adoumri	Elevage	10% d'apport propre	Août	Convention signée (fonds disponibles)
PNDP	Allocation	8 000 000	Construction d'un parc à bétail à Adoumri	Élevage	10% d'apport propre	Juil.	Convention signée (fonds disponibles)
PNDP	Allocation	50 000 000	Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Séboré : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Doumguel : 01, (Gali II) : 01, Déou : 01, Wandjara : 01, Mbolom-Ba Ouro : 01 et Maïdimi : 01)	Eau	10% d'apport propre		Convention signée (fonds disponibles)
COUNTER PART	Subvention	6 500 000	Construction d'un forage à l'EP Houla I	Eau MINEDUB		Juil.	Fonds disponibles
	Subvention	6 000 000	Construction de 04 blocs latrines dans les EP (Doumguel : 02 et Dérentcheng : 02)	MINEDUB		Juil.	Fonds disponibles
Ressources issues du transfert des compétences							
MINEDUB	BIP	48 000 000	Construction de 06 salles de classe dans les EP : 02 à Mbigou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, et 02 à l'EP Djaloumi	Education de base		Sep	Effectivité de transfert
	BIP	25 000 000	Construction d' 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	Education de base		Août	Effectivité de transfert
	BIP	4 692 500	Réhabilitation des salles de classe à l'EP Bibémi groupe II,	Education de base		Juil.	Effectivité de transfert
	BIP	7 000 000	Construction des blocs Latrines dans les EP de la commune : Laddé- 01, Kouladjé 01,	Education de base		Juil.	Effectivité de transfert
	BIP	750 000	Equipement des salles de classe des EP de l'Arrondissement en bureau de maitre : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumri II 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02	Education de base		Août	Effectivité de transfert

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles			Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations
	Activités pré-retenues						
	Ressources	Montants	Activités				
	Ressources (FCFA)	pré-retenues					
			chaises et 02 armoires				
	BIP	3 600 000	Equipement des EP en tables-bancs : Mbigou 60, Adoumri II et Djaloumi 60	Education de base		Août	Effectivité de transfert
	BIP	36 000 000	Construction des salles de classes dans les établissements d'enseignements secondaires : CES de Bikalé : 02, lycée d'Adoumri : 02	Enseignements secondaires		Août	Effectivité de transfert
MINESEC	BIP	1 800 000	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	Enseignements secondaires		Août	Effectivité de transfert
	BIP	3 000 000	Equipement du CETIC de Bibémi en kits de petits matériels didactiques	Enseignements secondaires		Août	Effectivité de transfert
	BIP	35 000 000	Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	Santé		Juin	Effectivité de transfert
SANTE	BIP	30 000 000	Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo	Santé		Août	Effectivité de transfert
	BIP	8 000 000	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical	Santé		Août	Effectivité de transfert
Eau et Energie	BIP	33 000 000	Construction de forages équipés de pompe à motricité humaine : Bibémi : 02, lycée de Djaloumi : 01, EP Douggué : 01,	MINEE		Oct.	Effectivité de transfert
	BIP	75 000 000	Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé / Tihélé/ Makemay	Travaux publics		Sep	Effectivité de transfert
Travaux publics	BIP	25 907 817	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km	Travaux publics		Sept	Effectivité de transfert
	BC						
Femme et Famille	BIP	70 000 000	Achèvement des travaux de construction du centre de	MINPROFF		Août	Effectivité de transfert

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles			Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations
	Activités pré-retenues						
	Ressources	Montants	Activités				
	Ressources (FCFA)	pré-retenues					
			formation de la femme				
Jeunesse	BIP	45 000 000	Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Bibémi	Jeunesse		Août	Effectivité de transfert
Emploi et formation professionnelle	BIP	1 800 000	Equipement de la SAR/SM d'Adoumri de 60 tables-bancs	MINEFOP		Août	Effectivité de transfert
PME, Economie Sociale et Artisanat	BIP	1 000 000	Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME et des artisans à Bibémi	MINAS		Déc.	Effectivité de transfert
Ressources mobilisées par les communautés bénéficiaires							
CC (Saotchaï, Mbigou et Houla)		500 000				Déjà mobilisé	
Compétences individuelles							
Sectoriels			Appui sectoriels				
TOTAL		1 942 883 268					

1. Programmation annuelle des projets prioritaires (première année)

Des projets prioritaires ont été retenus et programmés dans le cadre du PIA de 2014 et présentés dans le tableau ci-après

Tableau 38: Programme annuelle des projets prioritaires

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
EDUCATION DE BASE																			
	-Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	-																		
Construction de 12 salles de classe dans les EP : 02 à Mbiggou, 02 à Adoumri groupe II, 02 à l'EP Djaloumi, Oouro- : 02 et 04 à Douggué	Dépouillement et analyse des offres techniques et financières à l'EP Djaloumi, -Publication des résultats																		
	-Préparation projet et souscription	06 salles de classe construites																	
	-Signature du marché		Maire	BIP															
	-Notification marché		DDMINEDUB	BC															
	-Démarrage des travaux																		
	-Réception provisoire																		
	-Réception																		
																106 000 000		Transfert effectif de compétence	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	définitive																		
Construction de 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	-Examen DAO -Lancement AO - Dépouillement et analyse des offres -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage	01 bloc maternel construit et réceptionné	Maire DDMINEDUB	BIP													25 000 000	Transfert effectif de compétence	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
Equipement de l'école maternelle de Mayo-Loppe en mobiliers : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets	des travaux -Réception provisoire -Réception définitive -Examen DAO -Lancement AO - Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage	L'école maternelle de Mayo lopé est équipée en mobiliers	Maire DDMINEDUB	BIP														2 000 000		Transfert effectif de compétence

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
Réhabilitation de 01 salle de classe à l'EP Bibémi groupe II	des travaux -Réception provisoire -Réception définitive Examen DAO 01 salle de classe réhabilitée -Lancement AO - Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage des travaux -Réception		Maire DDMINEDUB	BIP														4 692 500		Transfert effectif de compétence

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
Construction de 08 blocs Latrines dans les EP de Laddé- 01, Kouladjé 01et 02 à Ouro kart, Doumguel 02 et Dérentching 02	provisoire																			
	-Réception définitive																			
	Examen DAO																			
	-Lancement AO																			
	-																			
	Dépouillement et analyse des offres																			
	technique et financière																			
	-Publication des résultats	08 blocs latrines construites et fonctionnelles	Maire	BC																
	-Préparation projet et souscription		DDMINEDUB	BIP															42 000 000	
	-Signature du marché		Partenaire financier	COUNTERPART																
	-Notification marché																			
	-Démarrage des travaux																			
	-Réception provisoire																			
	-Réception																			

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
	définitive																			
	-Examen DAO																			
	-Lancement AO																			
Equipement des salles de classe des EP de l'Arrondissement en bureau de maitre : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumi GII 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02 chaises et 02 armoires	- Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage	06 tables, 06 chaises et 08 armoires confectionnées	Maire DDMINEDUB	BIP														750 000		-Fonds disponibles

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
	provisoire																			
	-Réception définitive																			
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES																				
	-Examen DAO																			
	-Lancement AO																			
	-																			
	Dépouillement et analyse des offres																			
Construction de 04 salles de classes dont 02 au CES de Bikalé et 02 au lycée d'Adoumri	technique et financière	04 salles construites	Maire															36 000 000		Transfert effectif de compétence
	-Publication des résultats	et réceptionnées	DDMINESEC	BIP																
	-Préparation projet et souscription																			
	-Signature du marché																			
	-Notification marché																			

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
	-Démarrage des travaux																			
	-Réception provisoire																			
	-Réception définitive																			
	Examen DAO																			
	-Lancement AO																			
	-																			
	Dépouillement et analyse des offres																			
	technique et financière																			
Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	-Publication des résultats	60 tables bancs sont fabriquées et remis à	Maire	BIP																Transfert effectif de compétence
	-Préparation projet et souscription	l'établissement et bénéficiaire	DDMINESEC																	
	-Signature du marché																			
	-Notification marché																			
	-Démarrage des travaux																			
	-Réception																			

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources	Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			H
	provisoire																		
	-Réception définitive																		
	Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	-																		
	Dépouillement et analyse des offres																		
Equipement du lycée technique de Bibémi en kits de petits matériels didactiques	technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché	Les kits en petits matériels et acheté et remis au lycée technique	Maire DDMINESEC	BIP													3 000 000		Transfert effectif de compétence

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
	-Démarrage des travaux																			
	-Réception provisoire																			
	-Réception définitive- Réception définitive																			
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR																				
	- Recensement des bacheliers																			
Promotion, encouragement et motivation de l'excellence académique	-Examen des relevés des notes	Liste des bacheliers	Maire	BC															6 000 000	Sensibilisation des bacheliers
	-Classification par ordre de mérite	bénéficiaires	Maire	BC																
	-Publication des résultats																			
	-Remise des primes																			
Organisation des stages de vacances rémunérés	-Lancement d'appel de candidature	Liste des stagiaires retenus	Maire	BC															1 800 000	Fonds disponibles
	-Réception																			

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M	
	des dossiers																				
	-Examen des dossiers																				
	-Publication des listes des retenus																				
	-Lancement de stage																				
	-Fin de stage et paiement des stagiaires																				
					ELEVAGE																

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
Construction d'un forage pastoral Adoumri	-Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	-																		
	Dépouillement et analyse des offres technique et financière																		
	-Publication des résultats																		
	-Préparation projet et souscription	01 forage pastoral construit et fonctionnel		Maire PNDP	PNDP														Fonds disponibles
	-Signature du marché																		
	-Notification marché																		
	-Démarrage des travaux																		
	-Réception provisoire																		
-Réception définitive																			
Construction de 03 infrastructures	-Examen DAO																		Disponibilité d'un point d'eau au lieu d'implantation de ces tueries

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M	
Construction de 03 forages équipés de pompes à motricité humaine : Bibémi 01, Bibémi quartier 01, Lycée de Djaloumi 01	-Examen DAO																				
	-Lancement AO																				
	- Dépouillement et analyse des offres technique et financière																				
	-Publication des résultats																				
	-Préparation projet et souscription	03 forages construits		Maire	BIP																Le choix de la qualité du matériel est indispensable
	-Signature du marché			DDMINEE																	
	-Notification marché																				
	-Démarrage des travaux																				
	-Réception provisoire																				
	-Réception définitive																		25 000 000		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
Construction d'un forage à l'EP de Douggué	-Examen DAO -Lancement AO - Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché	01 forage construit à l'EP Douggué	Maire PNDP DDMINEE	PNDP															8 000 000	Fonds disponibles

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maïdimi : 01, Doumguel : 01, Gali II : 01, Déou : 01, Wandjara : 01, Mbolom –Ba Ouro : 01)	-Notification marché																		
	-Démarrage des travaux																		
	-Réception provisoire																		
	-Réception définitive																		
	-Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	- Dépouillement et analyse des offres techniques et financières	10 puits à ciel ouvert construits	Maire	BC PNDP														50 000 000	
	-Publication des résultats																		
	-Préparation projet et																		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	souscription																		
	-Signature du marché																		
	-Notification marché																		
	-Démarrage des travaux																		
	-Réception provisoire																		
	-Réception définitive																		
Etude faisabilité en vue de la réhabilitation des puits et des forages endommagés	-Lancement d'appel à candidature pour le recrutement de consultants	Nombre de forages recensés et réhabilitables	Maire	BC													2 000 000	Consultants recrutés	
EMPLI ET FORMATION PROFESSIONNELLE																			
Equipement de la SAR/SM d'Adoumri de 60 tables-bancs	-Recrutement d'un prestataire -Exécution	60 tables-bancs sont fabriqués et remis à la SAR/SM d'Adoumri	Maire	BIP													1 800 000	Transfert effectif de compétence	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M	
	des travaux		DDMINEFOP																		
	-Réception des équipements																				
TRAVAUX PUBLICS																					
	-Examen DAO																				
	-Lancement AO																				
	-																				
	Dépouillement et analyse des offres																				
	technique et financière																				
Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé/Tihélé/Makemay	-Publication des résultats	Le tronçon de la route Mayo lopé-Makemay est réhabilité	Maire DDMINTP	BIP														75 000 000		Transfert effectif de compétence	
	-Préparation projet et souscription																				
	-Signature du marché																				
	-Notification marché																				
	-Démarrage des travaux																				
	-Réception																				

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M	
Entretien de la voirie de Bibémi	provisoire																				
	-Réception définitive																				
	-Examen DAO																				
	-Lancement AO																				
	-																				
	Dépouillement et analyse des offres																				
	technique et financière																				
	-Publication des résultats																				
	-Préparation projet et souscription				BC																Transfert effectif de compétence
	-Signature du marché																		13 880 000		
	-Notification marché																				
	-Démarrage des travaux																				
	-Réception provisoire																				
-Réception																					

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	définitive																		
	-Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	-																		
	Dépouillement et analyse des offres																		
Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km	technique et financière																		
	-Publication des résultats	11km de route sont entretenus	Maire DDMINTP	BC														25 907 817	
	-Préparation projet et souscription																		
	-Signature du marché																		
	-Notification marché																		
	-Démarrage																		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M	
Construction d'un radier sur la rivière TIHELI	des travaux																				
	-Réception provisoire																				
	-Réception définitive																				
	Examen DAO																				
	-Lancement AO																				
	-																				
	Dépouillement et analyse des offres																				
	technique et financière																				
	-Publication des résultats	01 radier construit		Maire															12 621 909		Transfert effectif de compétence
	-Préparation projet et souscription			DDMIN TP	BIP																
-Signature du marché																					
-Notification marché																					
-Démarrage																					

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	des travaux																		
	-Réception provisoire																		
	-Réception définitive																		
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIAL ET DE L'ARTISANAT																			
Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME's et des artisans à Bibémi	-Ouverture d'un fichier	Un fichier des artisans est ouvert au niveau de la mairie	Maire	BC													1 000 000	Sensibilisation des artisans à se faire enregistrer	
SANTE PUBLIQUE																			
	Examen DAO																		
	-Lancement AO																35 000 000		
Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	- Dépouillement et analyse des offres technique et financière	le pavillon mère et enfants du DS de Bibémi est achevés et réceptionné	Maire DDMINSANTE	BIP														Le choix de la qualité du matériel est indispensable	
	-Publication																		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources	Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			H	Fin
	des résultats																			
	-Préparation projet et souscription																			
	-Signature du marché																			
	-Notification marché																			
	-Démarrage des travaux																			
	-Réception provisoire																			
	-Réception définitive																			
	-Examen DAO																			
	-Lancement AO																			
	-																			
Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo	Dépouillement et analyse des offres technique et financière	Les CSI de Holma et de Lombo sont réhabilités	Maire DDMINSANTE	BIP															30 000 000	Transfert de compétence
	-Publication des résultats																			
	-Préparation																			

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations		
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M	
	projet et souscription																				
	-Signature du marché																				
	-Notification marché																				
	-Démarrage des travaux																				
	-Réception provisoire																				
	-Réception définitive																				
	-Recrutement d'un prestataire																				
Equiperment du CSI de Djaloumi en matériel médical	-fourniture et réception du matériel	Le CSI de Djaloumi est équipé en matériel médical	Maire DDMINSANTE	BIP		X	X	X	X									8 000 000	x	Le choix de la qualité du matériel est indispensable	
Distribution gratuite de 20 000 moustiquaires imprégnées aux populations	-Recherche d'un fournisseur -Acquisition des moustiquaires	Moustiquaires sont acquises et distribuées	Maire DDMINSANTE	BC														10 000 000		Disponibilité des moustiquaires	
Approvisionnement des formations sanitaires de la commune en	-Recherche d'un fournisseur	les médicaments sont acquis et distribués aux formations	Maire	BC														10 000 000		Le choix de la qualité du matériel est indispensable	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
médicaments pharmaceutiques	-Acquisition des médicaments	sanitaires	DDMINSANTE																	
ADMINISTRATION TERRITORIALE																				
Etablissement des actes de naissance aux enfants de la commune	Recensement des enfants sans actes de naissance	Liste des enfants sans acte	Plan maire	BC Plan														200 000	Sensibilisation des parents	
JEUNESSE ET EDUCATION A LA CTOIYENNETE																				
Promotion et emploi des jeunes	Recensement des structures d'appui aux jeunes	Liste des organismes apportant des appuis divers à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	Maire DDMINJEUN	BC														1 250 000	Existence dans le département des démembrements des structures d'appui à la jeunesse	
SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE																				
Organisation des Championnats de vacances dans la commune	Aménager les aires de jeu	Les aires de jeu sont aménagées et les championnats de vacances sont organisés chaque année	Maire DAMINESEP	BC														3 000 000	Les aires de jeu sont aménagées	
Subvention et équipement en matériel de sport aux associations sportives	Organiser les associations sportives	Les matériels de sport sont achetés et distribués aux associations	Maire DAMINESEP	BC														3 500 000	Associations sportives organisées et structurées	
AFFAIRES SOCIALES																				

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
Assistance aux personnes socialement vulnérables	Recenser les personnes socialement vulnérables	Liste des personnes socialement vulnérables	Maire DDMINAS	BC													6 000 000	Sensibilisation des personnes vulnérables	
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FEMILLE																			
Achèvement de la construction du CPF (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille) de Bibémi	-Examen DAO -Lancement AO - Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage des travaux -Réception	Les s travaux de construction du CPF sont achevés et réceptionnés	Maire DDMINPROF	BIP													56 000 000	Effectivité du transfert de compétence	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	provisoire																		
	-Réception définitive																		
COMMERCE																			
	-Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	-																		
	Dépouillement et analyse des offres																		
Construction des hangars dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé	technique et financière	les hangars sont construits dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé	Maire DDMINCOMMERCE FEICOM	FEICOM													178 417 000	Fonds disponibles	
	-Publication des résultats																		
	-Préparation projet et souscription																		
	-Signature du marché																		
	-Notification marché																		
	-Démarrage des travaux																		
	-Réception																		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	provisoire																		
	-Réception définitive																		
INSTITUTION COMMUNALE																			
	- Examen DAO																		
	-Lancement AO																		
	-																		
	Dépouillement et analyse des offres																		
	technique et financière																		
Pose des pavés à l'hôtel de ville	-Publication des résultats	Les pavés sont posés à l'esplanade de la mairie	Maire	BC													9 012 187		
	-Préparation projet et souscription																		
	-Signature du marché																		
	-Notification marché																		
	-Démarrage des travaux																		
	-Réception																		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
Dépannage de la niveleuse communale	provisoire																		
	-Réception définitive																		
	-Recrutement d'un technicien	La niveleuse est opérationnelle	Maire	FEICOM														42 182 404	
	-Exécution des travaux																		
	-Examen DAO																		
Fourniture d'un véhicule léger pour le compte de la mairie	-Lancement AO																		
	-																		
	Dépouillement et analyse des offres																		
	technique et financière	La commune est dotée d'un véhicule	Maire	BC														35 000 000	
	-Publication des résultats																		
	-Préparation projet et souscription																		
	-Signature du marché																		
	-Notification marché																		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin		M
	-Démarrage des travaux																			
	-Réception provisoire																			
	-Réception définitive																			
TOTAL																			862 588 500	

1. Plan de financement du PCD

Tableau 39: Besoin de financement des projets du PIA

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune					
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation		

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune			
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation
Education de Base										
Construction et réhabilitation des salles de classe	Construction de 10 salles de classe dans les EP : 02 à Mbigou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Djaloumi et 04 à Douggué	66 000 000	MINEDUB	/			0%		X	
	Construction de 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	25 000 000	MINEDUB	/			0%		X	
	Réhabilitation de 01 salle de classe à l'EP Bibémi groupe II	4 692 500	MINEDUB	/			0%		X	
Construction des infrastructures sanitaires dans les établissements	Construction de 08 blocs Latrines dans les EP de Laddé- 01, Kouladjé 01et 02 à OURO KARY, Doumguel 02 et Dérentching 02	42 000 000	MINEDUB	COUNTERPART			0%		X	
Equipement des salles de classe mobiliers	Equipement de l'école maternelle de Mayo-Lopé en mobiliers : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets	2 000 000	MINEDUB	/	/		0%			
	Equiper les salles de classe des EP de l'Arrondissement en bureau de maître : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumri 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02 chaises et 02 armoires	750 000	MINEDUB	/	/		0%			
	Equipement des EP en tables-bancs : Mbigou 60, Adoumri 06, Djaloumi 60, Baksa 60	7 200 000	MINEDUB	/	/		0%			
Enseignements Secondaires/										
Construction des salles de classe	Construction de 04 salles de classes dont 02 au CES de Bikalé et 02 au lycée d'Adoumri	36 000 000	MINESEC	/	/		0%			
Equipement des	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	1 800 000	MINESEC	/	/		0%			

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune			
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation
établissements en tables-bancs et matériels didactiques	Equipement du CETIC de Bibémi en kits de petits matériels didactiques	3 000 000	MINESEC	/	/		0%			
Enseignement Supérieur										
Appui à l'excellence scolaire	Promotion, encouragement et motivation de l'excellence académique	6 000 000	Commune	/	/		100%	6 000 000		
	Organisation des stages de vacances rémunérés	1 800 000	Commune	/	/		100%	1 800 000		
Elevage										
Construction des infrastructures d'élevage	Construction d'un forage pastoral à Adoumri	24 000 000	/	PNDP	/		0%			
	Construction de 03 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-Iopé et Bibémi	24 000 000	Commune	/	/		100%	24 000 000		
	Construction d'un marché à bétail à Adoumri	8 000 000	/	PNDP	/		0%			
Eau et Energie										
Amélioration de l'accès à l'eau potable	Construction de 03 forages équipés de pompes à motricité humaine : Bibémi 01, Bibémi quartier 01, Lycée de Djaloumi 01	25 000 000	MINEE	/	/		0%			
	Construction d'un forage à l'EP de DOUGUE(Bibémi)	8 000 000	/	PNDP	/		0%			
	Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maïdimi : 01, Doumguel : 01, Gali II (), Déou, Wandjara, Mbollom –Ba Ouro : 01et Séboré : 01	50 000 000	Commune	PNDP	/					

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune			
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation
	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation des puits et des forages endommagés	2 000 000	Commune	/	/		100%	2 000 000		
Emploi et formation professionnelle										
Equipements	Equipement de la SAR/SM d'Adoumri de 60 tables-bancs	1 800 000	MINEFOP	/	/		0%			
Travaux Publics										
Amélioration des conditions de circulation des personnes et des biens	Entretien de la voirie de Bibémi	13 880 000	Commune	/	/		100%	13 880 000		
	Construction d'un radier sur la rivière TIHELI	12 621 909	MINTP	/	/		0%			
	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km	25 907 817	Commune	/	/		100%	25 907 817		
	Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé/Tihélé/Makemay	75 000 000	MINTP	/	/		0%			
Petites et moyennes entreprises, économie social et artisanat										
	Mise en place d'un bureau d'enregistrement des PME's	1 000 000	Commune	/	/		100%	1 000 000		
Santé Publique										
Amélioration l'accès aux soins de santé de qualité	Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	35 000 000	MINSANTE	/	/		0%			
	Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo	30 000 000	MINSANTE	/	/		0%			
	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical	8 000 000	MINSANTE	/	/		0%			

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune			
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation
	Distribution gratuite de 20 000 moustiquaires imprégnées aux populations	10 000 000	Commune	/	/		100%	10 000 000		
	Approvisionnement des formations sanitaires de la commune en médicaments pharmaceutiques	10 000 000	Commune	/	/		100%			
Administration territoriale										
	Etablissement des actes de naissance aux enfants de la commune	200 000	Commune	/	/		100%	10 000 000		
Jeunesse et Education Civique										
Promotion de l'insertion professionnelle des jeunes	Promotion et emploi des jeunes	1 250 000	Commune	/	/		100%	1 250 000		
Sport et Education Physique										
Amélioration des conditions de pratique de sport	Organisation des Championnats de vacances dans la commune	3 000 000	Commune	/	/		100%	3 000 000		
	Subvention et équipement en matériel de sport aux associations sportives	3 500 000	Commune	/	/		100%	3 500 000		
Affaires sociales										
Appui aux personnes vulnérables	Assistance aux personnes socialement vulnérables	6000 000	Commune	/	/		100%	6 000 000		
Promotion de la femme et de la famille										
Facilitation de l'accès des femmes aux formations professionnelles	Achèvement de la construction du CPF (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille) de Bibémi	56 000 000	MINPROF	/	/		0%			
Commerce										

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune			
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation
Amélioration des infrastructures marchandes	Construction des hangars dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé	178 417 000 /		FEICOM	/		0%			
Institution communale										
Amélioration du cadre de travail de l'Institution Communale	Pose des pavés à l'hôtel de ville	9 012 187	Commune	/	/		100%	9 012 167		
	Dépannage de la niveleuse communale	42 182 404	/	FEICOM	/		0%			
	Fourniture d'un véhicule léger pour le compte de la mairie	35 000 000	Commune	/	/		100%	35 000 000		

6.3.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

6.3.3.1. La vulnérabilité des personnes âgées, veuves et/ou handicapées et nécessiteuses

Le plan opérationnel en faveur des populations vulnérables doit être pris en compte dans le cadre de l'application des textes sectoriels régissant ce volet d'activité.

La vulnérabilité des personnes âgées et/ou portantes un handicap, auxquels nous adjoignons les enfants de la rue, s'il n'est pas obstinément visible dans la commune, reste néanmoins une réalité cachée qui nécessite une attention particulière. Pour ces catégories de personnes, l'Etat s'est pourtant doté d'un arsenal de lois et textes qui connaissent cependant une mise en œuvre très mitigée. Cette situation tient souvent de la modicité des moyens mis à la disposition des services ou des organismes en charge de la protection et promotion des personnes handicapées, indigentes et nécessiteuses.

En fait, la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées, le décret n°82/412 du 9 septembre 1982 fixant les modalités d'octroi des secours de l'Etat aux indigents et aux nécessiteux, le décret n° 2010/0243/PM du 26-02-2010, donnent des compétences aux communes pour la gestion de ce volet. Il suffirait à la commune de l'inscrire dans son plan de développement et de mettre en place un comité d'implémentation et de suivi des actions prises en leur faveur.

Il est plus judicieux de se référer à l'arrêté n°2010/011/AMINAS du 27-08-2010 du Ministre des Affaires sociales, portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux.

Pour tout résumer, pour être bénéficiaire d'une aide et secours de l'Etat, il faudrait, d'après l'arrêté, être de nationalité camerounaise sans discrimination aucune, et disposer d'un dossier complet. La sélection de ces bénéficiaires de prestations sociales est assurée par le Comité Communal d'attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux.

Photos 28 et 29 : Un vieillard grabataire dans sa case et une femme du 3^{ème} âge et polyhandicapé au travail dans son champ derrière sa case

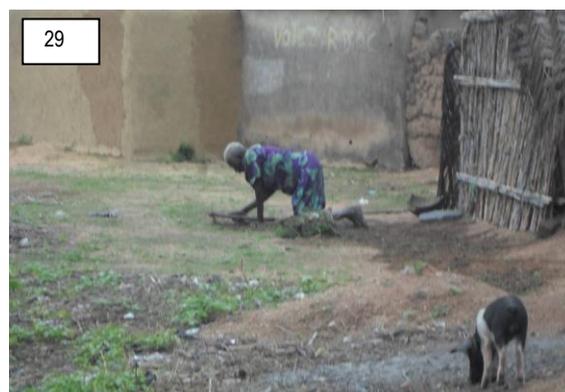
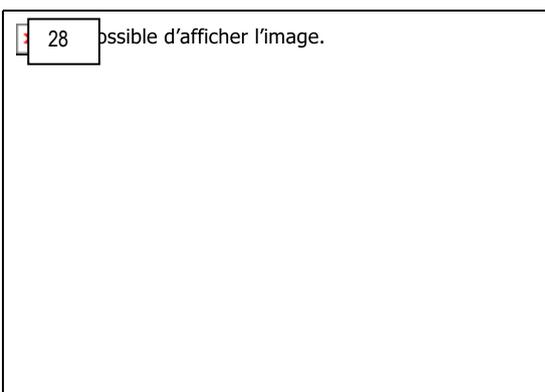


Tableau 40: Plan opérationnel des personnes vulnérables

Actions/activités	Tâches	Reps.	Ressources			Indicateurs	Coût	Observations
			H	M	F			
Assistance aux personnes âgées et aux veuves	Identification des personnes âgées et des veuves	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Liste des personnes âgées et des veuves identifiées	500 000	Fonds disponibles pour 2014 (6 000 000 FCFA) Respect de la norme sectorielle pour l'acquisition des matériels
	Identification et évaluation des besoins		X	X	X	Besoins connus	1 000 000	
	Acquisition des dons			X		Quantité de dons acquis et disponible	6.000.000	
	Organisation de la cérémonie des remises des dons		X		X	Comité mis en place	500 000	
Assistance aux déficients moteurs	Identification des personnes par types de handicaps	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Liste des handicapés établie	500.000	
	Identification et évaluation des besoins		X		X	Besoins connus	1.000.000	
	Acquisition des appareillages (béquilles, tricycles...)					Nbre d'appareils acquis	5.000.000	
	Organisation de la cérémonie des remises des appareils					Nbre de bénéficiaires	500 000	
Assistance aux déficients visuels	Identification et évaluation des besoins	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Nbre de handicapés visuels identifiés	500.000	
	Acquisition des appareillages (cane blanche, lunettes optiques ...)		X	X	X	Nbre d'appareillage acquis	2 000 000	
	Organisation de la cérémonie des remises des appareillages		X		X	Besoins connus	500 000	
Assistance aux déficients auditifs	Identification des malentendants	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Nbre de malentendants identifiés	300 000	
	Identification et évaluation des besoins		X		X	Besoins identifiés	200 000	
	Acquisition des matériels		X	X	X	Matériels acquis	1 000 000	
	Organisation de la cérémonie des remises des dons		X		X	Comité d'organisation constitué	200 000	
Assistance aux orphelins	Identification des orphelins	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Liste des orphelins recensés	200 000	
	Identification et évaluation des besoins		X	X	X	Besoins connus	300 000	
	Acquisition des dons			X		Quantité de dons acquis et disponible	2 000 000	
	Organisation de la cérémonie des remises des dons						300 000	
Total						18 000 000		

2. Plan de Passation des marchés du PIA

Les "marchés publics" sont des contrats conclus à titre onéreux entre un pouvoir adjudicateur et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services.

Deux documents de référence sont généralement utilisés pour la passation des marchés à savoir :

1. Le Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux financés par le PNDP ;
2. Le Code National des Marchés Publics.

Tableau 41: Plan de passation de marché pour les grands travaux

N°	Description	PPM travaux année 2011-2012		N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres		Exécution du marché		Observations	
		Organisme responsable	Code activité budgétaire							Source financement	Nombre de lots	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO	Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation		Date de non objection
1	Construction de 10 salles de classe dans les EP : 02 à Mbiggou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Djaloumi et 04 à Douggué	MINEDUB		Secteur	66 000 000	AONOUrgence P	MAIRIE		Fév. 2014	Fév. 2014	/	Fév. 2014	Mars 2014	Avril 2014	/	/	Avril 2014	Juillet 2014	
2	Construction de 02 salles de classe avec 02 latrines à l'EP Ouro-	MINEDUB		Budget communal	18 000 000	AONOUrgence P	MAIRIE		Fév. 2014	Fév. 2014	/	Fév. 2014	Mars 2014	Avril 2014	/	/	Avril 2014	Juillet 2014	
3	Construction de 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	MINEDUB		Transfert de	25 000 000	AONONormale P	MAIRIE		Fév.	Fév.	/	Mars	Avril	Avril	/	/	Mai	Août	

PPM travaux année 2011-2012			Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres			Exécution du marché			Observations						
N°	Description	Code activité budgétaire	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO		Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature	Date de livraison
			compétences	000					2014	2014	2014	2014	2014	2014			2014	2014	
			Secteur																
4	Réhabilitation des salles de classe à l'EP Bibémi groupe II	MINEDUB	Transfert de compétences Secteur	/ 46 925 000	AONONormale	P	MAIRIE	Mars 2014	Mars 2014	/	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	/	/	/	Mai 2014	Sept 2014	
5	Construction des blocs Latrines dans les EP de Laddé- 01, Kouladjé 01,	MINEDUB	Transfert de compétences Secteur	/ 7 000 000		/	P MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
6	Construction des blocs Latrines dans EP Doumguel : 02, EP Dérentching : 02	MINEDUB	COUNTERPART	/ 6 000 000		/	P	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
7	Construction de 02 salles de classes au CES de Bikalé	MINESEC	Transfert de compétences Secteur	/ 18 000 000		/	P	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

PPM travaux année 2011-2012				Liste et spécifications			Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres			Exécution du marché			Observations				
N°	Description	Code activité budgétaire	Nombre de lots	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO	Date ouvert. plis		Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature
9	Construction de 02 salles de classes au lycée d'Adoumri	MINESEC	Budget communal	/	18 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	Fév. 2014	Fév. 2014	/	Fév. 2014	Mars 2014	Avril 2014	/	/	Avril 2014	Juillet 2014
10	Construction des forages équipés de pompes à motricité humaine : Bibémi 01, Bibémi quartier 01 et Lycée de Djaloumi 01	MINEE	Transfert de compétences Secteur	/	33 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	Fév. 2014	Fév. 2014	/	Fév. 2014	Mars 2014	Avril 2014	/	/	Avril 2014	Mai 2014
11	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à l'EP Douggué	MINEE	PNDP	/	8 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	Fév. 2014	Fév. 2014	/	Mars 2014	Avril 2014	Avril 2014	/	/	Avril 2014	Avril 2014
12	Construction d'un forage pastoral équipé de pompe à motricité humaine à Adoumri	MINEE	PNDP	/	10 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
13	Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maïdimi : 01, Doumguel : 01, Gali II (), Déou, Wandjara, Mbollom –Ba Ouro : 01 et Séboré : 01	MINEE	PNDP	/	50 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

PPM travaux année 2011-2012			Liste et spécifications							Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres			Exécution du marché			Observations	
N°	Description	Code activité budgétaire	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO	Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature		Date de livraison
14	Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé/Tihélé/Makemay	Travaux publics	Transfert de compétences Secteur	/ 75 000 000	/	/	P MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
15	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km	Travaux publics	Budget communal	/ 13 880 000	AOIR	Urgence	P MAIRIE	Fév. 2014	Fév. 2014	/	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	/	/	Mai 2014	Jun 2014		
16	Construction d'un radier sur le mayo Tieli (Padarmé)	Travaux publics	Budget communal	/ 12 621 909	AONO	Urgence	P MAIRIE	Fév. 2014	Mars 2014	/	Mars 2014	Avril 2014	Avril 2014	/	/	Mai 2014	Août 2014		
17	Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	Santé publique	Transfert de compétences Secteur	/ 35 000 000	/	/	P MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
19	Réhabilitation du CSI de Lombo	Santé publique	Transfert de compétences Secteur	/ 15 000 000	AONO	Normale	P MAIRIE	Mars 2014	Mars 2014	/	Avril 2014	Mai 2014	Mai 2014	/	/	Jun 2014	Sept 2014		

PPM travaux année 2011-2012			Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres			Exécution du marché			Observations						
N°	Description	Code activité budgétaire	Nombre de lots	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°		Publication avis AO	Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature
20	Réhabilitation du CSI de Holma	Santé publique	Transfert de compétences Secteur	/	15 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
21	Achèvement de la construction du CPF (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille) de Bibémi	MINPROFF	Transfert de compétences Secteur	/	56 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
22	Construction de 03 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-Iopé, Bibémi	MINEPIA	Budget communal	/	24 000 000	AONO Normale	P	MAIRIE	Mars 2014	Mars 2014	/	Avril 2014	Mai 2014	Mai 2014	/	/	/	Juin 2014	Sept 2014
23	Pose des pavés à l'hôtel de ville de Bibémi	Commune	Budget communal	/	9 012 187	AONO Normale	P	MAIRIE	Mars 2014	Mars 2014	/	Avril 2014	Mai 2014	Mai 2014	/	/	/	Juin 2014	Sept 2014

PPM travaux année 2011-2012										Liste et spécifications	Dossier d'appel d'offres	Evaluation des offres	Exécution du marché			Observations						
N°	Description	Code activité budgétaire	Organisme responsable	Nombre de lots	Source financement	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO		Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature	Date de livraison
24	Construction des hangars dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé	Commerce	FEICOM	/	/	/	178 417 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL							683 856 096															

Tableau 42: Plan de passation de marché des fournitures diverses

PPM fournitures de biens et de services année 2011										Liste et spécifications	Dossier d'appel d'offres	Evaluation des offres	Exécution de la marche								
N°	Description	Code	Organisme	Nombre	Source	Montant	Méthode	NT	Prévu/	Service											

	activité budgétaire	Responsable	de lots	financement	estimatif (FCFA)	de Passation	Revue par le partenaire	Réalisé	responsable										
1	Equipement de l'école maternelle de Mayo-Lopé en mobiliers : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets	/	MINEDUB	01	BIP	/	2 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/
2	Equiper les salles de classe des EP de l'Arrondissement en bureau de maitre : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumri 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02 chaises et 02 armoires	/	MINEDUB	03	BIP	/	750 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/
3	Equipement des EP en tables-bancs : Mbigou 60,	/	MINEDUB	03	BIP	/	7 200 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/

PPM fournitures de biens et de services année 2011										Liste et spécifications	Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres		Exécution de la marche						
N°	Description	Code activité budgétaire	Organisme Responsable	Nombre de lots	Source financement	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de Passation	NT Revue par le partenaire	Prévu / Réalisé	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi à l'IDA	Date de l'Objection	Date de l'avis de l'AO	Date d'ouverture des plis	Date Rapport d'Evaluation	Date de l'Objection	Date de Signature du Contrat	Date de Signature	Date de Livraison
	Adoumi 06, Djaloumi 60																				
4	Fabrication de 800 tables-bancs	/	MINEDUB	/	Budget communal	/	36 000 000	Urgence	/	P	MAIRIE	Mars 2014	Mars 2014	/	Mars 2014	Avril 2014	Avril 2014	/	/	Mai 2014	Juin 2014
5	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs :	/	MINESEC	01	BIP	/	1 800 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
6	Equipement du CETIC de Bibémi en kits de petits matériels didactiques	/	MINESEC	01	BIP	/	3 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
7	Equipement de la SAR/SM d'Adoumi de 60 tables-bancs	/	MINEFOP	01	BIP	/	1 800 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
8	Mise en place d'un bureau d'enregistrement des Pâmes et des artisans à	/	MINPMEESA	01	BIP	/	1 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

PPM fournitures de biens et de services année 2011											Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres		Evaluation des offres			Exécution de la marche		
N°	Description	Code activité budgétaire	Organisme Responsable	Nombre de lots	Source financement	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de Passation	NT Revue par le partenaire	Prévu/ Réalisé	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi à IDA	Date de l'Objection	Date de l'Publication AVIS AO	Date d'ouverture des plis	Date Rapport d'Evaluation	Date de l'Objection motivant le montant du Contrat	Date de Signature	Date de Livraison
Bibémi																				
9	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical	/	SANTE	01	BIP	/	8 000 000	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/
10	Dépannage de la niveleuse communale	/	COMMUNE	01	BIP	/	42 182 404	/	/	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/
11	Acquisition d'un véhicule léger pour le compte de la mairie de Bibémi	/	COMMUNE	01	BIP	/	35 000 000	Urgence	/	P	MAIRIE	Mars 2014	Mars 2014	/	Mars 2014	Avril 2014	Avril 2014	/	/	Mai 2014 Juin 2014
Total							138 732 404													

1. Budget annuel opérationnel du PIA

Tableau 43: Budget annuel du PIA

N°	Type de projet	Montant	Observation
----	----------------	---------	-------------

1	Projet des constructions et aménagements divers	683 856 096
2	Projets de fournitures diverses	138 732 404
Total		822 588 500

Arrêter le budget du présent plan d'investissement annuel à un montant de **Huit cent vingt et deux millions cinq cents quatre-vingt et huit milles cinq cent francs CFA (822 588 500Fca)**

CHAPITRE VII: MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

7- MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le mécanisme de suivi-évaluation est basé sur trois notions principales qui sont : le suivi, l'évaluation et les indicateurs. Il s'agit de suivre et évaluer les différentes activités mises en œuvre dans le cadre du PCD sur la base d'indicateurs fiables et objectivement vérifiables. Ainsi il est important de donner un contenu à ces différentes notions.

3. Le suivi

Le suivi a pour objectif de faire des observations continues afin de s'assurer de l'exécution des activités du PCD, conformément à la programmation. Il permettra aux responsables d'apporter une amélioration dans l'exécution des activités en prenant les mesures nécessaires pour surmonter les contraintes rencontrées et résoudre les problèmes qui se posent.

4. L'évaluation

L'évaluation quant à elle est une opération qui vise à déterminer la pertinence et l'efficacité, les effets et impacts des activités programmées par rapport aux objectifs fixés. Elle se fait à une période donnée et permet d'améliorer la gestion des actions en cours et futures au vu des indicateurs du cadre logique.

5. Les indicateurs

Les indicateurs permettent de mesurer les effets et impacts à travers les changements intervenus par rapport à la situation initiale.

La mise en œuvre du mécanisme de suivi évaluation du PCD repose sur :

1. La mise en place de la structure responsable (le Comité communal de suivi-évaluation du Plan Communal de Développement) et la définition de son champ de compétences ;
2. La définition des indicateurs de suivi évaluation ;
3. L'inventaire des acteurs de la mise en œuvre du suivi évaluation du PCD ;
4. Le dispositif, la fréquence et les outils de reporting.

1. Composition et attributions du Comité de suivi-évaluation du PCD

7.1.1. Composition du Comité de suivi-évaluation

Le comité de suivi qui a été mis en place à la suite des élections démocratiques est composé de six(06) membres. Ce comité est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 44: Composition du comité de suivi-évaluation

N°	Poste	Position au niveau communal	Rôle
1	Président	Maire	Préside les réunions du comité de suivi
2	Vice-président	Conseiller municipal	Remplace le Maire en cas d'empêchement
3	Secrétaire	Secrétaire Général de Mairie	Assure le secrétariat du comité
4	Membre	Cadre Communal de développement	Tient les minutes des réunions
5	Membre	Représentants des associations des Communautés à la base	Assurent le relai des informations dans les communautés
6	Membre	Conseiller municipal	
7	Membre	Conseiller municipal	
8	Membre	Représentant de la société civile	

NB : Un acte pris par le Maire désignera nommément les membres de ce comité

1. Missions/Attributions du Comité de suivi-évaluation

Le Comité de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des objectifs du Plan Communal de Développement (PCD) et de suivre les activités du Plan d'Investissement Annuel (PIA). C'est un organe consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de l'exécution du PCD.

Ce Comité a pour attributions de :

2. S'assurer de la mise en œuvre de la programmation des activités communales ;
3. S'approprier le PCD, suivre sa mise en œuvre et veiller à son actualisation ;
4. Suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets et apprécier les travaux réalisés ;
5. Veiller à ce que la programmation annuelle des activités soit en harmonie avec les priorités inscrites dans le CDMT ;
6. Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des projets ;
7. Stimuler la participation de la population aux projets mis en œuvre à travers les séances de sensibilisation ;
8. Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocage ;
9. Appuyer la mise en place des comités de gestion des ouvrages et veiller à leur bon fonctionnement ;
10. Faire le lobbying du PCD auprès des partenaires au développement, tant au niveau local, que national et international ;
11. Attirer l'attention de l'exécutif municipal sur les difficultés de mise en œuvre du PCD ;
12. Faciliter les études et le contrôle de l'exécution des projets ;
13. Contribuer à la réalisation du PCD par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
14. Suivre les activités des Comités de concertation villageois et les autres parties prenantes ;
15. Rendre compte au conseil municipal de la mise en œuvre du PCD ;
16. Suivre au jour le jour l'exécution des travaux inscrits dans le PIA en veillant à la prise en compte des aspects sociaux environnementaux dans les dits projets.

2. Indicateurs de Suivi-évaluation

Les indicateurs de suivi-évaluation à définir sont essentiellement attachés aux activités du Plan d'Investissement Annuel.

Tableau 45: Indicateurs de suivi-évaluation

Activités prévues	Tâches	Résultats quantitatifs attendus (IOV)
Intitulé du projet	1. Examen DAO ; 2. Lancement AMI ; 3. Dépouillement et analyse des offres techniques et financières ; 4. Publication des résultats ; 5. Préparation projet et souscription ; 6. Signature du marché ; 7. Notification marché ; 8. Démarrage des travaux ; 9. Réception provisoire ; 10. Réception définitive ; 11. Maintenance et pérennisation.	Nombre à réaliser (salles de classes, table-bancs, forages, Km de route, CSI, etc.)

7.2.1. Suivi de la mise en œuvre du PIA

La matrice du suivi de la mise en œuvre des activités du PIA de la Commune de...est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 46: Suivi de la mise en œuvre du PIA

ACTIVITES	TÂCHES	DATE PREVUE	DATE DE REALISATION	ECART/ JUSTIFICATION	OBSERVATIONS/ ACTIONS A ENTREPRENDRE

1. Evaluation de la mise en œuvre du PIA

Elle se fait à une période donnée et vise à apprécier la pertinence et l'efficacité, les effets et impacts des activités programmées par rapport aux objectifs fixés. Elle permet aussi de guider la réflexion de l'exécutif communal en vue de réorienter les activités pour l'amélioration de la mise en œuvre du PCD.

La fiche d'évaluation suivante peut être utilisée

Tableau 47: Fiche d'évaluation du PIA

SECTEUR	Activité	Résultats quantitatifs attendus (IOV)	Niveau d'avancement physique	OBSERVATIONS / RECOMMANDATIONS
			12. Nombre effectivement réalisé (salles de classes, table-bancs, forages, Km de route, CSI, etc.) ; 13. Taux d'exécution physique des	

SECTEUR	Activité	Résultats quantitatifs attendus (IOV)	Niveau d'avancement physique	OBSERVATIONS / RECOMMANDATIONS
			travaux ; 14. Etape (Réalisation EF, DAO ou DC monté, AMI lancé, Marchés passés ou en passation, Exécution, etc.)	

1. Dispositif, Outils et Fréquence du Reporting.

L'Exécutif Municipal voudra vérifier fréquemment l'état d'avancement des microprojets par rapport aux financements octroyés et aux activités prévues ; A cet effet, un dispositif de suivi et de rapportage doit être mis en place et produira des rapports réguliers à des fréquences raisonnablement arrêtées (mensuel, trimestriel, semestriel, annuel)

On peut distinguer :

2. Un rapport d'activités retraçant l'exécution du programme annuel ;
3. Un rapport financier retraçant de façon exhaustive, l'utilisation des fonds et moyens alloués pour l'exécution du plan ;
4. Des relevés mensuels d'avancement des activités ;
5. Des rapports trimestriels ;
6. Un rapport d'évaluation semestriel interne et externe des projets à mi-parcours et à la fin du projet ;
7. Un rapport d'achèvement à la fin de l'exécution du projet, présentant notamment, le bilan de réalisation, le bilan financier, les difficultés rencontrées, les leçons apprises, les recommandations pour améliorer ce mode de gestion, et toute autre information utile.

Le canevas de ce rapport s'établira en répondant aux questions contenues dans le tableau ci-dessous :

Eléments du rapport	Qui a fait le suivi ?	Date du suivi ?	A quoi voulait ton aboutir en faisant ce suivi (objectif) ?	Quel a été le niveau de réalisation de ce qu'on a suivi ?	Y-a-t-il eu des écarts entre les prévisions et les réalisations ?	Quelles sont les raisons des écarts constatés ?	Commentaire et suggestion
Activité suivie n° 1							
Activité suivie n° 2							
Activité suivie n° 3							

NB : il faudrait prendre en compte les éléments suivants pour le contenu des rapports : calendrier des activités, plan budgétaire et calendrier des ressources clairement exprimées lors des études de faisabilité.

Les outils utilisés sont : PCD/PIA

1. Rapports périodiques des Cadres communaux ;

2. Fiches de collecte des données ;
3. Fiche de suivi du processus de planification ;
4. Rapports des visites de terrain ;
5. Compte rendus des réunions ;
6. Cahiers de charge des prestataires et consultants ;
7. Rapports divers (prestataires et consultants)

1. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Le nouveau PIA devra se faire après évaluation du précédent, afin de prendre en compte les écarts éventuels et/ou de capitaliser les acquis dans les prochaines orientations.

De manière générale, l'on pourrait suivre les étapes suivantes :

1. L'évaluation du PIA en fin d'exécution dès la fin du 1^{er} semestre par l'équipe communale en collaboration avec les sectoriels représentés dans la Commune ;
2. Le remplissage de la grille des ressources mobilisables (sûres) pour la nouvelle année ;
3. L'examen des situations d'urgences qui obligent une action impérative ;
4. La reconduction dans le nouveau PIA des projets non réalisés issus du précédent ;
5. Le choix des projets à financement autonome certain ;
6. Le choix des projets dont la participation des populations locales est assurée ;
7. Le choix des projets dont l'exécution s'étend tout le long du plan (03 ans) ;
8. Elaborer un nouveau Plan de Passation des Marchés (PPM) pour la nouvelle année.

Le PCD quant à lui sera révisé tous les trois ans selon les prescriptions du CDMT. Il s'agira non seulement d'actualiser les données de la Commune, mais également d'actualiser le CDMT qui, après évaluation comme dans le cas du PIA, devra prendre en compte les écarts éventuels et/ou capitaliser les acquis dans les prochaines orientations.

CHAPITRE VIII: PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

Le Plan Communal de Développement est un document de référence qui est supposé avoir pris en compte tous les aspects de la vie des populations à la base. Pour le développement de la commune de Bibémi, dans le sens très large du terme, le PCD doit faire l'objet d'une publicité tous azimuts pour susciter d'éventuelles intérêts de la part des partenaires et des élites. Des correspondances et réunions de sensibilisation, en passant par des émissions radiodiffusées, la commune doit se faire agressive en matière de diffusion de son Plan de développement. Un plan de communication doit pour ce faire être élaboré afin que le PCD, établi de manière participative, soit un outil de distillation d'informations au sujet des opportunités, des forces, des handicaps et des besoins des populations à la base ; Ceci, à l'adresse des populations elles-mêmes, des autorités

administratives, municipales et privées, d'élites extérieures, de la société civile, des partenaires au développement aussi bien techniques et financiers.

8.1. Planification des activités de communication au niveau communal

Le Plan Communal de Développement est un document de référence qui prend en compte tous les aspects de la vie des populations à la base. Pour le développement de la commune de Bibémi, dans le sens très large du terme, le PCD doit faire l'objet d'une publicité tous azimuts afin de susciter d'éventuelles intérêts de la part des partenaires et des élites. Des correspondances et réunions de sensibilisation, en passant par des émissions radiodiffusées, la commune doit être agressive en matière de diffusion de son Plan de développement. Un plan de communication doit pour ce faire être élaboré afin que le PCD, établi de manière participative, soit un outil de vulgarisation d'informations sur les opportunités, les forces, les handicaps et les besoins des populations à la base ; Ceci, à l'adresse des populations elles-mêmes, des autorités administratives, municipales et privées, des élites extérieures, de la société civile, des partenaires au développement aussi bien techniques et financiers.

Tableau 48: Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution

Objectif	Activité	Émetteur	Récepteur	Supports/outils	Coût (FCFA)	Période	Indicateurs
Assurer une bonne circulation de l'information en interne	Créer des adresses e-mail pour la commune et pour tout le personnel	chargé de la communication	-L'exécutif, -Le staff administratif -Conseillers municipaux	internet	100 000	Juin-Août	Adresses e-mail créées
	Créer un répertoire d'adresses téléphoniques	Chargé de la communication	-L'exécutif, -Le staff administratif -Conseillers municipaux	Répertoire d'adresses	100 000	Juin-Août	Adresses créées
	Créer un registre de circulation interne des documents	Chargé de la communication	-Maire et ses adjoints -Les responsables administratifs	Registre de transmission interne de documents	50 000	Juin-Août	Documents transmis en interne
	Créer et entretenir une boîte postale	Chargé de la communication	Maire et ses adjoints	Demande d'ouverture adressée au Imposte	100 000	Juin-Août	Clé boîte postale et fiche d'ouverture

9. La communication institutionnelle

Tableau 49: La communication avec les autorités et les sectoriels

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateurs
Informier régulièrement les autorités nationales, régionales et locales des activités de la commune	Produire et diffuser un rapport trimestriel d'activités	-Chargé de la communication -Agent de développement	-Membres du gouvernement -Gouverneur -Préfet et Sous-préfet -Sectoriels	-Internet (mail) -Téléphone -Courriers -Rapport trimestriel	400 000	juin-septembre-décembre	-Cahier de transmission -Accusés de réceptions

Tableau 50: La communication avec les bénéficiaires

Objectif	activités	émetteur	récepteur	Support/outil		période	indicateur
Sensibiliser les	Organiser des causeries	-L'exécutif communal	Communautés	-Plan communal de	1 460 000	Juin-Août et	Enquêtes participatives

Objectif	activités	émetteur	récepteur	Support/outil		période	indicateur
populations sur l'importance des activités de développement et le bien-être social	éducatives avec les populations	-Conseillers municipaux -Le CCT -Le chargé de communication		développement -Les médias (radio, TV et journaux) -Les affiches		Octobre	
Expliquer le PCD aux populations	Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation sur le PCD au niveau des communautés	-L'exécutif communal -Conseillers municipaux -Le CCT -Le chargé de communication -Délégué Départemental MINEPAT	-Communes -Communautés	-Plan communal de développement -Les médias (radio, TV et journaux) -Les affiches	2 000 000	Juin-Août et Octobre	Listes de présence
Promouvoir la gouvernance locale	Communiquer sur le budget et le compte administratif de la commune	Maire Chargé de la communication	Communautés	-Médias locaux -Site internet communal -Le journal communal -Babillard de la commune	2 000 000	Juin à Décembre	-Emissions radio -Liste de présence aux rencontres -Affichages -Informations sur le site

Tableau 51: Communication avec la société civile et le secteur privé

Objectif	Activité	Émetteur	Récepteur	Supports/outils		Période	Indicateurs
Impliquer la société civile et le secteur privé dans la conduite des actions de développement et présentation du PCD	-Organiser des rencontres d'information et de sensibilisation avec la société civile et le secteur privé -Voyages et visites -Diners d'affaires	-Le maire -Chargé de la communication	Société civile/secteur privé	-Correspondances -Mail (site web commune) -Téléphone -Médias	12 000 000	Juin, Juillet et Août	Organisations de la société civile/secteur privé et liste de présence aux rencontres
Constituer une banque de données sur la société civile et le secteur privé	Mettre en place un répertoire	-Maire -Chargé de la communication	Société civile, secteur privé	Fichier des données collectées	100 000	Juin, Juillet et Août	Répertoire disponible
Informier régulièrement la société civile et le secteur privé sur les activités de la commune	Concevoir et diffuser un rapport d'activités trimestriel	-Maire -Chargé de la communication	Société civile, secteur privé	-Rapport d'activités trimestriel, semestriel et annuel -Site web de la commune -Mailing	500 000	Juin-Septembre- Décembre	Liste de diffusion du rapport

Objectif	Activité	Émetteur	Récepteur	Supports/outils		Période	Indicateurs

Tableau 52: La communication avec les partenaires techniques et financiers

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateur
Identifier les partenaires	Constituer un répertoire des partenaires	-Maire -Chargé de la communication	Commune	Plan communal de développement	150 000	Juin, Juillet et Août	Répertoire disponible
Sensibiliser et impliquer les partenaires dans le processus de développement de la commune	Organiser des séances de travail et créer des cadres de concertation entre la commune et les partenaires	-Maire -Chargé de la communication	les partenaires techniques et financiers	-Séances de travail -Mailing -Site web de la commune	1 000 000	Juin, Juillet et Août	Compte rendu disponible
Informers régulièrement les partenaires sur l'exécution du plan de développement et des autres activités de la commune	Produire et diffuser les rapports d'activités	-Maire -Conseillers municipaux -Chargé de la communication	-Projets et programmes -Bailleurs de fonds -ONG	-Rapport d'activités -Site web de la commune	1 000 000	Juin-Septembre- Décembre	Rapports diffusés

Tableau 53: Communication avec les élites extérieures et la diaspora

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateur
Identifier les élites extérieures et acteurs de la diaspora	Constituer un répertoire des élites extérieures et la diaspora	-Maire -Chargé de la communication	Commune	Fichier des élites extérieures et acteurs de la diaspora	500 000	Juin-Octobre	Répertoire disponible
Sensibiliser et impliquer les élites extérieures et les élites de la diaspora dans le processus de	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des élites	-Maire -Chargé de la	Commune	-Site web de la commune -Mailing	500 000	Juin-Octobre	Compte rendu disponible

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateur
développement de la commune	extérieures et les acteurs de la diaspora	communication		-Courriers			
Informers régulièrement les élites extérieures et les acteurs de la diaspora sur l'exécution du plan de développement et des autres activités de la commune	Produire et diffuser les rapports d'activités	-Maire -Conseillers municipaux -Chargé de la communication	-Elites extérieures -Diaspora	Rapports d'activités transmis par email ou diffusé sur le site internet de la commune	500 000	Juin-Septembre- Décembre	Rapports diffusés

Tableau 54: La communication de masse

objectif	Activité	émetteur	récepteur	Support/outil		période	indicateur
Informers le grand public sur les activités de la commune, l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal de développement	Organiser des émissions sur les radios communautaires ou régionales	-Maire -Chargé de la communication	Grand public	Médias de masse	600 000	Juin-Décembre	Nombre d'émissions produites et diffusées
	Concevoir, mettre en ligne et actualiser régulièrement le site web de la commune	-Maire -Chargé de la communication	Public national et international	Site web de la commune	3 200 000	Juin-Décembre	Site en ligne
	Organiser des points de presse	-Maire -Chargé de la communication	journalistes	dossiers de presse	400 000	Juin-Septembre- Décembre	Nombre de points de presse
	Réaliser des reportages et des documentaires sur les activités de la commune	-Maire -Chargé de la communication	Grand public	Médias de masse	2 000 000	Juin-Septembre- Décembre	Nombre de reportages et documentaires
	Créer et diffuser un journal communal	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Grand public	Journal communal	400 000	Juin-Septembre- Décembre	Nombre d'éditions

Tableau 55: Action de plaidoyer

objectif	Activité	émetteur	récepteur	Support/ outil	Coût	période	indicateur
Rechercher des financements alternatifs pour la mise en œuvre du	Organiser des rencontres auprès du MINEPAT	-Maire -Chargé de la communication -CCT	MINEPAT	PCD et état de mise en œuvre	400 000	Juin-Décembre	PV des rencontres

objectif	Activité	émetteur	récepteur	Support/ outil	Coût	période	indicateur
plan de développement	Organiser des rencontres auprès des bailleurs et des projets ainsi que les programmes	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Partenaires au développement	PCD et état de mise en œuvre	400 000	Juin-Décembre	PV des rencontres
	Plaidoyer pour la rétrocession du centre multi média polyvalent de Bibémi à la commune	-Maire -Chargé de la communication -CCT	MINPOSTEL	Centre multimédia	400 000	Juin-Décembre	PV de rencontre
	Organiser des rencontres auprès du secteur privé	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Chefs d'entreprise	PCD et état de mise en œuvre	400 000	Juin-Décembre	PV des rencontres
	Organiser des rencontres avec la diaspora	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Diaspora	PCD et état de mise en œuvre	400 000	Juin-Décembre	PV des rencontres

1. Suivi des actions du PCD

Dans le cadre du suivi des différentes activités du PIA, un tableau de bord a été élaboré en vue d'une meilleure lisibilité dans le suivi des activités du PIA.

Tableau 56: Suivi des actions du PCD

Secteur	Action du PIA	Acteurs	% de réalisation	Sommes engagées	Sommes restantes	Commentaire
Elevage, pêche et industrie animale	Construction d'un forage pastoral à Adoumri	Commune MINEPIA PNDP				
	Construction de 03 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-lbbi, Mayo-lopé, Bibémi	Commune MINEPIA,				
	Construction d'un marché à bétail à Adoumri	Commune MINEPIA PNDP				
Education de base	Construction de 12 salles de classe dans les EP : 02 à Mbigou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Djaloumi, Ouro- : 02 et 04 à Dougué	Commune MINEDUB				
	Construction de 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé	Commune MINEDUB				
	Réhabilitation de 01 salle de classe à l'EP Bibémi groupe II	Commune MINEDUB				
	Construction de 08 blocs Latrines dans les EP de Laddé- 01, Kouladjé 01 et 02 à Ouro kart, Doumguel 02 et Dérentching 02	Commune MINEDUB				
	Equipement des salles de classe des EP de l'Arrondissement en bureau de maître : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumri 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02 chaises et 02 armoires	Commune MINEDUB				
	Equipement de l'école maternelle de Mayo-Lopé en mobiliers : 40 tables, 120 chaises et 06 tableaux sur chevalets	Commune MINEDUB				

Secteur	Action du PIA	Acteurs	% de réalisation	Sommes engagées	Sommes restantes	Commentaire
	Equipement des EP en tables-bancs : Mbiggou 60, Adoumri 06, Djaloumi 60, Baksa 60	Commune MINEDUB				
Enseignements secondaires	Construction de 04 salles de classes dont 02 au CES de Bikalé et 02 au lycée d'Adoumri	Commune MINESEC				
	Equipement du CES de Bikalé de 60 tables-bancs	Commune MINESEC				
	Equipement du lycée technique de Bibémi en kits de petits matériels didactiques	Commune MINESEC				
Enseignement supérieur	Promotion, encouragement et motivation de l'excellence académique	Commune MINESUP				
	Organisation des stages de vacances rémunérés	Commune MINESUP				
Eau	Construction de 03 forages équipés de pompes à motricité humaine : Bibémi 01, Bibémi quartier 01, Lycée de Djaloumi 01	Commune MINEE				
	Construction d'un forage à l'EP de DOUGUE(Bibémi)	Commune MINEE PNDP				
	Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maïdimi : 01, Doumguel : 01, Gali II (), Déou, Wandjara, Mbolom –Ba Ouro : 01	Commune MINEE				
	Construction de 10 puits à ciel ouvert (Djennéo : 01, Yaberya : 01, Balda : 01, Maïdimi : 01, Doumguel : 01, Gali II (), Déou, Wandjara, Mbolom –Ba Ouro : 01	Commune MINEE				
	Etude faisabilité en vue de la réhabilitation des puits et des forages endommagés	Commune MINEE				
Emploi et formation professionnelle	Equipement de la SAR/SM d'Adoumri de 60 tables-bancs	Commune MINEFOP				

Secteur	Action du PIA	Acteurs	% de réalisation	Sommes engagées	Sommes restantes	Commentaire
Travaux publics	Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé/Tihélé/Makemay	Commune MINTP				
	Entretien de la voirie de Bibémi	Commune MINTP				
	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km	Commune MINTP				
	Construction d'un radier sur la rivière TIHELI	Commune MINTP				
Petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat	Mise en place d'un bureau d'enregistrement des Pâmes et des artisans à Bibémi	Commune MINPMEESA				
Santé publique	Parachèvement du pavillon mère et enfant de l'Hôpital de District de Bibémi	Commune MINSANTE				
	Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo	Commune MINSANTE				
	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical	Commune MINSANTE				
	Distribution gratuite de 20 000 moustiquaires imprégnées aux populations	Commune MINSANTE				
	Approvisionnement des formations sanitaires de la commune en médicaments pharmaceutiques	Commune MINSANTE				
Administration territoriale	Etablissement des actes de naissance aux enfants de la commune	Commune PLAN MINATD				
Jeunesse	Promotion et emploi des jeunes	Commune MINJEC				
Sport et éducation physique	Organisation des Championnats de vacances dans la commune	Commune MINSEP				
	Subvention et équipement en matériel de sport aux	Commune				

Secteur	Action du PIA	Acteurs	% de réalisation	Sommes engagées	Sommes restantes	Commentaire
	associations sportives	MINSEP				
Affaires sociales	Assistance aux personnes socialement vulnérables	Commune MINAS				
Promotion de la femme et de la famille	Achèvement de la construction du CPF (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille) de Bibémi	Commune MINPROFF				
Commerce	Construction des hangars dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé	Commune MINCOMMERCE				
Institution communale	Pose des pavés à l'hôtel de ville	Commune				
	Dépannage de la niveleuse communale	Commune FEICOM				
	Fourniture d'un véhicule léger pour le compte de la mairie	Commune				

Chapitre IX
CONCLUSION

CONCLUSION

Au moment où le processus de transfert de compétences aux communes se concrétise de plus en plus au quotidien, traduisant progressivement dans les faits la volonté politique de décentralisation clairement affirmée, le Plan Communal de Développement (PCD) demeure le document de référence et le cadre idéal pour prendre les décisions de gestion du développement local de façon transparente, c'est donc un outil de bonne gouvernance.

En ces temps d'apprentissage en matière de développement participatif et de décentralisation, les multiples ateliers de formation organisés et les différents documents de planification mis à disposition par le PNDP ont été de véritables catalyseurs qui ont conduit à la réalisation de ce document.

Avec la collaboration des services techniques sectoriels de l'Etat, des missions d'étude et d'autres partenaires et acteurs au développement intervenant dans la commune, des élites..., le PCD de Bibémi a été élaboré dans le respect des normes de qualité consacrés. L'OAL, aidé par les différents partenaires et la commune, a ainsi, entre autres, veillé à :

1. la représentativité des acteurs étatiques lors des différentes étapes du processus pour tenir compte des objectifs stratégiques étatiques ;
2. la participation effective des différents groupes socio-économiques et professionnels de l'espace communal ;
3. la prise en compte des intérêts des différents groupes sensibles ou genre (femmes, minorités...);
4. la prise en compte des autres aspects transversaux tels le genre, l'environnement, le VIH/SIDA ;
5. la prise en compte de la situation de gestion des ressources naturelles ;
6. la prise en compte des aspects liés à la petite enfance ;
7. le niveau d'appropriation du processus d'élaboration et de suivi par les bénéficiaires ;
8. la clarté et la pertinence des informations contenues dans le Plan (notamment la cohérence avec les politiques sectorielles et les orientations nationales) ;
9. le réalisme du Plan et des actions à entreprendre au vu des ressources levées et les potentialités locales).

Il est bien entendu que tout ce qui précède n'enlève rien au rôle moteur du Maire et de son Conseil. Il revient donc à la commune de conduire de façon stratégique, rationnelle et méthodique les projets prioritaires inscrits dans le Plan d'investissement et durant toute la validité du PCD. Ils ont la responsabilité finale de susciter et d'impulser la dynamique de planification communale. Ils devront mobiliser autour d'eux tous les acteurs et partenaires disponibles en veillant particulièrement au suivi, à la popularisation et à l'actualisation du document élaboré de manière participative et consensuelle ; ceci tout au long de la période de la validité du plan.

Nous avons espoir que les parties prenantes en général, et les composantes socio-économiques et professionnelles, les populations bénéficiaires en particulier, ont appris comment se donner progressivement une vision commune des améliorations souhaitées aussi bien par les individus, les groupes ou les communautés ; qu'ils ont aussi capitalisé. Comment rendre complémentaires et synergiques les efforts et les dynamiques particuliers, comment créer les conditions favorisantes pour les développements particuliers et collectifs sur la base des potentiels mieux exploités et des contraintes mieux maîtrisées.

Quant à l'équipe technique de l'OAL mandataire « Clean Technology Promotion (CTP)» nous pensons qu'elle aura rempli son rôle de conseiller et de facilitateur du processus de planification. Il revient à la commune d'en assurer la maîtrise d'ouvrage et le suivi-évaluation. Il s'agira pour elle de prendre à temps les mesures idoines pour corriger ou ajuster les actions, les stratégies, et les projets planifiés ; elle veillera à l'adéquation entre les PCD et le budget communal.

Il n'en fallait pas autrement car, comme dit un adage populaire, « Ce qu'on fait en votre faveur sans vous, est contre vous ». C'est dans cette vision que doit être pris le PCD de Bibémi car ayant été élaboré par la commune avec l'accompagnement de l'OAL et du PNDP.

En définitive, il est important de retenir qu'un bon PCD et, par la suite, sa bonne mise en œuvre, sont certes importants, mais les acquis et les leçons apprises du processus par les populations le sont tout aussi bien. C'est La seule garantie pour que l'ouvrage ne soit pas un PDC de l'OAL ou du PNDP qui détiendraient le cordon de la bourse du financement de tous les projets.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

1. **MINUH-DU** : Maîtrise d'ouvrage urbaine et gestion des équipements urbains-Guide des Maires, R.C-éd.oct.1997. 28 p.
2. **MINUH-DU** : Guide pour les services techniques des municipalités, R.C -éd.oct.1997. 24 p.
3. **OMD-progrès-OMD** : Rapport de progrès des OMD au niveau provincial-République du Cameroun-Décembre 2003-21 p.
4. **PNDP janv.2009** : Cadre de gestion environnementale et sociale du Programme National de Développement Participatif-Janvier 2009-102 p.
5. **MINEPAT** : Guide méthodologique de planification régionale et locale-2^{ème} éd.-Avril 2010-98 p.
6. **MINEPAT/PNDP** : Compendium de bonnes pratiques de gestion durable des terres. Ed. Août 2011. 45 p.
7. **BM-PNDP** : Manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PDC. 96 p.
8. **PRC, ARMP** : Le guide de la programmation de passation des marchés publics. Août 2007. 37 p.
9. **Moussa Djiré** : Les conventions locales, un outil de gestion durable des ressources naturelles – communication au forum Praïa+9, Bamako, 17-21 nov. 2003. 35 p.
10. **Journal des projets**. MINEPAT , 2014

11. **FIDA** : Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux- Division Afrique de l'Ouest et du Centre -2009- 36 p.
12. **PASOC** : Document de capitalisation des ateliers de la société civile du PASOC à destination des agents publics - éd.les cahiers du PASOC N°3 nov.2008. 95 p.
13. **SODECOTON, DPGT 2003** : Temes de référence pour l'étude de faisabilité d'un projet d'appui aux communautés rurales du Nord-Cameroun, version 12/03, édition 24/03/03, 22P.
14. **SODECOTON, DPGT, 2003** : Diagnostic territorial et planification locale : une référence sur les piémonts mofu- Une étude préparatoire aux interventions d'appui aux communautés rurales du Nord-Cameroun dans le cadre du fonds pour l'initiative PPTÉ-Version du 26 octobre 2001, édition du 24 mars 2003-08 P.
15. **Service Technique de l'Urbanisme** : Systèmes d'Information Géographique pour petites communes, guide méthodologique – Paris, édition - mai 1992. 125 P.
16. **Didier, Michel** : Utilité et valeur du de l'information géographique, paris, éd. Economica, 1990 – 225 P.
17. **Pierre pradervand** : Une Afrique en marche- la révolution silencieuse des paysans africains, paris, ed.PLON, 1989, 336 P.
18. **PNUD-SPRPB II** : Référentiel technico-financier de développement des microprojets et activités génératrices de revenus – 1^{ère} éd. 2010 – 168 P.
19. **MINEPAT** : Cadre de référence du contrat-plan État-Commune, R.C, éd.mai 2012- 70 p.
20. **MINEPAT** : Mission d'évaluation d'impacts des programmes et projets agro-pastoraux au Cameroun- Manuel de la phase de collecte-EIPAAoût 2009- 34p.
21. **UNICEF** : La situation des enfants dans le monde 2006, Exclus et invisibles, N.Y, Déc.2005. 143 p.
22. **Commission Européenne** : Manuel de gestion du cycle de projet, Mars 2001, 44 p.
23. **Philippe Lavigne Delville, Nathalie Gauthier** : Financement du développement : la mécanique des fonds, Ambitions et pratiques des « fonds de développement », Tome .1 Synthèse, GRET , DS., Août 2001. 67 p.
24. **MEADEN** : Etude d'identification/détermination des opportunités de développement des zones frontalières de la région du Nord Cameroun-Rapport provisoire, décembre 2010, 118 p.
25. **MEAVSB** : Vallée supérieure de la Bénoué - Situation-problèmes-atouts-perspectives et projets, Garoua, avril 1985- 27p.
26. **DPPAT/CP** : Analyse de la situation du tourisme au Nord-Cameroun-Bilan-Diagnostic-perspectives d'avenir, Gram, juin 1985, 49 p.
27. **Peter Wright, OXFAM** : La gestion des eaux de ruissellement, Projet agro/forestier, Provo du Yatagan, Burkina Faso, 38 p.
28. **P. Lavigne Delville, C.Toulmin, J.P Colin, J.P.Chauveau** : Sécurisation des droits fonciers délégués en Afrique de l'Ouest, PZA, IIED-déc.2001-30 p.

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE I : Fiches des microprojets du PIA

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		02	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mbiggou, Adoumri groupe II, Djaloumi et Douggué			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction de 10 salles de classe dans les EP : 02 à Mbiggou, 02 à l'EP Adoumri groupe II, 02 à l'EP Djaloumi et 04 à Douggué			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal	/		
	Contribution sur budget de l'Etat (BIP=100%)	66 000 000		
	Autres cofinancements confirmés (0%)	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	66 000 000		
4	Objectifs du projet			

Groupes cibles bénéficiaires	Populations de la commune en général et des villages Mbiggou, Adoumri, Djaloumi et Douggué en particulier
Problème à résoudre	Comblent l'insuffisance en infrastructures scolaires
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité
Objectif spécifique	Améliorer les offres scolaires publiques
Résultats attendus	Salles de classe construites et cadre propice d'études amélioré
Activités	Mobilisation des ressources ; Lancement d'appel d'offre ; examen des offres techniques et financières ; Sélection du prestataire ; Exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; Réception des travaux
5	Lien avec la programmation
Orientations	Description
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		02	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mayo-Lopé			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction de 01 bloc maternelle à Mayo-Lopé			
3	Financement du projet			
	Libellés		Montant	
Contribution de la communauté/village			/	
Contribution sur budget communal			/	
Contribution sur budget de l'Etat (BIP=100%)			25 000 000	
Autres cofinancements confirmés (0%)			/	
Montant sollicité			/	
Total			25 000 000	
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Mayo-Lopé en général et les enfants en âge préscolaire en particulier			
Problème à résoudre	Comblent l'insuffisance en infrastructures préscolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation préscolaire de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres préscolaires publiques			
Résultats attendus	Salles de classe construites et cadre propice d'études amélioré			

Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux
5	Lien avec la programmation
Orientations	Description
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mayo-Lopé			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Réhabilitation de 01 salle de classe à l'EP Bibémi groupe II			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat (BIP=100%)	4 692 500		
	Autres cofinancements confirmés (0%)			
	Montant sollicité			
	Total	4 692 500		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Bibémi			
Problème à résoudre	Comblir l'insuffisance en infrastructures préscolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation préscolaire de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres préscolaires publiques			
Résultats attendus	01 Salle de classe réhabilitée			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			

Orientations	Description
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		02	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mayo-Lopé			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction de 08 blocs latrines dans les EP de Laddé- 01, Kouladjé 01et 02 à OURO KARY, Doumguel 02 et Dérentching 02			
3	Financement du projet			
Libellés				Montant
Contribution de la communauté/village				/
Contribution sur budget communal				29 000 000
Contribution sur budget de l'Etat				7 000 000
Autres cofinancements confirmés (COUNTERPART)				6 000 000
Montant sollicité				/
Total				42 000 000
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Laddé-, Kouladjé Ouro Kart, Doumguel et Dérentching			
Problème à résoudre	Améliorer l'insuffisance en infrastructures préscolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation scolaire de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres scolaires publiques			
Résultats attendus	08 blocs de latrine construits			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ;			

	sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux
5	Lien avec la programmation
Orientations	Description
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		04	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mayo-Lopé			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Équipement des salles de classe des EP en bureau de maître : EP Djaloumi 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Adoumri 02 tables, 02 chaises et 02 armoires ; EP Mbigou 02 tables, 02 chaises et 02 armoires			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal	/		
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	750 000		
	Autres cofinancements confirmés	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	750 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Djaloumi, Adoumri et Mbigou			
Problème à résoudre	Améliorer l'insuffisance en infrastructures scolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation scolaire de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres scolaires publiques			
Résultats attendus	06 tables, 06 chaises et 06 armoires confectionnées et remises aux écoles concernées			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			

Orientations	Description
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		04	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Djaloumi, Adoumri, Mbigou et Baksa			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Equipement des EP en tables-bancs : Mbigou 60, Adoumri 60, Djaloumi 60, Baksa 60			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal	/		
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	7 200 000		
	Autres cofinancements confirmés	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	7 200 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les élèves des écoles de Djaloumi, Adoumri, Mbigou et Baksa			
Problème à résoudre	Améliorer l'insuffisance en infrastructures scolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation scolaire de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres scolaires publiques			
Résultats attendus	240 tables-bancs confectionnés et remis aux écoles bénéficiaires			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ;			

	sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux
5	Lien avec la programmation
Orientations	Description
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1		Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement				2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			04	2014	
Autres dates importantes					
2	Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Bikalé et Adoumri				
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi				
Département	Bénoué				
Région	Nord				
Titre du projet	Construction de 04 salles de classes dont 02 au CES de Bikalé et 02 au lycée d'Adoumri				
3	Financement du projet				
	Libellés		Montant		
Contribution de la communauté/village			/		
Contribution sur budget communal			/		
Contribution sur budget de l'Etat (100%)			36 000 000		
Autres cofinancements confirmés			/		
Montant sollicité			/		
Total			36 000 000		
4	Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	les élèves du CES de Bikalé et du Lycée d'Adoumri				
Problème à résoudre	Améliorer l'insuffisance en infrastructures scolaires				
Objectif global	Faciliter l'accès aux enseignements secondaires de qualité				
Objectif spécifique	Améliorer les offres d'enseignement scolaires du CES de Bikalé et du Lycée d'Adoumri				
Résultats attendus	04salles de classe construites et réceptionnées				
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux				
5	Lien avec la programmation				
Orientations	Description				
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale				

PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Bikalé			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Equiperment du CES de Bikalé de 60 tables-bancs			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	1 800 000		
	Autres cofinancements confirmés			
	Montant sollicité			
	Total	1 800 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	les élèves du CES de Bikalé			
Problème à résoudre	Améliorer l'insuffisance en infrastructures scolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès aux enseignements secondaires de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres d'enseignement scolaires du CES de Bikalé			
Résultats attendus	60 tables-bancs confectionnés et remis à l'établissement bénéficiaire			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais			

	du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Bibémi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Equipement du CETIC de Bibémi en kits de petits matériels didactiques			
3	Financement du projet			
	Libellés		Montant	
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)		3 000 000	
	Autres cofinancements confirmés			
	Montant sollicité			
	Total		3 000 000	
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les élèves du Lycée technique de Bibémi			
Problème à résoudre	Améliorer l'insuffisance en infrastructures scolaires			
Objectif global	Faciliter l'accès aux enseignements secondaires de qualité			
Objectif spécifique	Améliorer les offres d'enseignement scolaires du lycée technique de Bibémi			
Résultats attendus	les kits matériels sont achetés et remis au lycée technique de Bibémi			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais			

	du sectoriel.
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Journal	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Adoumri			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction d'un forage pastoral à Adoumri			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat			
	Autres cofinancements confirmés (PNDP 100%)	24 000 000		
	Montant sollicité			
	Total	24 000 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les éleveurs de la localité d'Adoumri			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures de production animale			
Objectif global	Développer de manière soutenable les productions animales			
Objectif spécifique	Améliorer les offres en infrastructures d'abreuvement d'Adoumri			
Résultats attendus	01 forage pastoral construit et réceptionné			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il			

faut au moins 800 m ² d'espace vert
--

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Boula-Ibbi, Mayo-lopé et Bibémi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction de 03 infrastructures d'abattage (tuerie) à Boula-Ibbi, Mayo-lopé, Bibémi			
3	Financement du projet			
Libellés	Montant			
Contribution de la communauté/village	/			
Contribution sur budget communal (100%)	24 000 000			
Contribution sur budget de l'Etat (100%)	/			
Autres cofinancements confirmés	/			
Montant sollicité	/			
Total	24 000 000			
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Boula-Ibbi, Mayo-lopé et Bibémi			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures de production animale			
Objectif global	Développer de manière soutenable les productions animales			
Objectif spécifique	Améliorer les offres en infrastructures d'industries animales			
Résultats attendus	03 tueries construites et réceptionnées			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du			

	sectoriel.
Politique nationale (DSCÉ)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Adoumri			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction d'un marché à bétail à Adoumri			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal (100%)			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)			
	Autres cofinancements confirmés (PNDP 100%)	8 000 000		
	Montant sollicité			
	Total	8 000 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations d'Adoumri			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures commerce animal			
Objectif global	Développer de manière soutenable les productions animales			
Objectif spécifique	Améliorer les offres en infrastructures de commercialisation animale			
Résultats attendus	01 marché à bétail construit et réceptionné			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCÉ)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Bibémi et Djaloumi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction de 03 forages équipés de pompes à motricité humaine : Bibémi 01, Bibémi quartier 01, Lycée de Djaloumi 01			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal (100%)			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	25 000 000		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP 100%)			
	Montant sollicité			
	Total	25 000 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Bibémi et de Djaloumi			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures hydrauliques			
Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures hydrauliques			
Objectif spécifique	Faciliter l'accès des populations de Bibémi et de Djaloumi à une eau potable			
Résultats attendus	03 forages construits et réceptionnés			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		02	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Bibémi et Djaloumi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction de 03 forages équipés de pompes à motricité humaine : Bibémi 01, Bibémi quartier 01, Lycée de Djaloumi 01 et 01à l'EP de DOUGUE			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal	/		
	Contribution sur budget de l'Etat	25 000 000		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)	8 000 000		
	Montant sollicité	/		
	Total	33 000 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Bibémi et de Djaloumi et Dougué			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures hydrauliques			
Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures hydrauliques			
Objectif spécifique	Faciliter l'accès des populations de Bibémi et de Djaloumi à une eau potable			
Résultats attendus	03 forages construits et réceptionnés			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mbella, Pomla, Houla et Bounga			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Entretien routier : Mbella-Pomla : 04 km/Houla-Bounga : 07 km			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal (100%)	25 907 817		
	Contribution sur budget de l'Etat			
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)			
	Montant sollicité			
	Total	25 907 817		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Mbella, Pomla, Houla et Bounga			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures routières			
Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures routières			
Objectif spécifique	Faciliter la circulation des biens et des services dans l'espace communale			
Résultats attendus	11 km de routes sont réhabilitées			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		02	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Adoumri			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Equipement de la SAR/SM d'Adoumri de 60 tables-bancs			
3	Financement du projet			
	Libellés			Montant
	Contribution de la communauté/village			/
	Contribution sur budget communal			/
	Contribution sur budget de l'Etat			18 000 000
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)			/
	Montant sollicité			/
	Total			18 000 000
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les élèves de la SAR/SM d'Adoumri			
Problème à résoudre	Améliorer les offres en infrastructures de formation professionnelle			
Objectif global	Faciliter l'accès à la formation professionnelle			
Objectif spécifique	Développer la formation professionnelle			
Résultats attendus	60 tables-bancs sont fabriqués et dotés à la SAR/SM d'Adoumri			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		03	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Mayo-Lopé, Tihélé et Makemay			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Travaux de réhabilitation de la route Mayo-Lopé/Tihélé/Makemay			
3	Financement du projet			
	Libellés		Montant	
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)		75 000 000	
	Autres cofinancements confirmés			
	Montant sollicité			
	Total		75 000 000	
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Mayo-Lopé, Tihélé et Makemay			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures routières			
Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures routières			
Objectif spécifique	Faciliter la circulation des biens et des services dans l'espace communale			
Résultats attendus	le tronçon Mayo-lopé-Tihélé et Makemay est réhabilité			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1		Jour	Mois	Année	Observation
	Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
	Date de soumission		03	2014	
	Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet				
	Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Tieli			
	Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
	Département	Bénoué			
	Région	Nord			
	Titre du projet	Construction d'un radier sur la rivière THELI			
3	Financement du projet				
	Libellés	Montant			
	Contribution de la communauté/village				
	Contribution sur budget communal				
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	12 621 900			
	Autres cofinancements confirmés				
	Montant sollicité				
	Total	12 621 900			
4	Objectifs du projet				
	Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Bibémi en général et de Tieli en particulier			
	Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures de franchissement			
	Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures de franchissement			
	Objectif spécifique	Faciliter la circulation des biens et des services dans l'espace communale			
	Résultats attendus	le radier sur la rivière Tieli est construit et réceptionné			
	Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation				
	Orientations	Description			
	DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
	PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
	Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
	Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		02	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Tieli			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Réhabilitation des CSI de Holma et Lombo			
3	Financement du projet			
	Libellés		Montant	
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)		30 000 000	
	Autres cofinancements confirmés			
	Montant sollicité			
	Total		30 000 000	
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Bibémi en général et de Tieli en particulier			
Problème à résoudre	Améliorer la qualité des services de soin			
Objectif global	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité			
Objectif spécifique	Renforcer l'offre de services et de soins de santé			
Résultats attendus	Les CSI de Holma et de Lombo sont rénovés			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission		04	2014	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Djaloumi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Equipement du CSI de Djaloumi en matériel médical			
3	Financement du projet			
	Libellés		Montant	
	Contribution de la communauté/village			
	Contribution sur budget communal			
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)		8 000 000	
	Autres cofinancements confirmés			
	Montant sollicité			
Total			8 000 000	
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Djaloumi			
Problème à résoudre	Améliorer la qualité de soin			
Objectif global	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité			
Objectif spécifique	Renforcer l'offre de soins de santé			
Résultats attendus	Le CSI de Djaloumi est équipé en matériel médical			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période

Date de soumission		03	2014	d'exécution
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Djaloumi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Achèvement de la construction du CPF (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille) de Bibémi			
3	Financement du projet			
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal	/		
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	70 000 000		
	Autres cofinancements confirmés	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	70 000 000		
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les femmes de la commune en général			
Problème à résoudre	Améliorer la formation professionnelle des femmes de la commune			
Objectif global	Améliorer le cadre de vie de la femme et de la famille			
Objectif spécifique	Promouvoir le développement intellectuel de la jeune fille			
Résultats attendus	Les travaux de construction du centre de promotion de la femme sont achevés et le bâtiment réceptionné			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période
Date de soumission		04	2014	d'exécution

Autres dates importantes					
2	Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Djaloumi				
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi				
Département	Bénoué				
Région	Nord				
Titre du projet	Construction des hangars dans les marchés de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé				
3	Financement du projet				
	Libellés				Montant
	Contribution de la communauté/village				/
	Contribution sur budget communal				/
	Contribution sur budget de l'Etat				/
	Autres cofinancements confirmés (FEICOM 100%)				178 417 000
	Montant sollicité				/
	Total				178 417 000
4	Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de la commune en général et celles de Bibémi, Boula-Ibbi, Adoumri et Padarmé en particulier				
Problème à résoudre	Améliorer la qualité des infrastructures marchandes				
Objectif global	Améliorer l'épanouissement des activités marchandes				
Objectif spécifique	Développer les infrastructures marchandes				
Résultats attendus	Le CSI de Djaloumi est équipé en matériel médical				
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux				
5	Lien avec la programmation				
	Orientations	Description			
	DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
	PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
	Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
	Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1		Jour	Mois	Année	Observation
	Date d'établissement			2014	A déterminer avant la période
	Date de soumission		04	2014	d'exécution

Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Bibémi			
Nom de la commune bénéficiaire	Bibémi			
Département	Bénoué			
Région	Nord			
Titre du projet	Pose des pavés à l'hôtel de ville			
3	Financement du projet			
	Libellés		Montant	
	Contribution de la communauté/village			/
	Contribution sur budget communal		9 012 187	/
	Contribution sur budget de l'Etat			/
	Autres cofinancements confirmés (FEICOM 100%)			/
	Montant sollicité			/
	Total		9 012 187	
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de la commune			
Problème à résoudre	Embellissement de l'esplanade de la mairie			
Objectif global				
Objectif spécifique	Aménager l'esplanade de la mairie			
Résultats attendus	L'esplanade de la mairie est aménagée travers la pose des pavés			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
	Orientations	Description		
	DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale		
	PCD	Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
	Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
	Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert		

ANNEXE II : PV COMES DE LA VALIDATION DU PCD

ANNEXE III : DELIBERATION MUNICIPALE APPROUVANT LE PCD

ANNEXE IV : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU PCD

ANNEXE V: ARRETE PREFECTORAL RENDANT EXECUTOIRE LE PCD

ANNEXE VI: DOCUMENT A : ATLAS DES CARTES

ANNEXE VI : DOCUMENT B : RAPPORT DE DIAGNOSTIC CONSOLIDE

ANNEXE VIII: Listes de quelques lois, décrets, et textes utiles à exploiter par la commune

1. La loi N°96/12 du 5 Août 1996, portant Loi-cadre relative à la gestion de l'Environnement et fixant le cadre général de la gestion de l'environnement au Cameroun ;
2. La loi N°003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun ;
3. La loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
4. La loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
5. La loi N°2004/019 du 22 juillet fixant les règles applicables aux régions ;
6. La loi N°2006/12 du 22 déc. 2006 fixant le régime général applicable aux contrats de partenariat de financement conjoint Etat-CTD ;
7. La loi N°2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des CTD ;
8. La loi N°2011/08 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement durable du territoire ;
9. Le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
10. Le décret N°2005/577/PM du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;
11. Le décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable ;
12. Le décret N°2010/0240/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de création et d'entretien des routes rurales non classées ainsi que la construction et la gestion des bacs de franchissement ;
13. Le décret N°2010/0241/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des centres de promotion de la femme et de la famille ;
14. Le décret N°2010/0242/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production agricole et de développement rural ;
15. Le décret N°2010/0243/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'attribution des aides et de secours aux indigents et aux nécessiteux ;
16. Le décret N°2010/0244/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités pastorales et agricoles ;
17. Le décret N°2010/0245/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de culture ;
18. Le décret N°2010/0246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de santé publique ;
19. Le décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'éducation de base ;

20. Le décret N°2011/0002/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de formation professionnelle ;
21. Le décret N°2011/0003/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière des activités de productions artisanales d'intérêt communal ;
22. Le décret N°2011/0004/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de construction, d'équipement et de gestion de centres médicaux d'arrondissement ;
23. Le décret N°2011/0005/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de mise en valeur des sites touristiques communaux ;
24. Le décret N°2011/0006/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de planification urbaine, de création et d'entretien des voiries en terre ;
25. Le décret N°2011/0092/PM du 18 janvier 2011 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de construction, d'équipement, d'entretien et de gestion des marchés périodiques ;
26. Le décret N°2012/0709/PM du 20 mars 2012 fixant le régime général des Contrats-Plans Etat/Commune ;
27. Le décret N°2012/0877/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de reboisement dans les périmètres urbains et les réserves forestières concédées ;
28. Le décret N°2012/0879/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de création et d'aménagement d'espaces publics urbains ;
29. Le décret N°2012/0880/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'organisation des œuvres de vacances ;
30. Le décret N°2012/0881/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de sport et d'éducation physique ;
31. Le décret N°2012/0882/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'environnement ;
32. Le décret N°2012/0709/PM du 20-03-2012 fixant le régime général des contrats-plans Etat/Commune.
33. Le décret N°2010/0243/PM du 26 fév. 2010 fixant les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et aux nécessiteux ;
34. Le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics (18 pages) ;
35. L'arrêté N° 0070 /MINEP du 22 avril 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une étude d'impact environnemental ;
36. L'arrêts N° 0001/MINEP et N° 0002/MINEP du 03 février 2007 précisant le contenu des termes de référence des études d'impact sur l'environnement des différents projets ;
37. L'arrêté N°0070/MINEP du 22 avril 2005 fixant les différentes catégories d'opération dont la réalisation est soumise à une étude d'impact environnemental
38. L'arrêté N°00004/MINEP du 03 juin 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études d'impact et audits environnementaux
39. L'arrêté N°2010/0011/A/MINAS du 27 août 2010 portant cahier des charges précisant et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées l'Etat aux communes en matière d'attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux ;

40. La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés publics (10 pages).

NB : Il faudrait signaler que les modalités d'exercice des compétences transférées aux communes ont également été précisées dans les cahiers des charges dont quelques uns (10 au moins) ont déjà été rendus publics par arrêtés ministériels. Les autres modalités sont incessamment attendues.